



Informatique : Hewlett-Packard va racheter son concurrent Compaq

LE CONSTRUCTEUR informatique Hewlett-Packard a annoncé, lundi 3 septembre à San Francisco, vouloir acquérir son concurrent Compaq Computer pour environ 25 milliards de dollars (27 milliards d'euros) en actions. Ce regroupement des deux géants de l'informatique doit leur permettre de mieux faire face à la concurrence dans un contexte de guerre des prix et de baisse des ventes des ordinateurs personnels. Le nouveau groupe emploiera 145 000 personnes dans 160 pays et réalisera un chiffre d'affaires annuel de 87,4 milliards de dollars, ce qui le placera sur un pied d'égalité avec le numéro un actuel, IBM. Toutefois, les deux fabricants ont pris du retard sur certains de leurs concurrents qui se sont diversifiés dans les services, notamment aux entreprises.

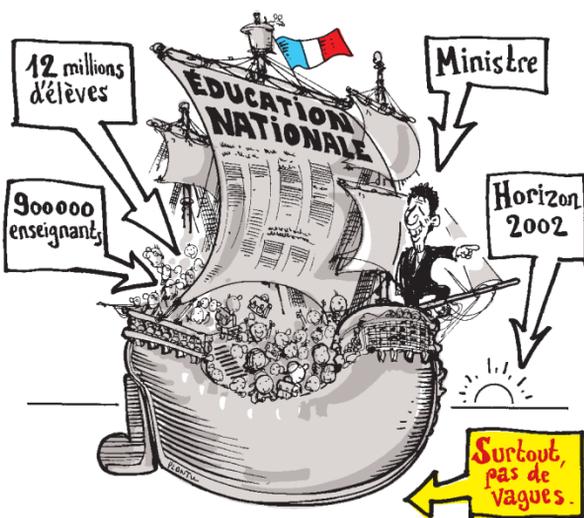
Lire page 16

Radiographie de la rentrée scolaire

- Mercredi et jeudi, c'est le grand jour pour 12 millions d'élèves et près de 900 000 enseignants
- Innovations prévues et moyens nouveaux : notre dossier sur les changements de 2001-2002
- La préparation de la rentrée vue de l'intérieur : notre enquête au ministère de l'éducation

DOUZE MILLIONS d'élèves et près de 900 000 enseignants font leur rentrée, mercredi 5 septembre pour les collèges et les lycées et jeudi 6 septembre pour les écoles primaires. Pour le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, cette rentrée est celle du bilan. Généralisation de l'apprentissage d'une langue vivante au CM1, mise en place du plan pour le développement des arts à l'école, modification des programmes, amélioration de l'accueil des élèves de sixième : plusieurs innovations annoncées par le ministre vont être mises en œuvre dans les mois à venir. Au cours du premier trimestre, Jack Lang souhaite « *achever la mise en place des réformes* » en avalisant la réforme des programmes du primaire et en achevant la préparation des « *itinéraires de découvertes* » au collège.

Pour réussir une rentrée sans accroc, des moyens nouveaux ont été affectés à la Rue de Grenelle : le budget 2001 a fourni 800 professeurs des écoles et près de



- Enquête : une rentrée que Jack Lang veut sans accroc p. 8
- Reportage : plongée libre au ministère de la rue de Grenelle p. 8
- Dossier : ce qui va changer, pour les élèves et pour les enseignants p. 9
- Conseils pratiques : assurances, ordinateurs, temps libre, etc. p. 24-25

2 000 enseignants supplémentaires dans les collèges et les lycées, tandis que 6 000 contractuels ont été titularisés. Une dizaine de milliers d'enseignants contractuels ont en outre été recrutés pour combler les postes vacants. « *Les conditions techniques, financières et humaines de la rentrée ont été transformées et, je pense, améliorées* », résume le ministre. Les syndicats restent cependant sceptiques et dénoncent à la fois le recours aux enseignants précaires et la pénurie à venir de personnels éducatifs.

Le Monde a suivi de l'intérieur les réunions de préparation de la rentrée au ministère de l'éducation nationale, rue de Grenelle. Nos reporters ont également accompagné la rentrée dans un collège des Yvelines. Assurances scolaires, choix et utilité des ordinateurs, associations pour le temps libre, shopping, etc. : notre dossier pratique s'adresse aussi aux parents et élèves consommateurs.

www.lemonde.fr/education



ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE Aux urnes citoyens !

La candidature de Chevènement

L'ancien ministre de l'intérieur s'est officiellement déclaré candidat à l'élection présidentielle de 2002, mardi 4 septembre. Il se présente comme « *l'homme de la nation* » face aux « *deux partis qui se partagent le pouvoir* ». Equipe, local, finances et signatures : son dispositif de campagne est en place. p. 5

www.lemonde.fr/presidentielle2002

Israël et Etats-Unis quittent Durban

LES ÉTATS-UNIS et Israël ont décidé, lundi 3 septembre, de quitter la Conférence des Nations unies contre le racisme de Durban (Afrique du Sud), jugeant « *haineux* » les termes utilisés à l'égard d'Israël dans les débats et les documents de travail. Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, a déclaré à Washington : « *On ne combat pas le racisme par une conférence qui émet des déclarations contenant des termes haineux constituant un retour au temps où le sionisme était assimilé au racisme ou qui soutient l'idée que nous en avons trop fait concernant l'Holocauste.* »

Lire nos informations page 2 et notre éditorial page 14

www.lemonde.fr/durban

Aux Etats-Unis, le nombril est l'enjeu d'une nouvelle « guerre des boutons »

WASHINGTON de notre correspondant

La « *guerre des boutons* » fait rage dans les écoles et les lycées américains. En anglais, le nombril s'appelle le « *bouton du ventre* » et la question est de savoir si l'on peut ou non le montrer. Quinze jours après la rentrée des classes, des élèves se plaignent de découvrir que l'établissement qu'ils fréquentent a décidé de faire respecter un minimum de règles concernant la manière de s'habiller. Les filles sont invitées à faire en sorte que le haut et le bas se rejoignent au milieu, selon la formule employée dans plusieurs lycées ; autrement dit, que le maillot, la chemise ou le bustier rentrent dans le pantalon ou la jupe. Les garçons doivent, eux, renoncer à considérer que la marque et la couleur de leurs sous-vêtements ont vocation à être portées à la connaissance du milieu environnant, ce qui revient à dire que les pantalons en forme de sacs, accrochés on ne sait trop comment au milieu des fesses, doivent retrouver le chemin de la taille.

Les parents de ces jeunes et parfois très jeunes gens se rappellent avec attendrissement que,

dans leur jeunesse, la minijupe devait descendre au moins jusqu'au bout des doigts de celle qui la portait, lorsqu'elle avait les bras le long du corps. Cette règle semble avoir été abandonnée depuis longtemps et les jupes sont souvent réduites à des dimensions qui font le désespoir de l'industrie textile. Le problème s'est aujourd'hui déplacé des extrémités vers le centre. Il ne réside plus dans la profondeur du décolleté ni dans la minceur de la bande de tissu entourant les hanches, mais dans l'ouverture, entre les deux, d'un espace qui semble voué à s'étendre indéfiniment.

La chanteuse Britney Spears, dix-neuf ans, inspire les choix vestimentaires de nombreuses adolescentes et surtout, désormais, préadolescentes et enfants. Elle s'est fait une spécialité de ces pantalons à taille extraordinairement basse. « *Chaque fois que je la vois, elle est moins habillée que la fois précédente* », observe Brandon Holley, rédactrice en chef de *Ellegirl*, nouvelle publication américaine du groupe Hachette Filipacchi destinée aux jeunes filles. « *Il faut vraiment qu'elle se boutonne un peu !* » La chanteuse n'est pas près d'y consentir. Elle revendique le droit d'« *être moi* »

et, sainte-nitouche, conseille aux parents d'expliquer à leurs filles que son truc à elle n'est pas forcément le leur.

Les parents, les enseignants et les responsables d'établissement tentent de convaincre les adolescents que l'on ne s'habille pas de la même manière pour travailler et pour faire la fête, mais le camp d'en face est puissant. Les fabricants et détaillants de vêtements et accessoires d'actualité en période de rentrée scolaire ont des stratégies éprouvées pour capter le marché des garçons et filles soucieux d'être « *hip* ». Le styliste Hot Kiss avait ainsi mis ses équipes en alerte avant la tournée mondiale de Madonna : il s'agissait d'être les premiers à savoir quelle nouvelle tenue de scène de la chanteuse, âgée de quarante-trois ans, pourrait devenir la coqueluche des filles à la rentrée. Un agent de la firme a repéré avant les autres une photo montrant l'artiste vêtue d'un kilt rouge. Trois semaines après, Hot Kiss les livrait dans les magasins branchés, au prix de 39 dollars.

Patrick Jarreau

Une Amérique plus ouverte ?



VICENTE FOX

A WASHINGTON, George W. Bush reçoit son homologue mexicain, Vicente Fox, pour mettre au point une politique de l'immigration plus ouverte dite de « *responsabilité partagée* » : régularisation des 6 ou 11 millions d'immigrés mexicains clandestins et lutte contre les filières clandestines.

Lire page 4

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 250 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 Dh ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3,30 FL ; Portugal, 200 Esc ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KR ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (autres), 2,50 \$.

M 0147 - 905 - 7,90 F - 1,20 €



MENSUEL N° 295 SEPTEMBRE 2001

Le Monde de l'éducation

JORGE AMADO Entretien inédit

ENQUÊTE Zizanie chez les innovateurs

Evaluer plus souvent et mieux

● CAMEROUN : 200 ÉLÈVES DANS LA CLASSE

● LATIN-GREC AU BORD DU GOUFFRE

Parents - profs

Le nouveau contrat

l'école

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

POINT DE VUE

Sécurité sociale : l'heure des choix

par Nicole Notat

DERNIER avatar du dialogue qui, depuis quatre ans, oppose gouvernement et Medef, ce dernier a déclaré ne pas renouveler ses administrateurs dans les caisses de Sécurité sociale. Oubliée depuis le retour à l'équilibre financier, la « *Sécu* » fait ainsi un retour fracassant sur le devant de la scène. Doit-on s'en réjouir ? Dans ces conditions, certainement pas. Le débat nécessaire, les choix indispensables ne sauraient être occultés par des prises de position tactiques et des querelles byzantines. Avec pour conséquence de mélanger le financement des 35 heures, le rôle des partenaires sociaux, l'organisation de la Sécu... et les prochaines échéances électorales. Comment les citoyens peuvent-ils s'y retrouver, le débat public se développer ?

Au-delà, le risque est grand de voir annihilés les fragiles acquis de ces dernières années. Des débats nourris, conflictuels souvent, mais c'est la loi du genre, ont permis une prise de conscience collective décisive : celle de la nécessité, dans la santé, de recentrer le système de soins

autour des besoins des patients, dans le cadre d'une responsabilité partagée de tous les acteurs.

Certes, le départ du Medef et de la CGPME n'affectera rien - et c'est heureux - le remboursement des soins, le versement des pensions, le paiement des prestations familiales. Cela suffit-il à nous rassurer ? Pour la CFDT, clairement non. Devant cette situation, certains estimeront que la participation des partenaires sociaux à la gestion de la Sécu est un schéma dépassé et qu'il revient alors tout naturellement à l'Etat de l'assumer en totalité.

D'autres, que cette hypothèse pourrait rassurer, mais qui ne souhaitent pas le déclarer publiquement, argumenteront sans doute que le départ du patronat ne porte pas atteinte à la légitimité de la représentation, pas plus qu'à celle de la gestion contrôlée par des syndicats représentatifs des assurés sociaux.

Lire la suite page 14

Nicole Notat est secrétaire générale de la CFDT.



SOVIÉTISME L'impossible histoire russe

La petite vingtaine d'historiens russes qui tentent de retracer le passé des soixante-dix ans de communisme rencontre d'incessants obstacles. Tout manque : le financement, la formation, et, surtout, la volonté du pays d'ouvrir le débat sur son passé totalitaire. Notre enquête p. 13

www.lemonde.fr/russie



CINÉMA L'Anglaise et La Pianiste

Rohmer s'explique

Dans *L'Anglaise et le Duc*, Eric Rohmer met en scène la Terreur, pourfend la Révolution et défend une haute idée du cinéma. Dans *La Pianiste*, de Michael Haneke, Isabelle Huppert donne vie à un récit de mort. p. 28 à 31

www.lemonde.fr/cinema

International.....	2	Tableau de bord.....	19
France.....	5	Aujourd'hui.....	22
Société.....	8	Météorologie-Jeux.....	27
Régions.....	11	Culture.....	28
Carnet.....	12	Guide culturel.....	31
Horizons.....	13	Kiosque.....	32
Entreprises.....	16	Abonnements.....	32
Communication.....	18	Radio-Télévision.....	33

NATIONS UNIES Les délégations américaine et israélienne ont quitté, lundi 3 septembre, la Conférence mondiale contre le racisme et la xénophobie qui se déroule jus-

qu'au 7 septembre, à Durban, en Afrique du Sud. ● WASHINGTON et Jérusalem ont voulu ainsi protester contre les jugements politiques « haineux » utilisés à propos d'Israël

dans les débats et les documents de travail de la réunion. ● KOFI ANNAN, le secrétaire général de l'ONU, a estimé que ces retraits étaient regrettables et espéré que

d'autres pays n'allaient pas prendre une décision analogue. ● LES PAYS de l'Union européenne ont choisi, pour l'instant, de rester à Durban pour tenter de mettre au point, avec

les Sud-Africains, les Occidentaux et les délégations arabes, un projet de texte « *entièrement neuf* » susceptible de recueillir un consensus. (Lire aussi notre éditorial page 14.)

Américains et Israéliens quittent la conférence de Durban sur le racisme

Le conflit du Proche-Orient a dominé une bonne partie des débats, avec les dérapages annoncés. Pour le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, on ne combat pas la discrimination raciale en tenant des propos « haineux » marquant un « retour au temps où le sionisme était assimilé au racisme »

DURBAN

de notre envoyé spécial

Ce qui se profilait avant même l'ouverture de la Conférence de l'ONU contre le racisme à Durban a fini par se produire, lundi 3 septembre, au quatrième jour des travaux, quand les Etats-Unis et Israël ont décidé de quitter la rencontre, estimant avoir été aussi loin que possible dans la conciliation. Rien n'y a fait : ni la volonté d'apaisement du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan ; ni les appels à la raison multipliés ces derniers jours par la haut-commissaire aux droits de l'homme, Mary Robinson, ni même les bons offices de la Norvège, qui avait tenté, dans un ultime effort, de rédiger un texte dans l'espoir de recueillir l'accord des Israéliens et des Palestiniens.

Acceptée par Washington, cette ébauche de compromis a cependant été aussitôt rejetée par les Etats arabes, malgré la mise en garde de la ministre norvégienne du développement international, Anne Kristin Sydnes, qui avait averti, dès lundi matin, que la conférence courait à l'échec si chacun persistait à s'arc-bouter à ses positions.

Conciliabules, pourparlers et négociations de coulisses se sont poursuivis toute la journée, tandis que dans la grande salle souvent à moitié vide les délégués continuaient d'écouter comme si de rien n'était les belles professions de foi des gouvernements et la litanie des récits, pourtant poignants, de victimes du racisme sous ses formes les plus diverses.

En fin d'après-midi, la rumeur faisait le tour de la salle de presse et des couloirs environnants, on n'attendait plus que l'annonce officielle. Un bref communiqué remis à la presse à Durban du secrétaire



d'Etat américain, Colin Powell, faisait savoir qu'il avait instruit les représentants des Etats-Unis à la conférence de rentrer à la maison. « J'ai pris cette décision avec regret, précise-t-il, en raison de l'importance du combat international contre le racisme et de la contribution que la conférence aurait pu y apporter. Je suis cependant convaincu aujourd'hui que ce ne sera pas possible », à cause notamment de déclarations « haineuses » concernant Israël.

LA « TRAVERSÉE » SE POURSUIT

La délégation israélienne a suivi peu après, en faisant part de « ses regrets que les nobles objectifs de la conférence aient été pervertis et que le combat contre le racisme ait été si gravement saboté ». Les représentants des organisations arabes et

musulmanes ont aussitôt crié victoire et bruyamment manifesté leur satisfaction devant le centre de conférences.

Tel n'était visiblement pas le sentiment des hôtes sud-africains ni des responsables de l'ONU. Le ministre aux affaires présidentielles, Essop Pahad, a déploré ce retrait en espérant « qu'il ne démontre pas une mauvaise volonté d'affronter les véritables problèmes posés par le racisme aux Etats-Unis et dans le monde ». Partageant son avis, des Noirs américains ont scandé des slogans demandant « réparations et compensations » au gouvernement de Washington, sommé de demeurer sur place.

S'efforçant de faire bonne figure à mauvais jeu, Mary Robinson a déclaré dans un communiqué : « Je

regrette sincèrement la décision des Etats-Unis. Toutefois, la traversée que nous avons entreprise devra se poursuivre jusqu'à la fin de la conférence dans la perspective de la réussite et de l'aboutissement à une conclusion. (...) Ainsi que le secrétaire général l'a dit, il y a quelques jours, si nous partons d'ici sans un accord nous conforterons les pires éléments de notre société. Nous devons tous poursuivre nos efforts afin de nous acquitter des responsabilités qui nous incombent. »

« UNE CERTAINE INCONSCIENCE »

De son côté, la présidente de la conférence, Nkosazana Dlamini Zuma, ministre sud-africaine des affaires étrangères, a abondé dans le même sens, réaffirmant qu'il était nécessaire d'aboutir à des résultats positifs. Dans cette perspective, son collègue belge, Louis Michel, dont le pays assure actuellement la présidence tournante de l'Union européenne, avait déjà fait savoir dans un communiqué lapidaire que les Quinze ont décidé de « de rester unis sur le fond et sur la forme quelle que soit la suite des événements lors de cette conférence. Ils m'ont donné mandat d'accepter la proposition qu'a faite ma collègue Zuma qui consiste à rédiger un texte entièrement neuf, susceptible de recueillir un consensus ». La question que se posent maintes délégations est de savoir s'il y a encore quelque chose à sauver.

Pour la plupart des Africains, qui se plaignaient de la place prise – « usurpée », n'hésitaient pas à dire certains – par le conflit du Proche-Orient, il est grand temps maintenant de s'occuper de l'esclavage, de ses séquelles et d'éventuelles réparations. D'autres délégations, en particulier asiatiques, estiment que nombre d'aspects ont été laissés de côté

et que les manifestations racistes touchent aussi leurs pays, au-delà de la question des castes en Inde ou des conséquences de la pauvreté comme, par exemple, les problèmes des travailleurs migrants ou des minorités jugées naguère barbares dans la société chinoise.

Le représentant d'une organisation non gouvernementale (ONG) coréenne s'est dit peu surpris par la décision américaine, dans la mesure où « Fidel Castro avait littéralement manipulé les ONG par son discours

maintenant de trouver une parade à ce texte qu'ils jugent « incendiaire » et dont la publication, toujours retardée, a nourri le ras-le-bol d'associations venues à Durban en souhaitant sincèrement faire œuvre commune utile dans la lutte contre le racisme. Plusieurs participants déplorent ouvertement que ce texte « ait été la goutte qui a fait déborder le vase en précipitant la décision américaine ».

Au terme de cette soirée mouvementée, des petits comités se sont

Quelques points controversés du texte

Voici deux des nombreux points toujours discutés et controversés concernant Israël et les Palestiniens dans le projet de déclaration finale de la conférence de Durban contre le racisme. Les passages entre crochets n'ont pas été approuvés lors des conférences préparatoires.

– « *Paragraphe 32 : [Les/ (holocaustes/Holocauste) et le nettoyage ethnique de la population arabe des terres historiques de Palestine et musulmane en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo ne doivent (doit) jamais être oubliés (oublié).* »

– « *Paragraphe 68. [La Conférence mondiale constate avec une profonde inquiétude la montée des pratiques racistes du sionisme et de l'antisémitisme dans diverses régions du monde, ainsi que l'apparition de mouvements racistes et violents reposant sur le racisme et des modes de pensée discriminatoires, en particulier le mouvement sioniste fondé sur la supériorité raciale.]* »

fleuve et que leur déclaration finale était outrancière ». Plusieurs grandes ONG s'en sont d'ailleurs publiquement distancées, notamment Amnesty International, Human Rights Watch et SOS-Racisme. Tout en regrettant, lui aussi, le retrait des Etats-Unis, Fodé Sylla, de SOS-Racisme, a dénoncé « une certaine inconscience de certaines ONG, qui ont fait de la surenchère et ont pris la conférence en otage pour tout ramener au Proche-Orient ».

Des représentants de diverses ONG encore sur place tentent

remis au travail afin de mettre rapidement au point de nouveaux documents évitant soigneusement toute question litigieuse. Mais dans cette atmosphère lourde de non-dits et de frustrations le cœur n'y est plus tout à fait et, si un frêle espoir subsiste, c'est de sauver la face, certainement pas d'avoir atteint, ne serait-ce qu'en partie, les buts ambitieux que laissaient entrevoir de trop belles déclarations d'intention.

Jean-Claude Buhrer

Pour Shimon Pérès, rien moins qu'« une farce et une incroyable tentative de salir Israël »

JÉRUSALEM

correspondance

Après de longues hésitations, le gouvernement israélien avait finalement décidé de se rendre à la Conférence mondiale contre le racisme, à Durban, espérant ainsi mieux défendre sa position et obtenir la suppression des mentions condamnant Israël. Mais en vain. Lundi soir 3 septembre, Israël a donné l'ordre à sa délégation de quitter Durban. Cinq minutes après, celle-ci avait quitté la salle des débats. L'après-midi même, Mordechai Yedid, chef de la délégation, y avait lu en assemblée plénière, la déclaration très modérée du rabbin Michael Melchior, ministre adjoint des affaires étrangères chargé du dossier qui, faute d'avoir obtenu la modification du texte avant la conférence, avait renoncé à se rendre à Durban.

La décision de partir, prise en coordination avec les Etats-Unis, fait l'unanimité ou presque dans la classe politique israélienne, y compris parmi les éternels partisans du dialogue. Yossi Sarid, chef du parti Meretz, a félicité le gouvernement de quitter une conférence qui depuis le début a pour objet de procéder « à un lynchage politique d'Israël ». Mais surtout, Shimon Pérès, l'artisan des accords d'Os-

lo et actuel ministre des affaires étrangères, a eu des propos extrêmement durs. « La conférence de Durban est une farce, (...) une incroyable tentative de salir Israël. Une importante rencontre qui est supposée défendre les droits de l'homme est devenue une source de haine. » M. Pérès a clairement accusé la Ligue arabe, qui « dans son ensemble, a pris position contre la paix ».

RETOUR EN ARRIÈRE

Loin d'aider à résoudre le conflit israélo-palestinien, la conférence de Durban et la haine antisémite qu'elle a permis de véhiculer, risquent de réduire encore les chances d'une reprise du dialogue entre les deux parties. « La conférence de Durban a ramené le conflit israélo-arabe à sa vraie nature : un vaste monde arabe opposé à un petit Israël », souligne l'éditorialiste du *Jerusalem Post* avec une certaine satisfaction. Si les dérives de Durban ont sans doute fait perdre un certain crédit à Yasser Arafat dans les capitales européennes, il reste que ce retour en arrière de quelque trente années n'est pourtant pas de bon augure. A cet égard, le rôle peu conciliateur, que l'Égypte semble avoir joué à Durban, laisse penser qu'une guerre régionale

n'est plus totalement exclue. Avant même le début de la conférence, M. Melchior, député du Parti travailliste élargi constitué en 1999 par Ehoud Barak, avait alerté sur les conséquences que le texte de Durban pourrait avoir sur le conflit israélo-palestinien. Il avait souligné l'anormale « singularisation » dont Israël fait l'objet dans le texte soumis à Durban. Israël est le seul pays à être nommé mis en cause, ce qui en soi constitue une « discrimination », remarquait-il. Ensuite, M. Melchior dénonçait les termes utilisés pour condamner Israël.

« Le texte proposé à Durban fait d'Israël un état démoniaque et par conséquent illégitime, a dit le parlementaire. La politique israélienne peut et doit être critiquée. Mais, en employant des termes aussi radicaux que « purification ethnique », « apartheid », « génocide », « crimes racistes » et « holocauste » pour qualifier l'attitude israélienne dans le conflit palestinien, les pays arabes transforment ce qui est un conflit politique et territorial en conflit racial, religieux et existentiel. Loin de résoudre le conflit, cette condamnation de nature existentielle bloque toute possibilité future de négociations. On ne négocie pas avec le diable. Nous sommes devenus le nouvel antéchrist

de la communauté internationale », a conclu M. Melchior.

A cet égard, la presse israélienne consacrée à Durban depuis trois jours dénonce la déclaration d'Hubert Védrine, faite au quotidien français *Le Figaro* le 30 août. Le chef de la diplomatie française, y estimait que « l'attentisme des Etats-Unis risque de les faire ressembler à des Ponce Pilate ». « D'après l'interprétation de la mort du Christ par le Nouveau Testament, cela voudrait dire que les Juifs sont toujours les assassins et que les Palestiniens sont condamnés à mort comme Jésus », souligne Sefi Hender du Maariv, qui voit dans cette analogie le prolongement des accusations de peuple décide énoncées par Bachar Al-Assad contre les Juifs, lors de la récente vi site du pape en Syrie.

UNE « NUIT DE CRISTAL »

Enfin, la presse s'interroge sur le rapprochement, souvent fait à Durban, entre la Shoah et les souffrances du peuple palestinien, un parallèle sans fondement à la lumière de ce qui se passe sur le terrain, même si le conflit engendre de nombreux drames humains. Ainsi, explique l'éditorialiste du *Haaretz*, Kofi Annan, secrétaire général de l'ONU, a certes précisé que le

sionisme ne pouvait plus être assimilé au racisme, mais il a aussitôt « obscurci » son propos en déclarant que « la souffrance endurée par les Juifs pendant la Shoah ne justifie pas l'oppression des Palestiniens ». Le journaliste accuse M. Annan d'être en « grande partie responsable de l'échec fracassant » de la conférence, dans la mesure où il a laissé, selon lui, un groupe déterminé de pays musulmans imposer un ordre du jour très orienté.

La conférence risque donc aussi d'envenimer encore un peu plus les relations déjà difficiles d'Israël avec les Nations unies. Quant à la population israélienne, déjà convaincue depuis le début de la seconde Intifada, d'être « seule contre tous » et de la mise en cause de l'existence même d'Israël par le nouveau conflit israélo-palestinien, elle en est aujourd'hui plus certaine que jamais. « Nuit de Cristal à Durban », titrait, lundi, le *Yediot Aharonot*, le plus grand quotidien du pays. Pour le journaliste Sever Plotzker, les résolutions discutées à Durban « montrent le Juif comme il était présenté dans le "Protocole des sages de Sion" : l'ennemi public numéro un de l'humanité ».

Catherine Dupeyron

Les Européens font une ultime tentative pour écarter du texte les formulations les plus extrêmes

LES REPRÉSENTANTS de l'Union européenne à la Conférence mondiale contre le racisme ont décidé, lundi 3 septembre, de faire encore une tentative – après celle, infructueuse, de la Norvège – pour essayer de dégager à Durban un accord sur un texte final acceptable. Il s'agissait, selon Louis Michel, le ministre belge des affaires étrangères dont le pays assume actuellement la présidence de l'Union, de rédiger, sur les points controversés du projet de déclaration finale, « un texte entièrement neuf, susceptible de recueillir un consensus ».

Après les échanges qui ont eu lieu jusque-là et qui ont abouti, lundi, au départ des délégations américaine et israélienne de Durban, un

tel texte ne pourrait avoir qu'une bien faible portée, même si les participants restés à Durban s'entendaient finalement sur une formulation. Il était peu probable, en outre, que les Européens parviennent finalement à bloquer les formulations anti-israéliennes réclamées par les pays arabes et les Palestiniens dans le projet de résolution finale.

« INQUIÉTUDE »

Après ces ultimes tentatives, les représentants européens pourraient donc être amenés à quitter eux aussi la réunion, et la troisième conférence mondiale contre le racisme se soldera par un troisième échec, après celles de 1978 et de 1983.

Les Américains et les Israéliens avaient boycotté ces deux précédentes conférences en raison des prises de position anti-israéliennes qui devaient y être exprimées, notamment par les pays arabes. C'est la même raison qui les a poussés, lundi, à quitter Durban, à savoir les formulations que certains participants, notamment les Etats arabes et les Palestiniens, veulent voir inscrites dans le document final.

Israël est le seul pays nommé mis en cause dans le projet de conclusions de la conférence de Durban, qui fait l'objet depuis des mois d'infructueuses négociations préparatoires. Ce projet de texte comporte, notamment, le passage suivant : « Nous exprimons notre

profonde inquiétude devant les pratiques de discrimination raciale à l'encontre des Palestiniens et des autres habitants des territoires arabes occupés (...). Nous appelons à l'arrêt de ces pratiques » ; il dénonce « l'émergence des mouvements racistes et violents basés sur les idées du racisme et de la discrimination, en particulier le mouvement sioniste fondé sur la supériorité raciale ». Ce projet de texte défendu par les Palestiniens et les Arabes accuse également Israël d'« apartheid » et de « nettoyage ethnique ».

Depuis l'ouverture vendredi de la réunion, tractations et négociations se déroulaient en coulisses pour tenter d'aboutir à une déclaration finale acceptable par les par-

tis israélienne et palestinienne, et leurs soutiens respectifs, américain et arabes.

UN MESSAGE DE JACQUES CHIRAC

La Norvège avait présenté, dimanche, un texte de compromis, aussitôt rejeté par les Palestiniens. Ce texte mentionnait Israël, selon une source occidentale, mais, semble-t-il, en des termes jugés trop tièdes par les Palestiniens qui l'ont refusé. Les discussions sur le nouveau texte devaient commencer dans la nuit dans un grand hôtel près du centre de conférence, entre une groupe de pays occidentaux, africains et arabes.

Les Européens sont tout à fait unis sur le fond. Le président de la République, Jacques Chirac, avait

rappelé, lors de l'ouverture de la conférence, la position de la France, partagée par ses partenaires européens, dans une lettre adressée à Mary Robinson, haut commissaire de l'ONU pour les droits de l'homme, le 30 août et dans sa réponse à une lettre du président israélien, Moshe Katsav : « Comme toutes les autres formes de racisme, l'antisémitisme doit être clairement condamné, écrivait notamment Jacques Chirac à son homologue israélien. La France, pour sa part, s'opposera avec la plus grande fermeté, comme elle l'a toujours fait, à toute tentative visant à assimiler le sionisme au racisme ou à minimiser l'Holocauste. »

Claire Tréan

Le gouvernement sud-coréen démissionne en bloc

Le ministre de l'unification entre les deux Corées a été désavoué par le Parlement lors d'une motion déposée par l'opposition

TOKYO

de notre correspondant

Le gouvernement sud-coréen a annoncé, mardi 4 septembre, la démission collective de ses membres afin de permettre au président Kim Dae-jung de remanier le cabinet à la suite d'un vote de défiance du Parlement à l'égard de Lim Dong-won, le ministre de l'unification et architecte de la réconciliation entre les deux Corées. La motion présentée la veille par l'opposition avait été adoptée par 148 voix contre 119. Partenaire dans la coalition gouvernementale, l'Union libérale démocrate s'est désolidarisée du parti gouvernemental et a voté la motion.

Ce désaveu des élus porte un coup sérieux à la politique de rapprochement des deux Corées menée par le président Kim. Il risque de compromettre une reprise du dialogue entre les deux pays, gelé depuis six mois, à moins d'initiatives spectaculaires de Pyongyang.

INITIATIVE TARDIVE

Ancien chef des services de renseignements, M. Lim a été l'artisan du processus de rapprochement entre les deux pays qui a débuté en juin 2000 avec la visite à Pyongyang du président Kim Dae-jung. Le sommet fut suivi d'une série d'échanges et d'annonces de projets de coopération. Mais depuis six mois, à la suite de l'arrivée à la Maison Blanche de l'administration Bush qui entend avoir une attitude plus ferme vis-à-vis de la Corée du Nord, le dialogue s'est enlisé. Pyongyang a notamment fait la sourde oreille aux appels répétés de Séoul d'honorer sa promesse d'une visite au Sud du leader nord-coréen Kim Jong-il.

Sentant que l'embarras dans lequel il plaçait le président Kim Dae-jung, dont la politique de main tendue vers le Nord est de plus en plus vivement critiquée, était contre ses intérêts, Pyongyang est finalement sorti de son silence, dimanche 2 septembre, dans une lettre adressée au ministre de l'unification Lim, annonçant son intention de reprendre le dialogue. Mais cette initiative tardive n'a pas empêché le vote de défiance du Parlement.

Le départ de M. Lim accroît l'iso-

lement du chef de l'Etat, dont le mandat expire l'année prochaine, face à une opposition et une opinion de plus en plus hostiles à sa politique vis-à-vis du Nord. Les critiques à l'égard du ministre avaient redoublé à la suite de la visite de trois cents représentants de syndicats, d'organisations non gouvernementales et religieuses sud-coréennes à Pyongyang pour célébrer le 56^e anniversaire, le 15 août, de la libération du joug japonais : des délégués avaient fait l'éloge du régime.

Le « flottement » dans la politique de Séoul à l'égard du Nord, qui ne manquera pas d'être entraîné par la démission de M. Lim, intervient alors que le chef de l'Etat chinois, Jiang Zemin, est arri-

Des députés français à Pyongyang

Une délégation du groupe France-Corée du Nord de l'Assemblée nationale s'est rendu à Pyongyang, mardi 4 septembre, pour une visite d'une semaine. « Nous avons demandé à rencontrer un maximum de gens, et notamment les ONG (organisations non gouvernementales) », a déclaré Christian Martin, député (UDF) du Maine-et-Loire, qui préside la délégation parlementaire. A leur retour, les députés devraient remettre un rapport aux autorités françaises. La France est, avec l'Irlande, l'un des deux seuls pays de l'Union européenne à n'avoir pas reconnu le régime de Pyongyang. Paris continue en effet d'émettre des réserves sur la situation des droits de l'homme et l'accès des organisations humanitaires en Corée du Nord. — (AFP)

vé lundi 3 septembre à Pyongyang. Il s'agit de la première visite d'un président chinois depuis la normalisation des relations entre Pékin et Séoul, en 1992. Elle fait suite à deux visites en Chine de Kim Jong-il, dont la première, en mai 2000, avait pour but d'obtenir le « feu vert » de son mentor à la réconciliation avec le Sud.

Philippe Pons

L'UCK dans l'attente du vote du Parlement macédonien sur l'accord de paix

Pour les rebelles albanais, « la seule solution, c'est que l'OTAN reste ici pour assurer la sécurité »

Les députés macédoniens doivent se prononcer, mardi 4 septembre, sur le lancement de la réforme constitutionnelle prévue par l'accord de paix

du 13 août, qui vise à donner plus de droits à la minorité albanaise. En cas de vote favorable, la mise en œuvre des réformes devrait intervenir à

partir du 27 septembre. Pour François Léotard, émissaire de l'Union européenne, un « non » du Parlement serait « dramatique ».

TETOVO, SIPKOVICA et POROJ de notre envoyé spécial

Les combattants posent les kalashnikovs au pied des chaises et dégustent des crêmes glacées. C'est l'heu-

REPORTAGE

Entre les combattants « démobilisés » et le camp des « irréductibles »

re du répit pour les rebelles albanais de l'Armée de libération nationale (UCK). Ils s'étreignent, s'embrassent. Certains ne s'étaient pas croisés depuis des mois, dispersés dans différentes unités dans les montagnes cernant Tetovo. Ils reviennent en ville le regard fier, la démarche assurée, ne cachant ni leurs uniformes ni leurs fusils d'assaut. Des check-points de la guérilla protègent les territoires conquis en sept mois de guerre. L'UCK exhibe sa force tranquille.

DOUCEUR ESTIVALE

Le café Kurtishi est presque un poste de commandement de la brigade 112 de l'UCK à la place de la discrète maison du quartier Recica où est installé le quartier général du commandant « Ilir ». A la terrasse, les combattants profitent de la douceur estivale et parlent d'avenir. La paix ? La guerre ? La brigade du commandant « Ilir » joue un rôle particulier dans le conflit qui déchire la Macédoine. D'abord parce que, avec ses mille cinq cents hommes, la 112 est la plus importante des cinq brigades de la guérilla (113 à Kumanovo, 114 à Skopje, 115 à Radusa et 116 à Gostivar). Ensuite, parce que la brigade de Tetovo contrôle la région où est désormais installé le quartier général de l'UCK macédonienne, à Sipkovica, un village haut perché dans les montagnes. Le chef politique des rebelles, Ali Ahmeti, y séjourne fréquemment. Enfin, la 112 a, comme les autres brigades, conquis de vastes territoires. Elle s'est, de plus, symboliquement, emparée deux fois de Tetovo.

L'homme est jeune. Il a moins de trente ans, comme la majorité des « commandants » de l'UCK. « Ilir » étudiait l'histoire avant la guerre. Il affirme avoir appris la science mili-

taire au sein de l'armée macédonienne et dit n'avoir pas combattu aux côtés de l'UCK kosovare il y a deux ans. Pourtant, selon un officier de l'état-major de Sipkovica, « tous les chefs de brigade et d'unités spéciales ont au moins l'expérience de la guerre du Kosovo ».

A la table de l'officier est assis le commandant « Luli », le chef des « Njësia speciale, les forces spéciales, de la brigade 112. Lui était journaliste avant de s'engager dans la guérilla. « C'est assez tranquille. Il y a encore des tirs d'incontrôlés mais plus de véritables combats, raconte le commandant « Ilir ». On a entamé la démobilisation des soldats qui ont déjà rendu leurs armes à l'OTAN et des fraîcheurs recrus, ceux qui n'avaient pas encore d'armes et s'en-

qu'un seul souhait : retourner à la faculté d'histoire.

Le commandant « Luli », le chef des commandos, ne craint même pas les paramilitaires macédoniens. « Autant nous avons évité de tuer trop de soldats et de policiers des forces régulières, autant nous avons prévenu ces gars-là. On leur téléphonait, durant toute la guerre, en leur disant : "Si on vous voit sortir de vos camps, on vous tue." En revanche, nous avons un problème avec des civils macédoniens, armés par le ministère de l'intérieur et abrutis par la propagande des médias de Skopje. »

A flanc de collines, au-dessus de Tetovo, l'UCK a taillé des sentiers de fortune qui permettent d'éviter les barrages de la police. Les combattants y sont sereins. A Sipkovi-

re de l'intérieur, des kidnappings, des assassinats. » De l'autre côté de Tetovo, dans les montagnes du Nord-Est, le commandant « Leka » règne sur le 1^{er} bataillon de la brigade 112. Son fief, Poroj, est surnommé « le village des irréductibles » par les diplomates de Skopje. « Leka » aurait eu du mal à se laisser convaincre de déposer les armes. D'ailleurs, il n'en a remis aucune. « L'OTAN, on les a pas vus par ici », dit-il. « Leka » est un chef de guerre traditionnel, vétérans du Kosovo et d'autres conflits « La guerre, c'est mon métier, reconnaît-il. En Macédoine, c'est différent, je combats pour la liberté de mon peuple. » Chef de guerre barbu, coiffé d'un bandeau, « Leka » ne croit pas un instant en une paix prochaine. « Dans nos villages, personne ne croit à la paix. Il y a trois jours, la police a encore tiré au mortier durant trois heures. Le seul espoir est que l'OTAN vienne et reste ici. Un mois, ce n'est pas suffisant. »

TRADITION DE COHABITATION

Les commandants de la brigade 112 sont plus réticents à parler des exactions de l'UCK envers les civils slaves. Tous évoquent la tradition de cohabitation multi-ethnique de la Macédoine, même si celle-ci n'a cessé de se dégrader depuis l'éclatement de la Yougoslavie. « Ici, ce n'est pas le Kosovo ! », affirme « Ilir », en référence à l'assassinat et l'expulsion des non-Albanais qui ont ensanglanté l'après-guerre dans la province yougoslave voisine, avant de se taire par respect pour l'UCK kosovare.

« Nous avons toujours été clairs, explique l'officier. Nous combattons l'Etat macédonien et sa police, symboles de la discrimination envers les Albanais, mais pas la population slave. En commençant la guerre, nous avons exclu les combattants qui révélaient d'une terre albanaise, les extrémistes. » « Ilir », comme « Luli », « Cela » ou « Leka », attribuent les exactions anti-slaves, destructions de villages et d'églises, transferts de population, aux forces spéciales ou paramilitaires macédoniennes, qui cherchaient à ternir l'image des « combattants de la liberté » albanais.

Rémy Ourdan

► www.lemonde.fr/macedoine

Dix-huit ans après, l'armée française analyse son « échec » à Beyrouth

« CE FUT la mission la plus difficile et, malheureusement, la plus inutile et la plus douloureuse de ma carrière. » Cet aveu, on le doit au général d'armée Jean-Claude Coullon, aujourd'hui officier général placé en deuxième section (cadre de réserve), qui eut à commander le contingent français de la Force multinationale de sécurité à Beyrouth (FMSB) engagé, entre juin et septembre 1983, avec des unités italiennes et américaines, pour rétablir la sécurité dans la capitale libanaise en butte à la guerre civile. Pour la première fois en France, le commandement de la doctrine et de l'enseignement militaire supérieur de l'armée de terre (CDES) rend public ce que les armées françaises commencent de faire, à savoir obtenir d'un acteur, voire d'un témoin privilégié, un « retour d'expérience » sur ce qu'il a vécu, et en tirer les leçons utiles à de nouvelles missions.

Le jugement du général Coullon est particulièrement sévère, à propos d'une intervention sous couvert de l'ONU, mais « sans aucune unité dans le commandement et le contrôle opérationnel », écrit-il, « sans élément de liaison entre les contingents », « sans coordination du renseignement, ni de l'action », avec « une réunion hebdomadaire mondaine » présidée par le chef de l'Etat libanais en présence des ambassadeurs des pays mobilisés.

Au début, rappelle le général Coullon, les incidents demeurent limités malgré la tension qui reste vive. Fin août 1983, cependant, c'est la FMSB elle-même qui est prise pour cible, au point qu'il faudra faire appel à des survols d'intimida-

tion de Beyrouth par l'aviation embarquée sur le Clemenceau pour empêcher la situation de se dégrader davantage.

« Si une force militaire sait "fabriquer" de la sécurité, écrit le chef du contingent français de la FMSB, elle ne sait pas réconcilier des factions ennemies » qui veulent en découdre : « Le rétablissement de la paix est une action de force. » Mais, dans une guerre civile, « prévenir affrontements et exactions par une interposition menée systématiquement avec un élément même restreint de l'armée libanaise et sans prendre parti (ce sont les termes mêmes de la mission) n'a plus de sens », note-t-il. La FMSB est, dès lors, considérée « comme une force d'occupation dont la seule fonction, écrit-il, consiste à s'autoprotéger », sans avoir tous les moyens pour le faire puisqu'on va les lui mesurer au plus juste.

INTERPOSITION « STATIQUE »

Les causes de cet « échec » — le général Coullon emploie le terme — sont multiples. D'abord, des divergences entre nations participantes sur l'interprétation à donner à un mandat de l'ONU qui a apporté « des restrictions » à l'emploi de la force hors la légitime défense et qui, à proprement parler, n'a pas fixé de « cadre juridique » qui légitime la mission. Ensuite, « le poids excessif des affaires étrangères dans la gestion de la crise sur le terrain » et « les insuffisances de la cellule de crise » du Quai d'Orsay à l'époque, au point qu'il faudra attendre 1993 pour que le chef d'état-major des armées soit, en personne, inclus dans le processus de décision. Enfin, la notion

même d'interposition, « qui n'est qu'une simple posture, souvent statique, de séparation des belligérants », qui n'a pas de sens quand une armée régulière (en la circonstance, l'armée nationale libanaise) est l'une des parties en cause et qui ne reconnaît aucune compétence ni initiative au responsable sur le terrain, « le seul en mesure de répondre aux situations d'urgence ».

« Il faut que la mémoire des erreurs, comme des bonnes actions, ne soit pas perdue », écrivent les dirigeants du CDES, qui diffusent le « retour d'expérience » du général Coullon. La plupart des armées occidentales pratiquent déjà cette procédure, baptisée *lessons learned* (leçons apprises). L'armée de terre française vient de s'y mettre, et a créé à Metz un centre d'exploitation et de retour d'expérience (CereX) dont les recommandations sont ensuite communiquées aux états-majors concernés.

Jacques Isnard

ebs
European Business School

3^e CYCLE MASTER MANAGEMENT

Ingénieurs, IEP, Maîtrises, Médecins,...

12 mois dont 5 mois de stage
Option Internationale aux USA

EBS - 169, quai de Valmy - 75010 Paris
Tél : 01 53 35 84 84
e-mail : masterebs@hotmail.com

L'Assemblée de l'Europe élargie continuera de respecter le multilinguisme

STRASBOURG

de notre bureau européen

En dépit de son coût élevé, le droit pour chaque député européen de parler et d'écrire dans sa propre langue sera maintenu après l'élargissement de l'Union européenne. Ainsi en a décidé le bureau de l'Assemblée européenne, réuni lundi 3 septembre à Strasbourg, sous la présidence de Nicole Fontaine : nombre de vice-présidents ont insisté sur le fait qu'« il ne faut pas donner aux pays candidats le sentiment que leurs langues seraient des langues de deuxième classe. »

La proposition faite en juillet par Guido Podesta (PPE, italien), rapporteur sur ce dossier, de maintenir le multilinguisme intégral, avait été critiquée par certains conservateurs britanniques, qui préconisaient de faire des économies en élargissant l'usage de l'anglais (*Le Monde* du 8 août). Les représentants d'autres nationalités s'étaient insurgés contre cette demande, alors même que les ministres français et allemand des affaires étrangères, Hubert Védrine et Joschka Fischer, écrivaient conjointement au président de la Commission, Romano Prodi, pour défendre l'usage de leurs langues respectives au sein de l'exécutif européen.

Les vice-présidents ont rejeté l'hypothèse de l'« unilinguisme », qui correspondrait en fait au « tout-anglais » : il entraînerait une dépense de 25 millions d'euros par an seulement, au lieu des 521 millions à prévoir si l'on maintient le système actuel avec

21 langues au lieu de 11, mais il aurait des coûts sociaux très importants : 75 millions d'euros par an pendant dix ans liés à la suppression de 1 300 emplois.

Ils ont également rejeté plusieurs hypothèses intermédiaires, qui comportaient l'utilisation d'un nombre réduit de langues. Ils ont décidé, à l'unanimité moins une abstention, de maintenir le multilinguisme, tout en prévoyant de

Les Européens mieux informés sur l'euro

Le nombre de citoyens de la zone euro s'estimant bien informés sur l'euro continue à augmenter, selon la dernière enquête Eurobaromètre sur l'euro couvrant la période juin-juillet 2001 et publiée lundi 3 septembre. 73 % des personnes interrogées savent avec précision que le 1^{er} janvier 2002 sera la date d'introduction de l'euro et 53 % s'estiment bien informés. Sur la période de double circulation des monnaies : 17 % des Européens connaissent la date où leurs monnaies nationales ne seront plus acceptées. En juin-juillet, 62 % des personnes interrogées donnent à l'euro sa valeur exacte, à un pour cent près.

Quant aux apports pratiques de l'euro, les Européens considèrent à 90 % que cela va faciliter les voyages, 86 % faciliter les achats dans les pays de la zone euro, et 67 % éliminer les frais de change. — (AFP)

faire des économies grâce à une nouvelle organisation du travail : les réunions de commissions devront être mieux réparties, pour que le Parlement européen n'ait pas à payer les services d'interprètes *free lance*. Seuls les députés titulaires des commissions (et non plus aussi les suppléants) pourront parler leur langue.

LANGUES-PIVOTS

L'interprétation se fera désormais grâce au relais de langues-pivots, qui devraient être au nombre de « deux à quatre ». Les vice-présidents ont rejeté l'hypothèse d'une seule langue-pivot, en constatant qu'il serait beaucoup moins facile de trouver, sur le marché des pays candidats, des interprètes parlant nécessairement l'anglais que des interprètes parlant aussi d'autres langues comme le français, l'allemand ou l'espagnol. Le bureau a prévu que, dans un délai de cinq ans, les onze langues de travail de l'Union seront toutes interprétées grâce au relais de langues-pivots.

En matière de traduction (écrite), les députés ont décidé que les trois langues-pivots utilisées actuellement (anglais dans 35,6 % des cas, français dans 29,5 % des cas, et allemand dans 11,1 % des cas) seront maintenues. Ce « multilinguisme maîtrisé » coûterait 443 millions d'euros par an, soit 78 millions d'euros de moins que le système actuel étendu.

Rafaële Rivais

► www.lemonde.fr/ue

Les présidents Bush et Fox se rencontrent pour discuter de la question de l'immigration

Les résistances à un accord entre le Mexique et les Etats-Unis viennent surtout du camp républicain

Les présidents américain, George W. Bush, et mexicain, Vicente Fox, devaient se rencontrer, mardi 4 septembre, à Washington, pour tenter

de régler les problèmes d'immigration entre les deux pays. De plus, les deux hommes discuteront de coopération policière et judiciaire, de la

question des bassins hydrographiques ainsi que de l'accès au territoire américain des camions mexicains.

WASHINGTON

de notre correspondant

Les chiffres sont incertains. Les données du recensement de 2000 sont en cours de publication depuis huit mois, mais statisticiens et démographes ne sont toujours pas d'accord entre eux sur le nombre probable des immigrés en situation illégale aux Etats-Unis. Les services gouvernementaux (Bureau du recensement, Service de l'immigration et de la naturalisation) ont parlé de 6 millions et certains de leurs responsables s'en tiennent aujourd'hui à 7 millions, alors que des experts indépendants, comme Jeffrey Passel, de

les Etats-Unis et le Mexique. Propos audacieux quand la surveillance de cette frontière, longue de 3 000 kilomètres, ne cesse de se renforcer de la Californie au Texas, afin de tenter – ou de paraître tenter – d'empêcher le passage des travailleurs clandestins et des trafiquants de drogue. Mais d'autres frontières s'ouvrent, celles de la vie économique, des mariages, de la langue et, par conséquent, de la politique, celle-ci symbolisée par l'entente particulière entre George Bush, ancien gouverneur du Texas, et son voisin Vicente Fox, tous deux nouveaux présidents de leurs pays respectifs.

Le *Washington Post* a révélé, le 29 août, de source mexicaine, comment l'évolution des esprits dans les deux capitales, au sujet de l'immigration, avait commencé au début de l'an 2000. La confédération syndicale américaine AFL-CIO avait alors changé de position.

L'organisation présidée par John Sweeney était jusque-là hostile à l'immigration, source de concurrence sur le marché du travail, de stagnation des salaires et d'affaiblissement du syndicalisme, dans un pays où ne sont plus syndiqués que 13,5 % des salariés.

A la même époque, Alan Greenspan, président de la Banque centrale des Etats-Unis, soulignait, dans un discours, l'apport des travailleurs immigrés à la vitalité de l'économie américaine. Ce tournant syndical et ces propos de M. Greenspan, selon le *Post*, avaient convaincu deux hommes, à Mexico, de mobiliser leurs ressources américaines et mexicaines afin de définir les voies d'un règlement du problème de l'immigration.

L'un était l'universitaire Jorge G. Castañeda, alors conseiller du candidat Fox et aujourd'hui ministre des affaires étrangères, l'autre le diplomate Andres Rozental, principal négociateur sur ce dossier ; ils ont la particularité d'être demi-frères.

Un groupe de travail de vingt-deux personnes, associant Américains et Mexicains, s'est mis en place. L'un de ses membres était un ancien secrétaire général de la Maison Blanche de Bill Clinton, Thomas McLarty, qui ne s'est pas fait faute, après la victoire de M. Bush, de remettre lui-même à son successeur, Andrew Card, le

rapport établi par le groupe. En résumé, il se fonde sur l'idée de « responsabilité partagée », invite Washington à régulariser les travailleurs payant des impôts et à augmenter le nombre de visas de résidents, Mexico devant s'engager pour sa part à combattre les filières clandestines et à consacrer des crédits aux régions frontalières.

Lorsque M. Fox a reçu M. Bush à Guanajuato, en février, ils se sont vite mis d'accord pour travailler sur ces bases. Colin Powell et John Ashcroft (ministre de la justice), côté américain, Jorge G. Castañeda et Santiago Creel

permis à leur candidat, Al Gore, de remporter 65 % des voix de cet électoralat en novembre 2 000.

Or, non seulement les électeurs « latinos » sont nombreux – et le seront plus encore en 2004 – mais ils sont concentrés dans les onze Etats qui désignent 217 délégués sur 270 et où se joue donc l'élection présidentielle. M. Bush et ses conseillers ne perdent pas de vue un instant que, s'il n'améliore pas sa réputation auprès d'eux, il ne sera pas réélu.

Les représentants républicains veulent, eux, retrouver leur siège en 2002 et ont besoin, pour y parvenir, des électeurs de droite.

Deux ex-gouverneurs aux relations privilégiées

Vicente Fox, président du Mexique depuis décembre 2000, est, du 4 au 7 septembre, le premier hôte d'Etat de George Bush, qui le recevra à Washington. Il sera aussi, avec son épouse, l'invité du premier dîner de ce genre offert par le couple présidentiel depuis son installation à la Maison Blanche. M. Bush et M. Fox mettent tous deux en avant l'importance qu'ils accordent aux relations entre les Etats-Unis et le Mexique, sur fond de compréhension entre deux anciens gouverneurs – du Texas pour l'un, du Guanajuato pour l'autre – élus à peu près en même temps à la tête de leurs pays respectifs. M. Fox souhaite un développement de l'Alena (Association de libre-échange nord-américaine) comparable à celui de l'Union européenne. M. Bush a pris des positions favorables au Mexique au sujet de l'immigration (lire ci-contre) comme à propos de la circulation des camions mexicains sur les autoroutes américaines. Toutefois, la régularisation des immigrés en situation illégale n'est pas pour tout de suite, et des désaccords persistent au sujet des exportations agricoles mexicaines et d'une facture d'eau non payée par les Etats du nord du Mexique victimes de la sécheresse. – (Corresp.)

(ministre de l'intérieur), côté mexicain, ont été chargés de mettre au point un plan.

Tous quatre ont constaté, le 9 août, à Washington, qu'ils risquaient de ne pas être prêts pour la visite de M. Fox à Washington, début septembre. « Ce n'est pas une date butoir », a commenté M. Castañeda, tandis que son homologue américain, le général Powell, soulignait la volonté de l'administration Bush d'établir « un système qui ne désavantage pas les travailleurs américains ».

En juillet, la Maison Blanche avait diffusé le bruit que M. Bush envisageait de régulariser, purement et simplement, les travailleurs illégaux mexicains. L'envoi de ce ballon d'essai a permis à l'équipe présidentielle de mesurer les résistances au Congrès. Elles se situent dans le camp républicain, les démocrates ayant tous adopté, dorénavant, la position pro-immigrants et pro-hispaniques qui a

M. Bush les a entendus : il a écarté, le 22 août, une « amnistie-couverture », autrement dit une régularisation générale semblable à celle que Ronald Reagan avait accordée, en 1986, à 2,7 millions de clandestins.

A l'époque, les libéraux dominaient le Parti républicain ; aujourd'hui, les conservateurs ont pris le dessus. Les partisans de la régularisation forment néanmoins un groupe influent, qui réunit plusieurs branches économiques en manque de main-d'œuvre, les syndicats (M. Sweeney a confirmé, lundi 3 septembre, fête du travail aux Etats-Unis, la position de l'AFL-CIO), l'Eglise catholique, à laquelle appartiennent les deux tiers des immigrants latino-américains, et nombre de responsables de l'éducation, de la police, de la justice, qui pensent que l'illégalité n'a que des inconvénients.

Patrick Jarreau

Selon les experts, les Etats-Unis compteraient entre 6 et 11 millions d'immigrés en situation illégale, et 30 millions de personnes résidant aujourd'hui dans le pays n'y sont pas nées

l'Institut urbain, parlent de 8 à 9 millions ; d'autres vont jusqu'à 11. Le nombre total d'habitants des Etats-Unis, évalué d'abord à 275 millions, puis à 281 millions, est situé aujourd'hui, sur la base d'une contre-épreuve statistique, à 285 millions.

Peu importent les chiffres, selon lesquels quelque 30 millions de personnes résidant aujourd'hui aux Etats-Unis n'y sont pas nées, soit une proportion de 11 %, la plus élevée depuis les années 1930. L'essentiel est ailleurs, dans la conscience de plus en plus nette, chez les Américains, que leur pays connaît un changement peut-être comparable à celui qu'avait entraîné l'arrivée massive d'immigrants européens à la fin du XIX^e siècle.

« Bienvenue en Amérique », titrait, il y a trois mois, l'hebdomadaire *Time*, qui consacrait 30 pages d'un numéro spécial à l'effacement de la frontière entre

L'échec de la commission d'historiens chargée d'examiner le rôle de l'Eglise pendant la Shoah tourne à la polémique judéo-catholique

LA RUPTURE est consommée entre le Vatican et les historiens juifs de la commission internationale créée en 1999 pour examiner le rôle de l'Eglise pendant la deuxième guerre mondiale et la Shoah. En date du 4 septembre, une lettre de Michael Marrus (Toronto), Bernard Suichey (Bruxelles) et Robert Wistrich (Jérusalem), adressée au cardinal Walter Kasper, président de la commission vaticane pour les relations avec le judaïsme, met un terme aux espoirs, entretenus depuis trois ans, d'un dialogue entre experts juifs et catholiques pour tenter d'apurer l'un des épisodes les plus dramatiques du passé.

L'affaire tourne au règlement de comptes. Les historiens juifs se disent « choqués » par les déclarations « extraordinairement dures et totalement injustifiées » en provenance du Vatican, visant en particulier les membres juifs de cette commission. Ils estiment que « les attaques radicales contre l'intégrité » des experts juifs sont contraires à l'esprit de respect mutuel que l'Eglise elle-même tente de faire prévaloir depuis le concile Vatican II (1962-1965). Et ils confirment leur intention de se retirer de cette commission dans l'attente d'une réponse au rapport préliminaire, en date d'octobre 2000, et d'un accès libre aux archives du Saint-Siège touchant la deuxième guerre mondiale.

Ce sont les déclarations « incendiaires » faites à Rome, le 7 août, par le Père Peter Gumpel, historien spécialiste de cette période (dernier rédacteur en vie des *Actes et documents du Saint-Siège pendant la seconde guerre mondiale*) qui auraient aggravé la polémique.

« CLIMAT DE DÉFIANCE »

Dans un texte publié avec le soutien du Vatican, le jésuite a mis en cause une campagne de « propagande » orchestrée contre l'Eglise catholique par le Congrès juif mondial. A propos de l'impossibilité pratique d'accéder aux archives du pontificat de Pie XII (1939-1958), il affirmait que, « dès le début des travaux, certains des membres juifs de la commission ont publiquement fait peser la suspicion et laissé entendre que le Saint-Siège cachait des documents ».

Au même moment, le cardinal américain William Keeler, archevêque de Baltimore, accusait aussi la partie juive d'avoir organisé des « fuites » et mettait en cause son compatriote Robert Wistrich, membre de cette commission, et Seymour Reich, président du Comité juif international pour la consultation interreligieuse (IJCIC), partenaire habituel du dialogue avec Rome.

On pouvait s'attendre à plus de retenue de la part du cardinal Walter Kasper, responsable au Vatican pour les relations avec le judaïsme,

mais, selon les historiens juifs, il n'aurait rien fait pour éteindre l'incendie. Dans un communiqué du 25 août, il leur reprochait d'avoir créé « un climat de défiance par des indiscretions et des écrits polémiques ». Répondant à la commission qu'il n'avait jamais promis l'ouverture des archives de Pie XII, il lui donnait cette leçon de morale scientifique : « Un tel travail ne peut se réaliser que sur la base d'une attitude correcte dans la confiance réciproque de ceux qui l'entreprennent. » Et, avant même la lettre des historiens juifs, en date du 4 septembre, il prenait acte de l'échec des travaux, en estimant impossible de prévoir une « réaction » de ce groupe.

Plus qu'un nouveau conflit de la mémoire entre juifs et catholiques – dans le style de l'affaire du car-

mel d'Auschwitz – l'échec de cette commission traduirait, selon la partie juive, la contradiction entre deux manières de concevoir la transparence et la vérité historiques : celle qui prétend que le dernier mot a été dit par l'Eglise, y compris sur un passé aussi tourmenté que celui de la seconde guerre mondiale, et celle qui accepte de laisser à la disposition d'experts indépendants de nouveaux documents, quitte à risquer de remettre en cause la version officielle.

A Rome, ce heurt entre une « vieille garde » attachée à défendre la mémoire de Pie XII et les courants de renouveau qui soufflent depuis Vatican II est loin d'avoir épuisé tous ses effets.

Henri Tincq

Douze blessés dans un attentat-suicide à Jérusalem

JÉRUSALEM. Douze passants ont été blessés, dont un grièvement, mardi matin 4 septembre, dans le centre de Jérusalem, lors d'un attentat commis par un kamikaze palestinien qui a été tué sur le coup, a annoncé le chef de la police à Jérusalem, le commissaire Mickey Lévy. « Le kamikaze s'est fait exploser entre deux voitures lorsqu'il a vu deux gardes-frontières s'approcher de lui pour procéder à un contrôle d'identité », a précisé le commissaire.

Selon lui, ces deux gardes-frontières, qui ont été blessés, avaient été prévenus de la présence d'un « individu suspect » par des passants qui avaient téléphoné à la police. « Le terroriste a fait exploser la bombe de forte puissance qu'il transportait dans un sac porté dans le dos », a ajouté le commissaire. L'attentat, qui n'avait pas encore été revendiqué mardi en milieu de matinée, a eu lieu dans la rue Ha-Névéhim, entre le siège d'une institution caritative et le Lycée français de Jérusalem. – (AFP.)

Syrie : vives protestations contre l'arrestation de l'opposant Riyad Turk

PARIS. L'arrestation, samedi 1^{er} septembre en Syrie, de l'opposant Riyad Turk (*Le Monde* du 4 septembre) a suscité de très vives protestations. Dans une de ses « actions urgentes » par lesquelles elle adopte une victime d'abus, Amnesty International, pour qui M. Turk est un « prisonnier de conscience », demande que des lettres soient adressées au président, ainsi qu'aux ministres de la justice, de l'intérieur et des affaires étrangères syriens, réclamant sa « libération immédiate et inconditionnelle », la garantie qu'il n'est « ni torturé ni maltraité » et l'assurance qu'il ait un « accès immédiat à sa famille, à son avocat et à tous les soins médicaux requis ».

Deux cent seize intellectuels syriens ont, dans un communiqué reçu par l'AFP à Nicosie, dénoncé l'arrestation de M. Turk comme une « mesure arbitraire et illégale ». A Paris, un « Groupe d'action » a, lui aussi, réclamé la mise en liberté de M. Turk. Trente formations politiques et organisations arabes ont appelé à un rassemblement de protestation, mardi, devant l'ambassade de Syrie à Paris.

Maroc : Mohammed VI estime avoir réglé le dossier du Sahara occidental

« J'AI RÉGLÉ la question du Sahara occidental », affirme le roi Mohammed VI du Maroc dans une interview publiée, mardi 4 septembre, par *Le Figaro*. Selon lui, « les onze membres du Conseil de sécurité reconnaissent la légitimité de la souveraineté marocaine sur notre Sahara ». Reste à « ouvrir une nouvelle phase de négociations. Mais nous y rentrons de façon nettement plus confortable », ajoute le monarque.

Interrogé sur les circonstances de la disparition, en 1965, de l'opposant Medhi Ben Barka, après les révélations faites, en particulier au *Monde*, par un ancien membre des services secrets, Mohammed VI affirme : « Je ne sais pas ce qui s'est passé (...). J'aurais pu poser la question à mon père (...) mais je ne l'ai pas fait. Je ne l'ai pas fait parce que lui-même ne m'en avait jamais parlé. J'ai respecté le silence de mon père. » S'élevant contre toute tentative de « récupération » ou d'« instrumentalisation, mercantile ou idéologique, de cette affaire », le souverain ajoute que « le temps est peut-être venu de voir ce dossier différemment ». – (Reuters.)

DÉPÊCHES

■ **VIETNAM : un membre de l'Eglise bouddhiste unifiée** du Vietnam (EBU, non reconnue par Hanoi) s'est immolé par le feu, dimanche 2 septembre, dans la banlieue de Danang, selon l'EBU à Paris. Avant de mourir, Hô Tan Anh, âgé de 61 ans, avait dénoncé « une campagne ouverte et brutale » du Parti communiste contre l'EBU. Dans une lettre, Hô Tan Anh a affirmé que treize autres membres du mouvement avaient également fait vœu de s'immoler. – (Corresp.)

■ **ALGÉRIE : sept jeunes ont été égorgés** dans la nuit du dimanche 2 au lundi 3 septembre sur une plage de la préfecture d'Annaba, dans l'est du pays, rapporte la presse algérienne de mardi. Les meurtres sont attribués à des islamistes armés qui se seraient habillés en gendarmes.

■ **ITALIE : le sommet mondial de l'alimentation n'aura pas lieu à Rome.** La FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) a refusé, lundi 3 septembre, de reporter son sommet prévu à Rome du 5 au 9 novembre mais a accepté d'étudier un autre lieu pour la tenue de son sommet, de crainte de manifestations violentes du genre de celles qui ont entouré le sommet du G8 à Gênes. – (AFP.)

■ **SERBIE : le premier ministre serbe, Zoran Djindjic**, a déclaré, lundi 3 septembre, selon l'agence Tanjug, qu'il refusait de livrer le président de la Serbie, Milan Milutinovic, au Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPIY) à La Haye, car celui-ci « jouit, selon nos lois, d'une immunité et la législation internationale ne peut pas être au-dessus de la nôtre », a déclaré M. Djindjic. M. Milutinovic, inculpé par le TPIY de crimes de guerre au Kosovo en 1999, est le seul proche collaborateur de l'ex-président yougoslave Slobodan Milosevic à avoir conservé son poste après la chute de ce dernier, en octobre 2000. – (AFP.)

■ **Les autorités judiciaires serbes ont ordonné l'ouverture** d'une fosse commune supposée contenir les restes de civils albanais tués en 1999 au Kosovo par les forces serbes, selon l'agence Beta. A la mi-juillet, la police du nouveau régime serbe avait ouvert une enquête pour vérifier des allégations de riverains de Perucac (frontière avec la Bosnie), selon lesquelles sept cadavres avaient été aperçus flottant sur l'eau, peu avant que la chambre d'un camion frigorifique émerge. En avril 1999 également, un camion avait été repêché dans le Danube qui contenait les restes de plus de 70 vieillards, femmes et enfants, originaires du Kosovo. Les restes de 340 civils albanais présumés ont été exhumés de quatre fosses communes en Serbie à ce jour, selon M. Karleusa, un haut responsable du ministère serbe de l'intérieur, qui estime leur nombre à 800 au total. – (AFP.)

Vladimir Poutine fustige l'élargissement de l'OTAN vers l'Est

HELSINKI. Le président russe, Vladimir Poutine, en visite officielle en Finlande, a, lors d'une conférence de presse, lundi 3 septembre à Helsinki, sévèrement critiqué le projet d'élargissement de l'OTAN vers l'Europe de l'Est. Soulignant que « seul un esprit malade pourrait imaginer que des éléments agressifs pourraient émerger en Russie », M. Poutine a déclaré qu'il ne voyait « aucune raison objective pour que les Etats baltes deviennent membres de l'OTAN », une perspective qualifiée par lui d'« erreur ».

Le président russe a en revanche salué la position finlandaise, témoin des « bienfaits de la neutralité dans le long terme ». La Finlande entretient des relations plus proches que jamais avec son voisin russe, qui occupe, depuis la défaite finlandaise face à l'Armée rouge en 1944, la région de la Carélie. – (Reuters.)

Se cycle du CNAM

MARKETING INDUSTRIEL

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

Cours et séminaire d'études de cas (150 h. sur 9 mois : soirs et samedis) coût : 1 400 F/an.

Brochure sur demande écrite au : CNAM Marketing Industriel, 292, rue Saint-Martin - 75003 PARIS Tél. : 01 40 27 22 24 mail : nehme@cnam.fr

PRÉSENTATION DU CYCLE SAMEDI 22 SEPT 11h MARDI 25 SEPT 18h 30 Limite d'inscription : 5 OCT

LASSERRE

est

OUVERT

Tél. 01 43 59 53 43

17, av. F. Roosevelt

PRÉSIDENTIELLE Jean-Pierre Chevènement a annoncé, mardi 4 septembre, à Belfort, sa décision d'être candidat à l'élection présidentielle de 2002. ● L'ANCIEN MINISTRE

de l'intérieur, qui avait démissionné du gouvernement, le 29 août 2000, pour exprimer son désaccord avec le projet de loi sur la Corse, entend être « en ces temps d'incertitudes,

L'Homme de la Nation ». ● L'ÉQUIPE de campagne du candidat est d'ores et déjà constituée, les locaux réservés et les prêts bancaires bouclés, destinés à financer une campagne

d'environ 45 millions de francs. ● DEUX LIVRES signés de l'ancien ministre devaient paraître en cette rentrée, dont l'un regroupant, notamment, les positions qu'il a

défendues sur la Corse. ● CHARLES PASQUA, premier candidat déclaré à l'élection présidentielle, doute des capacités du maire de Belfort à rassembler le camp souverainiste.

Jean-Pierre Chevènement part à l'assaut du « condominium » Chirac-Jospin

L'ancien ministre de l'intérieur a annoncé, mardi 4 septembre, sa candidature à l'élection présidentielle de 2002. Refusant de faire de la figuration, il entend incarner l'« Homme de la Nation ». Jusqu'au second tour, il ne se prononcera pas sur un éventuel report de voix

LONGTEMPS, il a hésité. A la question que lui posaient inlassablement les journalistes sur sa candidature, il répondait d'une formule sibylline, chaque fois réinventée. « Ce n'est pas le chemin qui est difficile. C'est la difficulté qui est aujourd'hui le chemin », déclarait-il dans *Le Monde* du 21 juillet. Une difficulté que Jean-Pierre Chevènement s'est donc décidé à affronter et qui n'était plus un mystère : mardi 4 septembre, à 13 heures, il doit annoncer, de Belfort, sa candidature à l'élection présidentielle de 2002.

L'endroit, bien sûr, est symbolique. C'est là, depuis près de trente

ans, que M. Chevènement reçoit l'onction du suffrage universel. Plusieurs fois ministre, l'homme est aussi un élu de terrain, contrairement à Lionel Jospin. C'est de Belfort qu'en novembre 1998 il commente, en patois du Haut Doubs, sa « résurrection ». « *Le Bon Dieu n'a pas voulu de moi, mais le diable non plus. Ce qui fait que je suis revenu* », traduit-il, pour le reste des Français. Après sa démission fracassante du ministère de l'intérieur, voilà un an, en raison de son désaccord avec M. Jospin sur la Corse, il n'a qu'un souci immédiat : se présenter devant les électeurs belfortains pour retrouver

son siège de député, autrement dit se relégitimer. « *Il a toujours privilégié son rapport aux mandants. C'est sa conception de la démocratie* », souligne un proche.

Mais Belfort n'est pas la France. Cette fois, M. Chevènement est engagé dans une partie autrement difficile : bousculer la donne bipolaire de l'élection présidentielle. L'exercice, plusieurs fois tenté, surtout à droite, n'a jamais réussi. D'emblée, le « Che » se positionne comme celui qui pourrait briser le « condominium RPR-PS », forte expression qu'il a employée dans *Le Journal du dimanche*, le 19 août. Un condominium ? « *Souveraineté exercée en commun par deux ou plusieurs Etats sur un même pays* », dit Le Robert. M. Chevènement n'emploie jamais un mot au hasard. Ce condominium, poursuit-il, « *prive le pays de tout débat digne de ce nom puisque, sur l'essentiel, les uns et les autres ont fait les mêmes choix d'abandon et de résignation* ».

MOTUS SUR LE SECOND TOUR

Il participe pourtant lui-même depuis très longtemps à l'exercice du pouvoir. Ses amis le reconnaissent, mais font valoir aussitôt qu'il est aussi celui qui dit « non », chaque fois que ses convictions l'exigeaient. En 1983, en 1991, en 2000 (*lire ci-contre*). Ce long parcours gouvernemental n'est pas un obstacle, soulignent-ils, mais un atout qui fait de lui un homme d'Etat, capable de briguer la plus haute fonction. L'ami de longue date de M. Jospin, qui a participé à la fondation du PS au congrès d'Épinay, en 1971, se présentera à

l'élection présidentielle, en 2002, non pour porter une candidature de témoignage, mais pour figurer au second tour. C'est du moins ainsi qu'il mènera campagne.

S'il est bien conscient de la difficulté de la tâche, son entourage, qui n'a cessé de le pousser, retourne une nouvelle fois la situation à l'avantage du candidat : « *La donne a ceci d'idéal qu'elle fait s'affron-*

vement des citoyens (MDC), assurent que tous ces efforts n'ont pas été déployés pour se rallier à un Lionel Jospin qui n'aurait pas changé de politique.

Notamment sur le dossier corse. Si le processus de Maignon va à son terme, ce que M. Chevènement ne souhaite pas, il ne se voit pas appartenir à une majorité qui décidera de donner un pouvoir

entendre sa musique propre. Il compte être approuvé, à gauche, par une partie des socialistes, par les déçus de la « mutation » communiste qui croient à la souveraineté nationale, par les gaullistes de gauche. « *Les voix qui peuvent venir de la droite viendront de toute façon, que Pasqua se présente ou pas, parce que Chevènement est une figure morale* », assurent ses proches.

En tout état de cause, M. Chevènement inquiète. « *Il ne suffit pas de sauter sur sa chaise comme un cabri, pour reprendre la formule du général de Gaulle, en s'écriant : "La République, la République, la République" pour que ça ressemble à un projet politique* », s'énervait le député socialiste de l'Essonne François Lamy, dans *Le Parisien* du 4 septembre. Jack Lang peut s'inquiéter des prises de position de l'ancien ministre de l'éducation sur l'école. Jean Glavany s'est chargé de le remettre en place sur la Corse.

Seul François Hollande le ménage : il ne faut pas, pense le premier secrétaire du PS, se dire des choses irréparables pendant une campagne pour ne pas insulter l'avenir. Robert Hue, lui, tranche plus vivement : c'est « *un retour au bercail socialiste* » qu'il lui a prédit pour bientôt, lundi, sur RTL. Il n'y a guère qu'à droite que l'on observe d'un bon œil l'entrée dans la compétition de l'ancien ministre de l'intérieur. François Bayrou, « l'autre troisième homme », ne peut que se réjouir d'une candidature qui refuse le duel annoncé entre Jacques Chirac et Lionel Jospin.

Beatrice Gurrey

Les trois démissions du gouvernement

- **1983** : Jean-Pierre Chevènement, ministre de la recherche et de l'industrie, démissionne du gouvernement de Pierre Mauroy pour protester contre le tournant de la rigueur ;
- **1991** : après avoir refusé l'engagement de la France dans la guerre du Golfe, il démissionne du ministère de la défense, où il avait été nommé par Michel Rocard ;
- **1992** : M. Chevènement appelle à voter « non » au référendum sur le traité de Maastricht et crée le Mouvement des citoyens (MDC) ;
- **1994** : la liste du MDC aux élections européennes obtient 2,54 % ;
- **1997** : il entre dans le gouvernement de Lionel Jospin au poste de ministre de l'intérieur ;
- **2 septembre 1998** : hospitalisé au Val-de-Grâce, à Paris, pour une

opération bénigne, M. Chevènement est victime d'un accident d'anesthésie qui le plonge dans le coma. « *J'avais atteint l'autre rive* », confessa-t-il peu après sa sortie de l'hôpital, le 23 octobre. Il ne reprendra ses fonctions Place Beauvau que début 1999 ;

- **1999** : après avoir envisagé la présentation d'une liste aux élections européennes, le MDC fait alliance avec le PS et le PRG ;

- **29 août 2000** : en désaccord avec les dispositions des accords de Maignon sur la Corse, le ministre de l'intérieur, chargé de défendre ce projet, présente sa démission ;

- **22 octobre 2000** : M. Chevènement retrouve son siège de député du Territoire-de-Belfort.

Equipe, local, finances et signatures, le dispositif de campagne est déjà en place

LA PISCINE désaffectée du Lutétia, revue par Philippe Starck, les amis de Jean-Pierre Chevènement auraient trouvé cela vraiment chic, comme local de campagne présidentielle. Bien sûr, ils auraient fait semblant de craindre les quolibets, depuis qu'un dirigeant politique d'un autre bord avait plongé, naguère, dans un bassin vide. Sur-tout, c'était trop cher. Le « miraculé de la République » s'est donc replié sur la cité Paradis, dans le 10^e arrondissement de Paris. Un local de 600 mètres carrés en location, qui sera inauguré avec la presse le 11 septembre. Il sera prêt à abriter, dans quelques jours, la petite équipe de campagne.

● **Les hommes.** Il y a d'abord les fidèles du Mouvement des citoyens (MDC), comme Jean-Yves Autexier, sénateur de Paris, qui s'occuperont de l'agenda, des déplacements, des discours. Michel Suchod, député de Dordogne, sera porte-parole. Jean-Luc Laurent, maire du Kremlin-Bicêtre (Val-de-Marne) et surnommé « le maître du Kremlin » par M. Chevènement, aura la main sur l'organisation de terrain. Sans oublier l'ami de longue date, Georges Sarre, président du MDC.

Le directeur de campagne est Raphaël Bartol, préfet, directeur des transmissions et de l'informatique au ministère de l'intérieur, qui devrait être placé hors cadre par un décret signé en conseil des ministres, mercredi 6 septembre. Un sésame délivré par Jacques Chirac, Lionel Jospin et Daniel Vaillant. Le directeur du cabinet est Patrick Quinqueton, maître des requêtes au Conseil d'Etat, qui a obtenu, lundi 3 septembre, sa mise en disponibilité. Pour la communication, aux deux attachés de presse, s'ajoutera Nathalie Pilhes, fille de René-Victor Pilhes, nommée porte-parole du MDC au congrès de Marseille, en juin.

Trois réseaux, au moins, ont déjà commencé à déployer leurs antennes. Celui dont s'occupe Pierre Dabiez, ancien ambassadeur au Gabon, professeur émérite à la Sor-

bonne, colonel parachutiste et dénonciateur de la torture en Algérie. Il s'emploiera à convaincre les gaullistes de gauche, comme lui, que M. Chevènement est le seul qui n'ait pas dilapidé l'héritage. Un autre réseau travaille en direction de l'extrême gauche, sous l'égide de François Morvan, un « ex » de la Ligue communiste révolutionnaire et actuel collaborateur de la revue *Utopie critique*.

Enfin, Patrick Kessel, ancien grand maître du Grand Orient de France et passionné de communication, constitue quasiment à lui seul un réseau. Ce fut, avec M. Morvan, un des initiateurs de l'appel à soutenir la candidature de M. Chevènement rendu public le 6 juin (*Le Monde* du 7 juin), signé par Edmond de Charles-Roux, Régis Debray, Max Gallo, certains intellectuels ayant appartenu au club Phares et Balises, le président de la Fonda-

tion du 2-Mars, le sociologue Pierre-André Taguieff, des écrivains, des philosophes, des universitaires, des comédiens.

● **Les moyens.** Longtemps inquiet sur le financement de sa campagne, M. Chevènement s'est rassuré. Yves Le Hénaff, trésorier du MDC et banquier sous un autre nom, a quasiment bouclé les prêts bancaires qui serviront à financer une campagne d'environ 45 millions de francs. En juin, il avait de plus modestes ambitions, mais, la cote du « Che » grimpa dans les sondages, les banques se sont montrées plus... prêtes. Quant aux signatures, il en est déjà à 650 promesses pour parrainer sa candidature (il en faut 500), affirme son entourage. En ajoutant, non sans fierté : « *Dont au moins un cinquième sont spontanées.* »

B. G.

Une certaine idée de la République l'amène à écrire

LE PREMIER s'appelle *La République prend le maquis*. On y parle Corse, France, trahison, notes, abandon, fiches, « lundi de Maignon ». Jean-Pierre Chevènement et l'historien corse Robert Colonna d'Istria s'y partagent l'affiche ; il est copublié par les éditions Mille et Une Nuits et la Fondation du 2-Mars - l'ex-Fondation Marc-Bloch, qui réunit des souverainistes de toutes familles politiques. C'est la version spécialisée du *vade-mecum* du candidat à l'élection présidentielle en campagne.

Le second livre n'a plus de nom. Il devait compter deux auteurs. M. Chevènement et Philippe Val, rédacteur en chef de *Charlie-Hebdo*, s'étaient lancés depuis plusieurs mois dans l'écriture d'un ouvrage où ils échangeaient leurs idées. L'ouvrage n'existe plus, au grand dam de Robert Laffont, l'éditeur. Pas d'histoires, pas de querelles, juste un gros coup de blues et quelques états d'âme de Philippe Val, qui s'est tout à coup demandé comment partager certaines idées planétaires avec l'ex-patron du Ceres.

Ainsi va M. Chevènement. A chaque aventure son *opus*, à chaque scrutin son ouvrage. Depuis *L'Enarchie*, un violent et drôlesse pamphlet rédigé avec Didier Motchane, en 1964, contre l'école d'élite où il avait rencontré Lionel Jospin, les livres balisent la vie du maire de Belfort comme autant de marque-page. Tout seul, comme pour un programme du Parti socialiste, M. Chevènement écrit. Il l'a encore fait

cet été, à Belle-Ile, alors qu'il partageait des vacances avec son ami Max Gallo. Ont été réunis, dans un même petit ouvrage, le discours tenu par l'auteur, le 15 mai 2001, à l'Assemblée nationale, lors du débat sur le projet de loi relatif à la Corse, et le fameux « plan B » qu'il avait proposé un an plus tôt au premier ministre pour échapper à sa « ruse », selon l'expression de l'historien Colonna d'Istria. Les accords de Maignon, explique ce dernier, ont été imaginés pour plaire à « *ceux qui peuvent troubler l'ordre public, c'est-à-dire ternir le bilan d'un premier ministre en campagne présidentielle* ». La quatrième de couverture donne le dernier état de la biographie tumultueuse de l'auteur : « *Jean-Pierre Chevènement a été ministre de l'intérieur de 1997 à 2000.* »

Après avoir quitté le gouvernement, en 1991, pour protester contre l'engagement de la France dans la guerre du Golfe, M. Chevènement écrivait chez Albin Michel *Une certaine idée de la République m'amène à...* Cette fois, pour s'opposer à ceux qui veulent « *poursuivre leur canaillerie, leurs investissements juteux, cochonner le littoral et blanchir leur pognon* », M. Chevènement a démissionné, écrit deux livres, et prévu plusieurs séances de signature un peu partout en France, d'ici à mai 2002, quand viendra le temps de l'élection présidentielle.

Ariane Chemin

Charles Pasqua doute des capacités du maire de Belfort à rassembler les souverainistes

Le président du RPF attend le début de 2002 pour se lancer dans la campagne

PREMIER candidat déclaré à l'élection présidentielle - et cela dès le 6 janvier 2000 -, Charles Pasqua n'affiche aucune inquiétude à l'annonce de la candidature de Jean-Pierre Chevènement. « *Que les autres s'égoïsent ! Moi, je ne dirai rien avant le début de l'année prochaine* », annonce-t-il, confortablement calé derrière son bureau de président du conseil général des Hauts-de-Seine. Lundi 3 septembre, le président du Rassemblement pour la France (RPF) a surtout en mémoire les images diffusées, la veille, à la télévision, sur les universités d'été du RPR et de l'UDF (*Le Monde* du 4 septembre). « *La seule chose qui les intéresse, ce sont les postes* », dit-il à l'encontre de ses anciens compagnons du mouvement gaulliste. « *Quant à Bayrou, il propose six mesures pour la gauche, six mesures pour la droite. Alors, avec ça...* »

Pour M. Pasqua, souvent placé, il y a un an, quand la justice ne s'intéressait pas encore ouvertement à lui, en troisième position dans les sondages d'intention de vote, « *il est urgent d'attendre, les Français ont d'autres préoccupations* ». Confiant, il estime que « *les raisons qui font qu'un certain nombre de Français veulent voter pour moi n'ont pas changé* ». Quant à M. Chevènement, « *il ne rassemble rien du tout, parce qu'il n'a pas rompu avec son camp* », ce n'est qu'« *un candidat de gauche supplémentaire* ». « *D'ailleurs, il ne prononce pas le mot de souverainisme* », observe M. Pasqua.

Le RPF fera donc une rentrée discrète : pas d'université d'été pour le mouvement, faute de moyens financiers, mais un voyage en Chine, en novembre, pour son président, et surtout des « *vendanges d'automne* », avec, en octobre, une

réunion des cadres, la livraison d'une première fournée de candidats aux élections législatives et la publication d'un livre de M. Pasqua, qui précédera celle, quelques semaines plus tard, du projet du RPF.

Secrétaire national en charge du projet, précisément, Jacques Myard, député des Yvelines, estime pareillement que M. Chevènement est « *politiquement prisonnier* » de son passé. « *Tant mieux s'il contribue à réduire l'eurobéatitude, mais Chevènement ne réussira pas son coup, car la déliquescence de la gauche n'est pas suffisante. A l'inverse, Charles [Pasqua] peut rassembler tous les déçus de la droite républicaine, et ils sont nombreux* », estime M. Myard.

Tout autre est l'analyse de William Abitbol, député européen et ancien conseiller politique de M. Pasqua. « *L'idée de "troisième*

homme » est curieuse. On ne court pas pour la médaille de bronze, mais pour gagner. Tous ceux qui veulent véritablement bousculer le tandem Chirac-Jospin, que ce soit au titre du renouvellement des générations, comme Bayrou, ou pour avancer une véritable alternative politique, doivent acquérir la crédibilité nécessaire dans les trois mois qui viennent », analyse M. Abitbol. Partisan de longue date d'un rapprochement entre « *républicains des deux rives* », M. Abitbol estime que, sur des thèmes majeurs, l'Europe, la mondialisation et la République, M. Pasqua et M. Chevènement disent à peu près la même chose. « *Il est normal que les deux tentent leur chance mais, au final, il ne faut qu'un seul candidat souverainiste. A la limite, qu'il soit de gauche ou de droite, on s'en fout.* »

Jean-Louis Saux

ISTH
Enseignements Supérieurs Privés

Dès septembre

E.N.M.
Concours exceptionnel de la magistrature
Préparation complète & par correspondance

I.R.A.
Session intensive 2001

1^{ère} préparation parisienne

Tél : 01 42 24 10 72
2, rue de Rémusat, Paris 16^e

Pour les conseillers de Corse, le « processus » suit naturellement son cours

Le nouveau préfet de région, Dominique Dubois, met « ses pas » dans ceux de Jean-Pierre Lacroix

L'Assemblée de Corse a tenu sa séance de rentrée, lundi 3 septembre, à l'occasion de laquelle son président, José Rossi (DL), a lancé « un appel

solennel » pour que Jacques Chirac appuie le processus en cours. En dépit de l'assassinat de François Santoni, cette réunion de rentrée était, pour

les conseillers territoriaux, une séance de routine avant l'examen du projet de loi par le Sénat, en novembre.

AJACCIO

de notre envoyée spéciale

Dans l'hémicycle, l'air étonné, les élus ont levé les yeux vers les tribunes où la « presse nationale » s'est massée, lundi 3 septembre, pour écouter le président (DL) de l'Assemblée de Corse, José Rossi, puis le discours fleuve du président du conseil exécutif, Jean Baggioni (RPR). *Corse-Matin* avait prévu une « rentrée très médiatique » : « La Corse a en effet connu un certain nombre de turbulences au cours des semaines écoulées », résumait l'unique quotidien de l'île, énumérant, en vrac, « tentatives d'attentats au colis piégé, assassinats, mais aussi fièvre catarrhale du mouton et incendies ».

Les conseillers territoriaux se sont donc pliés aux jeux du « contentieux », répondant aux questions sur l'état d'esprit insulaire avant de reprendre la routine interrompue en juillet et... le « processus de Matignon » là où ils l'avaient laissé : en navette entre l'Assemblée nationale et le Sénat. Dans un coin, pince-sans-rire, Jean Motroni (PS, Haute-Corse) résumait la situation : « Tout tremble, rien ne bouge. »

« L'appel » de M. Rossi au chef de l'Etat (*Le Monde* du 4 août) n'a provoqué ni surprise ni protestation. « Je n'y vois rien de bien nouveau », a confié le maire de Bastia, Emile Zucarelli (PRG), opposé, il y a un an, aux propositions de Matignon. Les

élus nationalistes ont jugé cet appel « utile parce que le processus de Matignon n'est pas seulement une affaire entre les nationalistes et le gouvernement. Le président de la République est naturellement concerné par la situation corse. »

ÉCHAUFFEMENT DE L'ÉTÉ

L'ombre de l'élection présidentielle n'a échappé à personne. « Jean Baggioni a écrit le texte de campagne idéal de Jacques Chirac sur la Corse », a résumé le maire d'Ajaccio, Simon Renucci (Corse social-démocrate). Un peu plus tôt, le président du conseil exécutif avait dressé le portrait-robot de son candidat idéal : « En cette période charnière

Le RPR dispense Jacques Chirac d'intervenir vite

Après l'appel lancé par José Rossi (DL), président de l'Assemblée de Corse, pour que Jacques Chirac appuie la « réforme » engagée par le gouvernement (*Le Monde* du 4 septembre), le RPR juge que « la balle est plutôt dans le camp du gouvernement ».

Dans un communiqué publié lundi 3 septembre, le secrétaire général du mouvement gaulliste, Serge Lepeltier, souligne qu'il revient au gouvernement de « savoir s'il souhaite (...) retirer un texte destiné à l'origine, selon Lionel Jospin, à favoriser le rétablissement de la paix civile, ou poursuivre la discussion parlementaire, malgré la recrudescence des actes de violence sur l'île ». Rappelant que « Jacques Chirac est déjà intervenu à plusieurs reprises sur le sujet et de manière très forte », M. Lepeltier indique que « tout laisse à penser que le président n'interviendra pas » dans le débat sur la Corse « alors que la procédure parlementaire suit son cours son cours et à quelques semaines de l'examen du texte par le Sénat. »

de la vie de la nation et du devenir de nos régions, qu'il sera grand et juste l'homme d'Etat qui saura concilier le possible et le nécessaire, garantir l'unité dans la diversité, l'évolution sans révolution. »

Seuls quelques détails trahissaient encore l'échauffement de l'été. MM. Rossi et Baggioni bénéficiaient d'une protection « plus attentive », a confirmé le préfet chargé de la sécurité, Ange Mancini. Jean-Guy Talamoni s'est emporté dans les couloirs contre le « harcèlement » dont il a été victime au mois d'août : « Une heure et demie après l'annonce du colis piégé, j'ai ouvert mon portable. "Vous avez trente-neuf nouveaux messages", disait-il. » « Harce-

lé » par les journalistes, le chef de file des élus nationalistes a choisi d'accorder son unique entretien de l'été à un journal suisse.

Ultime changement : à la préfecture de région, Dominique Dubois a officiellement succédé, lundi, à Jean-Pierre Lacroix. « Daniel Vaillant m'a demandé de me couler dans les pas de M. Lacroix », a précisé l'ancien préfet de Colmar lors d'une conférence de presse. « Cet ami de vingt ans » d'Alain Christnacht, conseiller de Lionel Jospin, a détaillé sans rechigner son curriculum vitae et notamment les années 1975-1977, où il a travaillé à l'indépendance des Nouvelles-Hébrides, devenues Vanuatu, avant de rejoindre le haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie, dans la période troublée qui a suivi l'assassinat, en 1981, de l'indépendantiste Pierre Declercq. Il a repris les mots mêmes de son prédécesseur : « Je veillerai au respect de la loi, une expression que je préfère au respect de l'Etat de droit », lâche-t-il en se démarquant lui aussi de Bernard Bonnet. Il a confirmé la venue d'une commission spéciale sénatoriale, le 12 septembre, avant l'examen du texte de loi au Sénat. Tout tremble, rien ne bouge.

Ariane Chemin

► www.lemonde.fr/corse

Le Conseil d'orientation des retraites prévoit une baisse du pouvoir d'achat

La réforme sera un des enjeux de la présidentielle

LES TRAVAUX du Conseil d'orientation des retraites (COR), installé par Lionel Jospin en mai 2000 pour faire avancer le « débat », vont bientôt s'achever. Mardi 4 septembre, ses membres, syndicalistes, parlementaires et experts, ont rendez-vous pour étudier l'un des derniers volets consacrés au taux de remplacement, qui détermine le montant de la pension par rapport à celui du revenu d'activité. Aussitôt après, le rythme des réunions s'accéléra, à raison d'une tous les quinze jours. Courant novembre, Yannick Moreau, le président du COR, doit en effet remettre au premier ministre un rapport contenant des pistes de réforme. A temps pour que les retraites s'inscrivent dans les thèmes de la campagne présidentielle.

Déjà, Laurent Fabius a pris ses marques. Le 1^{er} septembre, devant les militants socialistes réunis à La Rochelle, le ministre de l'économie et des finances a souhaité que la « sécurisation des retraites » figure en bonne place dans le programme du PS. « Il faut à la fois que nous fixions [cet] objectif, que nous insistions sur la solidarité et sur celle, un peu nouvelle, de souplesse », a-t-il lancé, en rappelant que « le problème est encore pour une grande part devant nous ». En dehors de la création d'un fonds de réserve, le gouvernement a, il est vrai, préféré pousser la discussion plutôt que de passer à l'action. Du moins les électeurs pourront-ils choisir sur pièce entre les projets de la droite, qui se prépare aussi, et ceux de la gauche.

Selon un sondage CSA publié par le magazine *Liaisons sociales* dans son numéro de septembre, 92 % des Français estiment que la réforme du système des retraites est un dossier « assez » ou « très urgent ».

Après avoir tracé de nouvelles projections financières pour les différents régimes (*Le Monde* du 5 juillet), le COR achève donc sa partie « diagnostic » par le taux de remplacement. Pour une majorité de syndicats, en effet, les débats sur l'allongement de la durée de cotisation ont occulté l'aspect essentiel de ce taux qui ne cesse de dégringoler. Dans le secteur privé, où la réforme de 1993, qui conduit à prendre en compte les 25 meilleures années

(et non plus 10) pour les calculs, sera achevée en « 2010 », l'évolution de ce taux, projetée sur des castypes jusqu'en 2040, devrait se traduire par une baisse de 14 à 19 %.

Appliqué à une carrière complète, le taux brut, situé aujourd'hui entre 55 et 70 %, « diminuerait jusqu'à 45 % ou 57 % en 2040 si les règles actuelles étaient conservées ». Le montant de la retraite d'un salarié au smic, par rapport à son salaire, passerait ainsi de 68,8 % à 57,3 %. « Nous avons choisi, pour réaliser ces projections, de nous baser sur un taux brut qui donne une vision plus pessimiste. En net, la différence est de 10 % », relativise-t-on au COR. Pour une majorité de syndicats, cette baisse prévisible constitue un réel danger. « C'est un vrai boulevard pour les fonds de pension », estime Jean-Christophe Le Duigou (CGT). Il reste que l'indexation sur les prix – effective depuis 1987 et confirmée en 1993 – introduit, aussi, de « fortes disparités entre les individus ».

JUSQU'À 36 % DE PRIMES

Dans le secteur public, la situation semble plus favorable, mais elle masque de profondes disparités. Aujourd'hui, après 37,5 années de service, le pourcentage maximal du taux de remplacement est de 75 % (80 % en cas de bonifications, notamment pour enfants). Mais le montant des primes ne fait pas partie des calculs. Or elles représentent entre 4 % du traitement pour les professeurs des écoles, 21 % pour les infirmiers et 36 %, en moyenne, pour les cadres. Le niveau moyen de primes atteignant 15 % dans la fonction publique d'Etat, le taux de remplacement réel s'élève donc à 65,2 %. Par comparaison, les sommes versées au titre de l'intéressement et de la participation représentent moins de 3 % de la masse salariale dans le privé.

Le COR a également étudié le cas des « pluripensionnés » (36 % aujourd'hui des retraités), dont le nombre devrait augmenter, les carrières étant de moins en moins linéaires. Un argument de plus présenté pour une harmonisation entre les régimes ?

Isabelle Mandraud

Euro : Laurent Fabius est prêt à sanctionner les dérapages de prix

LES MÉDIAS ne s'intéressent qu'« aux trains qui arrivent en retard », a déploré, lundi 3 septembre, le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius, sur un ton inhabituellement ferme. C'est le *Journal du dimanche*, dans son édition du 2 septembre, qui révélait le contenu d'une étude ministérielle attestant de hausses de prix importantes sur plusieurs produits ; selon la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF), les tarifs pratiqués dans le secteur de la boulangerie auraient, par exemple, été renchérissés de 0,8 % en août par rapport à juillet, et de 7,2 % sur un an.

Cette alerte sur les prix a contraint le ministre de l'économie à modifier le ton de sa campagne de communication sur l'euro. Autant, pendant l'été, dans son « tour de France de l'euro », il ne faisait que vanter le parcours sans encombre vers la monnaie unique et applaudir le dynamisme de ses interlocuteurs locaux, autant aujourd'hui il fait bien savoir qu'il ne s'agit pas de plaisanter à la veille de cet « immense passage ». M. Fabius a précisé : « Nous sommes tous unis derrière un même objectif. Quand il y a des abus, il faut le dire. » Et de prévenir qu'« il n'est pas question de laisser s'opérer un dérapage des prix sous le faux prétexte de l'euro ».

La semaine précédente, la revue *60 Millions de consommateurs* avait, elle aussi, constaté des

hausse de prix anormales sur certains articles, boulangerie et produits laitiers en tête (*Le Monde* du 1^{er} septembre). Ainsi, le litre de lait vendu chez Casino serait passé, entre juin 2000 et juin 2001, de 5,15 francs à 7,28 francs (1,10 €), soit une hausse de 41,3 % ! Comment, dans ces conditions, préserver la sérénité des clients ?

Certains commerçants n'ont visiblement pas hésité à tirer parti d'une si belle occasion de gagner un peu d'argent. On leur avait demandé d'arrondir leurs prix en euros, afin de ne laisser que deux chiffres après la virgule. Nombreux sont ceux qui sont allés beaucoup plus loin, cherchant à imposer de nouveaux « prix psychologiques », tous plus élevés que ne l'impose le résultat de la conversion à 6,55957 francs par euro.

PÉRIODE TRANSITOIRE

Désormais placé sous surveillance, le secteur de la distribution affirme pourtant jouer le jeu. Un accord de neutralisation des prix a été signé en juin par cinq fédérations professionnelles de l'industrie alimentaire et de la distribution, afin qu'« aucune hausse ne puisse être enregistrée au stade du consommateur » entre le 1^{er} novembre 2001 et le 31 mars 2002, durant la période du basculement vers la monnaie unique. Les professionnels se défendent d'avoir voulu profiter de cette période transitoire pour augmenter leurs prix. « L'arrivée de l'euro ne doit pas pour autant

empêcher l'économie de respirer, relativise Jérôme Bédier, président de la Fédération du commerce et de la distribution (FCD). Dans la plupart des cas, les hausses observées sont justifiées par des facteurs économiques. »

Par exemple, les aléas climatiques du printemps ont pu avoir un impact sur le prix des fruits et légumes cet été, affirme la FCD. De même, les produits liés à la rentrée scolaire ont subi le contrecoup de la hausse de produits de base comme la pâte à papier. « Maintenant, si des évolutions de prix excessives sont observées ici et là, il est utile d'avoir un débat et d'avoir ce débat maintenant. C'est au consommateur de rester vigilant », conclut M. Bédier.

Le ministre des finances rappelle que les prix à la consommation sont surveillés de près par l'Insee, dont l'indice mensuel est basé sur 200 000 prix relevés sur l'ensemble du territoire, et par la DGCCRF, qui examine quelque 20 000 articles. Pour l'heure, ce service de contrôle n'a pas relevé de dérapage généralisé des prix. Mais il reste vigilant. D'ici au 1^{er} janvier 2002, l'euro pourrait servir à nouveau de vrai-faux prétexte au mécontentement des consommateurs.

Stéphane Lauer et Françoise Lazare

► www.lemonde.fr/euro

Le Parti socialiste plaide pour une mondialisation maîtrisée

Dans son projet international, il prône l'instauration d'« un impôt communautaire » en Europe

PAS MOINS de cent trente-six propositions sont réunies dans le document de travail sur « le projet international des socialistes » qui sera soumis, mardi 4 septembre, au bureau national du Parti socialiste. Elaboré sous la responsabilité du secrétariat international, dirigé par Henri Nallet et Régis Passérieux, ce texte dense et détaillé de vingt-six pages constituera, après avoir été discuté et amendé, le second chapitre du « projet 2002 » piloté par Martine Aubry. Il sera présenté à un conseil national sur « la paix et le développement », le 6 octobre.

Le document s'ouvre par un premier chapitre sur « les défis de la mondialisation ». « La mondialisation n'est pas l'apocalypse planétaire que nous décrivons tous avec complaisance », souligne-t-il mais, en même temps, la société est confrontée à « une mondialisation sauvage qui consacre souvent le droit du plus fort ». Pour le PS, il s'agit d'« une inépuisable constante du capitalisme qui remonte à la surface à chaque phase d'expansion », ce que Lionel Jospin a appelé, le 2 septembre à La Rochelle, « un hypercapitalisme ».

Le jugement porté est critique : « La toute puissance du marché ne

créé pas de l'ordre mais de la domination et de l'insécurité. » Par ailleurs, « les écarts de richesse se sont creusés entre les pays et à l'intérieur même de ceux-ci ». Parallèlement, cependant, la mondialisation a opéré « un réveil des consciences » et les organisations non gouvernementales (ONG) représentent « une réalité sociale incontournable ».

« JACQUERIE MONDIALE »

Le PS renvoie dos à dos les « tenants du libéralisme » et ceux qui veulent décréter une « jacquerie mondiale ». Il veut « donner sens » à la mondialisation, c'est-à-dire « lui assigner des finalités et des perspectives », « la réguler pour mieux en maîtriser le cours », bref bâtir « un monde solidaire et régulé (...) sur des valeurs et non sur des rapports de force ». La taxe Tobin est évoquée allusivement dans ce premier chapitre, au nom de la recherche d'« une meilleure maîtrise des capitaux spéculatifs ». Mais l'idée est reprise dans le second chapitre, « agir pour un autre monde », où il est affirmé que « pour être véritablement efficace », cette taxe Tobin qui devrait être consacrée au financement du développement, doit être « appli-

quée de manière universelle ».

D'autres objectifs sont mis en avant en vue d'une nouvelle « architecture internationale de régulation » : organiser un commerce « ouvert, équitable et durable », avec la création d'une assemblée parlementaire de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) ; faire de l'Union européenne un contrepoids à « l'unilatéralisme américain » ; renforcer l'aide au développement, avec annulation de la dette publique des pays pauvres du Sud ; faire de « la coopération pour le développement » une priorité ; renforcer la démocratie et faire respecter les droits fondamentaux, avec « au cas par cas » des politiques de sanctions, évaluées périodiquement, contre les Etats autoritaires ; agir pour la paix et la sécurité, avec une réforme de l'ONU ; lutter contre le crime organisé international, enfin, bâtir « un monde multipolaire, garantie d'un système international où aucune puissance ne peut imposer ses vues aux autres ».

Le troisième chapitre est consacré à l'Europe – « donner un contenu de gauche à l'Union européenne : une volonté et des actes » – et reprend beaucoup d'idées développées lors de la convention du PS

sur la nation et l'Europe en mars 1999. Observant que l'Europe « peine à retrouver le sens de son projet fondateur », le PS ne veut pas s'y résigner, « car nous savons qu'on ne peut pas être à la fois contre la mondialisation sauvage et contre l'Europe », et prône « une nouvelle étape de la construction européenne » et « l'ouverture d'un débat citoyen sur les finalités et les enjeux d'une Union européenne élargie ». Il s'agit de faire de l'Union européenne « un modèle de démocratie sociale et de développement durable ».

Le Parlement européen devrait voter « un impôt communautaire », se substituant alors aux impositions nationales existantes. Ce « pourrait être l'écotaxe ». Le PS réclame toujours un « traité social », des politiques communes « renouvelées et enrichies » et surtout « une Constitution légitime et des institutions efficaces », acte fondateur d'« une véritable Fédération d'Etats-nations ». Cette Constitution devrait être préparée, dans le cadre du processus de 2004, par une convention, « aussi large que possible » et être ratifiée, « partout où c'est possible », par référendum.

Michel Noblecourt

Jacques Floch est nommé secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants

LE DÉPUTÉ (PS) DE LOIRE-ATLANTIQUE, Jacques Floch, soixante-trois ans, a été nommé, lundi 3 septembre, secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants, en remplacement de Jean-Pierre Masseret, qui a quitté le gouvernement pour se présenter aux élections sénatoriales (*Le Monde* du 1^{er} septembre).

Avocat au barreau de Paris depuis janvier 2001, M. Floch est membre d'Amnesty International et spécialiste des droits de l'homme. En 2000, il a été rapporteur de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale sur la situation dans les prisons. M. Floch a été maire de Rézé (Loire-Atlantique) de 1978 à 1999. Il est ancien conseiller régional des Pays de la Loire et ancien conseiller général de Loire-Atlantique.

Brice Lalonde exhorte Noël Mamère à « retrouver la raison et l'honneur »

CANDIDAT PUTATIF à l'élection présidentielle, l'écologiste Brice Lalonde a publié, lundi 3 septembre, une lettre ouverte à Noël Mamère (Verts), son ancien partenaire de Génération Ecologie. « Je te l'avais dit, Noël, que les Verts étaient devenus plus rouges que rouges », écrit-il, faisant allusion à la récente prise de position des Verts sur l'amnistie en Corse. « Qu'as-tu été faire dans cette galère, après un tour chez Tapie ? », demande-t-il. « (...) Te voilà malmené par les anciens marxistes, ceux qui n'ont jamais condamné Staline ni Mao et qui font leur nid chez les Verts », ajoute l'ancien ministre de l'environnement. M. Lalonde estime qu'« il est temps de reconstruire un grand parti écologiste » et appelle « Noël Mamère et les écologistes à retrouver la raison et l'honneur ». Dans un entretien publié par *Libération*, mardi 4 septembre, M. Mamère, qui a quitté le comité de campagne d'Alain Lipietz, assure qu'il « ne reviendra pas sur sa décision ». Le député de Bègles estime qu'il faut « lever le tabou des Verts corses » qui sont, selon lui, « d'abord des nationalistes, donc des séparatistes ».

DÉPÊCHE

■ PRÉSIDENTIELLE : deux jours après que le premier ministre eut employé l'expression à La Rochelle (*Le Monde* du 4 septembre), Alain Madelin a adressé à Lionel Jospin le discours qu'il avait prononcé le 2 avril 2001 salle Wagram, à Paris, et intitulé « Le choix d'une "nouvelle France" ». Dans ce courrier, daté du mardi 4 septembre, le président de DL souligne, notamment, qu'il lui semble « difficile en communication, après cinq ans d'exercice du pouvoir, de prétendre incarner un profond changement et une "nouvelle France" ».

ÉDUCATION Douze millions d'élèves et près de 900 000 enseignants effectuent leur rentrée, mercredi 5 septembre pour les collèges et les lycées et jeudi 6 septembre

pour les écoles primaires. ● JACK LANG estime que les conditions « techniques, financières et humaines » de la rentrée ont été améliorées. Le budget 2001 a fourni

800 professeurs des écoles et près de 2 000 enseignants pour les collèges et les lycées. Une dizaine de milliers d'enseignants contractuels vont être embauchés. ● AU COLLÈGE

Jean-Racine de Saint-Cyr-L'École (Yvelines), les professeurs préparent la rentrée. ● LES SYNDICATS d'enseignants ont annoncé plusieurs mots d'ordre de grève pour le mois de sep-

tembre. ● AVEC 10 000 élèves de plus qu'à la rentrée 2000, les lycées professionnels ont enrayé la baisse d'effectifs enregistrés ces dernières années.

Jack Lang souhaite réussir une rentrée sans accroc

Douze millions d'élèves et près de 900 000 enseignants reprennent les cours, mercredi 5 et jeudi 6 septembre. Pour éviter tout raté, 800 professeurs des écoles, près de 2 000 enseignants du secondaire et 6 000 contractuels ont déjà été embauchés

S'IL EN EST une à ne pas rater, c'est bien celle-là. La rentrée scolaire 2001 est la dernière du gouvernement de Lionel Jospin. Et la deuxième de Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, expérience qu'il n'avait pas eu le temps de connaître lors de son précédent passage Rue de Grenelle, en 1993. M. Lang dit aborder cet exercice inédit avec « sérénité et confiance ». Le ministre, en gestionnaire, souligne ainsi : « Les conditions techniques, financières, humaines de la rentrée ont été transformées et, je pense, améliorées. » Pour accueillir, d'ici à jeudi 6 septembre, ses 12,4 millions d'élèves, l'éducation nationale dispose de « moyens nouveaux ». Le budget 2001 a fourni 800 professeurs des écoles et près de 2 000 enseignants supplémentaires dans les collèges et les lycées ; environ 6 000 contractuels ont été recrutés par le ministère. Une rallonge a été débloquée avant l'été pour les instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), qui affrontent un afflux d'étudiants. Des mesures ont été prises pour limiter les mises à disposition hors des classes.

Surtout, les vannes du recrutement ont été ouvertes pour faire face aux ajustements de dernière heure. Comme à la rentrée 2000, une dizaine de milliers d'enseignants contractuels permettront de boucher les trous dans les établissements. De quoi, espère-t-on dans l'entourage de Jack Lang, « tenir jusqu'au printemps ». Et « si l'on rencontre des problèmes, on redonnera des autorisations de recruter aux recteurs ». Par ailleurs, le ministère a poursuivi cette année son effort pour mieux préparer l'événement, en transmettant aux académies leur dotation en emplois d'enseignants dès le mois de décembre 2000. M. Lang ne manque jamais de rappeler que, si la rentrée 1999 fut si catastrophique, c'est parce que son prédécesseur, Claude Allègre, avait attendu

Calendrier scolaire 2001-2002				
France métropolitaine	ZONE A	ZONE B	ZONE C	CORSE
TOUSSAINT	samedi 27 octobre 2001 lundi 5 novembre 2001			
NOËL	samedi 22 décembre 2001 lundi 7 janvier 2002			
HIVER	samedi 9 février 2002 lundi 25 février 2002	samedi 2 février 2002 lundi 18 février 2002	samedi 16 février 2002 lundi 4 mars 2002	samedi 9 février 2002 jeudi 25 février 2002
PRINTEMPS	samedi 6 avril 2002 lundi 22 avril 2002	samedi 30 mars 2002 lundi 15 avril 2002	samedi 13 avril 2002 lundi 29 avril 2002	samedi 6 avril 2002 lundi 22 avril 2002
Début des vacances d'été	samedi 29 juin 2002			

Zone A : Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes, Toulouse
Zone B : Aix-Marseille, Amiens, Besançon, Dijon, Lille, Limoges, Nice, Orléans-Tours, Poitiers, Reims, Rouen, Strasbourg
Zone C : Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués

Source : ministère de l'éducation nationale

« les tout premiers jours de septembre » pour autoriser les recteurs à recourir aux personnels contractuels.

« ÉCOLE DU RESPECT »

Cette deuxième et dernière rentrée, rangée sous le thème consensuel d'« une école du respect et de la réussite », apparaît – déjà – comme celle du bilan. Depuis mars 2000, date du départ de Claude Allègre, il y a eu « le temps de l'élaboration », a

expliqué le ministre de l'éducation au Monde. L'heure serait donc venue de « récolter les fruits » des chantiers qui ont été lancés depuis dix-sept mois. Car, des réformes, il y en a « partout, depuis la maternelle », explique le ministre, là où beaucoup dénoncent un « empilement ». « Nous demandons simultanément beaucoup de choses au système éducatif », précise-t-il à l'adresse de ceux qui le taxent d'immobilisme. La rentrée 2001 doit ainsi marquer « l'an I » de la réforme du collège, centrée sur l'aide aux élèves en sixième. Mais aussi « l'an II du plan pour l'école », axé sur la « bataille des langues ». Et « l'an III » de la réforme des lycées, qui s'étendra davantage aux lycées technologiques et professionnels et permettra l'étude de nouveaux programmes dans de nombreuses disciplines.

Dans ces trois niveaux d'enseignement, le ministère ne dissimule pas que le plus gros reste cependant à réaliser. A l'école primaire, M. Lang est attendu sur le dossier des langues vivantes puisqu'il a promis que tous les enfants en

beneficiaient de l'enseignement de l'anglais. Mais aussi « l'an III » de la réforme des lycées, qui s'étendra davantage aux lycées technologiques et professionnels et permettra l'étude de nouveaux programmes dans de nombreuses disciplines. Dans ces trois niveaux d'enseignement, le ministère ne dissimule pas que le plus gros reste cependant à réaliser. A l'école primaire, M. Lang est attendu sur le dossier des langues vivantes puisqu'il a promis que tous les enfants en

beneficiaient de l'enseignement de l'anglais. Mais aussi « l'an III » de la réforme des lycées, qui s'étendra davantage aux lycées technologiques et professionnels et permettra l'étude de nouveaux programmes dans de nombreuses disciplines. Dans ces trois niveaux d'enseignement, le ministère ne dissimule pas que le plus gros reste cependant à réaliser. A l'école primaire, M. Lang est attendu sur le dossier des langues vivantes puisqu'il a promis que tous les enfants en

beneficiaient de l'enseignement de l'anglais. Mais aussi « l'an III » de la réforme des lycées, qui s'étendra davantage aux lycées technologiques et professionnels et permettra l'étude de nouveaux programmes dans de nombreuses disciplines. Dans ces trois niveaux d'enseignement, le ministère ne dissimule pas que le plus gros reste cependant à réaliser. A l'école primaire, M. Lang est attendu sur le dossier des langues vivantes puisqu'il a promis que tous les enfants en

beneficiaient de l'enseignement de l'anglais. Mais aussi « l'an III » de la réforme des lycées, qui s'étendra davantage aux lycées technologiques et professionnels et permettra l'étude de nouveaux programmes dans de nombreuses disciplines. Dans ces trois niveaux d'enseignement, le ministère ne dissimule pas que le plus gros reste cependant à réaliser. A l'école primaire, M. Lang est attendu sur le dossier des langues vivantes puisqu'il a promis que tous les enfants en

beneficiaient de l'enseignement de l'anglais. Mais aussi « l'an III » de la réforme des lycées, qui s'étendra davantage aux lycées technologiques et professionnels et permettra l'étude de nouveaux programmes dans de nombreuses disciplines. Dans ces trois niveaux d'enseignement, le ministère ne dissimule pas que le plus gros reste cependant à réaliser. A l'école primaire, M. Lang est attendu sur le dossier des langues vivantes puisqu'il a promis que tous les enfants en

beneficiaient de l'enseignement de l'anglais. Mais aussi « l'an III » de la réforme des lycées, qui s'étendra davantage aux lycées technologiques et professionnels et permettra l'étude de nouveaux programmes dans de nombreuses disciplines. Dans ces trois niveaux d'enseignement, le ministère ne dissimule pas que le plus gros reste cependant à réaliser. A l'école primaire, M. Lang est attendu sur le dossier des langues vivantes puisqu'il a promis que tous les enfants en

PÉNURIE DE PERSONNELS

Les syndicats d'enseignants développent en cette rentrée un discours unanime sur la pénurie à venir de personnels éducatifs. Dans les écoles, fait valoir le SNUipp-FSU, malgré le plan pluriannuel mis en place par le gouvernement, les postes mis au concours (11 000) ne couvrent pas le nombre des départs en retraite des enseignants (14 500). Le ministère, il est vrai, devra cette rentrée encore largement faire appel aux « listes complémentaires », ces enseignants recalés au concours que l'on place devant des classes. Dans les collèges et lycées, développent aussi les syndicats, le métier n'est plus attractif. « Je n'ai pas d'inquiétude pour l'immédiat », répond le ministre de l'éducation, Jack Lang. Avec sept candidats aux concours pour un poste en moyenne, soient 150 000 inscrits, les flux se maintiennent. Des mesures devraient toutefois être prises dans les semaines qui viennent pour tenter de drainer davantage d'étudiants vers la profession.

Au cours du premier trimestre, le ministre de l'éducation nationale entend donc « achever la mise en place des réformes ». Les nouveaux programmes de l'école primaire doivent être évalués ; les itinéraires de découverte et le nouveau brevet des collèges finalisés « d'ici à janvier ». Jack Lang entend aussi « agir jusqu'au dernier jour ». Pour se préoccuper des rythmes scolaires dont il n'a pas encore parlé, avancer sur « une définition plus claire des voies de formation au lycée », aboutir sur la rénovation de la formation des maîtres, « ouvrir une réflexion » sur le métier d'enseignant et s'intéresser à la formation tout au long de la vie.

Nathalie Guibert

Rue de Grenelle, l'objectif « pas de classe sans professeur » mobilise les énergies

● **Vendredi 31 août, 18 h 30, ministère de l'éducation nationale.** Christian Forestier, directeur de cabinet de Jack Lang, a posé sa calculatrice, son portable et sa montre

RÉCIT

« Bordeaux : ça devrait aller. Lille : pas de problème majeur. Reims passera-t-il l'hiver ? »

sur la table. Avec lui, dans la bibliothèque dite « du ministre » – où figure la collection des journaux officiels depuis la fin du XIX^e siècle –,

une douzaine de personnes sont réunies. Des hauts fonctionnaires et une poignée de membres du cabinet du ministre. Quelques paquets de chips, une assiette de gâteaux secs ont été répartis sur les tables. Des photocopies saturées de statistiques circulent. L'ambiance est décontractée, le tutoiement de rigueur, la cravate facultative. Il reste trois jours avant la prérentrée des enseignants, cinq jours avant celle des élèves. La hiérarchie du ministère est réunie pour superviser les opérations de rentrée. Faire en sorte que les douze millions d'élèves trouvent bien leurs 876 000 enseignants. « Pas de classe sans professeur », la tâche est plus rude qu'il n'y paraît. Le nombre d'enseignants titulaires est, comme chaque année, insuffisant pour pourvoir tous les postes. « Parce qu'on a sous-recruté pendant des années, alors que les départs en retraite augmentaient », glisse en aparté un participant. Il faut donc trouver d'autres moyens : les professeurs contractuels, ces « bouche-trous » qui ont permis à Jack Lang de réussir sa précédente rentrée scolaire. Des enseignants qui n'ont ni le Capes ni l'agrégation, mais qui, avec une licence, vont être embauchés pour une année ou quelques mois. « On va avoir besoin d'un peu plus de 10 000 contractuels pour assurer la rentrée dans le secondaire », avertit Pierre-Yves Duwoye, directeur des personnels enseignants. Son collègue des affaires financières gronde. Au nom de l'orthodoxie budgétaire.

Au primaire, le sujet est encore plus sensible. Un enseignant qui manque, et c'est un mouvement de protestation assuré. Il faut donc se débrouiller avec les moyens du bord. Et faire appel aux « listes complémentaires », des candidats qui n'ont pas réussi le concours mais qui ont fini bien classés. Plus de 1 600 ont déjà été engagés par les

rectorats. Ces professeurs des écoles viendront prendre leur poste immédiatement – sans bénéficier d'une année de formation. « On est parti sur les mêmes bases que l'année dernière », note M. Duwoye. Soit près de 6 000 sur l'année complète. Quelques inspections d'académie ont essayé de combler les postes vacants en faisant appel à des remplaçants. Mais le ministère s'y oppose. Trop délicat. Si des professeurs doivent être remplacés en cours d'année, il risque de ne plus y avoir assez de suppléants. « Des bavures », dit M. Forestier à propos de ces expériences.

Moins de postes de chefs d'établissement vacants

Après des années de pénurie, la fonction de chef d'établissement redevient attractive. Le nombre de postes de principaux et de proviseurs restés vacants a nettement diminué : quelques jours avant la rentrée des élèves, il ne restait plus que 58 postes de chefs d'établissement qui n'avaient pas été pourvus par des « titulaires » – mais sur lesquels ont été nommés des chefs d'établissement adjoints, des conseillers principaux d'éducation, voire des enseignants. Moins de 250 postes d'adjoints restaient également vacants. Contrairement aux années précédentes, la plupart des établissements concernés sont situés en milieu rural, et non plus dans les grandes agglomérations. En novembre 2000, le ministère de l'éducation nationale et le Syndicat national des personnels de direction (SNPDEN) avaient signé un protocole d'accord comprenant une revalorisation salariale et une redéfinition de leurs statuts. Le nombre de postes mis aux concours avait été sensiblement augmenté.

● **Lundi 3 septembre, 10 h 30, annexe du ministère, bureau 204.** Dans une salle de deux mètres sur deux, on a installé trois postes informatiques. Dans le sprint final de la rentrée, il faut collecter les informations. Une avalanche de chiffres. Entre le ministère et les rectorats, on jongle entre les « blocs de moyens provisoires », les « potentiels de suppléance », les « contractuels en personnes physiques » ou « en équivalent plein temps »... Il y a certes, ici ou là, des données qui

ne sont pas remontées, des académies qui n'ont pas réussi à mettre à jour leurs bases de données. Mais c'est la première fois que le ministère réussit à mettre en place un tel système de suivi de la rentrée. Auparavant, il fallait se contenter d'informations partielles transmises par les rectorats.

● **Lundi 3 septembre, 11 h 15, bureau du directeur des personnels enseignants.** « Est-ce que Reims passera l'hiver ? » Rien de dramatique : il s'agit de savoir si le quota de contractuels accordés à l'académie suffira pour remplacer les professeurs tombés malades en cours

d'année. Il semblerait que oui. L'opération est répétée avec les autres rectorats. Cela ressemble à une collecte de résultats électoraux : « Bordeaux : 198 postes vacants, 320 autorisations de recrutement, ça devrait passer », « Lille : 785 postes vacants, 1 400 recrutements possibles, pas de problème majeur ». Les académies sont étudiées les unes après les autres. Il y a celles qui paraissent sous-dotées, comme Amiens qui a reçu l'autorisation pendant le week-end de recruter une bonne centaine

de contractuels en plus. Il y a les rectorats qui ont pris l'habitude d'embaucher beaucoup de contractuels sans forcément les utiliser. « On va leur demander de faire un effort », dit M. Duwoye. Il y a aussi des académies qui ont reçu des moyens trop importants. « On va leur en récupérer quelques-uns », sourit le même directeur. Il y a, enfin, des rectorats qui subissent des phénomènes d'« évaporation ». A Lille, Créteil et Versailles, une partie des professeurs ne se présentent pas le jour de la rentrée. Parmi eux, quelques dizaines de lauréats du Capes qui ont préféré démissionner plutôt que d'affronter les classes des zones sensibles.

● **Lundi 3 septembre, 18 h 30, bibliothèque du ministre.** « René Blanchet [le recteur de Paris] m'a signalé qu'il avait eu une manifestation d'élèves du 93 [Seine-Saint-Denis] devant le rectorat cet après-midi. Ils voulaient s'inscrire à Paris. » Christian Forestier ne s'en inquiète pas. Les impondérables de la rentrée. La preuve que le « zéro défaut » n'existe pas. « Pour le reste, ça semble aller plutôt bien. » Autour de la table, une haut fonctionnaire – la seule femme présente parmi la quinzaine de responsables – suggère de demander des « notes d'ambiance » aux recteurs. Qu'ils écrivent en quelques mots leurs impressions sur le déroulement de la rentrée. C'est d'accord. L'instruction partira demain. « On a déjà plus de 6 600 enseignants contractuels qui ont été recrutés », note Pierre-Yves Duwoye. Les autres recevront, dans les jours qui viennent, un coup de téléphone. Un conseiller de Jack Lang ajoute : « Vous savez, il n'y a pas une seule entreprise en France qui ait à organiser ce que fait le ministère de l'éducation à chaque rentrée. »

Luc Bronner

12 millions d'élèves et 900 000 enseignants

● **Les élèves.** 12 455 000 élèves et étudiants des classes supérieures sont attendus, soit 35 000 de moins qu'en 2000. Parmi eux, 6 536 000 sont accueillis dans les écoles maternelles et élémentaires (16 000 élèves de moins), 3 358 000 dans les collèges (8 000 élèves de moins), 1 513 000 dans les lycées généraux et technologiques (7 000 élèves de plus), 249 000 dans les sections de techniciens supérieurs (STS) et 70 000 dans les classes préparatoires aux grandes écoles. Le ministère attendait en outre 729 000 élèves dans les lycées professionnels (18 000 de moins) mais les effectifs devraient finalement avoisiner les 740 000 élèves.

● **Les personnels.** 1 322 000 personnes travaillent dans les 70 300 écoles, collèges et lycées, publics et privés, dont 876 000 enseignants (359 000 dans le primaire, 517 000 dans les établissements du second degré), 17 000 personnels d'encadrement, 172 000 personnels administratifs et techniques, 10 539 personnels sociaux. 197 000 personnes relèvent des collectivités locales et de l'enseignement privé. ● **Le budget.** Il s'élève à 388 milliards de francs (59 milliards d'euros), dont 332 milliards de francs pour l'enseignement scolaire et 56 milliards de francs pour l'enseignement supérieur. La collectivité nationale (Etat, collectivités locales, familles, entreprises) a dépensé 477,2 milliards de francs (72,7 milliards d'euros) en 2000 pour le premier degré, le second degré et les classes supérieures des lycées. Cette dépense représente 8 000 francs (1 230 euros) par habitant.



Les principales nouveautés de la rentrée

● **L'école primaire.** Le ministère veut donner la priorité à l'oral. Il doit être davantage valorisé à l'école maternelle et maintenu jusqu'au CM2, notamment par le biais des récitations et des lectures à haute voix. L'apprentissage d'une langue vivante doit être étendu à tous les CM1. Une évaluation des enfants est introduite en grande section de maternelle et au cours préparatoire. Elle s'ajoute à celle traditionnellement réalisée en CE2.

Premier volet du plan de cinq ans pour le développement des arts à l'école, 23 000 classes développeront tout au long de l'année un « projet artistique et culturel » (PAC), mené par un enseignant volontaire en lien avec des professionnels de la culture. Fin septembre, une journée sans cours sera organisée dans chaque école afin de permettre aux enseignants d'examiner les programmes qui entreront en application à la rentrée 2002.

Par ailleurs, le principe défendu par le SNUipp-FSU – « plus de maîtres que de classes » – sera expérimenté dans une cinquantaine d'écoles volontaires ayant formalisé un projet. Cette expérience a pour objectif de mesurer les effets de cette réforme sur le fonctionnement des écoles et les résultats des élèves.

● **Les collèges.** Les nouveautés concernent surtout la classe de sixième. Afin d'améliorer la transition entre le CM2 et le collège, l'accent est mis sur l'accueil des élèves. Dès la première semaine, les « équipes pédagogiques » donneront aux élèves des repères sur le fonctionnement de l'établissement. Pour faciliter l'accueil, des aménagements dans l'emploi du temps des élèves sont possibles. Des sorties à l'extérieur du collège pourront être organisées quelques semaines après la rentrée pour faciliter « l'appropriation des règles ». Au cours du premier trimestre, un « cahier d'exigences » sera diffusé aux élèves et à leurs parents.

Le volume horaire des élèves reste inchangé (vingt-quatre heures hebdomadaires au maximum) mais l'organisation des enseignements est modifiée. Chaque classe bénéficie désormais d'une dotation de vingt-six heures par semaine pour favoriser le travail en petits groupes. Deux heures hebdomadaires s'ajoutent pour l'accueil et l'aide au travail personnel des élèves. Un complément de dotation (jusqu'à quatre heures supplémentaires) est également disponible pour le « traitement des difficultés scolaires importantes ». Les conseils d'administration des collèges déterminent l'utilisation de ces moyens de manière autonome.

Des expériences de « mini-collèges » à l'intérieur des établissements pourront être conduites : elles doivent permettre d'organiser des unités d'une centaine d'élèves regroupés par niveau, et de favoriser le suivi des élèves. La prise en charge de deux disciplines par des professeurs volontaires pourra être expérimentée. Le développement des classes de troisième à projet professionnel, implantées dans les lycées professionnels, est encouragé. Dans un nombre limité de collèges, des équipes rassemblant des enseignants, des conseillers principaux d'éducation, des infirmières, etc., seront chargées du suivi des élèves de sixième « en rupture ».

Des classes à projet artistique et culturel (PAC) sont mises en place, en priorité en sixième.

Une évaluation censée vérifier les performances des élèves en fin de collège aura lieu en troisième

dans plusieurs disciplines (français, mathématiques, histoire-géographie, langues, sciences).

Afin de préparer les échéances de la réforme du collège, qui devrait concerner la cinquième et la quatrième en 2002, puis la troisième en 2003, une journée sans cours sera organisée au cours du premier trimestre.

● **Les lycées d'enseignement général et technologique.** De nouveaux programmes entrent en vigueur : histoire-géographie, enseignements scientifiques de détermination, latin et grec, dans toutes les secondes ; français et éducation physique et sportive dans toutes les premières. Pour les séries générales (ES, L et S), les programmes de mathématiques et d'enseignements artistiques changent en première ; ceux d'éducation civique, juridique et sociale et de philosophie en terminale. L'éducation civique fera l'objet d'une appréciation sur le livret scolaire et non d'une épreuve au bac. Le ministère recommande des séquences mensuelles de deux heures. La langue vivante 2 devient obligatoire en terminale S.

En terminale générale, les élèves pourront choisir, au titre d'une troisième option facultative au baccalauréat, de réaliser un travail personnel encadré (TPE), à raison de deux heures hebdomadaires. Les travaux personnels encadrés tout comme l'éducation civique ne sont mis en œuvre qu'à titre expérimental dans les classes de première technologique.

Une mise à niveau informatique doit pouvoir être offerte aux élèves de seconde qui n'ont pas pu passer le brevet informatique et Internet au collège.

● **Les lycées professionnels.** Les horaires des filières préparant au BEP et au bac professionnel ont été modifiés. Les élèves de terminale BEP et bac professionnel peuvent réaliser un projet pluridisciplinaire à caractère professionnel, équivalent des TPE du lycée général. Pour l'ECJS, en BEP et en bac professionnel, des séquences mensuelles de deux heures sont « fortement recommandées ».

Les élèves qui ne l'ont pas fait au collège devront valider leur brevet informatique en seconde. Une heure de « vie de classe » doit être prévue dans l'emploi du temps des élèves. Enfin 3 000 classes à parcours artistique et culturel (PAC) seront ouvertes.

● **Le baccalauréat.** Au baccalauréat général, sont introduites une épreuve écrite obligatoire de langue vivante 2 en série S, une nouvelle épreuve orale de langue vivante 2 en série ES, une épreuve facultative de mathématiques en L et une épreuve complémentaire d'éducation physique et sportive. Le bac technologique comprend une nouvelle épreuve anticipée de français. Tous les candidats pourront désormais présenter, à la session de rattrapage, l'une des épreuves écrites anticipées de première.

● **La vie scolaire.** La lutte contre les violences scolaires est une priorité. En Ile-de-France, une circulaire interministérielle du 23 août prévoit des mesures spéciales (coopération renforcée entre les services de l'Etat, diagnostic de sécurité dans 102 collèges difficiles, 500 adultes relais pour faciliter les contacts avec les familles, etc.). Les phénomènes de violence seront recensés quotidiennement par un outil informatique installé dans tous les établissements, y compris les écoles primaires.

L. Br., N. G. et M.-L. P.

Au collège Jean-Racine de Saint-Cyr-l'Ecole, la réforme « ne change pas grand-chose »

Dans cet établissement, l'accueil et l'intégration des élèves de sixième sont des préoccupations anciennes

« ALLEZ, on se fait la bise ! » Rituel des retrouvailles, brouhaha de rentrée. Les tasses de café circulent de main en main, les nouveaux sont accueillis avec le sourire. En

REPORTAGE

« Le ministère avait promis un "cahier des exigences" On ne l'a pas »

ce lundi 3 septembre, au collège Jean-Racine de Saint-Cyr-l'Ecole (Yvelines), les enseignants retrouvent leurs collègues de travail. Les murs défraîchis ne semblent pas altérer l'ambiance. Il paraît faire bon enseigner ici.

Une demi-heure plus tard, le silence règne sur la traditionnelle assemblée de prérentrée. Jean-Pierre Bourcier, le chef d'établissement qui est en poste depuis quinze ans, énonce, pour sa cinquantième d'enseignants, les premières répercussions de la réforme du collège républicain voulu par Jack Lang (*Le Monde* du 30 mars et du 6 avril). « Pour nous, ça ne changera pas grand-chose », déclare-t-il.

Dans cet établissement de 700 élèves, l'intégration et l'accompagnement des élèves de sixième, désignés comme prioritaire par le ministère pour cette rentrée, sont des préoccupations anciennes. « Cela reprend des dispositions déjà en place, poursuit le principal. Mais, paradoxalement, on aura

moins de moyens cette année. On ne pourra donc pas maintenir tout ce qu'on avait commencé l'an dernier. »

Naguère hebdomadaires, les deux heures de remise à niveau en mathématiques et en français, destinées aux élèves en difficulté, n'auront lieu que tous les quinze jours. « Dommage. Cela risque d'être trop décousu », estime Patricia, une enseignante en mathématiques qui, cette année encore, a demandé à être professeur principal en sixième. Selon elle, quand on constate une difficulté, il faut agir rapidement. D'autres sont presque satisfaits d'avoir moins d'heures à assurer. « Elles sont encore payées en heures supplémentaires cette année », prévient Lise Bianchi, principale adjointe. Mais, l'an prochain, elles seront obligatoires dans le temps de service normal. »

Introduites en 1999 par Ségolène Royal, les heures de vie de classe, qui permettent d'aborder librement les problèmes que rencontrent élèves et professeurs, perdurent. Le professeur principal les organise à son gré. « On saisit les événements pour aborder certains thèmes. Après un accident, on parle violence ou sécurité », raconte Alexandra, une jeune professeur de sport, qui rêtire l'expérience qu'elle a menée l'an dernier. L'infirmière est invitée à venir parler du sommeil ou de la nutrition, l'assistante sociale évoque le rôle de l'ainé, la principale adjointe vient discuter des droits de l'enfant.

Les discussions dévient souvent. « C'est un moment où les élèves peuvent livrer tout ce qu'ils ressentent », reprend Alexandra. « Au départ, je trouvais que c'était du travail supplémentaire, analyse Patricia, la professeur de maths. Finalement, j'en suis sortie gagnante car ça a complètement changé ma relation avec la classe. Pendant cette heure-là, je ne suis pas préoccupée par ma matière, par mon programme. En face, on sent les élèves confiants. Ils viennent vous parler dès qu'un problème se pose. Les débuts en sixième s'en trouvent simplifiés, dédramatisés. »

ANTICIPER LA RÉFORME

Recommandée par le ministère afin de réduire l'équipe pédagogique, la bivalence (le fait qu'un professeur enseigne deux disciplines), est peu répandue, faute de candidats. En revanche, depuis plusieurs années, une heure est réservée chaque semaine à un « module » maths-français, assuré conjointement par les deux professeurs chargés de ces disciplines. « On travaille à deux devant la classe entière ou on prend chacun un demi-groupe, explique Annie Danjou, qui enseigne les lettres. On y explicite le vocabulaire mathématique, on travaille sur la ponctuation, les petits mots comme "et" et "ou", les énonciations comme "trois fois plus grand". » Patricia ajoute : « A cause du mot "plus", beaucoup pensent qu'il faut faire une addition. »

Cette année, les sixième bénéficient d'une heure hebdomadaire de méthodologie afin d'apprendre à travailler seul, à tenir ses cahiers. Cette année, il n'y aura pas de sortie hors les murs entre enseignants et élèves de sixième afin de faciliter l'intégration. « On ne peut pas s'offrir ça », plaide le principal. En revanche, une journée d'accueil sera entièrement dévolue aux sixième. Ils pourront à loisir s'approprier les lieux – que beaucoup ont déjà visités en juin avec leur instituteur de CM2 – et découvrir leur équipe pédagogique.

« Pour les autres classes, on n'a pas beaucoup plus de détails concrets qu'avant les vacances, reconnaît la principale adjointe. Le ministère avait promis un "cahier des exigences", on ne l'a pas. » M^{me} Bianchi ne veut pourtant pas en rester là.

Elle souhaite anticiper la partie de réforme du collège qui entrera en vigueur à la rentrée 2002. Et notamment expérimenter au moins deux itinéraires de découverte, ces projets pluridisciplinaires favorisant l'autonomie des élèves, qui seront proposés en classe de cinquième et de quatrième. Une expérimentation menée à juste titre, sans doute : à la pause, maints professeurs avouent n'avoir aucune idée de ce que cela pouvait recouvrir. Ils ont un an pour préparer la rentrée 2002.

Marie-Laure Phélippeau

Le manque de moyens et le temps de travail au cœur des inquiétudes syndicales

LES SYNDICATS d'enseignants sont sceptiques. L'heure de la mise en œuvre des multiples annonces faites depuis un an a sonné, mais la « frénésie communicatrice » du ministère Lang, selon le SE-UNSA, a fini par semer le trouble dans les esprits. « Il n'y a que des priorités. A force, on ne sait plus ce qui est prioritaire », note, à propos de l'école primaire, Luc Bérille, secrétaire général du SE-UNSA. Nicole Geneix, son alter ego du SNUipp-FSU, syndicat majoritaire dans le premier degré, parle d'un « effet d'empilement. Les enseignants vont regarder de près pour voir ce qui change vraiment ».

Quant aux moyens, ils manquent, selon les organisations de l'éducation nationale. Echéances électorales obligent, « la rentrée elle-même devrait techniquement bien se passer », prédit Luc Bérille, mais au prix du recours à un « fort volant » de personnels précaires. Pour la nouvelle sixième, « les moyens n'ont pas été dégaçés », affirme le SNES. L'essentiel sera assuré grâce aux heures supplémentaires, soulignent les syndicats. « La création de 5 600 emplois aurait été nécessaire », estime le SNES.

La rentrée dans les instituts universitaires de

formation des maîtres (IUFM) s'annonce en outre « inquiétante », selon Jean-Luc Villeneuve, secrétaire général du SGEN-CFDT. Les IUFM doivent accueillir 17 000 professeurs des écoles en deuxième année, soit 20 % de plus que l'année dernière. Le ministère a mis à disposition des instituts 300 maîtres-formateurs supplémentaires, mais les syndicats estiment que ces renforts ne suffiront pas à assurer l'accompagnement pédagogique des jeunes enseignants. « C'est une dégradation de la formation qui s'accroît », affirme le SNESup-FSU.

PLUSIEURS GRÈVES SONT PRÉVUES

Plusieurs dossiers chauds restent ouverts. Les propositions faites par le ministère début juillet sur les décharges horaires accordées aux directeurs d'école pour assumer cette fonction sont considérées par les syndicats comme insuffisantes. Dans 4 800 écoles (300 de plus que l'an dernier), personne n'a postulé à la fonction de direction. La grève administrative commencée en 2000 est reconduite, et une journée d'action est prévue le 12 septembre.

Les instituteurs spécialisés exerçant en collège dans les sections d'enseignement général et

professionnel adapté (Segpa) continuent de se mobiliser pour obtenir l'alignement de leur horaire de travail hebdomadaire sur celui de leurs collègues professeurs. « Ils ont fait l'effort de passer un diplôme supplémentaire pour travailler avec les enfants en difficulté », souligne Nicole Geneix, du SNUipp-FSU. « Pourquoi effectueraient-ils vingt-trois heures quand les autres ont vu leur horaire réduit à dix-huit heures ? » Une grève tournante aura lieu fin septembre et une manifestation sera organisée à Paris le 10 octobre à l'appel du SNUipp-FSU, du SE-UNSA et du SGEN-CFDT. Quant aux 70 000 aides-éducateurs, ils ont annoncé une grève pour le 27 septembre.

Enfin, « la réduction du temps de travail est une question qui tracasse beaucoup : comment cette inquiétude va-t-elle se traduire ? alerte Gérard Aschieri, secrétaire général de la FSU. La difficulté, c'est que les professeurs sont exclus des discussions et que, pour les personnels non enseignants, les perspectives annoncées ne constituent pas des avancées sociales. » Une manifestation est prévue le 22 septembre.

M.-L. P.

Après plusieurs années de crise, les lycées professionnels enrayent la baisse des effectifs

C'EST une petite victoire, dûment présentée comme telle : avec 12 000 nouveaux élèves, les lycées professionnels s'offrent une rentrée de bon aloi. Tout à son bonheur d'avoir relevé le défi qu'il s'était fixé, Jean-Luc Mélenchon, le ministre délégué à l'enseignement professionnel, oublie presque qu'une partie de ces nouveaux inscrits fuira, comme chaque année au cours du premier trimestre, vers l'apprentissage. Peu importe. La tendance à la baisse des effectifs est inversée, voilà ce qui restera inscrit au bilan.

Plusieurs indicateurs témoigneraient de l'attrait retrouvé des lycées professionnels. Les demandes des familles à l'issue de la troisième progressent : +3,4 % sur l'académie d'Orléans-Tours, ce qui équivaut à 1 223 élèves de plus. Les décisions des conseils de classe vont dans le même sens : les inscriptions en BEP ou CAP grimpent par exemple de 2,6 points à Toulouse (pour atteindre 32,3 %), soit 730 jeunes de plus en lycée professionnel. Fin juillet, le ministère relevait enfin une forte baisse du nombre de places vacantes. Sur le terrain, certains proviseurs confient même avoir rempli des sections traditionnellement rejetées, tel le gros œuvre en bâtiment.

La démographie de l'enseignement professionnel était devenue inquiétante, au moment où de nombreux secteurs de l'économie

ont du mal à trouver de la main-d'œuvre qualifiée. Les lycées professionnels, qui accueillent 740 000 jeunes, avaient perdu environ 30 000 élèves à la rentrée 2000 et 20 000 lors de la rentrée 1999. Un « traumatisme », avait estimé M. Mélenchon. Ces établissements continueront cette année à encaisser la fermeture des classes de quatrième et de troisième technologiques (4 200 élèves de moins), l'extinction de certaines préparations au CAP (-3 000 élèves), et la répercussion dans les classes de terminale des baisses d'élèves des années antérieures (-15 000).

UNE AFFAIRE PERSONNELLE

M. Mélenchon avait fait de cette hémorragie une affaire personnelle, jugeant « intolérable que les deux tiers de la baisse démographique à l'entrée au lycée soit répercutée sur les lycées professionnels ». Il avait appelé au début de l'année à lutter contre les « effets de système ». Autrement dit, la propension de l'éducation nationale à remplir en priorité ses filières générales.

Tous les moyens ont été utilisés : un discours politique martelé en boucle sur « le lycée des métiers », des instructions musclées données aux recteurs, une refonte des formulaires d'orientation, dont la présentation, jugée « idéologique et propagandiste », reléguait le BEP en queue de liste. La machine s'est révélée docile : les premiers vœux

d'orientation des familles ont été satisfaits à 85 %, contre 60 % lors de la rentrée précédente. En outre, les affectations ont été communiquées aux familles avant le départ des grandes vacances, ce qui a pu amortir l'évaporation estivale des jeunes vers les formations privées, l'apprentissage ou l'emploi.

Le ministère a-t-il, artificiellement, fait du chiffre ? « Les recteurs n'ont pas donné de quotas, mais des objectifs, chaque fois qu'ils ont relevé des situations anormales, comme de forts redoublements en seconde générale, ou un refus excessif d'accueillir des élèves issus de Segpa en lycée professionnel », affirme un conseiller de M. Mélenchon. Dans l'entourage du ministre délégué, on est persuadé que l'engagement très militant du ministre pour sa « boutique » a payé. Bernard Pabot, secrétaire général du Snetaa, principal syndicat d'enseignants du secteur, se montre cependant sceptique. « Il y a dans tout cela beaucoup de discours de conjoncture. » Sur le fond, regrette M. Pabot, « la préparation aux métiers est plutôt en recul dans nos formations et depuis que M. Mélenchon a perdu la manche sur le collège, le débat sur l'enseignement professionnel s'enlise ». Le ministre délégué ne se risque pas, à l'occasion de cette bonne rentrée, à déclarer que les lycées professionnels sont tirés d'affaire.

N. G.

Jean Echenoz a traduit
Samuel avec l'exégète Pierre Debergé

la bible
NOUVELLE TRADUCTION
20 écrivains
27 exégètes
73 livres en 1 volume

L'homme soupçonné d'être le complice du tueur de Béziers s'est rendu aux policiers

Les policiers cherchent à déterminer l'origine de l'arsenal que détenait Safir Bghioua

Le jeune homme soupçonné d'avoir accompagné Safir Bghioua, durant une partie de son itinéraire sanglant, dimanche 2 septembre à Béziers,

s'est rendu lundi au commissariat central de Montpellier. Les policiers comptent sur son témoignage pour comprendre l'origine des

armes détenues par le tueur : soit un approvisionnement par le biais du grand banditisme, soit une vente effectuée par des Kosovars.

MONTPELLIER (Hérault)
de notre correspondant

Le jeune homme de vingt-neuf ans, qui aurait accompagné Safir Bghioua durant une partie de son itinéraire sanglant, dimanche 2 septembre à Béziers, s'est volontairement rendu lundi, peu avant 22 heures, au commissariat central de Montpellier où il a été placé en garde à vue. Djamel Aït Assou était activement recherché depuis dimanche sur l'ensemble du territoire. Les policiers du SRPJ de Montpellier, chargés de l'enquête, sont persuadés, qu'il était, samedi soir, au volant de la voiture à bord de laquelle Safir Bghioua avait quitté le quartier de la Devèze, après avoir tiré une roquette sur une patrouille de police.

Selon son avocat, M^e Jacques Martin, le jeune homme a immédiatement reconnu avoir participé à l'altercation qui, en début de nuit, avait éclaté entre les communautés gitane et maghrébine du quartier de la Devèze. Il aurait en revanche nié s'être trouvé avec Safir Bghioua lorsque ce dernier, huit heures plus tard, a tué d'une rafale de pistolet mitrailleur le chef de cabinet du mai-

re de Béziers, Jean Farret, qu'il avait, semble-t-il, pris pour un policier. «Après les événements de la Devèze, Djamel est parti avec des amis passer une soirée dans une discothèque de Pierrelatte (Drôme), ce que des témoins peuvent confirmer», poursuit

voiture de Safir Bghioua après qu'il eut été tué par les policiers du GIPN. La police travaille sur les deux hypothèses : un approvisionnement par le biais du grand banditisme ou des réseaux intégristes, ou bien une éventuelle mise en vente sur le marché

Des consignes pour rechercher les caches d'armes

Le ministre de l'intérieur, Daniel Vaillant, a « donné des consignes » aux policiers pour rechercher les caches d'armes qui pourraient exister, après la fusillade de Béziers. Même s'il « espère qu'il n'y a pas beaucoup d'armes de ce genre dans les cités », M. Vaillant a reconnu, lundi 3 septembre sur LCI, l'existence en France d'une circulation de « ces armes [de guerre] qui, sur fond de recyclage international, arrivent à passer nos frontières ».

Il a appelé à une « coopération internationale pour sécuriser les frontières de Schengen » et, en attendant, a promis que tout serait « fait pour essayer de trouver les caches d'armes » en France.

son défenseur qui décrit « quelqu'un d'apeuré et de dépassé par cette affaire ». La police attend des déclarations de Djamel qu'elles lui permettent de découvrir la provenance de l'arsenal – lance-roquettes, fusil d'assaut, pistolet mitrailleur, balles à sanglier, explosifs, détonateurs – retrouvé dans la

d'armes qu'auraient rapportées des Kosovars récemment installés dans la région. Ajoutés aux déclarations des deux frères de Safir Bghioua, placés en garde à vue depuis dimanche, le témoignage de Djamel permettra peut-être d'éclairer plus précisément les motivations de Safir Bghioua.

« C'est un acte mûrement réfléchi, un geste suicidaire. Il voulait mourir en martyr (...), expliquent ce mardi dans le « Midi Libre », la mère et quatre des sœurs du jeune homme « Vendredi soir, il est venu nous voir. Il a pleuré et dit : "Maman, c'est la dernière fois qu'on se voit. C'est fini pour moi, je vais partir quelque part. Gardez bien les petites sœurs" ». « Il était pratiquant, mais pas intégriste », disent encore ses sœurs en précisant qu'il avait collectionné les articles de presse durant la Guerre du Golfe et s'était passionné plus récemment pour le Kosovo et la Palestine. Tout en condamnant le geste, l'une des sœurs termine : « C'est un acte qui exprime beaucoup de choses. C'est un emblème d'un mal-être. Il y a beaucoup d'hostilité des flics par rapport à nous. Safir se sentait exclu de tout... »

Les obsèques de Jean Farret, soixante-douze ans, auront lieu jeudi matin à Béziers. Le maire (DL) Raymond Couderc a décrété ce jour-là une « opération ville morte ».

Richard Benguigui

► www.lemonde.fr/securite

Des vaccins préventifs et thérapeutiques contre l'hépatite C sont à l'étude

Les traitements actuels guérissent 55 % des malades

PRÈS de 200 millions de personnes dans le monde, dont 600 000 en France, sont infectées par le virus de l'hépatite C (VHC). C'est le lourd bilan de cette maladie qui, au stade terminal, est devenue dans les pays industrialisés la première cause de transplantation hépatique. Son étude réunit un millier de chercheurs et de cliniciens du 2 au 5 septembre à Paris pour le 8^e symposium international sur le virus de l'hépatite C et les Flaviviridae.

Selon les organisateurs du congrès, Geneviève Inchauspé, chercheur à l'Inserm (Lyon), et le professeur Jean-Michel Pawlotsky, virologue au CHU de Créteil, la prise en charge de l'hépatite C est aujourd'hui à un tournant. Les chercheurs ne s'y sont pas trompés qui sont 40 % plus nombreux à ce symposium que lors des précédents. Des modèles cellulaires sur lesquels cultiver et étudier le virus sont désormais au point ; des vaccins sont en cours d'étude. Enfin, les malades co-infectés par le virus du sida et de l'hépatite C pourront peut-être bénéficier d'une transplantation hépatique au même titre que les malades atteints d'une cirrhose, conséquence fréquente de la maladie.

« Les progrès thérapeutiques ont été spectaculaires au cours des dix dernières années », a rappelé le professeur Patrick Marcellin, hépatologue à l'hôpital Beaujon. « Lors de la découverte du virus en 1989, nous n'avions qu'un seul traitement, l'interféron alpha, dont l'efficacité était très médiocre. L'ajout à ce traitement d'une seconde molécule, l'antibiotique ribavirine, en 1998 a permis de guérir 40 % des patients. Depuis un an, une nouvelle formulation de l'interféron, l'interféron pégylé – auquel est adjointe une molécule de polyéthylène glycol qui prolonge sa durée d'action – permet de guérir 55 % des malades en moyenne. » Il reste que 45 % des malades répondent mal au traitement ou rechutent. De nouvel-

les molécules sont donc indispensables. De nouveaux essais thérapeutiques à base de l'antibiotique « amantadine » ont lieu actuellement. Mais pour tester l'efficacité de nouvelles molécules, il est utile de pouvoir cultiver le virus. Ralf Bartenschlager, de l'université de Mayence (Allemagne), vient de mettre au point un modèle d'étude appelé « réplicon subgénomique ». Il s'agit d'une construction génétique comportant une portion du génome du virus de l'hépatite C, capable de se multiplier dans des cultures cellulaires grâce aux mêmes mécanismes que le virus. « C'était l'étape initiale incontournable pour permettre le développement de nouveaux médicaments », a expliqué le chercheur.

ESSAI CLINIQUE

Les perspectives vaccinales, qui en sont au tout début, sont de deux ordres. Créer un vaccin préventif, dont l'objectif sera de protéger la population contre l'infection, et mettre au point un vaccin dit thérapeutique pour stimuler le système immunitaire du sujet infecté. Un essai clinique de vaccination thérapeutique, mise au point par l'équipe belge de la société Immunogenetics, est en train d'être tenté après avoir passé avec succès son étude de toxicité sur des volontaires sains.

Deux organismes publics français sont très impliqués dans ces recherches. L'Inserm, dont le directeur général Christian Bréchet, lui-même spécialiste des hépatites, a annoncé le lancement pour 2002 d'un programme de recherche spécifique – doté de 8 millions de francs – et l'ANRS qui, « depuis 1999, anime, coordonne et finance les recherches cliniques et thérapeutiques sur l'hépatite C, avec un budget d'environ 20 millions de francs par an », a rappelé son directeur, Michel Kazatchkine.

Elisabeth Bursaux

L'Assemblée nationale sur CD-Rom

- 16 animations audiovisuelles • 350 documents iconographiques • une base encyclopédique de plus de 800 pages • lexique, outil de recherche, impression des textes • accès Internet à l'actualité de grands débats politiques • un jeu-test pour vérifier vos connaissances

Le CD-Rom Mac-PC offert dans Le Monde 2 de septembre

L'ASSEMBLÉE NATIONALE au cœur de la démocratie

Des solutions à l'étude pour désencombrer le centre de Sangatte

LE MINISTÈRE de l'emploi et de la solidarité a déclaré, lundi 3 septembre, réfléchir à l'ouverture d'autres centres d'accueil pour les étrangers clandestins de Sangatte. Le centre de la Croix-Rouge connaît un surcroît d'arrivées depuis quelques semaines et ne peut plus faire face. Le cabinet d'Elisabeth Guigou veut « étudier la faisabilité » d'un hébergement de familles hors du centre de la Croix-Rouge de Sangatte, notamment dans un établissement psychiatrique de Baillieux (Nord). L'idée est de trouver des lieux éloignés du tunnel sous la Manche, afin de réduire les tentatives de passage et les risques encourus par les candidats à l'asile en Angleterre. Cette proposition a été rejetée par le ministre de l'intérieur. Interrogé lundi sur LCI, Daniel Vaillant a déclaré que « l'idée d'un second centre serait inopportune ».

Un journaliste en garde à vue pour avoir reçu un texte d'Armata corsa

LE SYNDICAT national des journalistes (SNJ) et le Syndicat des agences de presse télévisée (Satev) ont protesté, lundi 3 septembre, contre le placement en garde à vue d'un photographe de l'agence Gamma, Jean-Pierre Rey, rappelant que le secret des sources est protégé par la loi. M. Rey, qui avait reçu au mois de janvier un texte de revendication d'Armata corsa, a été interpellé lundi à l'aube par la division nationale antiterroriste (DNAT), dans le cadre de l'enquête sur le groupe clandestin corse. « Les journalistes ont légalement le droit à la protection de leurs sources et professionnellement le devoir déontologique de ne pas les révéler », rappelle le SNJ dans un communiqué. Par ailleurs, un homme qui avait échappé à un récent coup de filet policier contre Armata corsa s'est rendu à la gendarmerie ce week-end. Il était toujours en garde à vue mardi matin au commissariat à Ajaccio.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : une plainte avec constitution de partie civile pour « faux en écriture publique, usage de faux et déni de justice » a été déposée lundi 3 septembre contre la juge d'instruction parisienne Marie-Paule Moracchini, qui instruit l'affaire de la Scientologie. Selon l'avocat de plusieurs parties civiles, M^e Olivier Morice, la magistrate – poursuivie devant le Conseil supérieur de la magistrature pour la disparition d'une partie du dossier – aurait oublié de joindre les deux parties de l'affaire dont elle avait la charge (Le Monde du 2 juillet).

■ **INCENDIES** : un berger corse de 52 ans a été mis en examen pour incendie volontaire et écroué à la maison d'arrêt de Borgo, lundi 3 septembre. Paul Mannini avait été interpellé dimanche par les gendarmes dans le maquis en flammes de Saint-André-de-Cotone (Haute-Corse). Il était en possession de matériel incendiaire.

■ **ÉDUCATION** : le conseil de direction de l'Institut d'études politiques de Paris (IEP) a avalisé les « conventions ZEP » qui vont permettre de sélectionner sans concours des bacheliers issus de sept lycées défavorisés. Ce nouveau vote, obtenu à la quasi-unanimité, avait été rendu nécessaire par une décision du Conseil constitutionnel en juillet. Les étudiants commenceront leur scolarité le 17 septembre.

Magazine mensuel 20F

Le Monde 2

Dans les Pyrénées, le mystère de la montagne empoisonnée au pesticide

Au pied du pic de Bazès et aux portes du parc national, dans le « couloir de la mort », une centaine d'isards sont morts et le lait des brebis est contaminé par des doses de lindane. Acte criminel ou grave négligence ? Les rumeurs les plus folles circulent

VAL D'AZUN
(Hautes-Pyrénées)

de notre envoyé spécial

On ne vend plus de fromage au col du Soulor. Le « saloir », atelier de transformation et d'affinage typique des montagnes de Bigorre et du Béarn, est fermé au public. Le bâtiment, qui faisait aussi café-snack pour les touristes de passage sur la route des cols mythiques de l'Aubisque et du Tourmalet, n'a plus de gérant. Pour les nombreux producteurs de fromages fermiers des vallées alentour, qui vendent l'essentiel de leur production directement aux consommateurs au bord des routes ou sur les marchés, ce n'est pas la fermeture de ce point de vente qui est catastrophique. Le véritable danger tient dans un petit panneau posé plus loin, au départ d'un sentier de randonnée, qui invite les promeneurs à ne pas ramasser de myrtilles en raison d'une « pollution d'insecticide ». Ce que le panneau ne dit pas, c'est que l'insecticide en question, du lindane, est un produit interdit en France (*lire ci-contre*) pour les usages agricoles et qu'il a aussi été retrouvé dans le lait de brebis et de vaches qui estivent dans le secteur du val d'Azun.

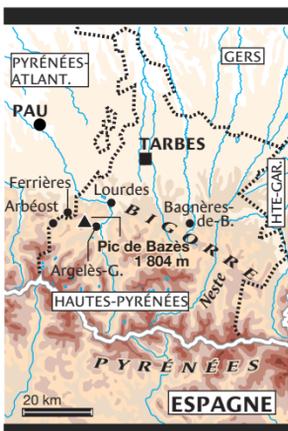
Depuis le début de l'été, les agriculteurs pyrénéens redoutent d'être confrontés à une crise du « fromage fou ». Les producteurs de viande et de miel sont eux aussi inquiets. L'affaire a débuté fin mai par la découverte d'une surmortalité anormale dans une bande d'isards au pied du pic de Bazès (Hautes-Pyrénées). Cette espèce de chamois pyrénéen, réintroduite depuis une vingtaine d'années dans ce massif limitrophe des Pyrénées-Atlantiques, fait l'objet d'un suivi par les gardes de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage. Mais quand les résultats de l'autopsie pratiquée sur un cadavre ont révélé la présence de lindane, il était déjà trop tard : les dernières estimations portent sur la disparition d'une centaine d'isards. Dès la découverte des premiers animaux, la société de chasse des Hautes-Pyrénées a porté plainte. Depuis, plusieurs autres plaintes ont été déposées.

A la veille de l'ouverture de la chasse, qui aura lieu le 9 septembre dans les Hautes-Pyrénées, le préfet a réuni les sociétés de chasse intéres-

sées pour leur demander un contrôle systématique de toutes les bêtes qui seront tuées. Quinze associations de chasseurs étaient invitées à la préfecture, vendredi 31 août, preuve que les autorités ne se cantonnent plus au secteur où furent découverts les premiers cadavres, rebaptisé le « couloir de la mort » par la presse locale.

Le préfet, Jean-Claude Bastion, évoque aujourd'hui un périmètre « d'environ 500 hectares », tout en reconnaissant ignorer l'ampleur de la pollution : contamination ponctuelle qui remonterait au mois d'avril ou foyers multiples et durables ? Présence du seul lindane ou d'autres produits chimiques ? Les analyses du lait de brebis de onze troupeaux paissant sur ce secteur ont révélé des taux de lindane compris entre 0,020 et 0,035 mg/l (la norme admise est de 0,016 mg/l). Les relevés ont été étendus à l'eau, aux végétaux et aux animaux domestiques. Mais alors que le préfet se veut rassurant, arguant que les analyses d'eau et des plantes n'ont rien révélé d'anormal, d'autres tirent les sonnettes d'alarme.

C'est d'abord ce jeune éleveur d'Arbéost, non loin d'Argelès-



Gazost, Jacques Campahès, qui révèle que le lait d'une de ses brebis contient plus de mille fois plus de lindane que la norme autorisée. Puis un apiculteur fait état de la présence de l'insecticide dans du pollen. Enfin, la presse locale s'est fait l'écho du témoignage, recueilli par la gendarmerie dans le cadre de son enquête, d'un promeneur toulousain, resté jusqu'à maintenant anonyme, qui se demande si sa femme,

subitement paralysée, n'aurait pas été empoisonnée lors d'un pique-nique près du fameux « couloir de la mort », le 15 avril. Son épouse serait tombée dans le coma quelques jours après la randonnée et serait depuis devenue tétraplégique. L'homme a fait le rapprochement après la parution d'articles parus dans la presse locale sur le « couloir de la mort ». En attendant le résultat d'expertises médicales, le parquet de Tarbes n'exclut pas qu'un lien existe entre la maladie subite de la randonneuse et la présence du lindane.

Le chef de file des Verts à Lourdes, Christian Agius, accuse le préfet et les services de l'Etat de « jouer l'étouffement » de l'affaire. « Quand je suis allé le voir en juin, après la mort du premier isard, il nous a pris de haut en disant que rien n'était établi scientifiquement », raconte le militant écologiste, qui assure travailler sur ce dossier main dans la main avec les chasseurs.

A ce jour, aucun arrêté préfectoral n'interdit la cueillette des myrtilles ou des champignons. Le préfet s'est contenté d'une « recommandation », relayée par les maires d'Aucun et de Ferrières, sur quel-

ques rares panneaux disséminés dans la nature, et parfois retirés par des mains anonymes. Ces avis municipaux évoquent, en quelques lignes, à la fois des « doses mortelles » et un « risque minime ». Sur

A ce jour, aucun arrêté préfectoral n'interdit la cueillette des myrtilles ou des champignons

place, personne ne veut croire que la pollution présente un danger pour la santé humaine. On vend toujours miel et fromages, et les myrtilles ont continué à être ramassées, sans aucun effet indésirable signalé. Pourtant, presque tout le monde parle d'un acte « criminel ».

Une information judiciaire a été ouverte par le procureur de Tarbes le 27 août. Les rumeurs et les hypothèses les plus folles circulent sur

les motifs supposés d'un tel empoisonnement de la montagne : règlement de comptes entre sociétés de chasses, tentative des bergers de se débarrasser d'un ours apparu à l'été 2000 dans le secteur, etc. « On peut s'interroger sur le mobile, mais une chose est sûre : le lindane n'est pas arrivé tout seul, comme un nuage radioactif », s'exclame Serge Moncade, le maire d'Aucun.

Sur l'autre versant du pic de Bazès, le conseiller général de Ferrières, Antoine Abadie (PRG), ne croit plus à un acte de malveillance isolé. Un marchand de fromages de son canton tient sa propre explication. Il assure à une cliente, sur le marché d'Argelès, que c'était « les Eaux et Forêts », autrement dit l'Office national des forêts : « Si c'était un particulier, il serait en prison depuis longtemps », approuve la dame, qui repart avec son fromage. L'hypothèse d'un épandage par voie aérienne est maintenant avancée. Pour sa part, le Service régional de protection des végétaux (SRPV) du ministère de l'Agriculture affirme n'avoir jamais délivré une telle autorisation.

Stéphane Thépot

Un produit interdit en France pour les usages agricoles

Le lindane est un pesticide, herbicide et insecticide, de la famille des organochlorés. Il est utilisé en agriculture pour traiter le bétail, et notamment les moutons, contre les parasites, mais aussi en sylviculture et pour le traitement des semences ou celui des menuiseries intérieures. On retrouve aussi du lindane dans des shampoings antipoux pour l'homme.

L'utilisation du lindane a été interdite par le ministre de l'Agriculture, en France, en juillet 1998, pour les usages agricoles. Il est en revanche toujours autorisé en Espagne et en Belgique. Il est interdit par l'Union européenne depuis décembre 2000 pour la protection des plantes.

La Corse a été particulièrement touchée par le nuage de Tchernobyl

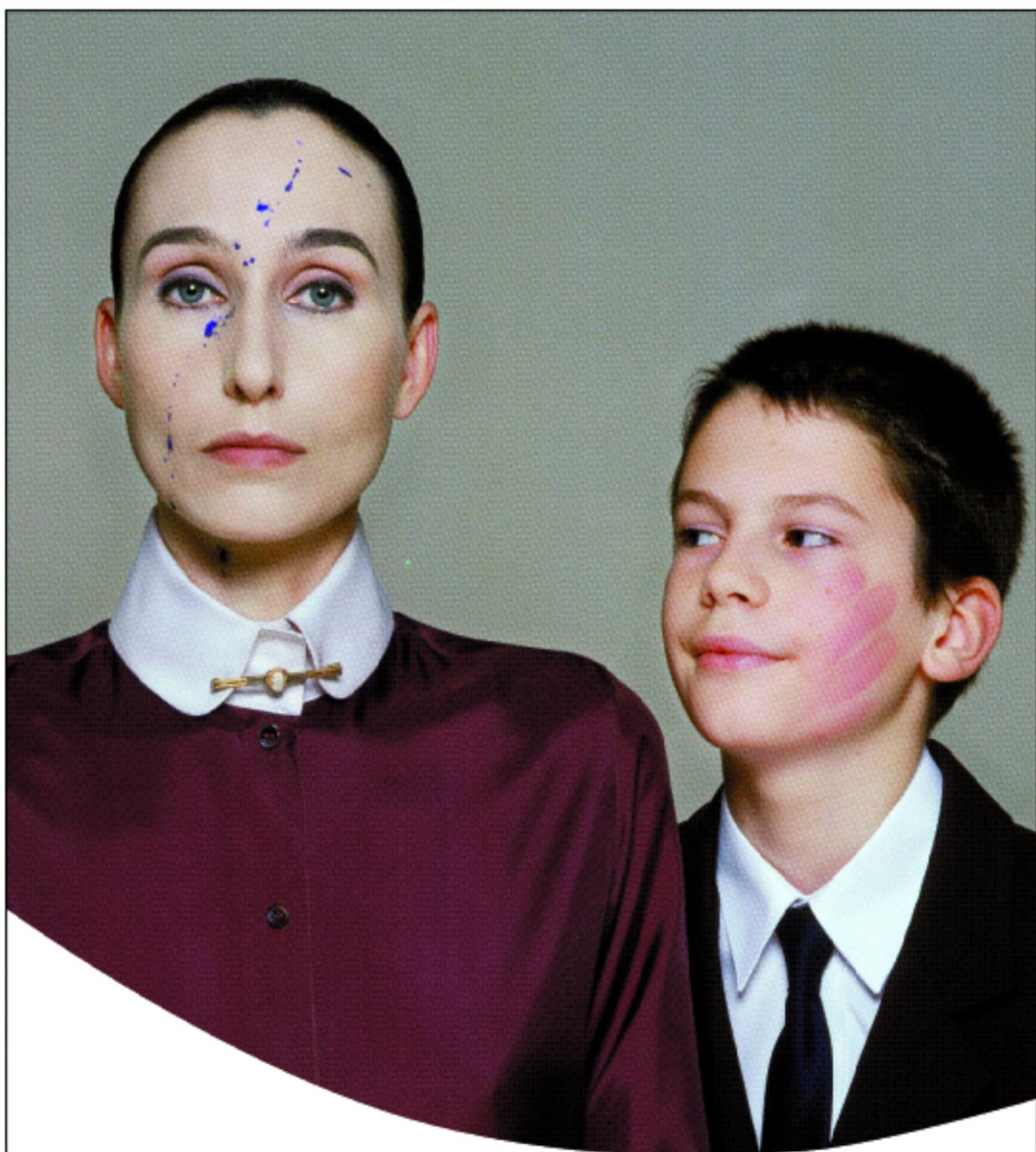
LA CORSE, en particulier dans sa partie orientale (d'Aléria à Porto-Vecchio), est, en France, parmi les zones les plus affectées par l'accident de Tchernobyl, survenu le 26 avril 1986, selon une étude de l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN), rendue publique lundi 3 septembre, à Aix-en-Provence. « La raison en est qu'il a plu énormément dans la première semaine de mai 1986 et que la pluie a engendré des dépôts radioactifs très forts de césium 137, aussi forts qu'à Vaison-la-Romaine, Sisteron, ou certaines zones du Jura qui ont également connu des précipitations très importantes à la même époque », a expliqué Philippe Renaud, directeur du laboratoire d'études radioécologiques continentales et de la Méditerranée, basé à Cadarache. « Nous arrivons, dans notre reconstitution de la situation de l'époque, à des chiffres très supérieurs à ce qu'avait annoncé la CRII-rad (Commission de recherche et d'information indépendante sur la radioactivité) », note M. Renaud (*Le Monde* du 25 avril).

Couloirs de bus parisiens : M. Huchon déplore une absence de « concertation »

BERTRAND DELANOË, le maire de Paris, a estimé, lundi 3 septembre, à propos des nouveaux couloirs de bus mis en place dans certaines artères de la capitale, qu'« il fallait répondre à un engagement pris devant les Parisiens ». « Il fallait changer les choses », a-t-il insisté. Jean-Paul Huchon, président PS du conseil régional d'Ile-de-France, s'est, quant à lui, dit d'accord sur le principe mais a déploré « une organisation insuffisamment préparée » et une absence de « concertation ». Lundi, Paris a connu une circulation plutôt fluide.

■ **AÉROPORT** : sept ou huit dossiers de candidature ont été déposés pour le troisième aéroport parisien auprès de la Démarche d'utilité concertée pour un site aéroportuaire international (Ducsai), mais ils n'ont pas tous encore été déclarés recevables, a indiqué, lundi 3 septembre, Pierre Zemor, chargé de la mission Ducsai. La liste officielle des sites candidats à l'implantation de ce troisième aéroport, destiné à désengorger ceux de Roissy et Orly à l'horizon 2015, doit être annoncée mercredi 5 septembre.

■ **LANDES** : un deuxième phoque à capuchon, en bonne santé, a été découvert, dimanche matin 2 septembre, sur une plage de Saint-Girons, dans les Landes. Il s'agit du deuxième phoque à capuchon découvert en quelques jours dans ce département. Jeudi, une jeune femelle avait été retrouvée elle aussi en bonne santé, à Peyrehorade sur les bords du Gave (*Le Monde* du 1^{er} septembre). L'animal a été transféré au Musée de la mer à Biarritz (Pyrénées-Atlantiques).



Le spécialiste du jet d'encre, c'est EPSON.

On a tous été un amateur du jet d'encre, mais que personne ne s'y trompe, en matière d'impression, EPSON reste la référence indiscutée. Avec une vaste gamme d'imprimantes et une technologie toujours à la pointe, EPSON vous offre le meilleur de l'impression jet d'encre. Et que ce soit en bureautique ou en photo, pour un usage occasionnel ou intensif, EPSON répond à tous vos besoins. Alors courez vite profiter des offres EPSON. Contactez EPSON information au 0.821.017.017 (0,79 F/mn) ou connectez-vous sur www.epson.fr



QUI VOUS COMPREND MIEUX QU'EPSON ?

EPSON®

Imprimantes-Scanners-Projecteurs-Appareils photo numériques

DISPARITION

■ **TROY DONAHUE**, acteur américain, est mort dimanche 2 septembre après une attaque cardiaque, il avait soixante-cinq ans. Né Merle Johnson le 27 janvier 1936 à New York, il était devenu, du jour au lendemain, l'un des acteurs favoris des jeunes Américaines après avoir tenu le premier rôle dans *Ils n'ont que vingt ans* de Delmer Daves, en 1960. Il garda ce statut jusqu'au milieu de la décennie, se partageant entre la télévision et le cinéma (*La Soif de l'avenue*, *Susan Slade*, toujours sous la direction de Delmer Daves, *Sous le ciel bleu de Hawaï*, de Norman Taurog). Il sombre ensuite dans l'anonymat, n'en sortant que le temps d'une brève apparition dans *Le Parrain 2*.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté lundi 3 mardi 4 septembre sont publiés :

● **Gouvernement** : un décret relatif à la composition du gouvernement. Sur sa demande il est mis fin aux fonctions de Jean-Pierre Masseret, secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants. Jacques Floch est nommé secrétaire d'Etat à la défense chargé des anciens combattants ; il est délégué auprès du ministre de la défense.

● **Solidarité** : un arrêté fixant les conditions d'adhésion et les droits des bénéficiaires des conventions d'allocations spéciales du Fonds national de l'emploi.

● **AOC** : un décret modificatif relatif à l'appellation d'origine contrôlée Côtes du Rhône.

● **Transport** : un décret relatif à l'indemnité pour examens supplémentaires allouée aux inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière.

Chaque samedi avec

Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez
LE MONDE
TELEVISION

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Olivia CHOUGHAN
et **André CALAMÁI**
sont fous de joie de la naissance de leur fille.

Elise,

le 30 août 2001.

Ils regrettent que son grand-père,

Jean-Louis,

ne puisse partager leur bonheur.

23, rue Chevert,
75007 Paris.

Elisabeth et Christian ORIOT,
Maud, Jean, Bathilde (†) et Charles,
sont très heureux de faire part de la naissance de

Gaspard,

le 23 août 2001, à Morlaix (Finistère-Nord).

6, avenue du Lycée,
29600 Morlaix.

Véronique DURAND,
Pierre GAZIN de RAUCOURT,
ainsi que **Gaëtan,**
ont la joie d'annoncer la naissance de

Manon,

le 30 août 2001, à Paris.

Anniversaires de naissance

– Dix ans, ma toute douce

Jessica,

5 septembre 1991,

que tu nous illumines de ton sourire et de ton intelligence.

Nous sommes très fiers de toi.

Claire, Juliette et Jean-François.

Mariages

Margareta GALFARD,
née **SMEDFORS,**
et
Reinhard MUNZBERG

sont heureux de faire part de leur mariage qui a eu lieu le 10 juillet 2001, à New York.

Décès

– Paris. Alger. Los Angeles.

Sa famille,
Ses proches,
ont la tristesse de faire part du décès de

Malika AÏT-OUYAHIA,
née **AÏSSAOUI,**

le 31 août 2001, à l'âge de cinquante-cinq ans.

L'inhumation aura lieu à Alger, le mardi 4 septembre.

– Les obsèques de

Mme Lilly AUCHMAN,
née **BLÜMENSTOCK,**
à Vienne (Autriche), le 13 août 1909,

ont eu lieu au cimetière parisien de Bagneux, le 31 août 2001.

Les prières des sept jours seront célébrées au Centre communautaire de Paris, 119, rue La Fayette, 75010 Paris, le mercredi 5 septembre, à 19 h 15.

Famille Chouchane,
29, rue du Château-d'Eau,
75010 Paris.

– Yamina et Nadia,
ses filles,
Ses frères, sœurs,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

docteur
Abdelhalim BELKAID,

survenu à Strasbourg, le 1^{er} septembre 2001.

Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Jacqueline CAEN-NISSIM

est entrée dans la paix de Dieu le vendredi 31 août 2001, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

De la part de
Fr. Gabriel, M. Nissim, O. P., Annette Nissim-Terver,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Sa famille,
Et ses amis.

Jacqueline a fait don de son corps à la médecine.

133, rue Léon-Maurice-Nordmann,
75013 Paris.

– Mme Mireille Caldaïrou,
Mme France Caldaïrou-L'Épée,
Florence et Gérard Juillot-Caldaïrou,
Laure et Vincent Hauseux,
Bertrand et Valérie Caldaïrou,
Philippe Caldaïrou,
Samuel, Ariane, Timothée, Nicolas,
Julien, Claire, Pierre et Julie,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean CALDAIROU,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre des TOE,

survenu le 30 août 2001, à l'âge de soixante-treize ans.

Un culte d'action de grâces aura lieu le mercredi 5 septembre, à 16 heures, au temple, 72, rue Victor-Hugo, à Bois-Colombes.

Ni fleurs ni couronnes.

« *Maintenant, donc,
ces trois-là demeurent,
la Foi, l'Espérance et l'Amour,
mais l'Amour est le plus grand.* »
1 Cor. 13,13.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Mme Ernest Chaltiel,
sa mère,
Pierre Chaltiel,
son frère,
Ses tantes, oncles, cousins, cousines,
Son filleul,
Ses amis,
Tous ceux qui l'ont aimée,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Annie CHALTIEL,
psychologue.

Ses obsèques auront lieu le mercredi 5 septembre 2001, à 11 h 30, au cimetière parisien de Pantin.

– Tunis. Paris.

Eliane Chemla et Gérard Calliet,
Annie Chemla-Lafay et Jean-Pierre Lafay,
Laurent Chemla,
ses enfants,
Gisèle et Emile Soussan,
sa sœur et son beau-frère,
Sophie et Magali Bardou,
Elisa et Marina Lafay,
ses petites-filles,
Les familles Guez, Chemla,
parents et alliés,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur très chère

Suzy CHEMLA,
née **GUEZ,**

le 2 septembre 2001, dans sa quatre-vingtième année, onze semaines après la mort de son mari,

Robert CHEMLA.

Les obsèques auront lieu le jeudi 6 septembre, à 10 h 30, au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

Mme Chemla,
72, rue Saint-Maur,
75011 Paris.

– M. Jacques Badoche,
M. et Mme Jean-Claude Salomon,
M. et Mme Pierre Jacob,
Ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants,
Et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, en sa centième année, de

Mme André DENNERY,
née **Estelle BOMSEL,**

survenu le 1^{er} septembre 2001.

L'enterrement aura lieu dans l'intimité.

6, rue Edouard-Nortier,
92200 Neuilly,
35, rue Anna-Jacquelin,
92100 Boulogne.

– Nous avons la grande douleur d'avoir à dire au revoir à notre directeur, collègue et ami,

Gerjan DINGELDEIN,

décédé jeudi 30 août 2001.

Durant dix ans, Gerjan a contribué au succès de notre société. Il était aimé et respecté de tous.

Au nom des dirigeants de KCI,
Du comité exécutif de KCI,
Dennert Ware,
Et tous les collaborateurs de KCI,
nous adressons notre sincère soutien à Hetti, à ses trois enfants et à ses parents dans cette douloureuse épreuve.

Frank Dilazzaro,
Jörg Menten.

– L'Association française des producteurs de films
Le Centre européen de formation à la production de films
et ses collaborateurs,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

Louis DUCHESNE,
cinéaste et producteur de films,

décédé dans sa soixante-quatrième année, le 27 août 2001,
et s'associe à la douleur de sa famille.

Ses obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

– Sa famille
Et ses amis
ont le chagrin d'annoncer la mort de

Sylvie de GUNZBURG,

à Paris, le 31 août 2001.

L'incinération aura lieu au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, mercredi 5 septembre, à 9 heures.

– Catherine et Jacques Peyrou,
leurs enfants et petits-enfants,
Edith Heurgon,
ont la tristesse de faire part du décès, le 2 septembre 2001, dans sa soixante-quatrième année, de

Marc HEURGON,
historien,
professeur agrégé,
ancien secrétaire
à l'organisation du PSU.

La cérémonie religieuse aura lieu à 9 h 30, le samedi 8 septembre, en l'église d'Aubais (Gard).

CCIC,
50210 Cerisy-la-Salle.

– Annette Masseport,
Nadine et François Masseport,
Julien, Matthieu et Caroline, Romain,
Marie-Laure et Philippe Genété,
Malika, Camille,
Jacqueline et Jean-Louis Triquigneaux,
Mathilde, Charlotte,
ont la tristesse de faire part du décès de

Suzanne MASSEPORT,

survenu le 30 août 2001, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

« *Aimez-vous les uns les autres...* »
La Bible.

2, Grand-Rue,
38610 Gières.

– Sa famille
Et ses amis
ont la tristesse de faire part du décès de

Jean-Jacques MERIE,

survenu à Paris, le 30 août 2001.

Mica Merie,
8, rue Michel-Salles,
92210 Saint-Cloud.

– Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses arrière-petits-enfants,
Son arrière-arrière-petite-fille,
Sa famille,
Ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme veuve Jeanne MISAN,
née **GRUNBERG**
(au Caire, Egypte),

survenu à Paris, le 29 août 2001, dans sa cent sixième année.

Selon la volonté de la défunte qui a fait don de son corps à la science, il n'y a pas eu d'obsèques.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Danielle,
son épouse,
Pauline,
sa sœur,
Thomas et Benoît,
ses fils,
Sacha,
son petit-fils,
Et Emmanuelle,
sa belle-fille,

Les familles Papiernik, Lessieux,
Jaffé, Jérémiasz,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Emile PAPIERNIK,
dit **Emilio,**

survenu au Mans, le dimanche 2 septembre 2001, à l'âge de soixante-quatre ans.

L'enterrement aura lieu le mercredi 5 septembre, à 15 heures, au cimetière parisien de Bagneux, Bagneux (Hauts-de-Seine).

Ni fleurs, ni couronnes, ni plaques.
Don à la Ligue contre le cancer.

62, quai Amiral-Lalande,
72000 Le Mans.
62, rue des Grands-Champs,
75020 Paris.

– Mme Francis Piné des Granges,
née Christiane Teilhard d'Eyry,
Jehanne et Rayms Lebain,
Geneviève des Granges,
ses enfants,
Charlotte, Antoine et Juliette,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

M. Francis
PINÉ des GRANGES

le 1^{er} septembre 2001, en son domicile d'Eyry, à l'âge de quatre-vingts ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité à Mareugheol (Puy-de-Dôme).

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

– Le président de la section des sciences religieuses de l'Ecole pratique des hautes études
a le regret de faire part du décès de

M. Julian PITT-RIVERS,
directeur d'études
à la section des sciences religieuses,

survenu le 12 août 2001, dans sa quatre-vingt-troisième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 16 août, en l'église Saint-André de Fons (Lot).

– Ginda Pachet,
sa mère,
Antoine Schneck,
Marine Schneck,
Colombe et Olivier Hurtado-Huyssen,
ses enfants,
Balthazar,
son petit-fils,
Pierre Pachet,
son frère,
François et Yael Pachet,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part de la disparition du

docteur Hélène SCHNECK,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenue à son domicile, le 3 septembre 2001.

L'enterrement aura lieu le 5 septembre, à 11 h 30, au cimetière de Bagneux.

Cet avis tient lieu de faire-part.

11, rue du Val-de-Grâce,
75006 Paris.

– Nicolas Tenzer,
son fils,
Natacha Vaillant-Tenzer,
sa belle-fille,
Constantin,
son petit-fils,
Sa famille,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Marthe TENZER,

résistante,
prisonnière politique à Ravensbrück,
croix de guerre 1939-1945
avec palmes,

survenu le 31 août 2001, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

76, rue de Sèvres,
75007 Paris.

– Jacqueline Véron, née Ceillier,
son épouse,
Emmanuel et Catherine Véron,
Marianne Véron,
Guzel et Paul Gilbert,
Nicolas Véron et Catherine Baude,
ses enfants,
Françoise Romagnoli,
Louis-Jacques et Hélène Véron,
Marie-Catherine et Henri Dardel,
ses sœurs et son frère,

Stéphane, Géraldine, Valentine,
Aurélien, Jérémie, Charlotte, Dimitri,
Alexandre et Victoire,
ses petits-enfants,
et son arrière-petite-fille,
Jean Lesot,
Bernadette et René Daniel,
Marie-José Ceillier, Denise Ceillier,
Catherine Ceillier,
Micheline Ceillier et Fernand Théry,
ses belles-sœurs et beaux-frères,
Herbert Lottman,
ont la très grande tristesse de faire part de la disparition de

Bernard VÉRON,

que Dieu a rappelé à Lui vendredi 31 août 2001.

Il avait quatre-vingt-deux ans.

La cérémonie religieuse aura lieu mercredi 5 septembre, à 11 heures, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252 bis, rue Saint-Jacques, Paris-5^e.

Formations

L'Inalco Langues'O propose le CPLCO, une formation diplômante pour adultes, en cours du soir

Certificat pratique de langue et culture orientales en arabe littéral, égyptien, marocain, arménien, chinois, japonais, russe, hébreu, vietnamien. Préparation en deux ans.

Cours du 17 septembre 2001 au 28 juin 2002.

Places limitées à vingt personnes. Inscriptions, renseignements et tarifs au Service commun de la formation continue. Organisme de formation n° 1175 PO 16275, 2, rue de Lille, 75343 Paris Cedex 07. Tél. : 01-49-26-42-31/59/81 E-mail : formation-continue@inalco.fr

Cours

Apprenez à bien vous servir de votre ordinateur, et bénéficiez en toute liberté d'une formation à domicile.

Un formateur compétent et pédagogue se déplace chez vous, quels que soient votre âge et votre niveau, pour vous apporter des solutions claires et précises à l'utilisation de votre matériel, la pratique de la bureautique, l'internet et le multimédia.

Aldisa
Bureautique & Internet

Pour toute information, contactez le 01 46 67 18 90

SEPTEMBRE 2001 N° 560

CAHIERS DU CINEMA

www.cahiersducinema.com

ÉVÈNEMENT
Loïn : Téchiné du côté de chez Renoir
Renato Berta artisan chef op

SEAN PENN
une trilogie américaine

REPLIQUES Tourner loin de Jérusalem, par Elia Suleiman

M 1293 560 35,00 F

NUMÉRO DE SEPTEMBRE
EN VENTE CHEZ VOTRE
MARCHAND DE JOURNAUX

TARIF CARNET 2001

Tarif à la ligne : 141 F TTC - 21,50 €

Tarif abonnés : 119 F TTC - 18,14 €

Tél. 01-42-17-39-80 – Fax : 01-42-17-21-36

e-mail: carnet@mondepub.fr

L'impossible mémoire russe

C'EST un douloureux métier que celui d'historien en Russie. Isolé, méprisé ou plus souvent ignoré par un pays qui n'entretient qu'un rapport confus et terriblement ambigu avec son passé. Ils sont une grosse poignée, une vingtaine peut-être, à avoir entrepris l'exploration d'un continent qui demeure presque vierge : l'URSS et ses soixante-dix ans de totalitarisme communiste. « *Tout reste à faire* », dit l'un d'eux. « *Je ne suis même pas sûr de cerner les contours de notre ignorance* », dit un autre. Face à cet espace flou qui recouvre le XX^e siècle et a organisé ses grands débats, les historiens russes avancent bien démunis. Et ils reprendraient sans doute à leur compte cette remarque d'Annie Kriegel quand commencèrent à s'ouvrir les archives de l'ex-URSS : « *Nous avons quelques os du squelette, mais il nous manque la chair, tout le reste.* »

Dix ans après l'effondrement de l'Union soviétique, dresser un état des lieux de cette « nouvelle » histoire, c'est d'abord s'attarder sur le statut de l'historien dans ce pays. Un métier longtemps maudit et que résumait cette phrase attribuée au poète Joseph Brodsky : « *Notre passé est imprévisible.* » « *Une malédiction pèse sur cette profession, qui a été profondément compromise et qui, presque de zéro, doit se reconstruire une légitimité* », dit Nicolas Werth, l'un des meilleurs spécialistes français de la période soviétique.

Ses collègues russes ne le nient pas. Même certains anciens, ceux qui ont dû fournir une histoire officielle et à géométrie variable selon les régimes, reconnaissent l'« *impassibilité de la science historique soviétique* ». Evgueni Khavanov, qui travailla longtemps à l'Institut du marxisme-léninisme et dirigea la faculté d'histoire de l'université de Moscou, dit que ses « *vieux collègues découvrent la face*

Après soixante-dix ans de totalitarisme et de pathos, dix années de déballage confus, les historiens russes tentent, encore avec maladresse, d'explorer, le communisme soviétique. Déconsidérés, démunis, ils se heurtent au conservatisme ou à l'indifférence de la société

cachée de la lune ». « *Avant, on s'approchait des faits avec beaucoup de prudence, les archives étaient filtrées, les fonctionnaires du parti décidaient ; nous étions dans la mise en scène d'un dogme* », dit-il.

Parce qu'il était spécialiste des partis communistes occidentaux, M. Khavanov se souvient « *avoir eu accès à des débats tout simplement impensables chez mes collègues qui, eux, travaillaient sur le Parti communiste d'Union soviétique* ». Au début des années 1980, Nikita Petrov choisit, lui, de devenir ingénieur chimiste, justement « *parce qu'il ne pouvait être question d'histoire chez les Soviétiques, ce n'était qu'un pathos, une emphase de la politique* ». Spécialiste du NKVD, ancêtre du KGB, et des « *organes de répression* », M. Petrov est aujourd'hui l'un des chercheurs russes les plus réputés et travaille avec l'organisation Memorial.

De ces décennies de soumission, l'héritage est lourd. Tout jeune chercheur à l'Académie des sciences dans les années 1980, Oleg Khlevniouk fut appelé par Alexandre Iakovlev, conseiller de Mikhaïl Gorbatchev et idéologue de la perestroïka, pour injecter une forte dose de glasnost dans l'histoire officielle. Le projet fut abandonné en route. Mais depuis, Oleg Khlevniouk a multiplié les publications. Le constat qu'il dresse est abrupt. « *Le problème majeur est aujourd'hui au sein même de notre communauté, dit-il. Les historiens ont toujours été peu qualifiés : plus les livres étaient idiots, mieux c'était. Nous ne sommes pas nombreux, il y a peu de recherches, une formation insuffisante. Notre histoire a, en fait, à peine dix ans.* »

Elle balbutie donc, et se cherche entre le poids des anciens, la découverte des recherches occidentales, le

soutien de chercheurs occidentaux. « *Ils sont notre oxygène* », dit Oleg Khlevniouk. Une émulation intellectuelle d'abord : « *J'ai travaillé des années sur la période stalinienne et je ne pouvais parler de ces questions qu'avec mes collègues étrangers* », déplore-t-il. Une bouée de sauvetage financière, ensuite : seuls des contrats de collaboration avec des centres de recherche européens ou américains et des publications en Occident leur permettent de poursuivre leurs travaux. Alexandre Kvachonkine, professeur à l'université Lomonossov, où il gagne l'équivalent de 400 francs par mois, doit enseigner dans d'autres universités, multiplier les leçons particulières. « *L'extrême faiblesse des financements est la cause première du peu*

manque criant de financements, l'isolement de jeunes chercheurs dans les régions. « *Nous n'avons jamais eu une telle liberté, il n'y a plus de science soviétique et de science occidentale, voilà le premier succès.* » Andreï Sakharov, directeur de l'Institut de l'histoire russe, est dans son rôle quand il énumère les nouvelles recherches entreprises, la « *diversité des approches* » et la révolution « *méthodologique* » intervenue. Mais ce vieux chercheur, qui paie une partie de ses collaborateurs sous-louant des bureaux à une agence de tourisme, reconnaît aussi que « *les gens ne changent pas* ». « *On ne peut demander à ceux qui ont fait l'histoire soviétique d'écrire aujourd'hui le contraire, c'est un processus très douloureux, difficile, il n'y a aucun consensus sur la période communiste et les débats – quand ils ont lieu – demeurent très vifs* », dit-il. Dans son bureau proche de l'immense bâtiment stalinien de l'université Lomonossov, à Moscou, Sergueï Karpov, recteur de la faculté d'histoire du MGU, pense de même. « *Il faudra sans doute attendre une génération, mais au moins sommes-nous arrivés à nous intégrer à la communauté internationale des historiens* », estime-t-il.

L'ancien « *ingénieur chimiste* » Nikita Petrov, lui, s'impatiente, tout en reconnaissant « *les bouleversements intervenus* ». « *Nos "grands" historiens ne sont toujours pas prêts à considérer que la violence et la répression sont au cœur même du système soviétique, dit-il. Il demeure cette utopie que le système aurait pu, somme toute, survivre, s'il n'y avait pas eu de dérapages.* » Rompant avec un académisme de propagande, les « *jeunes* » historiens ont donc dû se frayer un chemin, de manière souvent empirique et avec

« Depuis la fin de l'URSS, les comptes n'ont jamais été faits, le discours sur la responsabilité a été englouti par un "nous avons tous souffert, donc personne n'est responsable" »

Irina Scherbakova

de recherches menées actuellement », dit ce spécialiste du pouvoir stalinien.

Ces recherches ont lieu pourtant, mais elles n'ont pas encore bouleversé l'historiographie de la période soviétique. Les rayons d'histoire des librairies le démontrent : des livres de mémoires approximatifs, des confessions de tchékistes plus ou moins repentis, de vraies-fausse révélation à partir d'archives. La production historique accessible au grand public est faible, tandis que le travail des chercheurs demeure confidentiel.

« *Non, il n'y a pas de livres qui ont constitué une rupture, il n'y a pas de grandes monographies sur l'URSS, ces dix dernières années, l'Occident a produit plus de travaux de ce type que nous* », dit Nikita Petrov. La plupart des historiens russes le reconnaissent. D'abord parce que la « *rupture* » a été faite par la presse et les revues dès la fin des années 1980, lorsqu'a débuté ce qu'on appelle à Moscou la « *révolution des archives* ». « *Beaucoup a été dit, souvent en utilisant n'importe comment les archives, et le fait est qu'aujourd'hui, on ne peut plus étonner personne* », dit Alexandre Kvachonkine. Ensuite parce que les historiens russes, à la recherche d'une nouvelle légitimité, ont fait un tout autre choix : en finir avec des études globales, automatiquement jugées comme des machines de guerre idéologiques, pour se lancer dans un travail minutieux de publication de recueils d'archives. Les centres de recherche occidentaux ont poussé en ce sens : après des décennies de fermeture, inventaires et recueils de documents allaient devenir accessibles.

« *L'histoire de l'URSS avait jusqu'alors été écrite sans archives, ce qui est un phénomène unique au monde*, dit Catherine Gousseff, historienne française du centre d'études du monde russe, *il y a eu comme un retour de balancier.* » Nicolas Werth estime, lui aussi, qu'après « *l'hyper-idéologisation, la manipulation, la fermeture, il y a une fascination pour le document qui dirait le vrai, quitte à surévaluer parfois le poids des archives* ». Les historiens n'en sont sans doute pas encore là. Car explorer l'URSS, c'est d'abord gravir les montagnes de rapports et dossiers produits par la bureaucratie soviétique.

« *Des masses énormes d'archives restent à étudier, nous n'en maîtrisons peut-être que 10 %*, assure Oleg Khlevniouk. *C'est aussi pour cela qu'il n'y a pas eu de monographie générale : nous ne nous sentons pas prêts. Même Fernand Braudel ne pourrait le faire.* » Et les archives ne constituent qu'une fenêtre sur le système soviétique. Comment vivaient les gens, comment fonctionnaient les marchés, comment travaillaient les campagnes après la collectivisation forcée ? Faut-il réévaluer le rôle de Béria à la mort de Staline, celui de Khrouchtchev ? Devant toutes ces questions-clés qui concernent les sommets du pouvoir soviétique comme ses

soubassements sociaux, les historiens demeurent sans réponses précises. « *Il y a des études locales ou sectorielles intéressantes mais éparpillées, et personne pour les transformer en une analyse globale* », dit Oleg Khlevniouk.

Mais l'obstacle à l'émergence d'une « *nouvelle* » histoire russe est aussi d'une autre nature et renvoie à la relation qu'entretient le pays avec son passé. « *Mettez Soljenitsyne d'un côté de la balance et les meilleurs historiens de l'autre, ces derniers demeureront inaudibles* », dit Nicolas Werth. L'histoire du totalitarisme soviétique a été faite par d'autres, Varlam Chalamov, Evguenia Guinzbourg, Vassili Grossman, Alexandre Rybakov, leurs fresques romanesques et témoignages. Que

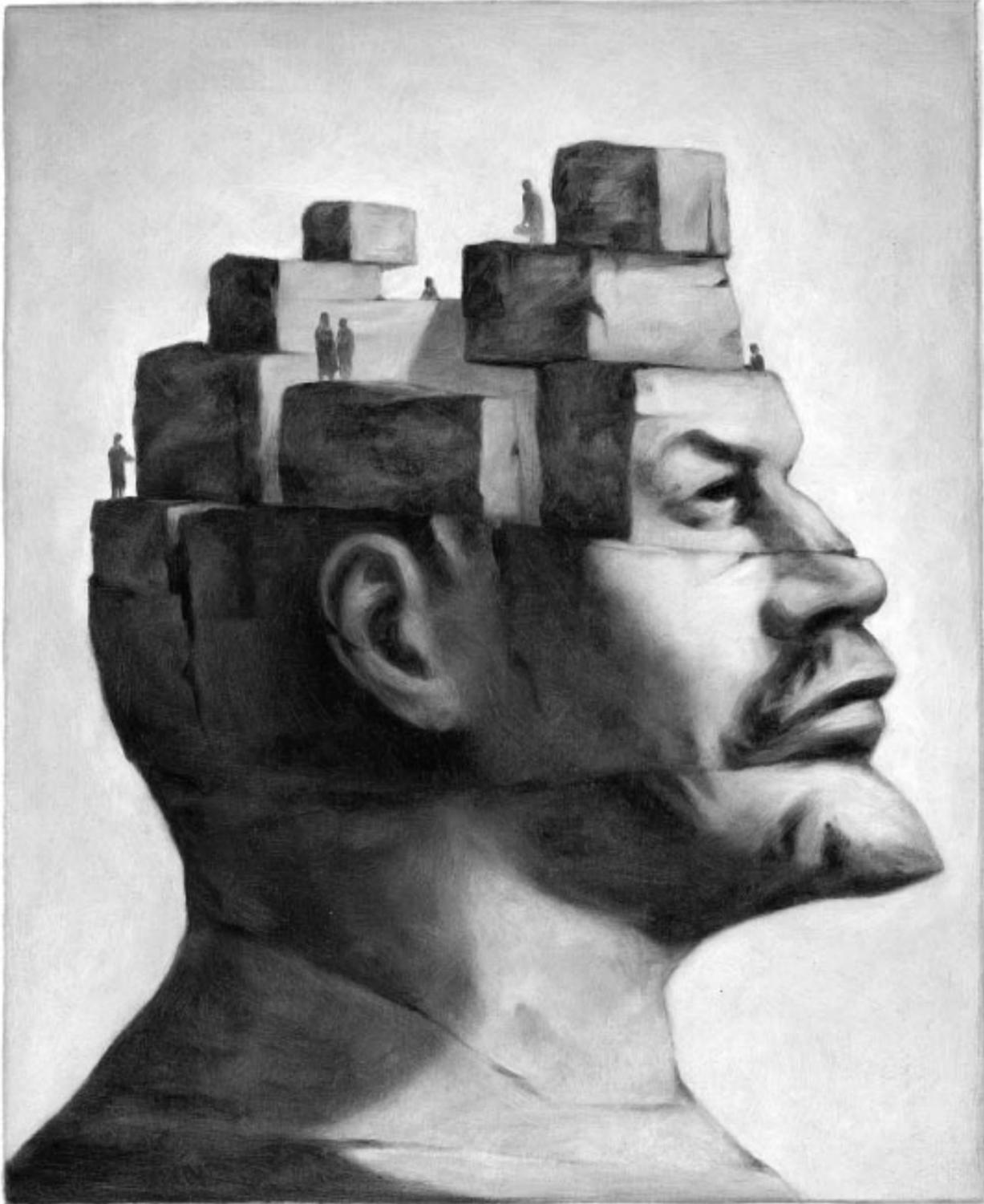
pourrait découvrir de plus la société russe, qui fit de ces livres des best-sellers au tout début des années 1990 ? « *Tout et rien à la fois*, répond Alexandre Kvachonkine, *et le désintérêt actuel de la société pour son passé nous permet de travailler plus calmement, sans hystérie politique.* » C'est une vision optimiste que ne partagent pas certains de ses collègues plus engagés dans le débat public. « *Nous sommes encore en état de choc post-traumatique, assure Nikita Petrov, il y a eu un grand déballage sous la perestroïka, mais la haine qu'entretient notre société envers ce qui s'est passé depuis dix ans conduit aujourd'hui à une approche proprement réactionnaire de ce passé ; la tendance à la fermeture de certains fonds d'archives en est un symptôme.* » M. Petrov en veut aussi pour exemple les discours de Vladimir Poutine et de nombreux responsables politiques. « *Une ambiguïté complaisante, un conservatisme qui consiste à dire que l'histoire de l'URSS n'est pas l'histoire du goulag, qu'il y a eu des moments heureux, des pages glorieuses...* », estime-t-il.

S'ils ne veulent pas seulement se faire archivistes, les historiens russes devront bien se saisir de la question : pourquoi ce débat sur le passé est-il devenu impossible ? Succès d'édition international, le *Livre noir du communisme*, qui a alimenté des mois de polémiques en France et à l'étranger, a été traduit en russe pour n'être vendu qu'à quelques centaines d'exemplaires. « *Il y a dix ans, on se serait emparé de ce livre en Russie, aujourd'hui c'est un flop complet, qui montre la peur des historiens eux-mêmes à s'engager dans un véritable débat, de prolonger leur travail* », dit Nicolas Werth.

Irina Scherbakova, professeur à l'université de Moscou, a tenté de rouvrir une fenêtre sur ce passé effacé en organisant, avec Memorial, un concours dans tout le pays : écoliers et étudiants sont invités à envoyer textes et documents sur le thème « *L'homme dans la Russie du XX^e siècle* ». Elle dit avoir reçu plus de deux mille contributions. « *Mais cet intérêt n'a bénéficié d'aucun relais, dit-elle, aucun débat sérieux n'existe dans la société et l'Etat ne veut pas entamer un travail de mémoire.* »

M^{me} Scherbakova, comme Nikita Petrov, met en avant cette « *nostalgie sourde pour la période brejnévienne* ». « *Depuis la fin de l'URSS, les comptes n'ont jamais été faits, le discours sur la responsabilité a été englouti par un "nous avons tous souffert, donc personne n'est responsable", parce qu'il y a eu presque dans chaque famille des victimes et des bourreaux* », ajoute-t-elle. Incapable de porter seule ce débat, la petite communauté d'historiens russes est ainsi condamnée à la confidentialité. Un signe de plus que la Russie n'en a pas fini avec le soviétisme.

François Bonnet
Dessin Stanislas Bouvier



Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 202 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

L'échec de Durban

CE devait être un moment de réflexion : l'occasion d'un retour sur l'Histoire, les traumatismes du passé (colonialisme et esclavagisme), et d'un regard sur les pathologies du présent (persistance du racisme). Le Nord et le Sud devaient se parler. C'est un échec. Une armée d'ONG plus ou moins connues, appuyée par les Etats arabes et les représentants des Palestiniens, ont détourné la Conférence de l'ONU contre le racisme réunie à Durban. Ce groupe-là, dans une déclaration informelle comme dans le projet de déclaration finale, entend imposer une rhétorique faite de contre-vérités outrancières véhiculant un message aussi faux que dangereux : assimiler le conflit du Proche-Orient à une bataille raciale (avec les Israéliens, bien sûr, dans le rôle des racistes). Venant d'Etats arabes qui, en matière de droits de l'homme, n'ont de leçon à donner à personne, la manœuvre est un concentré d'absurdité et d'hypocrisie.

Absurde parce qu'elle ne sert en rien la cause de la lutte contre le racisme, mal multiforme, présent au Sud comme au Nord. Hypocrite parce que cette démonstration absolue d'Israël dans un forum qui, de la Tchétchénie au Tibet, des Kurdes à telle ou telle autre minorité, n'a rien à dire, est proprement surréaliste. Les grandes ONG - d'Amnesty international à Human Rights Watch, en passant par la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme - ont bien fait de s'en dissocier. Les délégations américaine et israélienne ont

tiré, lundi 3 septembre, la conclusion qu'elles n'avaient plus rien à faire à Durban. Elles sont parties sans même attendre une déclaration finale prévue pour vendredi.

Qualifier ce détournement de conférence de déplorable n'est pas suffisant. Il accentue un peu plus un fossé de perception entre le Nord et le Sud sur la question des droits de l'homme. La Conférence de Durban, réunie à la suite d'un vote de l'Assemblée générale des Nations unies, est d'abord une conférence intergouvernementale. Et entre les gouvernements du Nord et du Sud, le contentieux grandit, comme une ligne de fracture d'après guerre froide sans cesse plus importante.

Il y a les non-dits de Durban. Le Nord, qui s'est à peine déplacé et qui susurre à l'adresse du Sud : vos régimes ne sont pas assez propres pour nous renvoyer notre passé (colonialisme ou esclavagisme) à la figure. Et le Sud qui, dans un souffle, suggère : votre passé (le même) ne vous autorise pas à nous donner des leçons de morale pour aujourd'hui.

Ce conflit-là, on le retrouve dans nombre d'enceintes internationales où les interventions du Nord sur la question des droits de l'homme en général passent au Sud pour de l'ingérence néo-colonialiste. C'est vrai à l'ONU, quand le Sud réaffirme le principe sacré de la souveraineté des Etats. C'est vrai à l'OMC, quand le Sud refuse de se faire imposer des normes sociales par le Nord. Cette incompréhension-là, Durban l'a, hélas, exacerbée au lieu de l'apaiser.

Déchèteries par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

DE LA GRAND-ROUTE, les mairies signalent l'endroit aussi fièrement que, naguère, leur beffroi du XI^e, leurs ifs millénaires, leurs rivières à truites. Les usagers ont été dressés à déverser là leurs rebuts, selon ce qu'il leur reste d'apparence. Machines à laver, congeler, moulin, coudre, ou regarder Michel Drucker, s'entassent dans des explosions rageuses de fête foraine.

La déchèterie a fait son entrée dans nos mœurs domestiques (et dans le Dictionnaire de l'Académie de 1994, dont l'orthographe est souvent déformée par deux t au lieu de l'accent grave). Chaque génération s'invente ses rites marchands. Celle de Georges Perec vénérât la consommation des *Choses* (1965). L'ascension sociale s'effectuait, et se mesurait, au poids des disques en vinyle, des canapés en skaï, des poufs en forme de poires blettes. Après trente ans de nouvelles matières « jetables », voici le temps de rejouer le prophétique *Comment s'en débarrasser*, de Ionesco (1954). La planète crie grâce. L'ozone se troue. La Hague retraite en cachette. Les long-courriers conchient le ciel. L'air des villes jaunît. Les gosses toussent. Les richards ventrus n'en ont cure. Les pauvres n'ont que ce qu'ils méritent. Ainsi en a décidé la morale universelle du Marché !

Le tourisme sexuel fait partie du nouveau partage des restes. Les gros lards du Nord s'offrent des cures pas chères de produits exotiques et de corps graciles. Michel Houellebecq (*Plateforme*) ne fait que décrire posément ce « créneau-porteur » où campent des gestionnaires pas moins scrupuleux que

n'importe quel banquier à col anglais et gavé d'argent sale. Les zéloteurs du tout-fric attribuent à l'écrivain le cynisme de ses personnages : vieille ruse des sociétés pourries à l'os.

Polices et justices des pays fortunés prêtent la main au retraitement des déchets. Dans la benne des re-cyclables, on fourre les hommes politiques, qui seraient seulement victimes, dit-on, de leur naïveté, de leur dévouement au bien public, et qui risquent de manquer si on les persécute (c'est plutôt le trop-plein de candidats blanchis que l'on observe !). Gare, en revanche, aux clandestins en guenilles et aux sauvages des banlieues, qui menacent notre sécurité, première des libertés ! Pour ceux-là, ce n'est plus qu'un assaut, électoral, de phrases creuses : davantage de policiers et de prisons, flotage, indulgence zéro, suppression des alloc', reconduite aux frontières... Ah mais !

... Ce matin-là, dans une des déchèteries du bel Occident enfin délesté de l'odieuse utopie communiste, toujours chrétien dans l'âme (moi d'abord !), et encore en croissance (à condition que les Etats ne dépensent pas trop pour les vieux et les malades), devant ces nouveaux instruments de mesure de la civilisation, on comptait deux enfants obèses sur dix. Les portables égrenaient leurs chansonnettes. Les boîtes vocales s'échangeaient des appels capitaux du genre « il fait moins beau qu'hier, et chez vous ? » Les gens ne se parlent plus, c'est leurs messageries qui promettent de se rappeler, pour comparer les météo.

Tandis que la soif menace des continents

entiers, les emballages de boissons trop sucrées tombent dans le vide des saisons. Leur concassement bruyant et invisible laisse planer un mystère, plus tenaillant que celui de l'existence de Dieu : combien de bouteilles vides explosent-elles en miettes ? Combien résistent-elles au choc ? Dites un chiffre !

Au rayon des papiers périmés, les magazines intellectuels entassent leurs couvertures estivales sur le mal au dos ou l'efficacité des régimes minceur. Quelques obsédés de la récup', changés en gueux de Calcutta, s'assurent qu'il n'y a plus un fifrelin à tirer des décombres et des trognons des autres. Les enfants battent des mains devant la preuve que le vieux monde croule.

Les parents sont moins ravis. Certains détournent le regard d'ustensiles hier chéris et à peine finis de payer. « Bah, il avait fait son temps ! », murmurent-ils, comme cela s'entend au seuil des hospices et des fosses communes.

Les morts de l'été, apprises après coup, ont ce sale bruit de détritris qu'on lance à la volée. Un bristol corné de gris se glisse dans le lot des cartes postales de vivants, aux mers trop violettes. Ainsi pour Jean Couvreur, grand reporter au *Monde*, écrivain rare des temps héroïques où les choses vives se changeaient en mots, et disparu en juillet dernier.

« Je reprends ma place dans le sommeil des astres », annonçait un de ses poèmes. On croit le voir danser d'un pied sur l'autre, disant cela, en signe de sublime modestie...

Il est trop tard pour arrêter Microsoft

À LA SURPRISE générale, l'administration républicaine ne fait pas preuve de complaisance à l'égard de Microsoft. Elle poursuit avec pugnacité la bataille judiciaire contre le numéro un mondial des logiciels et ses pratiques anticoncurrentielles.

Le financement généreux par le groupe fondé par Bill Gates de la campagne de George W. Bush et les discours électoraux accusant les démocrates de vouloir « casser » un des fleurons de la puissance économique américaine semblent oubliés. Le département de la justice a ainsi exhorté, vendredi 31 août, la Cour suprême à ne pas suivre Microsoft et reconsidérer le jugement en appel du 28 juin, qui confirmait sa culpabilité et « l'utilisation abusive de sa position dominante ».

Microsoft avait tout de même remporté une victoire, ce jour-là,

en obtenant l'annulation de son démantèlement. Grisé par son succès après avoir craint le pire, le groupe de Redmond a voulu aller plus loin et obtenir une remise en cause de toute la procédure. « La Cour suprême commettrait une erreur en se penchant sur un dossier avant qu'il soit totalement jugé par une juridiction inférieure », estime le gouvernement. « Les procédures en cours doivent maintenant progresser », ajoutent les juristes du département de la justice. Il y a deux semaines, la cour d'appel a renvoyé le dossier devant un tribunal de district. Celui-ci a chargé immédiatement la juge Colleen Kollar-Kotelly de déterminer des sanctions à appliquer pour empêcher Microsoft de continuer à avoir un comportement « prédateur ». La juge a fixé une audience au 21 septembre.

L'offensive judiciaire contre Microsoft se poursuit aussi en Europe. La commission a ouvert une nouvelle procédure antitrust. Elle avait commencé une enquête en août 2000 dans le domaine des serveurs, et l'a élargie au logiciel Media Player que Microsoft incorpore dans son nouveau système Windows XP. Ce programme permet d'écouter de la musique et de regarder des vidéos sur Internet. En l'intégrant à Windows, Microsoft ne laisse aucune chance aux sociétés commercialisant déjà de tels logiciels.

Il y a cinq ans, en mêlant le navigateur Internet Explorer et Windows, Microsoft avait laminé son concurrent Netscape. C'était pour empêcher de telles pratiques que le département de la justice et une vingtaine d'Etats américains avaient alors commencé une procédure contre le numéro un mondial des logiciels... qui se poursuit aujourd'hui à la Cour suprême. Mais le temps de la justice et celui des entreprises ne sont pas les mêmes. Les différentes procédures antitrust se sont révélées jusqu'à aujourd'hui totalement incapables de contrarier « l'impérialisme » de Microsoft. Cela fait au moins trois ans qu'Internet Explorer n'a plus de véritable concurrent.

supplémentaire et d'élargir l'omniprésence de Windows à l'ensemble du monde numérique. Depuis le milieu des années 1990, la stratégie adoptée a été baptisée « Windows everywhere » (Windows partout). Microsoft offre maintenant la même plate-forme pour des applications allant des assistants personnels et ordinateurs de poche (Windows ce), à la télévision interactive, les ordinateurs personnels (Windows), les stations de travail et les serveurs (Windows NT, 2000) et même les consoles de jeu (X-Box). La firme de Bill Gates ne contrôle plus seulement l'interface entre les fabricants de PC et les applications, mais entre tous les matériels numériques et les logiciels.

« Je ne pense pas que quelqu'un [Bill Gates] a déjà eu un pouvoir plus grand dans l'histoire économique mondiale », affirme le professeur de Harvard Alfred Chandler, dans le livre du journaliste du *Wall Street Journal*, David Bank, intitulé *Breaking Windows* (2001, Simon and Schuster). « L'âge de l'information est par définition l'âge des logiciels, vous êtes condamnés à passer par ceux de Microsoft », ajoute M. Chandler.

Habitée à gérer dans le même temps les batailles judiciaires et commerciales, la firme de Redmond cherche aujourd'hui à gagner du temps et à rendre inapplicables et trop tardives d'éventuelles sanctions. Tout est fait pour ne pas entraver le lancement, le 25 octobre, de Windows XP, un système considéré par les adversaires de Microsoft comme une nouvelle arme pour élargir sa domination. Ensuite, les juges américains et européens seront mis une nouvelle fois devant le fait accompli.

UN TEMPS PRÉCIEUX GAGNÉ

En saisissant la Cour suprême, Microsoft a déjà gagné un temps précieux. Au moment même où était désignée la juge Colleen Kollar-Kotelly chargée de décider des sanctions à prendre contre son groupe, Bill Gates présentait Windows XP lors d'une cérémonie grandiose au siège de Microsoft, à Redmond, près de Seattle. Hélicoptères pour transporter les représentants des grands constructeurs informatiques comme Dell, Compaq ou IBM, porte-documents en aluminium personnalisés avec le logo de Windows XP, Microsoft a célébré avec un faste étonnant, non pas le lancement commercial d'un produit, mais sa simple livraison aux constructeurs d'ordinateurs. Un milliard de dollars seront dépensés en publicité dans les prochaines semaines pour promouvoir le nouveau système. Les fabricants ont déjà commencé à l'installer sur leurs machines... la semaine dernière.

Eric Leser

Les gens par Kerleroux



IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Le Japon sous le régime des « capitulations »

L'ACCORD DE SÉCURITÉ nippo-américain, que M. Yoshida doit signer à San Francisco aussitôt après le traité de paix, confèrera aux Etats-Unis des positions militaires au Japon beaucoup plus étendues que celles qu'ils ont obtenues en Europe occidentale en vertu des accords sur les bases atlantiques. Les forces américaines obtiendraient non seulement une vingtaine de bases - sans compter en dehors du Japon la fameuse base d'Okinawa -, mais disposeraient aussi de droits extrêmement élastiques.

Aux yeux des Japonais la situation équivaldrait presque, sauf dans le domaine politique où le Japon recouvrerait en principe sa liberté, à la continuation de l'occupation militaire sous une nouvelle forme. Les forces américaines, tout en étant soumises en principe à la loi japonaise, obtiendraient

des privilèges considérables qui les mettraient sous un régime pas très éloigné de ce que l'on appelait autrefois les « capitulations ».

Cependant l'accord de sécurité ne s'occupe nullement du réarmement japonais, contrairement à des informations publiées dans la presse étrangère. Il y a à cela une raison majeure : ce serait violer la Constitution japonaise de 1946 interdisant au Japon de posséder des forces armées. En attendant la réforme de la Constitution, sans doute, Washington ne se fait pas faute d'élaborer des plans et de discuter les chiffres concernant la future armée, mais il n'est pas question de faire figurer quoi que ce soit dans l'accord de sécurité, d'autant moins que tout cela reste encore très mouvant.

Robert Guillain
(5 septembre 1951.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Génome, biologie et racisme

par Axel Kahn

Le 12 février, *Nature* et *Science*, deux des plus grandes revues scientifiques au monde, publiaient simultanément deux versions de la séquence du génome humain, l'une obtenue grâce à la coopération de plusieurs laboratoires universitaires appartenant à des pays différents, et l'autre, fruit des efforts d'une société privée américaine, Celera Genomics. On apprend ainsi que les hommes possèdent environ 35 000 gènes, ne différant que très peu d'une personne à l'autre. L'alphabet génétique est composé de 4 lettres A, C, G ou T, formant un enchaînement de 3,2 milliards de signes hérités de chacun de nos parents. Or l'enchaînement de ces lettres au niveau des gènes ne varie qu'une fois sur dix mille entre des hommes ou des femmes issus d'Afrique, d'Asie ou d'Europe.

Partout dans le monde, les commentateurs se sont étonnés qu'un être aussi prodigieux que l'homme puisse s'édifier avec si peu de gènes, pas plus que chez d'autres mammifères, seulement deux fois plus que chez un insecte tel que la mouche du vinaigre, un tiers de plus que chez un ver, et moins que chez des batraciens et des plantes, par exemple le blé et les tulipes.

La très grande ressemblance entre les génomes de personnes issues d'ethnies différentes, originaires de régions éloignées les unes des autres de plusieurs milliers de kilomètres, a cependant semblé rassurante : c'est là la preuve, a-t-on affirmé, que les races n'existent pas et que le racisme n'a donc plus aucune justification possible, qu'il est appelé, espère-t-on, à disparaître bientôt...

Hélas, je crains qu'on ne soit allé bien vite en besogne, par ignorance ou sous l'influence de présupposés idéologiques. Tout d'abord, il faut revenir au rôle des gènes. Il n'existe évidemment pas un seul gène par caractère physique ou psychique, par don, par spécificité comportementale, qui rendrait inéluctable qu'un être à la cognition aussi développée que l'homme dût être doté d'un bien plus grand nombre de gènes qu'un vulgaire animal.

En fait, le mode d'action des gènes, c'est-à-dire le mécanisme par lequel ils influencent les propriétés des êtres vivants, est combinatoire, à la manière dont c'est la combinaison des mots qui donne sens à la phrase ou au texte. Or ce n'est pas le nombre de mots utilisés qui fait la qualité littéraire d'un texte, de même que ce n'est pas le nombre de gènes qui explique l'étendue des potentialités humaines.

C'est à dessein que j'utilise ici le terme de potentialité, car la combinaison des gènes ne gouverne que la possibilité pour une personne humaine d'être éduquée au contact d'une communauté de semblables.

Isolé, élevé par des animaux, un petit d'homme évoluera vers ces enfants sauvages dont de nombreux exemples ont été décrits dans l'histoire, incapables d'atteindre les capacités mentales caractéristiques de l'espèce humaine.

L'effet combinatoire des gènes explique que de petites différences génétiques puissent avoir de considérables conséquences sur les êtres, comme en témoignent les aspects et capacités bien distincts des hommes et des chimpanzés, dont les gènes sont pourtant à 98,4 % identiques.

L'idéologie du « tout génétique » selon laquelle les gènes déterminent directement les qualités et les comportements des individus et des sociétés humaines, reste très répandue. Elle est directement à l'origine de l'étrange surprise de beaucoup confrontés à la nouvelle que l'homme n'avait pas plus de gènes que l'âne ou le bœuf, et même beaucoup moins que le crapaud.

C'est encore ce type de préjugé que l'on rencontre derrière les annonces sensationnelles, mais peu

Ce serait un contresens de vouloir fonder l'engagement antiraciste sur la science. Il n'existe en effet pas de définition scientifique de la dignité humaine, il s'agit là d'un concept philosophique

scientifiques, que l'on a identifié les gènes de l'intelligence, de l'agressivité ou de bien d'autres caractéristiques psychiques. Le rapport entre la persistance de telles idéologies déterministes et le racisme est évident : on imagine par exemple les ravages dans des populations souvent prêtes à croire à la toute-puissance du gène, de l'annonce simultanée que l'on a localisé une région d'un chromosome associée à l'intelligence, et que cette région se présente sous des formes différentes selon les ethnies.

La grande homogénéité génétique des hommes du monde entier, confirmée par l'étude du génome, n'est malheureusement pas suffisante pour conjurer cette menace d'un dévoiement raciste de la biologie, pour deux ordres de raisons. D'abord, la nature combinatoire de l'effet des gènes fait que de très légères différences peuvent avoir néanmoins d'importantes conséquences sur les êtres. D'autre part, l'affirmation que le racisme est illégitime parce que, sur le plan biologique, et en particulier génétique, les races n'existent pas, revient à reconnaître que, si elles existaient, le racisme serait alors recevable. Or là n'est pas du tout ni l'origine du racisme ni la justification de l'antiracisme.

La grande homogénéité génétique des hommes du monde entier, confirmée par l'étude du génome, n'est malheureusement pas suffisante pour conjurer cette menace d'un dévoiement raciste de la biologie, pour deux ordres de raisons. D'abord, la nature combinatoire de l'effet des gènes fait que de très légères différences peuvent avoir néanmoins d'importantes conséquences sur les êtres. D'autre part, l'affirmation que le racisme est illégitime parce que, sur le plan biologique, et en particulier génétique, les races n'existent pas, revient à reconnaître que, si elles existaient, le racisme serait alors recevable. Or là n'est pas du tout ni l'origine du racisme ni la justification de l'antiracisme.

C'est à dessein que j'utilise ici le terme de potentialité, car la combinaison des gènes ne gouverne que la possibilité pour une personne humaine d'être éduquée au contact d'une communauté de semblables.

Certes les races humaines n'existent pas au sens où l'on parle de races animales distinctes. Tous les hommes sont en fait d'une grande homogénéité génétique car leur ancêtre commun est jeune au regard de l'évolution de la vie ; il a vécu il y a au plus 200 000 ans en Afrique. Tous les continents semblent avoir été peuplés à partir d'une population dont des groupes auraient quitté l'Afrique il y a environ 70 000 ans. La couleur de la peau, qui joue un rôle si important dans les préjugés racistes, ne reflète pas tant une divergence génétique, qu'un phénomène de brunissement progressif de l'épiderme à mesure que l'on va du Nord vers l'équateur. Il y a plus de diversités génétiques, en moyenne, au sein des individus d'une ethnie particulière qu'entre deux ethnies différentes, fussent-elles apparemment si dissemblables que le sont des populations scandinaves ou mélanésiennes.

Cette démonstration scientifique, certes indispensable, risque bien d'être insuffisante. Premièrement,

parce qu'elle a peu d'effets sur le vécu des gens ordinaires qui n'ont pas de difficulté à reconnaître, dans la rue, des Jaunes, des Blancs, des Noirs, des Méditerranéens bruns et des Scandinaves blonds.

Deuxièmement, parce qu'elle ne prend pas en compte les très fréquentes racines socio-économiques d'un racisme qui est souvent le reflet du mal-être et du mal-vivre, par exemple au sein des populations défavorisées de grandes villes.

Troisièmement et surtout, parce qu'il y a paradoxalement peu de rapports entre la réalité des races et le racisme. Chacun peut en effet observer que les pires excès racistes s'accommodent fort bien de la non-existence des races humaines.

Dans le discours des racistes modernes, ce ne sont souvent plus les races qui sont déclarées incompatibles ou inégales, ce sont les coutumes, les croyances et les civilisations. Ce dont on parle, c'est de choc des cultures. Ce qui est rejeté, ce n'est plus tellement l'homme noir, blanc ou jaune, ce sont les préparations culinaires, les odeurs, les cultes, les sonorités, les habitudes des autres.

Souvent la montée en puissance de l'uniformisation culturelle et l'imposition des standards occidentaux

accompagnant la mondialisation économique, entraînent, en réaction, une tendance au repli communautaire. Il s'agit là d'un réflexe de protection contre une civilisation opulente et dominante dont on ressent la double menace, celle de l'exclusion et de la dépossession de ses racines. Parfois même, c'est à un véritable apartheid culturel que l'on aboutit sous l'effet conjoint de la revendication identitaire des minorités et de l'intolérance ou – et c'est parfois pire – du mépris et de l'indifférence de la majorité.

Or il y a dans cette forme de communautarisme exclusif une tendance qui m'apparaît inhumaine. Ce qui caractérise, en effet, les civilisations et leur évolution, ce sont les échanges culturels. Le dynamisme des sociétés humaines est toujours passé par les échanges et les emprunts culturels, qui, à l'opposé de l'uniformisation imposée par une culture dominante, créent de la diversité et ouvrent de nouveaux espaces au développement de l'esprit humain. A l'inverse, les races animales n'échangent guère leurs habitudes, elles conservent leurs particularités éthologiques qui n'évoluent, pour l'essentiel, que sous l'effet de variations génétiques et écologiques. La diversité humaine n'est donc facteur d'enrichissement mutuel que si elle est associée à l'échange.

L'uniformité a le même effet que le repli sur soi : dans les deux cas, le dialogue est stérilisé et la civilisation dépérit. Au total, la biologie et la génétique modernes ne confirment en rien les préjugés racistes, et il est certainement de la responsabilité des scientifiques de réfuter les thèses biologistes encore trop souvent appelées à leur rescousse. Cela est relativement aisé, mais certainement insuffisant, tant il est évident que le racisme n'a pas besoin de la réalité biologique des races pour sévir.

A l'inverse, ce serait un contresens de vouloir fonder l'engagement antiraciste sur la science. Il n'existe en effet pas de définition scientifique de la dignité humaine, il s'agit là d'un concept philosophique. Aussi le combat antiraciste, en faveur de la reconnaissance de l'égalité de tous les hommes, au-delà de leur diversité, est-il avant tout de nature morale, reflet d'une conviction profonde qui n'est évidemment en rien l'apanage exclusif du scientifique.

Axel Kahn est généticien et membre du Comité national consultatif d'éthique.

Ce texte est celui d'une communication prononcée lundi 3 septembre à Durban (Afrique du Sud) au cours d'un forum de l'Unesco organisé dans le cadre de la Conférence mondiale des Nations unies sur le racisme.

Sécurité sociale : l'heure des choix

Suite de la première page

Sans doute avanceront-ils la proposition d'élire le administrateurs à l'appui de leur thèse, ce qui à nos yeux ne changera rien à la situation créée. Il ne s'agirait que d'un replâtrage qui se révélerait rapidement illusoire.

La protection sociale n'a certes pas de prix, mais elle a un coût que les entreprises et les salariés assument largement. En l'absence de représentation de tous les acteurs concernés, les décisions perdront en légitimité, seront fragilisées. L'expérience de la gestion des organismes sociaux a démontré que c'est la participation de tous les groupes d'intérêt à la prise de décision qui lui donne force et efficacité. En revanche, exclu des droits et des devoirs qui découlent des responsabilités exercées, tout groupe social, patronat compris, est exposé au risque de se cantonner à la seule défense de ses intérêts particuliers, voire corporatistes.

Ces choix ne sont pas les nôtres. Le choix de la CFDT est celui d'une démocratie sociale qui alimente et complète la démocratie politique. Il découle d'une conviction forte : entre l'Etat – pleinement légitime dans la sphère du politique – et l'individu, la représentation sociale fait sens. Le paritarisme à la française, qui s'incarne entre autres à la Sécu,

en est une pièce maîtresse. On peut penser qu'il a vécu, mais alors il faut en finir avec le discours-fiction d'un attachement au dialogue social et à sa modernisation, il faut rompre avec les déclarations désolées sur la faiblesse des corps intermédiaires.

L'Etat seul aux manettes se trouverait, mais il serait trop tard, dépourvu d'interlocuteurs ayant les responsabilités découlant des missions qu'ils assument. Et la démocratie politique orpheline de la démocratie sociale ne tarderait pas elle-même à s'affaiblir. A cela, la CFDT ne se résigne pas.

La CFDT est attachée à ce que les cotisations sociales, la CSG, soient affectées à la Sécu, uniquement à elle, pour donner une base claire au contrat social qui fonde les prélèvements obligatoires

La légitimité de la représentation va se trouver fort justement au centre des débats à venir. Elle ne doit pas pour autant être déconnectée d'autres questions comme celle de la clarification des responsabilités de l'Etat et des partenaires sociaux, ou comme celles qui ont émergé lors du Grenelle de la santé.

Il est une question, en tout cas, qui a cristallisé l'attention ces derniers mois, qui a été l'élément déclencheur d'une crise qui couvait : celle du financement des 35 heures par la Sécu. Qu'on ne s'y

trompe pas. Il ne s'agit point ici de préserver à la Sécu une quelconque « chère cassette », à la façon d'Harpagon. Mais la consolidation des systèmes de protection sociale est fondée aussi sur la transparence des financements mis au service d'une véritable stratégie.

Il nous faut donc revenir à des principes simples : des ressources affectées, des dépenses organisées autour de politiques définies. Il faut en finir avec les usines à gaz, les tuyauteries financières qui débouchent sur l'opacité totale.

C'est la raison pour laquelle la

sés ainsi alors qu'il y a tant de besoins nouveaux de santé publique à satisfaire ?

Si l'on reconstruit dans ce domaine des bases claires, crédibles, alors on pourra recentrer le débat sur l'essentiel, donner toutes ses chances à la démarche lancée lors du Grenelle de la santé, éclaircir l'horizon de la réforme des retraites et, le cas échéant, traiter dans la clarté d'éventuels redéploiements des financements.

C'est le contrat que la CFDT propose à tous les partenaires impliqués dans la gestion des organismes sociaux. Des partenaires fortement responsabilisés, décidés à être des acteurs exigeants, crédibles et responsables. Cet objectif n'est pas inaccessible. S'il ne devait pas être atteint d'ici le 1^{er} octobre, il faudrait, à tout le moins, dire clairement que nous entrons dans une période qui n'a pas vocation à durer. Dans cette hypothèse, des clarifications sur les choix fondamentaux devront être apportées, et rendre alors possible un retour au paritarisme. Alors, le Medef et la CGPME seraient contraints à la révision de leur position. C'est ce à quoi la CFDT s'attachera dans les conseils d'administration et dans l'exercice des responsabilités qu'elle y exerce.

Car ce dont il est question ici, c'est bien du type de démocratie sociale et de protection sociale dont tous les acteurs, Etat et société civile, veulent doter ce pays en ce début de siècle.

Nicole Notat

Et si la politique renouvait la télévision ?

par Jean-Pierre Elkabbach

Un grand renfort de trompettes, on annonce la fin du politique. Le rouleau compresseur de la mondialisation libérale aurait définitivement relégué la politique au rang des « vieilleries » du XX^e siècle. L'individualisme et le cynisme auraient triomphé de l'intérêt général. Quant aux dirigeants, corrompus et mus par le seul souci de conserver leur pouvoir, ils seraient impuissants à agir sur le réel et se contenteraient de mimer des querelles fictives.

J'y vois paradoxalement le moment idéal pour une télévision consacrée à la politique. Jamais les circonstances n'ont été aussi favorables : les échéances électorales à venir, les nouveaux besoins de participation et la naissance prochaine de la télévision numérique terrestre offrent une chance unique à une télévision du citoyen. Une télévision dédiée à la politique est d'autant plus nécessaire que le débat public a déserté les chaînes généralistes. Les grands réseaux hertziens sont engagés dans une lutte commerciale à mort pour l'audience et la rentabilité, dont « Loft Story », « Le Maillon faible » et « Les Aventuriers de Koh-Lanta » ne sont qu'une étape. Après la pensée unique, la « télé unique » ?

Le plus cocasse, c'est de voir les mêmes sociétés de production imaginer et vendre des formats identiques à des télévisions concurrentes. En France, trois ou quatre de ces sociétés verrouillent le marché pour leur plus grand profit. Elles imaginent reproduire le réel alors qu'il n'y a pas plus artificiel que le confinement dans un univers clos, appartement, château ou île. Et demain, mettra-t-on en scène la mort en direct ? Après tout, à flatter les instincts les plus triviaux, la limite n'existe plus.

Quand la télévision vise l'émotion brute, toutes les contradictions sont permises : d'un côté, le public est appelé à verser une larme devant des images de famines ou de massacres, au nom d'une compassion hypocrite ; de l'autre, le même public se délecte des humiliations et des brutalités subies par des cobayes consentants. Heureusement, le service public n'entre pas dans cette danse. Le phénomène va s'entretenir un temps, générer des clones, puis disparaître. Les Français ne se laisseront pas longtemps embabouiner.

Cette guerre économique que se livrent les chaînes généralistes a au moins un mérite : en érodant l'offre, elle permet l'émergence de télévisions thématiques qui sont moins le nez sur les indicateurs d'audience et qui répondent à des attentes insatisfaites : chaînes de la culture, de la musique, des sciences, du cheval, de l'art, du théâtre, de la santé, il y en a pour tous les goûts. La télévision numérique terrestre offrira bientôt à tous certaines de ces chaînes qu'aujourd'hui seuls les heureux abonnés du câble ou du satellite peuvent recevoir.

Ce sera le cas de la chaîne parlementaire. D'intérêt public, elle sera gratuite et accessible dès le lancement du numérique terrestre hertzien à la fin de 2002 au sein de l'un des multiplexes attribués au secteur public. Ainsi en a décidé le législateur. C'est la moindre des choses. S'il est une chaîne qui doit bénéficier de la diffusion la plus large, c'est bien celle-là !

Je crois en l'avenir de cette télévision car la politique est une valeur d'avenir. Elle touche à ce qu'il y a de plus noble et de plus tragique dans la vie des hommes et de la société. Elle englobe tout : culture, sciences, économie, philosophie, etc. Personne ne peut nier la crise que traverse la démocratie représentative. Elle est profonde. Et ancienne. Mais nous ne sommes pas obligés de la subir. Recentrons le débat sur les orientations fondamentales de notre destin collectif. Combattons la désaffection pour le personnel politique en rendant justice à ceux qui se dévouent, souvent dans l'ombre, pour l'intérêt commun. Dépassez la défiance pour les partis et les syndicats en faisant apparaître de nouveaux visages et en intégrant les nouveaux acteurs au jeu politique.

La chaîne parlementaire s'y emploie. Créée à l'initiative du Parlement, ce n'est pas une télévision institutionnelle car elle ne prend ses ordres auprès de personne. Son indépendance est garantie autant

par la loi que par ses équipes. Elle est bien plus qu'une fenêtre sur les travaux de l'Assemblée nationale et du Sénat : la voix des sans-voix. Tel est l'agora moderne de la République, elle désenclave le débat pour le porter sur la place publique.

Les citoyens qui ont délégué leur souveraineté à leurs représentants peuvent à tout moment vérifier qu'ils en font bon usage et faire connaître leurs doléances. Ou comment la télévision parvient à réconcilier Sieyès et Rousseau...

Pour remplir sa mission, la chaîne parlementaire dispose d'un atout maître : le temps. Affranchie des contraintes de la télévision traditionnelle, elle n'a pas besoin de faire court, sans tomber pour autant dans l'aridité. Elle donne aux experts, aux responsables politiques, aux intellectuels, à tous ceux qui enrichissent le débat, la liberté d'aller au bout de leur argumentation. Chaîne d'information, elle ne se limite pas à la description fragmentaire des faits mais prend le temps de remonter aux causes et de les restituer avec toute la profondeur de la mémoire. Chaîne de l'exhaustivité, c'est un lieu où la politique n'est pas réductible au trotskisme passé de Lionel Jospin et à l'utilisation des fonds secrets par Jacques Chirac. Tous les sujets qui concernent la vie dans la Cité y sont abordés dans toute leur complexité.

Les citoyens qui ont délégué leur souveraineté à leurs représentants peuvent à tout moment vérifier qu'ils en font bon usage et faire connaître leurs doléances. Ou comment la télévision parvient à réconcilier Sieyès et Rousseau...

Aujourd'hui, un même mouvement a lieu à l'échelle internationale : le besoin de réduire la distance entre le peuple et ses représentants en utilisant le premier des pouvoirs médiatiques : la télévision. Et peut-être, en s'unissant, les télévisions politiques du monde pourront-elles contribuer à l'émergence d'une conscience civique universelle.

La pénurie de fréquences hertziennes analogiques avait jusqu'à présent réservé la chaîne parlementaire à une poignée de privilégiés. Avec la télévision numérique de terre, elle fera un bond en avant à la rencontre du public, qui découvrira ses journalistes jeunes et enthousiastes, ses dix-huit heures de programmes quotidiens, ses magazines, ses reportages et ses rendez-vous en direct. La télévision numérique donnera également accès à des services interactifs qui compléteront les émissions de la chaîne par de nouveaux contenus et permettront aux téléspectateurs de réagir en temps réel. L'année 2002 sera une grande année pour la politique. Les huit mois qui se profilent avec leur cortège d'élections modèleront pour longtemps notre démocratie. Ils rebattront les cartes du paysage public au bénéfice de nouvelles générations, de nouveaux mouvements et de nouvelles idées. Espace de dialogue, la chaîne de la politique entend exercer un rôle actif : relayer et parfois initier les débats, éclairer les enjeux, enfin redonner au plus grand nombre goût à la politique et confiance dans les politiques. Elle est prête à relever ces défis. Au service d'une démocratie renouvelée.

Jean-Pierre Elkabbach est président de la chaîne parlementaire-Public Sénat et conseiller spécial pour la stratégie médias du Groupe Lagardère (Europe 1).

INFORMATIQUE Le groupe américain Hewlett-Packard (HP) va acheter son concurrent Compaq, selon un communiqué commun publié dans la nuit du lundi 3 au mar-

di 4 septembre. ● L'OPÉRATION, qui porte sur 25 milliards de dollars (182 milliards de francs), donnera naissance à un géant mondial de l'informatique pesant environ 87 mil-

liards de dollars de chiffre d'affaires et employant 145 000 personnes dans 160 pays. ● LA CONJONCTURE déprimée que traverse ce secteur, sur fond de guerre des prix, expli-

que ce mouvement de concentration. Elle incite la majorité des industriels, sur le modèle d'IBM, à assoier leur développement non plus seulement sur la fabrication des

PC mais sur les services, notamment aux entreprises. ● GRANDE FIGURE de l'industrie américaine, la patronne d'HP, Carly Fiorina, va prendre la présidence du nouveau groupe.

Hewlett-Packard rachète Compaq pour résister à IBM et à Dell

Le rapprochement des deux groupes américains va donner naissance à un géant mondial de l'informatique. Cette opération, qui porte sur 25 milliards de dollars, illustre les difficultés des deux constructeurs qui ont tardé, contrairement à certains de leurs concurrents, à se diversifier dans le tertiaire

LA PROCHAINE PAGE de l'industrie informatique s'écrira sans Compaq. Quelques jours après avoir fêté le vingtième anniversaire de l'ordinateur personnel, un des grands noms du PC disparaît du paysage : l'américain Hewlett-Packard a annoncé, mardi 4 septembre, l'acquisition de son concurrent texan dans une transaction par échange d'actions évaluée à 25 milliards de dollars. L'ensemble né de cette fusion, qui revendique son rang de numéro deux mondial de l'informatique, se hisse au premier rang des fabricants de PC devant Dell et talonne désormais le leader de cette industrie, l'américain IBM.

Après l'absorption de Compaq, Hewlett-Packard emploiera 145 000 personnes dans 160 pays et représentera un chiffre d'affaires de 87 milliards de dollars. Les actionnaires actuels de Hewlett-Packard détiendront 64 % du capital de ce futur groupe, et ceux de Compaq, qui bénéficieront d'une plus-value de 18 % sur le prix de leurs actions, 34 %. Ce géant mondial de l'informatique sera dirigé par celle qui a pris les rênes de Hewlett-Packard il y a deux ans, Carly Fiorina, quarante-six ans, une des figures emblématiques de l'industrie américaine. Le PDG de Compaq, Michael Capellas, également âgé de quarante-six ans, rejoindra, quant à lui, le conseil d'administration de la société et gardera le titre de président.

La fusion va permettre de dégager des synergies de 2 milliards de dollars dès le premier exercice complet de la nouvelle entité (2003) et 2,5 milliards d'ici le milieu de l'exercice 2004. Elle « contribuera ainsi fortement » aux résultats de Hewlett-Packard en 2003, et va aussi « améliorer sensiblement la structure de coûts », selon le communiqué.

L'annonce de cette fusion intervient alors que l'industrie informatique traverse une crise sans précédent. En juillet, le cabinet d'études américain Gartner Dataquest, a souligné que le nombre d'unités vendues au deuxième trimestre de cette année étaient en recul de 1,9 % par rapport à la même période de 2000. Le coup d'arrêt brutal de la croissance atteint de plein fouet les grands noms du secteur. A l'exception notable de l'américain Dell,

champion du PC, qui se targue encore d'une forte croissance, tous les autres affichent une baisse de forme. Compaq arrive en tête de ces contre-performances avec un recul important de ses ventes au deuxième trimestre 2001, suivi de Hewlett-Packard. Cette décelération brutale s'accompagne d'une guerre des prix sans merci. Alors que les marges s'effondrent, les constructeurs sont contraints de réduire leurs coûts pour maintenir leur rentabilité.

AU FIL DES RESTRUCTURATIONS

Les annonces de suppression d'emplois se sont succédées au fil des mois. Les salariés de Compaq ont été particulièrement touchés par ces mesures, puisque les réductions d'effectifs devraient concerner 8 500 personnes. Pour sa part, Hewlett-Packard avait évoqué le chiffre de 7 000. En août, Gateway, quatrième constructeur de PC, annonçait un plan de restructuration de grande ampleur, avec la fermeture de toutes ses filiales en Asie et un départ programmé du marché européen. Ce mouvement de touche pas exclusivement les entreprises américaines. Les grands noms de l'industrie électronique japonaise, présents également sur

Un marché pour la première fois en déclin

LES CINQ PRINCIPAUX FABRICANTS DE PC (2^e trimestre 2001)

en milliers d'unités

RANG	LIVRAISONS		PART DE MARCHÉ		CROISSANCE 2000/2001
	2000	2001	2000	2001	
1 DELL	3,459	3,979	11,4 %	13,4 %	▲ +15,0 %
2 COMPAQ	4,011	3,590	13,2 %	12,1 %	▼ -10,5 %
3 IBM	2,260	2,133	7,4 %	7,2 %	▼ -5,6 %
4 HEWLETT-PACKARD	2,260	2,065	7,4 %	6,9 %	▼ -8,6 %
5 FUJITSU SIEMENS	1,391	1,375	4,6 %	4,6 %	▼ -1,1 %
AUTRES	17,002	16,641	56,0 %	55,9 %	▼ -2,1 %
TOTAL	30,383	29,783	100 %	100 %	▼ -2,0 %

Source : International Data Corp

L'absorption de Compaq par Hewlett-Packard donne naissance au premier fabricant d'ordinateurs personnels, alors que ce marché, en croissance constante depuis vingt ans, connaît sa première récession.

le marché informatique, comme Toshiba, Hitachi ou Fujitsu sont contraints à leur tour de recourir à des plans de restructuration sans précédent qu'ils ont dévoilé tour à tour à la fin de l'été.

Toutes ces sociétés qui se sont

développés avec la fabrication et la vente de PC, de serveurs ou d'ordinateurs portables ont en ligne de mire le « modèle » IBM qui s'est réorientée vers les services (*lire ci-dessous*). L'américain Compaq en avait fait un de ses chevaux de

bataille et affichait son ambition de réaliser près du tiers de son chiffre d'affaires dans les services, contre un cinquième actuellement. Finalement sa trajectoire s'arrête avec cette fusion.

Dans ce paysage, Hewlett-Packard, à l'instar d'IBM, fait figure d'entreprise historique. Créée il y a plus de soixante ans, elle a longtemps revendiqué sa culture d'ingénieur et d'innovateur, héritage de ses deux fondateurs, Bill Hewlett et Dave Packard. L'arrivée à la tête de cette entreprise établie en 1999, de Carly Fiorina, a marqué un tournant. Sa mission : réinventer l'entreprise.

LE PARI DE LA CONSOLIDATION

Le défi n'est pas mince, d'autant que le profond changement culturel en cours se heurte à la crise de l'informatique. Pour mesurer l'ampleur de la tâche, il suffit d'imaginer la transformation d'une entreprise segmentée en 83 unités en une société reconstruite autour de trois grandes divisions.

Mais, la « touche magique » tant attendue de Carly Fiorina ne s'est pas traduite, jusqu'à présent, dans les résultats financiers de l'entreprise. La valorisation boursière de la société a baissé de 50 % depuis son

arrivée. Pire : lors de la présentation de ses résultats trimestriels, fin août, la firme de Palo Alto a annoncé une baisse de ses bénéfices de 89 % par rapport à 2000, et des ventes en baisse sur ses trois grands domaines d'activités, les PC, les logiciels et les imprimantes, l'un de ses domaines de prédilection. Les difficultés rencontrées sont telles que des rumeurs ont couru sur le départ de Carly Fiorina. Pour couper court à ces spéculations, les principaux directeurs de Hewlett-Packard ont rompu le silence et affirmé leur soutien total à la PDG. L'annonce de l'acquisition de Compaq est une autre façon de faire taire ces bruits. Carly Fiorina se fixe un nouveau défi et profite de la crise pour donner le ton et engager le mouvement de consolidation du secteur. En plaçant Hewlett-Packard dans le sillage d'IBM, elle prouve une fois de plus que l'heure des sociétés « historiques » a sonné.

Reste à Carly Fiorina à mener une nouvelle réorganisation qui s'annonce d'ores et déjà difficile et qui devrait être officialisée au premier semestre 2002 sous réserve de l'approbation des autorités de concurrence et des actionnaires.

Laurence Girard

Carly Fiorina « une main de fer dans un gant de fer »

À DEUX JOURS de son quarante-septième anniversaire, qu'elle fêtera jeudi 6 septembre, Carly Fiorina s'apprête à diriger le nouvel ensemble, issu de la fusion entre Hewlett-Packard et Compaq, nouveau géant mondial de l'informatique. Cette nomination ne doit

PORTRAIT

Celle qui a réussi à « réinventer HP » a certes connu quelques accrocs. Elle vient pourtant de recevoir le soutien total de ses directeurs

rien au hasard. Forte d'une solide expérience dans le domaine des télécommunications accumulée depuis une vingtaine d'années, la *business woman* américaine a su s'imposer dans les très masculines hautes sphères du monde des affaires. Consacrée « femme la plus puissante de la planète » par la presse américaine lorsqu'elle fut nommée à la tête de HP voilà deux ans, cette adepte du tailleur Armani veut toutefois qu'on la juge non pas en tant que femme mais en tant que chef d'entreprise. D'ailleurs, son action de femme d'affaires suffit à faire de M^{me} Fiorina un phénomène, parfois défini par une phrase : « une main de fer dans un gant de fer ». Après avoir fait ses armes chez AT&T, elle devient vice-présidente chargée de la stratégie de Lucent Technologies, le nouveau nom adopté par l'activité d'équipements de télécommunications après la scission d'AT&T en avril 1996.

En juillet 1999, elle est nommée, à la surprise générale, PDG de HP. En deux ans, celle qui voulait « réinventer HP » a complètement bouleversé l'une des plus vieilles entreprises de la Silicon Valley. Face à l'essoufflement de la société, M^{me} Fiorina décide de la réorganiser

en profondeur. La nouvelle PDG commence par mener à bien la scission de HP en deux entreprises, l'une spécialisée dans le matériel de mesure, Argilent Technologies, l'autre dans l'informatique, qui conserve le nom HP. Pour réduire les coûts, M^{me} Fiorina supprime ensuite les 83 divisions produits existant chez HP pour les réduire à deux divisions techniques et deux divisions commerciales. Enfin, elle passe une série d'alliances avec des sociétés Internet, un secteur où M^{me} Fiorina estime indispensable d'être présente en dépit des problèmes rencontrés par la nouvelle économie.

« CŒURS, ESPRITS ET ÂMES »

Une stratégie immédiatement saluée par une remontée des chiffres de la société : au terme de sa première année, exhortant ses salariés à consacrer « leurs cœurs, leurs esprits et leurs âmes » à leur « mission », Mme Fiorina fait passer la croissance de HP de 3 % en 1999 à 15 % en 2000. Mais cette période d'euphorie est bientôt rattrapée par la difficile conjoncture économique, et la croissance s'essouffle rapidement. Le remède employé par la dame au « gant de fer » : près de 9 000 suppressions d'emplois pour l'année 2001.

Autre accrocs : l'échec de la reprise des activités de conseil informatique de Price WaterhouseCoopers (PWC), qu'elle avait envisagée dans l'idée de se développer dans les services. Du coup, son étoile avait pâli et certains disaient M^{me} Fiorina menacée. Signe de ses difficultés : fin août, les directeurs de HP, peu enclins à s'exprimer habituellement, ont tenu à apporter leur « soutien à 100 % » à Carly Fiorina, en dépit des faibles performances de la société depuis le début de l'année. En reprenant Compaq, M^{me} Fiorina joue incontestablement son va-tout.

José Barroso



Florence Delay a traduit l'Évangile de Jean avec l'exégète Alain Marchadour

la bible

www.biblecatholique.com

NOUVELLE TRADUCTION

20 écrivains
27 exégètes
73 livres en 1 volume

La difficile mutation d'un secteur industriel vers les services

LA FUSION de deux entreprises en difficulté peut-elle donner naissance à un leader mondial ? Tel va être le principal défi que devra relever Carly Fiorina, présidente du

ANALYSE

Face aux incertitudes concernant l'avenir du PC, les fabricants cherchent à se diversifier

nouvel ensemble. Stars des années 1980, Hewlett-Packard et Compaq ont perdu de leur superbe, à l'image il est vrai de l'ensemble de l'industrie informatique. Vingt ans après la vente du premier ordinateur personnel (PC) — c'était le 12 août 1981 —, les constructeurs broient du noir (*Le Monde* du 14 août 2001). Même s'il se vend encore plus de 120 millions d'ordinateurs personnels par an, le secteur est confronté à des difficultés à la fois conjoncturelles et structurelles.

Après l'euphorie liée aux investis-

sements réalisés par les entreprises pour prévenir le bogue de l'an 2000, le secteur a vu ses commandes refluer. Selon le cabinet International Data Corp (IDC), il se vendra moins d'ordinateurs personnels aux Etats-Unis en 2001 qu'en 2000. Une première dans cette industrie ! (*Le Monde* du 13 juin). Les uns après les autres, les constructeurs annoncent que leurs résultats seront moins bons que prévu et réduisent leurs effectifs de 5 % (Hewlett-Packard) à 10 % (Compaq).

Mais ces difficultés conjoncturelles seraient anecdotiques sans la crise existentielle qui secoue le secteur. Certes, le rachat de Compaq par HP résulte, en grande partie, de la crise boursière et de la faiblesse du marché, mais il reflète également un malaise plus profond de l'industrie informatique que la croissance du secteur a longtemps masqué. Le principal métier de Compaq et Hewlett-Packard, mais également celui du numéro mondial Dell, consiste à assembler les différents composants d'un PC.

Or, la valeur ajoutée de cette opération a fondu au fil de la standardisation de l'architecture des ordinateurs. Aujourd'hui, plus grand-chose ne distingue une machine réalisée dans une boutique, au coin de la rue, de celle qui provient des prestigieuses usines américaines. L'innovation et les marges financières qui l'accompagnent se trouvent chez les fabricants de composants comme Intel, AMD ou Via pour les microprocesseurs, IBM, Seagate ou Western Digital pour les disques durs, nVidia pour les cartes graphiques ou les fabricants d'écrans plats à cristaux liquides. Aux assembleurs, ne restent que quelques astuces techniques de montage afin d'optimiser le refroidissement ou pour atténuer le ronflement du ventilateur de l'unité centrale.

Depuis quelques années, la bataille commerciale s'est ainsi déportée sur le terrain du design. Mais, dans ce domaine, c'est la marge de manœuvre qui n'est guère confortable. L'ordinateur a en effet tendance à disparaître sous

les bureaux, ce qui relativise l'importance de sa forme ou de sa couleur. Dans ce domaine, seul Apple a réussi de véritables innovations convaincantes, avec les iMac et iBook translucides et colorés.

UN AVENIR NÉBULEUX

L'avenir de l'ordinateur personnel en tant qu'outil de travail et instrument domestique devient de plus en plus nébuleux. Eclatera-t-il en une multitude d'appareils plus spécialisés (téléphones, assistants numériques, magnétoscopes, livres électroniques, automobiles...) ? Servira-t-il de serveur pour connecter ces objets à Internet ? La seule certitude concerne aujourd'hui les services qui lui sont associés. La vitesse d'évolution de l'informatique est telle que l'industrie n'est pas près de pouvoir s'en passer.

En bonne logique, les groupes tentent donc de se diversifier dans la fabrication d'assistants numériques et de serveurs notamment) et surtout de se développer vers l'aval : les services. Sous la houlette

plus intéressantes. Compaq a ainsi prévu, en juin, de porter la part des services dans son chiffre d'affaires d'un cinquième à un tiers. Mais l'entreprise texane a visiblement éprouvé plus de difficultés que ses concurrentes à s'adapter à la nouvelle donne économique.

DOUBLÉ PAR DELL

En dépit d'un style direct et convivial, Michael Capellas n'a pas su insuffler le dynamisme qui manquait à l'entreprise, dont il a pris les rênes en juillet 1999. L'ancien directeur général du groupe avait alors succédé à Eckhard Pfeiffer, l'homme qui avait porté Compaq, créée en 1982, au sommet de la hiérarchie mondiale avant d'être évincé pour cause de mauvais résultats. Compaq était alors à la recherche d'un second souffle, après l'absorption de l'américain Digital Equipment, racheté en 1998 pour 9 milliards de dollars.

Cette acquisition avait monopolisé l'attention de la direction de Compaq, qui n'avait pas vu venir la montée en puissance de Dell, devenu le leader sur le marché lucratif des entreprises, grâce à la vente directe par téléphone et par Internet.

Antoine Jacob

de son PDG, Lou Gerstner, promoteur de la formule de « l'e-business », IBM a été le premier à explorer cette nouvelle piste. Sa filiale IBM Global Services est devenue en quelques années la première société de services informatiques mondiale. Elle représente environ 40 % du chiffre d'affaires de Big Blue et 48 % de ses résultats.

Si Dell, spécialiste de la vente directe, tire pour le moment son épingle du jeu, en ne fabriquant les PC qu'à la demande alors que ses concurrents ont deux mois de stocks en moyenne, HP et Compaq tentent de rattraper le terrain perdu par rapport à IBM (*Le Monde* du 23 février). HP a essayé de racheter les activités de conseil en informatique de Price Waterhouse Coopers, mais cette opération audacieuse a échoué. Carly Fiorina semble miser aujourd'hui sur le classique effet de taille que lui procure le rapprochement avec Compaq.

Michel Alberganti et Frédéric Lemaître

Avec Areva, la France rêve d'un redécollage du nucléaire

Le nouveau pôle industriel de l'atome français, qui regroupe Cogema, Framatome et CEA-Industrie, est d'emblée le numéro un mondial. Sa constitution intervient au moment où le nucléaire civil retrouve une certaine faveur des gouvernements et des opinions

Neuf mois après l'annonce de sa création, le pôle nucléaire français a vu le jour, lundi 4 septembre. La holding coiffant les activités de Cogema, de Framatome et de CEA-Industrie s'appellera Areva. Son premier action-

naire sera le Commissariat à l'énergie atomique. Areva, leader mondial du secteur, proposera une palette complète de produits et de services nucléaires, de l'extraction du minerai à la construction de réacteurs, en passant par

le retraitement des combustibles et des déchets. Ses deux patrons, Pascal Colombani et Anne Lauvergeon, entendent mener l'entreprise à la conquête de marchés, les Etats-Unis et la Chine notamment, où le nucléaire

civil garde ou retrouve une certaine crédibilité, face aux énergies fossiles, dans le cadre du débat sur l'effet de serre, mais aussi comme alternative aux énergies propres, éolienne et solaire, beaucoup plus chères.

LE COMMISSARIAT à l'énergie atomique (CEA), la Cogema et Framatome ont donné officiellement naissance, lundi 3 septembre, à l'issue de neuf mois de gestation, au nouveau pôle nucléaire français. La holding connue jusqu'ici sous le nom de code Topco s'appellera Areva. Sous la houlette du CEA, son premier actionnaire (79,96 %), la nouvelle entité regroupera Cogema, Framatome et CEA-Industrie, exerçant ainsi tous les métiers du nucléaire, de l'extraction du minerai à la construction de réacteurs et de centrales, en passant par les traitements des combustibles et des déchets. Sans oublier la recherche, assurée par le CEA. Areva, d'emblée premier groupe nucléaire mondial, sera la seule à proposer une telle palette de produits et de services.

Le nouvel ensemble comprendra aussi un pôle de hautes technologies non nucléaires, reposant pour l'essentiel sur une participation de 11 % du CEA dans l'électronicien franco-italien STMicroelectronics et FCI, filiale de Framatome, numéro deux mondial de la connectique, destinée à être mise en Bourse au printemps 2002. Employant 45 000 personnes, assis sur quelque 80 milliards de francs d'actif net réévalué, le groupe Areva pèse 10 milliards d'euros (65,6 milliards de francs) de chiffre d'affaires, dont 75 % dans le nucléaire.

Une puissante machine, que ses promoteurs, Anne Lauvergeon, présidente du directoire, et Pascal Colombani, administrateur général du CEA, qui présidera le conseil de surveillance d'Areva, piaffent de faire tourner à plein régime, pour la lancer à la conquête du monde. Selon l'Agence internationale pour l'énergie atomique (IAEA), pas moins de 438 centrales nucléaires étaient en activité dans le monde à la fin 2000, et 31 réacteurs nucléaires sont en cours de construction.

LES ETATS-UNIS ET LA CHINE

Les Etats-Unis, où 103 réacteurs en activité vont avoir besoin d'être rénovés dans les années à venir, seront un marché prioritaire pour la nouvelle société. Cogema y a acheté, au début de l'année, le principal opérateur de mesure nucléaire, Canberra. Un premier pas encore insuffisant : « les Américains nous prennent volontiers comme référence en matière de technologie, mais nous avons du mal à nous faire homologuer comme fournisseur par le DOE [le ministère de l'énergie] », reconnaît M^{me} Lauvergeon. En Chine, autre marché d'avenir, « six réacteurs sont à construire... reste à savoir avec qui », observe la présidente du directoire.

Chance ou flair, la constitution en France d'un tel pôle tombe au moment où l'énergie nucléaire

retrouve les faveurs des gouvernements, et même parfois de l'opinion publique, y compris dans des pays d'où on la croyait définitivement bannie. Le changement de ton de l'administration américaine, après l'élection de George Bush, augure d'une ère plus faste outre-Atlantique. Selon de récents sondages, près des deux tiers des Américains se disent favorables à la relance de l'électricité nucléaire. Il est vrai que, ces derniers mois, la Californie a connu la grande panne de ses électriciens privés, très largement médiatisée et qui a relancé aussi le débat sur l'intervention de l'Etat dans le domaine de l'énergie...

« Le nucléaire est à un tournant, veut croire M^{me} Lauvergeon. Le monde entre dans une période où les besoins vont être énormes pour une énergie abondante et bon marché. Une demande que seuls l'hydraulique et le nucléaire sont en mesure de satisfaire. » Autre facteur de changement : le débat sur l'effet de serre, qui donne à l'atome un réel avantage sur les énergies fossiles, et même sur d'autres énergies plus propres

– éolienne ou solaire – mais autrement plus coûteuses. « Attention, je ne dis pas qu'il faut couvrir la planète de centrales nucléaires, prévient M^{me} Lauvergeon, aguerrie par deux années passées à la présidence de la Cogema. Mais je dis, avec Loyola de Palacio [la commissaire européenne à l'énergie], qu'il n'y a pas de solution sans nucléaire. »

« NOUS SOMMES UNE ENTREPRISE »

Reste qu'il faudra tout le savoir-faire politique de Pascal Colombani, un proche de Claude Allègre, et d'Anne Lauvergeon, ancienne collaboratrice de François Mitterrand, pour faire accepter ce véritable réarmement de la puissance nucléaire française, notamment auprès des partis de gauche. Les deux dirigeants se défendent d'avoir constitué un énième « Meccano à la française ». Au contraire, plaident-ils, Areva permettra de clarifier les structures et de faciliter la transparence qu'ils s'efforcent d'insuffler à une filière qui cultive le secret. Areva entend se comporter comme une entreprise à part entière, même si le cordon ombilical avec l'Etat ne

sera pas coupé – la participation du CEA doit, par décret, demeurer supérieure à 51 % du capital.

Premier test pour le nouveau tandem : la cession prochaine par France Télécom des 11 % qu'il détient dans STMicroelectronics. La Bourse pousse le géant des télécommunications à vendre cette participation, évaluée autour de 20 milliards de francs (3,3 milliards d'euros), en gage de sa volonté de s'attaquer aux 400 milliards de francs (61 milliards d'euros) de dettes accumulées. Le gouvernement, actionnaire majoritaire de France Télécom, pourrait être tenté de solliciter Areva, vierge de dette, elle, pour l'aider à résoudre ce coûteux casse-tête financier en rachetant au prix fort les 11 % de STMicro. « Nous sommes une entreprise, nous prendrons une décision d'entreprise », affirme Pascal Colombani. « France Télécom a d'autres candidats. Nous regarderons le dossier STMicroelectronics du point de vue de notre stratégie industrielle », renchérit Anne Lauvergeon.

Pascal Galinier

Entre renaissance et renoncement, les exemples étrangers

● **Etats-Unis** : confrontés à une pénurie d'électricité en Californie et à des situations difficiles dans d'autres Etats, accusés de ne pas se soucier du réchauffement de la planète lié aux émissions de gaz à effet de serre, les Etats-Unis redécouvrent le nucléaire. L'administration républicaine reconnaît la nécessité de construire de nouvelles centrales, dont un « certain nombre seront nucléaires », a expliqué cet été le vice-président Dick Cheney. Mais il n'est pas question de se précipiter. L'accident de Three Mile Island, en 1979 en Pennsylvanie, qui avait stoppé net le développement de la filière nucléaire, est encore dans les mémoires. Cependant des sondages montrent que les Américains ont retrouvé une certaine confiance dans l'atome. Les centrales américaines appartiennent à des groupes privés, mais sont soumises au contrôle permanent de la Nuclear Regulatory Commission (NRC). Exelon, premier producteur du secteur, doit commencer, avant la fin 2001, les démarches permettant d'obtenir l'autorisation par la NRC de construire de nouveaux réacteurs. Le groupe basé à Chicago en exploite 17 sur les 103 en service aujourd'hui aux Etats-Unis, qui fournissent environ 20 % de l'électricité du pays. Il n'y a plus eu de demandes de nouvelle licence depuis 1978.

Quatre autres sociétés, Southern Co., Dominion Power, Duke Power et Entergy, envisagent de suivre l'exemple d'Exelon. Mais il faudra sans doute quelques années avant de voir les projets prendre forme. Il n'y aura en tout cas pas de nouvelles centrales tant que la question du stockage des déchets n'aura pas été résolue. Le département de l'énergie a désigné un site à 150 kilomètres au nord de Las Vegas, mais le Nevada y est farouchement opposé, tout comme une partie du Sénat.

● **Allemagne** : le gouvernement et les principaux producteurs d'électricité ont signé lundi 11 juin un accord définitif de sortie du nucléaire civil, un an après s'être déjà entendus sur les grandes lignes d'un compromis très à peine négocié. Projet-phare de la coalition sociale-démocrate/écologiste, la loi encadrant l'accord doit encore être approuvée par les parlementaires, sans doute à l'automne. Les 19 centrales nucléaires allemandes en activité pourraient être définitivement arrêtées d'ici à 2021. Le réacteur le plus ancien, à Obrigheim, pourrait l'être dès la fin de 2002. Chaque installation s'est vu attribuer une durée d'exploitation de trente-deux

ans à compter de son démarrage. Les grands groupes énergétiques ont la possibilité de transférer d'une centrale à l'autre les quotas de production affectés à chacune.

Le retraitement des déchets hors du territoire allemand (aujourd'hui effectué à la Hague, en France, et à Sellafield, en Grande-Bretagne) sera interdit à compter du 1^{er} juillet 2005. Faute de retraitement, stipule l'accord, des solutions seront recherchées pour le stockage à très long terme des déchets en Allemagne, mais en attendant les industriels doivent mettre en place un centre provisoire de stockage auprès de chaque réacteur.

L'accord reste très contesté. Certains élus de l'opposition envisagent d'ores et déjà de revenir sur l'abandon du nucléaire civil.

● **Europe du Nord** : les quatre centrales nucléaires existantes fournissent 28 % des besoins du pays en électricité. Il est contraint d'en importer 15 %, notamment auprès de la Russie voisine. Ce déficit a incité une compagnie finlandaise privée, Teollisuuden Voima Oy (TVO), à proposer en novembre 2000, avec la bénédiction du patronat, l'ouverture d'une cinquième centrale. Selon les partisans de cette solution, c'est le seul moyen pour le pays de ramener ses émissions de gaz à effet de serre au niveau de 1990, engagement pris dans le cadre du protocole de Kyoto. Le Parlement devra trancher sur ce projet, auquel sont hostiles les Verts, membres de la coalition gauche-droite au pouvoir.

En Suède, le gouvernement social-démocrate est coincé entre ses engagements d'hier et la réalité d'aujourd'hui. Certes, à l'orée des années 1990, le Parlement avait adopté l'année 2010 comme date-but pour la fermeture des douze centrales nucléaires civiles, fournissant 45 % de l'électricité produite dans le pays. Il fallut ensuite attendre jusqu'à novembre 1999 pour assister à la fermeture du premier réacteur, celui de la centrale de Barsebäck (sud). Le second devait subir le même sort avant juillet 2001, à condition que, entre-temps, des sources d'énergie de substitution aient fait leurs preuves. Cela n'a pas été le cas, et le second réacteur de Barsebäck continue à fonctionner. Quant à la date de 2010, elle a disparu discrètement des discours officiels.

Antoine Jacob, Eric Leser (à New York) et Philippe Ricard (à Francfort)

DE QUI AVEZ-VOUS BESOIN ?

Consultant Informatique chez IBM, Daniel Simone.

A développé pour Canon Suède une solution intégrée de e-commerce B to B qui a permis de réduire les coûts d'exploitation en traitant plus efficacement les commandes et en offrant aux distributeurs un service optimisé grâce à des informations sans cesse renouvelées.

DES GENS QUI PENSENT. DES GENS QUI AGISSENT.

ibm.com/e-business/fr

IBM est une marque d'International Business Machines Corporation. Les noms propres de sociétés, d'individus ou de produits peuvent appartenir à des tiers. © 2001 IBM Corp. Tous droits réservés.

La création de VII dope un photojournalisme fatigué

Sept photographes, issus d'agences très connues et souvent sous contrat avec des magazines américains, s'allient au sein d'une structure très légère, qui fonctionne uniquement par Internet, pour mieux contrôler et diffuser leur travail. C'est un laboratoire visant à contrer les grosses machines de production

PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

Sept mercenaires ? Plutôt sept pointures, une belle équipe de photographes. C'est à Perpignan (Pyrénées-Orientales), le 6 septembre, pendant le festival Visa pour l'image, rendez-vous annuel de la profession, qu'une nouvelle agence photographique, la britannique VII (lire Seven en anglais), sera officiellement lancée. C'est peu dire que cette naissance, par la personnalité des photographes et par leur fonctionnement, fait du bruit dans un photojournalisme où il n'est question, depuis quelques années, que de déprime, concentrations, crises, déficits, bataille de contrats...

« Entendre des photographes, uniquement des caïds, parler de qualité et non de rentabilité, c'est nouveau ! », affirme Jean-François Leroy, directeur de Visa pour l'image. Les sept reporters sont issus d'agences réputées. L'Anglais Gary Knight - l'initiateur, l'âme et le président de VII -, les Américains

Ron Haviv et John Stanmeyer, le Tchèque Antonin Kratochvil, viennent de Saba, une structure achetée par le groupe américain Corbis, propriété de Bill Gates. L'Américain Christopher Morris vient de Black Star. La Française Alexandra Boulat a gagné sa réputation chez Sipa. L'Américain James Nachtwey, considéré comme le plus grand photographe de guerre - « contre la guerre », nuance-t-il - a démissionné de Magnum en juin.

Tous ont une solide réputation dans l'actualité internationale et les conflits du monde - l'aspect jugé noble du métier dominant à Perpignan - qu'ils traitent souvent non pas en collant à l'événement, comme les reporters de l'AFP ou de Reuters, mais via des sujets de fond. John Stanmeyer va montrer son travail sur le sida en Asie dans un numéro spécial de *Time* d'octobre alors que Gary Knight publie *Evidence*, un livre qu'il consacre aux crimes de guerre en ex-Yougoslavie (sujet projeté à Visa).

Pourquoi ont-ils mis « de l'argent » dans une petite structure ? « Nous voulons être plus responsables de nous-mêmes », répond au Monde Gary Knight, mieux contrôler la façon dont nos idées et nos images sont représentées ; nous voulons que VII soit adaptée à nos besoins, bien mieux que ne peut le faire une agence, grande ou petite, qui nous échappe. » La création de VII confirme l'insatisfaction grandissante des photographes envers les grosses machines que sont Corbis, Gamma, Getty ou Sipa, à la tête de dizaines de millions d'images. « Dans le monde hostile des agences, qui me rappelle celui des prisons, mieux vaut faire partie d'une bande dont on connaît les membres », explique Antonin Kratochvil dans le numéro de septembre de *Photo*.

C'est la même insatisfaction qui préside à la création récente de « collectifs » visant à réinstaller le photographe au centre de la machine de production et à lui donner

un maximum d'indépendance (*Le Monde* daté dimanche 2-lundi 3 septembre). Ainsi, Alexandra Boulat constate que les grosses agences « croulent sous des masses de photos qui ne sont pas prises par leurs photographes mais récupérées

VII veut rester petite, bien identifiée, performante. Une agence sans les pesanteurs de l'agence

à gauche et à droite. On y trouve tout et n'importe quoi, au point de voir se diluer l'identité d'une agence. A VII, on sait qui on est ».

VII veut rester petite, bien identifiée, performante. Une agence

sans les pesanteurs de l'agence. Quand une grosse structure affiche une centaine de salariés ou plus, VII en a pour l'instant un seul. C'est possible grâce à Internet, VII étant « 100 % on line », sans archives physiques. Chaque photographe numérise une sélection de ses images, que tout client peut acquérir via un moteur de recherche mis au point par l'entreprise britannique Metro Imaging. Le 6 septembre, 4 000 images seront consultables dans le monde entier. C'est aussi grâce au Net que les photographes sont dispersés entre New York, Londres, Moscou et Paris.

VII voit aussi le jour parce que les photographes sont pour la plupart sous contrat avec un magazine américain : *Newsweek* pour Knight, *Time* pour Nachtwey, Morris ou Stanmeyer, *National Geographic* pour Boulat. Le photographe récupère 100 % de cette « première vente contractuelle » alors qu'auparavant il abandonnait un pourcentage à son agence (la struc-

ture VII sera alimentée par les ventes ultérieures de photos devenues archives). VII doit d'abord trouver pour les photographes des publications dans la presse européenne. Son unique bureau est installé à Paris.

VII peut-elle réussir et devenir un nouveau modèle d'agence, un retour à l'esprit fondateur de Magnum en 1947 - quatre photographes qui se répartissent quatre régions du monde ? La structure peut-elle se passer d'un directeur gestionnaire chargé de fédérer sept photographes que l'on attend plus sur le terrain que dans une salle de réunion ? Beaucoup en doute. La réponse de Gary Knight est ferme : « Nous n'avons pas besoin d'un directeur ; nous devons chacun, pour des raisons politiques, assumer ce rôle. » M. Leroy souhaite la réussite du projet. Sous peine de donner un coup rude à « un photojournalisme sans concession ».

Michel Guerrin

Hachette Filipacchi Médias reprend sérieusement en main sa filiale Gamma

VII est créée alors que les trois grosses agences photo généralistes françaises, Gamma, Corbis-Sigma et Sipa, pour le moins malmenées sur un marché difficile, vont afficher des exercices déficitaires en 2001, voire une activité en baisse. Chacun se montre discret sur les résultats, attendant des jours meilleurs. Pour sa part, le propriétaire de Sipa, Göksin Sipahioğlu, cherche un repreneur ; des négociations sont en cours avec Reuters.

Après l'euphorie, les révisions réalistes surviennent chez Gamma. Elles sont annoncées par Anne-Marie Couderc, directrice générale adjointe de Hachette Filipacchi Médias (HFM), premier éditeur de magazines au monde (*Paris-Match*, *Elle...*), qui s'est lancé il y a deux ans dans la photo de presse et qui, sous la bannière Hafimage, contrôle plusieurs agences comme Gamma, Rapho, Katz, MPA, Stills ou Hoa Qui. « C'est plus difficile qu'on ne le pensait », reconnaît M^{me} Couderc, qui annonce, pour la fin septembre, une « nouvelle organisation du pôle photo » afin de

stopper les déficits. Un nouveau directeur général de Gamma sera nommé. HFM apportera surtout à ses agences « le souci de la gestion et de l'organisation ». Hafimage pourrait aussi changer de nom.

« LA BOÎTE N'ÉTAIT PLUS DIRIGÉE »

Si HFM remonte les bretelles des dirigeants de Gamma, c'est d'abord pour des raisons internes. « Nous avons sous-estimé son niveau de désorganisation », dit M^{me} Couderc. Un photographe va plus loin : « C'était l'immobilisme le plus total, la boîte n'était plus dirigée. Pour la production d'images d'actualité, c'était une catastrophe. » Le président de Gamma, Rémi Gaston-Dreyfus, a été remplacé en juillet par Pierre Boissier, ce dernier prenant également la direction du pôle photo. Le personnel de Gamma a été auditionné afin de dresser un audit de l'entreprise.

Les difficultés de Gamma, affirme la directrice générale de HFM, sont aussi celles que doivent affronter Corbis-Sigma et Sipa. D'abord,

« l'euphorie d'Internet est retombée ». Les agences comptaient sur le Net pour mieux diffuser leurs images et pour trouver des clients hors presse (édition, publicité, particuliers...) Mais le passage de l'argentique au numérique « est plus compliqué que prévu ». Autre raison, la concurrence sévère des agences filaires (AFP, AP, Reuters) sur le marché de l'image d'actualité : « Elles ont une avance technologique, leurs photographes sont de qualité et présents dans le monde entier, leurs prix sont avantageux », dit M^{me} Couderc. Gamma doit-elle abandonner l'actualité chaude ? « Elle doit réaliser des reportages difficiles. » Reste les difficultés des journaux qui, en raison de la chute des recettes publicitaires, rognent leurs budgets photo et fragilisent donc les agences.

HFM ne pense pas, dans l'immédiat, acheter d'autres agences, mais ne regrette « pas du tout » d'avoir créé un pôle photo, que le groupe de presse compte rentabiliser en 2003-2004. A condition, dit Pierre Boissier, « de développer d'autres marchés que celui de la presse, de repositionner la production, d'assurer un bon suivi de gestion. » Le site portail du pôle devrait être au point début 2002. M. Boissier ajoute, faisant référence à la création de petites structures comme VII, que « si nous ne sommes pas capables d'offrir à nos photographes une bonne qualité de service, ils partiront ailleurs. »

M. G.

Le groupe Nouvel Observateur lance un magazine pour les nouvelles familles et ancre « Challenges » dans l'actualité

LA NOTION de famille traditionnelle a explosé : en 2000, plus d'un enfant sur deux est né hors mariage et un couple sur trois a divorcé. Pendant très longtemps, l'Insee ne reconnaissait que les couples mariés ou les célibataires, et a eu beaucoup de mal à modifier sa nomenclature pour prendre en compte les couples non mariés dans ses statistiques. C'est précisément parce qu'il n'existait aucun organe de presse destiné à ces « nouvelles familles ; les femmes ou les hommes seuls avec des enfants ; les couples élevant ensemble des enfants de plusieurs lits, les parents non mariés, les « pacés » ou les couples homosexuels » que Claude Perdriel, PDG du groupe Nouvel Observateur, a décidé de donner corps au projet de Jacques Guérin, un journaliste qu'il a rencontré, il y a quelques années, au *Matin*.

Baptisé *Triba*, ce nouveau mensuel vendu 20 francs verra le jour le 20 septembre et vise une diffusion de 150 000 exemplaires en moyenne. « Les familles non habituelles sont presque devenues la norme. Chacun réinvente son modèle. Ce journal sera fait pour donner des conseils dans les sphères de la vie privée, l'éducation, la psychologie, les questions d'argent », explique Jacques Guérin. Ce magazine, réalisé avec une vingtaine de journalistes, pourra aborder l'inexistence du statut juridique des beaux-parents, la médiation familiale ou proposer encore des suggestions pour les familles « élastiques », qui passent de deux à cinq enfants

un week-end sur deux. Pour lancer ce magazine de société, auquel Claude Perdriel est d'autant plus attaché qu'il a lui-même une famille recomposée, le PDG du Nouvel Observateur a prévu un budget de 12 millions de francs (1,83 million d'euros). Le capital de *Triba* est réparti entre le groupe Nouvel Observateur, qui édite l'hebdomadaire éponyme et *Challenges*, à hauteur de 65 % et Jacques Guérin qui détient les 35 % restants. Un site Internet lié au journal pourrait « être envisagé ultérieurement » précise M. Guérin. L'équilibre financier du titre est attendu dans un an.

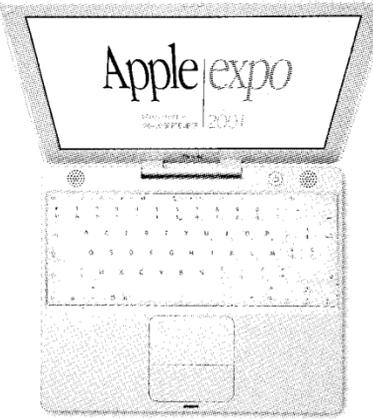
REMANIEMENT IMPORTANT

Parallèlement, Claude Perdriel - l'un des rares patrons de presse qui étudie depuis plusieurs années la faisabilité d'une fondation pour chapeauter son groupe - va procéder à un remaniement important d'un autre de ses magazines, *Challenges*. Contrairement à *L'Expansion* (groupe Vivendi Universal Publishing), bimensuel, qui compte devenir mensuel, *Challenges*, jusqu'alors publié chaque mois, sera en vente tous les quinze jours, à partir du 6 septembre. Le titre « sera davantage ancré dans l'actualité », précise M. Perdriel, qui avait d'ailleurs hésité un temps à le passer carrément à un rythme hebdomadaire. *Challenges* deviendra, selon lui, un « news magazine économique », la première partie du magazine étant consacrée à « toute l'actualité économique des quinze derniers jours ».

Cette nouvelle formule représentera « 15 à 20 millions de francs de dépenses supplémentaires. Le risque, dans un premier temps, est de passer d'une situation bénéficiaire à zéro bénéfice », selon M. Perdriel. Comme dans chaque changement de formule et de périodicité, certains lecteurs pourraient ne plus reconnaître leur magazine. Dans le pire des cas, pronostique le PDG du Nouvel Observateur, la diffusion pourrait baisser de 260 000 exemplaires à 220 000 exemplaires.

Enfin, le groupe Nouvel Observateur a investi, en juin 2000, à hauteur de 49 % dans *Le Monde des débats*, dont la direction a été confiée quelques mois plus tard à Jean Daniel, directeur du *Nouvel Observateur*. Les ventes n'ayant pas atteint les perspectives espérées (10 000 exemplaires en kiosques), et les actionnaires (outre le Nouvel Observateur, le titre est détenu par *Le Monde* ; le PDG de Balland Jean-Jacques Augier ; l'Association des amis du journal ou encore la Ligue de l'enseignement) n'ayant pas réussi à s'entendre, le titre a, selon M. Augier, déposé le bilan le 6 août. Le Nouvel Observateur pourrait, selon M. Perdriel, y perdre jusqu'à 5 millions de francs. Une solution de reprise est à l'étude, sans le groupe de M. Perdriel. Elle doit être bouclée rapidement, sans quoi le tribunal de commerce de Paris prononcera la liquidation du *Monde des débats* le 10 septembre.

Nicole Vulser



Apple expo
septembre 2001

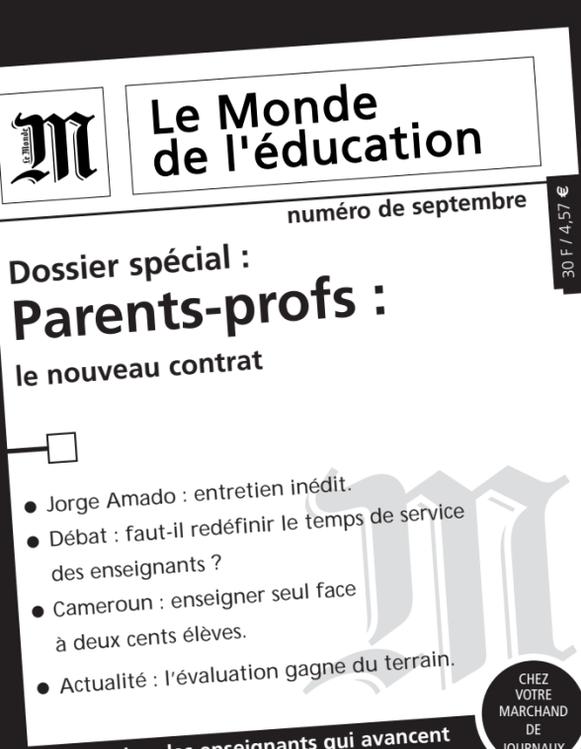
Paris expo, Porte de Versailles
Hall 4 26-30 Septembre 2001

Pour obtenir votre badge d'accès gratuit et préparer votre visite :
www.apple-expo.com

Conférences Apple

<p>Intégration Mac/PC : les nouvelles solutions pour l'entreprise</p> <p>mercredi 26 septembre 10h30-17h30</p> <p>jeudi 27 septembre 15h00-16h00</p> <p>dimanche 30 septembre 14h00-15h00</p>	<p>Office pour Mac : la solution bureautique dans un usage au quotidien</p> <p>mercredi 26 septembre 18h00-19h00</p>	<p>Le e-learning et les initiatives européennes</p> <p>jeudi 27 septembre 10h30-12h00</p>
--	---	--

Le salon Apple Expo est organisé par Reed/OIP, membre de Reed Exhibition Companies.
Reed/OIP, 11 rue du Colonel Pierre-Asia, 75015 Paris. ©2001 Apple Computer, Inc.



Le Monde de l'éducation

numéro de septembre

Dossier spécial :
Parents-profs : le nouveau contrat

- Jorge Amado : entretien inédit.
- Débat : faut-il redéfinir le temps de service des enseignants ?
- Cameroun : enseigner seul face à deux cents élèves.
- Actualité : l'évaluation gagne du terrain.

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Le magazine des enseignants qui avancent

Deutsche Telekom vend six réseaux câblés à Liberty Media

LE GÉANT allemand des télécommunications Deutsche Telekom (DT) est parvenu à un accord avec le groupe américain Liberty Media sur la vente de 100 % de six de ses neuf réseaux de télévision câblée et de la société Media Services pour quelque 5,5 milliards d'euros. La transaction sera faite après accord des autorités de la concurrence. « Aujourd'hui, Deutsche Telekom a atteint son objectif de se séparer de sa télévision câblée », a souligné Gerd Tenzer, membre du directoire du groupe. Liberty Media va ainsi racheter les réseaux des régions Hambourg/Schleswig-Holstein/Mecklembourg/Poméranie occidentale, Brême/Basse-Saxe, Rhénanie-Palatinat/Sarre, Berlin/Brandebourg, Saxe/Saxe-Anhalt, Thuringe et Bavière. Ces six régions comptent plus de 10 millions de foyers clients des réseaux de Deutsche Telekom.

DÉPÊCHES

■ **RADIO** : lors de la présentation de la grille de rentrée d'Europe 1, lundi 3 septembre, Jérôme Bellay, directeur général de l'antenne, a prévu d'être « au-dessus de 11 % d'audience » dans un an grâce aux prochaines échéances électorales, au passage à l'euro et à la Coupe du monde de football. Toutefois, « si cela n'arrivait pas, je ne serai pas perturbé », a ajouté M. Bellay qui a recruté Florence Belkacem, Michel Field ou encore l'ex-lofteuse Laure pour renforcer les programmes.

■ **PRESSE** : Agnès Touraine, vice-président directeur général de Vivendi Universal Publishing (VUP), « rejoindra prochainement le conseil de surveillance du Groupe Express, présidé par Jacques Duquesne », a annoncé VUP, lundi. Agnès Touraine en assurera la vice-présidence à l'instar d'Éric Licoys, directeur général de Vivendi Universal.

■ **Les éditions Milan** ont lancé lundi un mensuel, *Lolie*, destiné aux adolescentes de douze à seize ans. Le premier numéro évoque le métier de comédienne, le chanteur Faudel et « le martyr des Afghanes, filles fantômes ». Il est vendu 19 francs pour son lancement.

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIES

● **MARCONI** : le président et le directeur général de l'équipementier britannique de télécommunications ont démissionné mardi 4 septembre. Les départs de Roger Hurn et de George Simpson font suite à l'effondrement en Bourse du titre Marconi et à l'annonce de pertes de 227 millions de livres (366 millions d'euros) au premier trimestre de l'exercice 2001-2002.

● **ALLIED DOMECQ** : le groupe britannique de spiritueux, a annoncé, mardi, le rachat de la société familiale allemande Kuemmerling, numéro quatre des spiritueux en Allemagne, pour 203 millions d'euros (1,33 milliard de francs).

● **AVENTIS** : le rachat par le groupe pharmaceutique allemand Bayer d'Aventis CropScience, filiale agrochimique du groupe franco-allemand, pourrait entraîner la suppression de plus de 3 000 emplois, a estimé Klemens Minn, vice-président du comité d'entreprise d'Aventis CropScience, dans un entretien, mardi, au quotidien *Financial Times Deutschland*.

● **BMW** : le constructeur automobile allemand a annoncé, lundi, le rappel de la totalité des Mini nouvelle version déjà sorties, soit environ 7 000 voitures, en raison d'un risque d'embranchement du réservoir. Ce rappel concerne des véhicules vendus au Royaume Uni et en Irlande, alors que BMW s'appête à lancer le modèle en Europe continentale samedi.

● **ALTADIS** : le groupe franco-espagnol de tabac a annoncé lundi qu'il étudie le dossier de la privatisation du monopole public italien Ente Tabacchi Italiani.

SERVICES

● **LA POSTE** : Paul-Marie Chavanne, précédemment PDG d'Autodistribution, a été nommé, lundi, directeur des colis et de la logistique de l'opérateur public et président de Géopost. La Poste est le troisième opérateur européen dans le secteur des colis avec 10 % de parts de marché.

● **Belgacom** : l'opérateur historique belge du téléphone, après l'échec de la tentative de fusion avec le néerlandais KPN,

envisagerait un rapprochement avec l'opérateur privé français Cegetel, filiale à 44 % de Vivendi Universal, selon les quotidiens économiques *La Tribune* et *Les Échos* du 4 septembre. Une information démentie par un porte-parole de Vivendi Universal : « Il n'y a pas eu de négociations avec Belgacom », a-t-il déclaré.

● **VIRGIN BLUE** : la compagnie aérienne britannique a rejeté, mardi, l'offre de rachat de 145,2 millions d'euros présentée par son concurrent Air New Zealand. Cette décision « est soutenue par un grand nombre d'hommes politiques importants, l'ensemble des passagers ainsi que les employés de Virgin Blue », a déclaré le PDG du groupe Virgin, Richard Branson.

FINANCES

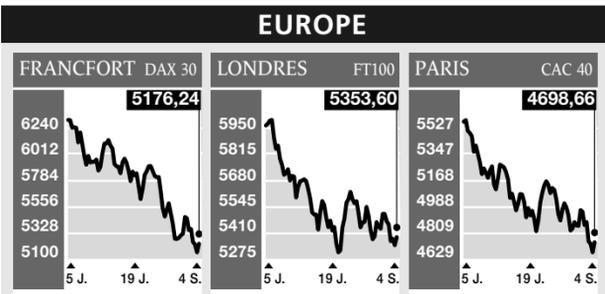
● **SALAIRES** : les cinq fédérations syndicales de la banque ont dénoncé, lundi, le « blocage patronal » sur les rémunérations, à l'issue d'une séance de négociations de branche. Ils réclament une hausse des minima conventionnels supérieure à l'augmentation de 0,5 % proposée par l'Association française des banques (AFB).

● **FINAREF** : la filiale du groupe Pinault-Printemps Redoute (PPR) a annoncé, lundi, qu'elle allait reprendre, à partir d'octobre 2002, la distribution et la gestion des crédits à la consommation et des cartes privatives auprès des clients de Confarama. Des services jusqu'ici gérés par Facet, détenue par Finaref et Cetelem. Ces deux derniers vont aussi développer leur partenariat à l'international.

● **DEUTSCHE BANK** : Rolf Breuer, président du directoire de la banque, a démenti, lundi, que son établissement ait engagé des discussions en vue d'une fusion avec la quatrième banque britannique Barclays, comme l'affirmait un journal allemand.

RÉSULTATS

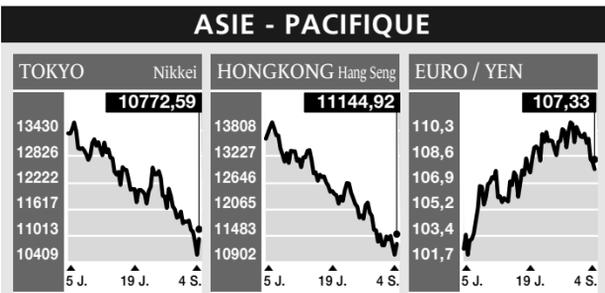
● **SEB** : le groupe français de petit électroménager a dégagé un bénéfice net part du groupe de 7,4 millions d'euros au premier semestre 2001, soit 2,5 fois plus que les 2,9 millions d'euros enregistrés lors de la même période un an plus tôt. Le chiffre d'affaires a progressé de 1,4 %, à 803,5 millions d'euros contre 792,6 millions d'euros au premier semestre 2000.



Indice	Cours	Var. %
EUROPE EURO STOXX 50	3753,02	1,66
EUROPE EURO STOXX 324	314,55	1,28
EUROPE STOXX 653	298,72	1,36
PARIS CAC 40	4698,66	1,49
PARIS MIDCAC
PARIS SBF 120	3222,09	1,35
PARIS SBF 250
PARIS SECOND MARCHÉ
AMSTERDAM AEX	522,35	1,11
BRUXELLES BEL 20	2885,46	0,14
FRANCFORT DAX 30	5176,24	1,61
LONDRES FTSE 100	5353,60	0,78
MADRID STOCK EXCHANGE	8273,40	1,48
MILAN MIBTEL 30	34495,00	0,66
ZURICH SPI	6521,90	0,98



Indice	Cours	Var. %
ÉTATS-UNIS DOW JONES	9949,75	0,30
ÉTATS-UNIS S&P 500	1133,58	0,40
ÉTATS-UNIS NASDAQ COMPOSITE	1805,43	0,77
TORONTO TSE INDEX	7399,22	-0,25
SAO PAULO BOVESPA	12800,03
MEXICO BOLSA	349,90	-1,33
BUENOS AIRES MERVAL	318,97	-0,28
SANTIAGO IPSA GENERAL	114,28	0,31
CARACAS CAPITAL GENERAL	7180,72	-1,18



Indice	Cours	Var. %
TOKYO NIKKEI 225	10772,59	3,49
HONGKONG HANG SENG	11144,92	2,22
SINGAPOUR STRAITS TIMES	1619,85	0,27
SÉOUL COMPOSITE INDEX	69,22	3,24
SYDNEY ALL ORDINARIES	3228,20	0,38
BANGKOK SET	22,75	0,44
BOMBAY SENSITIVE INDEX	3244,12	0,53
WELLINGTON NZSE-40	2043,81	0,08

SUR LES MARCHÉS

PARIS

LE CAC 40 gagnait 1,06 %, mardi 4 septembre dans les premières transactions, à 4 679,06 points. L'indice de référence de la place parisienne avait reculé de 1,27 %, lundi, terminant à 4 629,80 points.

FRANCFORT

L'INDICE DAX, principal indicateur du marché allemand, progressait de 1,20 %, mardi 4 septembre dans les premiers échanges, à 5 155,47 points. L'indice DAX avait perdu 1,81 %, lundi, à 5 094,10 points.

LONDRES

LE FOOTsie, indice composite des cent premières valeurs du marché britannique, s'appréciait de 0,62 %, mardi 4 septembre au matin, à 5 344,90 points. L'indice Footsie avait cédé 0,62 %, lundi 3 septembre, s'établissant à 5 312,10 points.

TOKYO

LES VALEURS JAPONAISES ont enregistré un rebond technique mardi 4 septembre en fin de séance, les courtiers anticipant une ouverture à la hausse des marchés américains. L'indice Nikkei, référence du marché nippon, a finalement progressé de 3,49 % sur la journée, à 10 772,59 points, après avoir atteint en séance les 10 325,83 points, son plus bas niveau depuis août 1984. L'indice Topix, qui regroupe toutes les valeurs du premier marché, a fini quant à lui en hausse de 2,65 %, à 1 100,13 points.

NEW YORK

LES MARCHÉS financiers américains étaient fermés, lundi 3 septembre, en raison de la Fête du travail (*Labor Day*).

TAUX

DANS les premières transactions, mardi 4 septembre, les marchés obligataires s'inscrivaient en léger repli. Évaluant à l'inverse du prix des titres, le taux de rendement délivré par les obligations du Trésor français à dix ans s'appréciait à 4,93 %. En Allemagne, le taux d'intérêt des emprunts d'Etat de même échéance tendait également à 4,81 %.

MONNAIES

L'EURO repassait, mardi en début de matinée, sous le seuil des 0,90 dollar, à 0,8993 dollar. Les investisseurs étaient prudents dans l'attente de la publication, aux Etats-Unis, de l'indice composite d'activité établi par le groupement national des directeurs d'achat des entreprises manufacturières américaines (NAPM). Le dollar s'échangeait de son côté à 118,88 yens, sans grand changement par rapport à la veille. Les autorités japonaises avaient signalé, lundi, qu'une rencontre était prévue mercredi 12 septembre entre le ministre japonais des finances, Masajuro Shiokawa, et le secrétaire au Trésor américain, Paul O'Neill, au cours de laquelle une intervention sur le marché des changes pour affaiblir le yen pourrait être discutée.

ÉCONOMIE

Le Japon accepterait un audit du FMI sur son système financier

LE MINISTRE JAPONAIS des services financiers, Hakuia Yanagisawa, s'est dit, lundi 3 septembre, « ouvert » à un éventuel audit du Fonds monétaire international (FMI) sur la santé du système financier nippon, tout en répétant qu'il n'avait pas suffisamment d'effectifs pour contribuer à la réalisation de cet audit.

« Je suis ouvert à cette perspective tant qu'il ne s'agit pas d'une enquête en rapport avec des informations confidentielles concernant individuellement des institutions financières », a indiqué à la presse M. Yanagisawa, à l'issue de rencontres à Londres avec de hauts responsables financiers et monétaires britanniques. Le ministre a ajouté que le Japon avait le droit de refuser ce genre d'enquête du FMI. Celui-ci a demandé à plusieurs reprises à Tokyo d'accepter la venue d'experts pour évaluer la santé du système financier, notamment l'état des créances douteuses des banques nipponnes.

● **NOUVELLE-CALÉDONIE** : la Société minière du Sud-Pacifique (SMSP), bras économique de la province nord indépendantiste de Nouvelle-Calédonie, a conclu un contrat d'exportation de nickel en Ukraine, avec la société Razno Ompport, qui produit environ 10 000 tonnes de nickel/métal par an. « Il s'agit d'une exportation test de deux bateaux de 45 000 tonnes d'un minerai très acide et difficilement vendable », a indiqué Stéphane Camerlinck, porte-parole de la société. La Nouvelle-Calédonie détient près d'un quart des réserves mondiales de nickel, mais ne fournit que 6 % de la demande mondiale de métal.

● **LIBYE** : Tripoli accordera un délai d'un an aux firmes pétrolières américaines pour qu'elles reprennent leurs activités en Libye, sinon elle annulera les licences qui leur avaient été accordées, a déclaré le ministre libyen des affaires étrangères, Abdel Rahman Chalgam. Le président Bush avait affirmé le 3 août que son pays pourrait envisager d'établir des relations plus constructives avec l'Iran et la Libye si ces pays acceptaient de coopérer pour apaiser les inquiétudes qu'ils soulèvent notamment en matière de soutien au terrorisme.

● **BRÉSIL** : le ministre de l'économie argentin Domingo Cavallo a estimé que le Brésil devrait rattacher sa monnaie au dollar améri-

cain ou à l'euro dans l'objectif d'une monnaie unique au sein du Mercosur (Argentine, Brésil, Paraguay et Uruguay). « J'aurais plus confiance dans le Mercosur s'il y avait une monnaie unique », a déclaré le ministre. La crise économique argentine a eu des répercussions sur ses partenaires commerciaux du Mercosur. Le réal brésilien a notamment perdu 30 % de sa valeur face au billet vert depuis le début de l'année.

● **COLOMBIE** : les investissements étrangers en Colombie, hors secteur pétrolier, ont atteint 1,674 milliard de dollars (1,86 milliard d'euros) au premier semestre 2001, contre 288 millions de dollars en 2000, soit une hausse de près de 600 %, a affirmé lundi à Bogota Juan Carlos Echeverry, directeur du département national de planification (DNP). Les capitaux étrangers ont été investis principalement dans les secteurs financier (822 millions de dollars), des télécommunications (529,6 millions), des mines (246 millions), des produits manufacturés (159,2 millions), ainsi que du commerce et de l'hôtellerie (109,5 millions).

● **MEXIQUE** : Mexico a nationalisé lundi près de la moitié des raffineries de sucre du pays, prclues de dettes. Cette mesure, la plus spectaculaire depuis l'arrivée au pouvoir du président Vicente Fox en décembre, permettra, selon le gouvernement, de faciliter le dialogue avec les Etats-Unis sur le problème des exportations de sucre mexicain.

● **URUGUAY** : le président uruguayen Jorge Batlle a appelé, lundi, les membres du groupe de Cairns (composé de neuf pays d'Amérique latine, de sept pays de la zone Asie-Pacifique, du Canada et de l'Afrique du Sud) à « frapper à la porte du G8 » afin de demander la libéralisation des échanges agricoles. Ces pays, qui représentent un tiers des exportations agricoles mondiales, demandent à ce que le secteur agricole soit soumis aux mêmes règles que celles qui s'appliquent déjà aux autres biens commercialisables.

● **RUSSIE** : le patron de Gazprom, Alexei Miller, économiste de trente-neuf ans proche de Vladimir Poutine, continue de constituer sa garde rapprochée en réduisant les pouvoirs des plus proches collaborateurs de l'ancien patron Rem Viakhirev écarté en mai après avoir régné sur le conglomérat pendant dix ans. Le Kremlin, qui détient 38,37 % de Gazprom, a engagé au printemps une reprise en main de la plus grosse société de Russie.

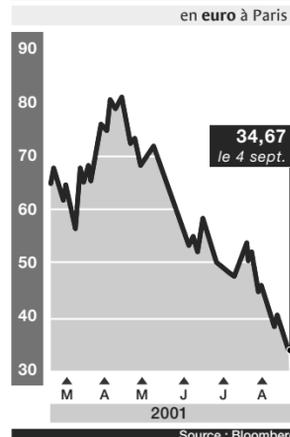
VALEUR DU JOUR

France Télécom exclue de l'indice européen

À LA VEILLE de l'annonce officielle, mercredi 5 septembre, de ses résultats pour le premier semestre, France Télécom a subi une période agitée sur les marchés. Mardi matin, à l'ouverture, le titre bénéficiait d'une remontée subite à 34,67 euros (+2,73 %). Mais ce « rebond technique » était loin de compenser les conséquences de la série de revers enregistrés la veille. Lundi 3 septembre, le cours de l'action a poursuivi sa chute pour atteindre 33,75 euros, accusant une nouvelle baisse de 4,5 %, soit 15 % en une semaine et 63,30 % depuis le 1^{er} janvier. Ce montant a atteint le plus bas niveau en trois ans pour se rapprocher du seuil d'introduction, lors de la mise en vente de la première tranche d'actions aux particuliers, qui était proposée en 1997 à 27,75 euros. Depuis le 2 mars 2000, date historique où l'action caracolait en tête des titres-phares du CAC 40 avec une valeur de 219 euros, la capitalisation boursière de l'opérateur téléphonique français qui atteignait 200 milliards d'euros a été divisée par cinq.

A cette sanction des marchés s'est ajoutée, lundi soir, l'exclusion de France Télécom de l'indice boursier paneuropéen Stoxx 50 qui sera effective le 24 septembre. Conséquence de la tourmente qui frappe le secteur des télécommunications, la société Stoxx Limited, qui établit cet indice de référence, a également sorti l'équipementier britannique Marconi ainsi que

Action France Telecom



l'opérateur néerlandais KPN exclu, lui, de l'Euro Stoxx. Dans ce classement qui regroupe les valeurs vedettes des pays européens, dans et hors la zone euro, très suivi par les investisseurs internationaux, ils ont été remplacés, respectivement, par Suez, Unilever et Saint-Gobain. Numéro deux européen du portable avec 35,5 millions de clients depuis le rachat de l'opérateur britannique Orange, France Télécom devrait, si la « fuite » sur les résultats attendus se confirme (*Le Monde* du 1^{er} septembre), annoncer de bons chiffres pour le premier semestre. Mais l'entreprise française reste considérablement endettée, à hauteur de 61 milliards d'euros, soit près du double de son chiffre d'affaires.

Michel Delberghe (avec AFP)

Taux de change fixe zone Euro

Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Hors zone Euro	03/09
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4444
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,0305
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	9,5099
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	34,2170
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,7225
SCHILLING AUTR. (10)	1,37693	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,4075
PUNT IRLANDAISE (10)	0,78756	PUNT IRLANDAISE	3,32894	DOLLAR HONGKONG	7,0760
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97660	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0760
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FORINT HONGROIS	251,7000
MARKKA FINLAND.	5,94573	MARKKA FINLAND.	1,10324	LEU ROUMAIN	27258
DRACHME GREC. (100)	3,40750	DRACHME GREC. (100)	1,92503	ZLOTY POLONAIS	3,8387

Cours de change croisés

04/09 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR.S.
DOLLAR	119,42500	0,83735	0,89925	16,37000	1,44805	0,59323
YEN	119,42500	107,33000	16,37000	172,88000	70,82500
EURO	1,11204	0,93171	0,15245	1,61045	0,65985
FRANC	7,29490	6,11230	6,55957	10,56580	4,32705
LIVRE	0,69058	0,57850	0,62095	0,09465	0,40960
FRANC SUISSE	1,68570	1,41205	1,51550	0,23105	2,44115

Taux d'intérêt (%)

Taux 03/09	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	4,38	4,19	4,91	5,51
ALLEMAGNE	4,30	4,24	4,79	5,42
GDE-BRETAG.	4,25	4,85	4,85	4,56
ITALIE	4,30	4,22	5,14	5,79
JAPON	0,03	1,41	2,40
ÉTATS-UNIS	3,66	3,38	4,84	5,36
SUISSE	3,12	3,08	3,27	3,94
PAYS-BAS	4,25	4,22	4,94	5,48

Matières premières

En dollars	Cours 03/09	Var. % 31/08
MÉTALUX (LONDRES)		
CUIVRE 3 MOIS	1475,50	-0,03
ALUMINIUM 3 MOIS	1392	-0,22
PLOMB 3 MOIS	475,50	-0,73
ETAIN 3 MOIS	3865	-0,51
ZINC 3 MOIS	841,50	-0,06
NICKEL 3 MOIS	5345	-0,47
MÉTALUX (NEW YORK)		
ARGENT A TERME	4,19	+0,12
PLATINE A TERME	112083,00
GRAINES DÉNÉRÉS		
BLÉ (CHICAGO)	277	-0,36
MAIS (CHICAGO)	217,75	-0,57
SOJA TOURTEAU (CHG.)	169,20
SOFTS		
CACAO (NEW YORK)	927	-0,64
CAFÉ (LONDRES)
SUCRE BL. (LONDRES)

Matif

Cours 9h57	Volume 04/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
DÉCEMBRE 2001	2868	89,97	90,25
Euribor 3 mois		NC	NC
JANVIER 2001		NC	NC

Pétrole

En dollars	Cours 03/09	Var. % 31/08
BRENT (LONDRES)	26,52	-0,08
WTI (NEW YORK)	0,27	-0,18
LIGHT SWEET CRUDE	26,65

Or

En euros	Cours 03/09	Var. % 31/08
OR FIN KILO BARRE	9710	+0,94
OR FIN LINGOT	9800	+1,03
ONCE D'OR (LO)	266,40
PIÈCE FRANCE 20 F	56	+0,18
PIÈCE SUISSE 20 F	56,30	+1,08
PIÈCE UNION LAT. 20	55,70
PIÈCE 10 DOLLARS US	190,25
PIÈCE 20 DOLLARS US	381	+0,13
PIÈCE 50 PESOS MEX.	363	+0,83

Cotations, graphiques et indices en temps réel sur le site Web du « Monde ». www.lemonde.fr/bourse

VALEURS EUROPÉENNES

Le titre British Airways a reculé de 2,37 %, lundi à Londres, à 298,75 pence. Les investisseurs s'inquiètent de l'impact du ralentissement américain sur les comptes de la compagnie.

L'action Telefonica a cédé 4,15 %, lundi, à 12,25 euros, à la Bourse de Madrid. Elle a souffert de la défiance des opérateurs pour le secteur, en dépit de l'annonce d'un résultat semestriel de 1,14 milliard d'euros, en hausse de 61 %.

04/09 10h00

Table of stock prices for the Automobile sector, including companies like AUTOLIV SDR, BASF AG, and BMW.

04/09 10h00

Table of stock prices for the Banques sector, including companies like BANK OF IRELAND, ABBEY NATIONAL, and ABN AMRO HOLDING.

04/09 10h00

Table of stock prices for the Produits de Base sector, including companies like ACERLINOX R, ALUMINIUM GREC, and ANGLO AMERICAN.

04/09 10h00

Table of stock prices for the Consommation Cyclique sector, including companies like ACCOR, ADIDAS-SALOMON, and AGFA-GEVAERT.

04/09 10h00

Table of stock prices for the Chimie sector, including companies like AIR LIQUIDE, AKZO NOBEL NV, and BASF AG.

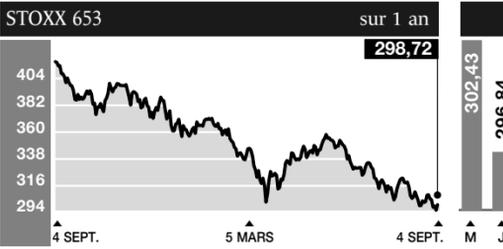


Table of stock prices for various companies in the Alimentation et Boisson sector, including PREUSSAG AG, RANK GROUP, and RICHEMONT UNITS.

04/09 10h00

Table of stock prices for various companies in the Pharmacie sector, including ACTELION N, ALTANA AG, and AMERSHAM.

04/09 10h00

Table of stock prices for various companies in the Télécommunications sector, including ATLANTIC TELECO, BRITISH TELECOM, and CABLE & WIRELES.

04/09 10h00

Table of stock prices for various companies in the Construction sector, including ACCIONA, ACS, and AGGREGATE IND.

04/09 10h00

Table of stock prices for various companies in the Énergie sector, including BG GROUP, BP, and CEPSA.

04/09 10h00

Table of stock prices for various companies in the Services Financiers sector, including 3I GROUP, ALPHA FINANCE, and AMVESCAP.

04/09 10h00

Table of stock prices for various companies in the Services Financiers sector, including BRITISH LAND CO, CALEDONIA INV.S, and CANARY WHARF GR.

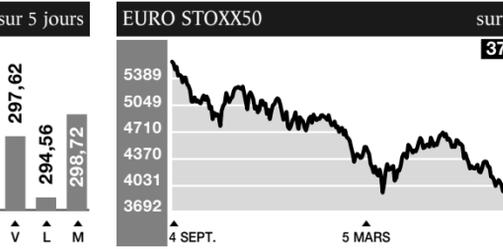


Table of stock prices for various companies in the Assurance sector, including AEGIS GROUP, AEGON NV, and AEF.

04/09 10h00

Table of stock prices for various companies in the Biens d'Équipement sector, including ABB N, ABBECCO N, and AGGREGO.

04/09 10h00

Table of stock prices for various companies in the Médias sector, including B SKY B GROUP, CANAL PLUS, and CAPITAL RADIO.

04/09 10h00

Table of stock prices for various companies in the Biens de Consommation sector, including AHOLD, ALTADIS, and AMADEUS GLOBAL.

04/09 10h00

Table of stock prices for various companies in the Biens de Consommation sector, including AIRSPRAY NV, ANTIVAN, and CTAC.

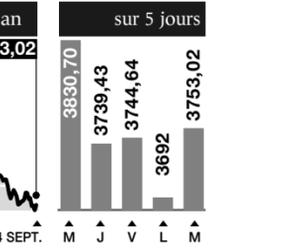


Table of stock prices for various companies in the Commerce Distribution sector, including ALLIANCE UNICHE, AVA ALLG HND.G, and BOOTS CO PLC.

04/09 10h00

Table of stock prices for various companies in the Haute Technologie sector, including AIXTRON, ALCATEL-A, and ALTEC SA REG.

04/09 10h00

Table of stock prices for various companies in the Haute Technologie sector, including AIXTRON, ALCATEL-A, and ALTEC SA REG.

04/09 10h00

Table of stock prices for various companies in the Services Collectifs sector, including ACEA, AEM, and BRITISH ENERGY.

04/09 10h00

Table of stock prices for various companies in the Services Collectifs sector, including AIRSPRAY NV, ANTIVAN, and CTAC.

À NOS ABONNÉS
Pour vos changements d'adresse ou suspensions d'abonnement durant vos vacances un seul numéro 0825 022 021

EURO NOUVEAU MARCHÉ
AMSTERDAM
BRUXELLES
Table of stock prices for various companies in the Euro Nouveau Marché.

VALEURS FRANCE

● L'action L'Oréal bondissait de 3,55 %, mardi 4 septembre, dans les premières transactions, à 78,85 euros. Le numéro un mondial des cosmétiques a annoncé un bénéfice net opérationnel en progression de 26,3 % au premier semestre, à 587,1 millions d'euros. Cette hausse est largement supérieure à la prévision médiane de 17 % de hausse, qui avait été anticipée par le consensus des analystes, selon l'agence Reuters.

● Le titre Lafarge s'appréciait de 1,73 %, mardi dans les premiers échanges, à 99,7 euros. Le groupe de matériaux de construction a annoncé, mardi, un résultat net de 242 millions d'euros au premier semestre 2001, en recul de 3 %. Lafarge s'attend à une « croissance raisonnable » de ses résultats pour 2001, sans donner d'éléments chiffrés.

● L'action Saint-Gobain gagnait 2,20 %, mardi dans les premières transactions, à 171,5 euros. Le groupe de matériaux de construction va entrer dans l'indice Euro Stoxx 50 à partir du 24 septembre, à la place de l'opérateur de télécommunications néerlandais KPN.

● L'action Suez progressait de 0,50 %, mardi matin, à 37,88 euros. A partir du 24 septembre, le groupe de services collectifs va remplacer France Télécom dans la composition de l'indice européen Stoxx 50, élargi au Royaume-Uni.

PREMIER MARCHÉ

MARDI 4 SEPTEMBRE

Cours à 9 h 57

Demier jour de négociation des OSRD : 24 septembre

France	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
ACCOR	43,37	284,49	+0,98	1
AGF	58,05	380,78	-0,17	2
AFFINE	37,96	249	-0,78	2,82
AIR FRANCE G.	17,65	115,78	+0,63	0,14

NOUVEAU MARCHÉ

LUNDI 3 SEPTEMBRE

Une sélection. Cours relevés à 18 h 16

Valeurs	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille
ABEL GUILLEM	10	65,60	+0,10
AB SOFT	2,80	18,37	+0,72
ACCESS COMME	4,15	27,22	-9,98
ADL PARTNER	12,80	83,96	...
ADL PARTNER	6,01	39,42	...
ALGOLIE	5,20	34,11	...
ALPHAMEDIA	0,91	5,97	...
ALPHA MOS	3,60	23,61	-10
ALPHA MOS BO	0,30	1,97	...
ALTIMAR & CI	122	800,27	-3,56
ALDETA	4,85	31,81	-2,41
ALTI	7,52	49,33	-3,71
A NOV	19,19	125,88	-4
ARPRICE COM	8,20	53,79	-1,80
ASTRA	0,56	3,67	-5,08
AUFEMINCO	0,75	4,92	-7,41
AUTOMA TECH	4,10	26,89	-1,44
AVENIR TELECOM	1,69	11,09	-5,06
AVENIR TELECOM	0,20	1,31	...
BAC MAJESTIC	2	13,12	+2,56
BANCA BUI	17,15	112,50	+0,94
BCI NAVIGATI	5,70	37,39	...
BELVEDERE	22,86	149,95	-2,39
BOURSE DIREC	2,85	18,69	-5
BRIME TECHNO	36,50	239,42	-3,44
BRIME TECHNO	0,74	4,85	...
BUSINESS ET	9,86	64,68	+0,82
BUSINESS INT	2,29	15,02	-11,92
BVCP ACT.DIV.	8,67	56,87	-6,27
CAC SYSTEMS	3	19,68	...
CALL CENTER	7	45,92	-10,26
CARRERE GROU	17	111,51	+1,80
CAST	5,43	35,62	-6,38
CEREP	15,40	101,02	-9,36

AIR LIQUIDE	156	1023,29	+0,65	3
ALCATEL	17,51	114,86	+3	0,48
ALCATEL O	8,15	53,46	+1,24	0,10
ALSTOM	29,41	192,92	+0,72	0,55
ALTRON TECHN	51,15	335,52	+3,33	0,14
ATOS ORIGIN	83,25	546,08	+0,30	...
ARCEL	0,53
AVENTIS	80,45	527,72	-1,19	0,50
AXA	29,97	196,59	+2,64	2,20
BAIL INVESTI	131,50	862,58	+1,62	7,16
BAZAR HOT.V	3
BEGHIN SAY	38,70	253,86	-0,77	...
BIC	44,49	291,84	+0,88	0,29
BNPPARIBAS	100,20	657,27	+0,91	2,25
BOLLORE	255,60	1676,63	+0,04	3
BOLLORE INV	52	341,10	-0,86	2,0
BONGRAIN	44,21	290	-2,84	1,40
BOUYGUES	37,20	244,02	+1,09	0,36
BOUYGUES OFF	45,11	295,90	+0,24	1,10
BULL#	1,30	8,53	+4	...
BUSINESS OBJ	26,79	175,73	+3,04	...
B P (LA CI)	0,46
BURELLE (LY)	63,05	413,58	+0,08	0,50
CANAL+	3,62	23,75	...	0,15
CAP GEMINI	69,95	458,84	+0,94	1,20
CARBONE-LORR	40,61	266,38	+0,47	1,06
CARREFOUR	58,35	382,75	+1,74	0,50
CASINO GUICH	89,75	588,72	+0,45	1,33
CASINO GUICH	62,50	409,97	+1,13	1,37
CASINO GUICH	61,80	405,38	+1,31	2,85
CEA INDUSTRI	147,20	965,57	+2,22	22,85
CEGID (LY)	104,30	684,16	-1,32	2,2
CEREOL	27	177,11	...	2
CERESTAR	30,59	200,66	-0,03	...
CFFRECYCLIN	46,20	303,05	+0,43	1,30
CGIP	34	223,03	+1,49	1
CHARGEURS	2,13
CHRISTIAN DA	96,65	633,98	+3,37	0,90
CHRISTIAN DI	38,18	250,44	+1,81	0,50
CIC-ACTIONS	122,50	803,55	+0,41	2,29
CIMENTS FRAN	52,95	347,33	+1,83	1,40
CLARINS	87,15	571,67	+1,57	1,10
CLUB MEDITE	60,90	399,48	-1,30	1
CNP ASSURANC	36,68	240,61	-0,86	1,08
COFACE	68	446,05	+0,59	1,75
COFLEXIP	189,70	1244,35	...	1,16
COLAS	68,50	449,33	-0,72	2,13
CONTIN.ENTRE
CPR	58	380,46
CRED.FON.FRA	12,05	79,04	-0,41	0,58
CREDIT LYONN	42,67	279,90	+0,28	0,65
CS COM.ET SY
DAMART	81,30	533,29	+1,63	3,40
DANONE	153,40	1006,24	+1,93	1,90
DASSAULT-AVI	295,10	1935,73	-0,74	6,20
DASSAULT SYS	44,23	290,13	+1,91	0,31
DEVAUX(LY)#	71,90	471,63	-0,07	4,20
DEV.R.N.P.CA	14,50	95,11	...	0,55
DMC (DOLLFUS)	9,10	59,69	-0,44	0,61
DYNACTION	25,42	166,74	-2,19	0,50
EIFFAGE	74,50	488,69	+0,07	0,78
ELIOR	12,64	82,91	+0,64	0,07
ELEC.MADAGAS
ENTENIAL(EX)	33	216,47	-0,06	0,40
ERAMET	32	209,91	...	1,30
ESSILOR INTL	329,80	2163,35	+0,24	3,90
ESSO	81,85	536,90	+1,05	4

EULER	49,85	326,99	+3,42	1,40
EURAZEO	62,05	407,02	-0,24	0,48
EURO DISNEY	0,90	5,90	+1,12	...
EUFUNNEL	1,01	6,63	+	...
FAURECIA	61,05	400,46	-0,33	0,91
FIMALAC	40	282,38	...	0,90
F.F.P. (NY)	107	701,87	-0,74	1,80
FINAXA	2,20
FONCLYON#	31,90	209,25	+0,63	0,85
FRANCE TELECOM	34,55	226,63	+2,37	1
FROMAGERIES	2,22
GALERIES LAF	149,50	980,66	+0,81	0,60
GAUMONT #	39	255,82	...	0,57
CAJUN	93,85	615,62	-0,37	3,34
GENERAL DE	19,74	129,49	+0,71	...
GEOPHYSIQUE	55,85	366,35	+1,55	1,22
GFI INFORMAT	14,57	95,57	+2,97	0,15
GRANDVISION	17,89	117,35	-0,06	0,25
GROUPE ANDRE	130	852,74	+0,08	1,98
GROUPE GASCO	81	531,33	...	3
GR.ZNANNIER	86,90	570,03	...	0,73
GROUPE PARTO	71,60	469,67	+1,56	1,68
GUYENNE GASC	84,60	554,94	-0,47	1,50
HAVAS ADVERT	10,10	66,25	+3,06	0,17
IMERY	113,20	742,54	...	3,60
IMMOBANQUE
IMMOBILIAIRES
INFOGRAMMES E	15,87	104,10	+0,38	...
ISIS	175	1147,92	-0,46	2,40
JC DECAUX	13,01	85,34	+0,08	...
KAUFMAN ET B	19,20	125,94	-0,36	0,82
KLEPIERRE	103,20	676,95	+0,10	2,75
LAGARDERE	96,90	648,74	+0,92	0,78
LAFARGE	50,50	331,26	-0,69	1,08
LAGEYRE	54,10	354,87	-1,64	2,30
LEBON (CIE)	56,50	370,62	-0,70	1,08
LEGRAND ORD	185,10	1214,18	-5,08	1,20
LEGRIS INDUS	56,90	373,24
LIBERTY SURF	3,61	23,68	-0,28	...
LINCINDUS	131	859,30	-0,76	10,18
L'OREAL	78,70	516,24	+3,35	0,44
LOUVRÉ #	75,45	494,92	+0,13	1,24
LVHM MOET H	53,75	352,58	+2,19	0,53
LAGARDERE	62	406,69	...	2
MATUSSIÈRE F	7,60	49,85	...	0,10
MAUREL ET PR	16,12	105,74	-1,04	0,91
METALEUROP	4,77	31,29	+1,27	0,61
MICHELIN	34,17	224,14	+0,21	0,80
MARIONNAUD P	50,50	331,26	+	0,17
MONTUPET SA	14,05	92,16	...	0,61
MOULINEX	2,67	17,51	+2,30	2,50
NATEXIS BQ P	100,90	661,86	-0,59	2,50
NEOPOST	30,10	197,44	-1,63	...
NEXANS	30,03	196,98	+0,10	...
NORBERT DENT	21,60	141,69	...	0,40
NORD-EST	0,94
NRJ GROUPE	17,30	113,48	...	0,15
OBERTHUR CAR	7,37	48,34	-0,41	...
OLIPAR	7,70	50,51
ORANGE	7,53	49,39	+2,59	...
OXYG.EXT-ORI	14,68
PECHINEY ACT	54,55	357,82	...	1
PECHINEY B P	51,90	340,44	-0,19	3,31
PENAUILLÉ PO	56,95	373,57	+0,53	0,28
PERNOD-RICAR	83,40	547,07	-0,71	0,80

PEUGEOT	51,90	340,44	+0,48	5
PINAULT-PRIN	149,10	978,03	+1,91	2,18
PLASTIC OMN	88,50	580,52	+0,57	2
PROVIMI	17	111,51
PSB INDUSTRI	86,05	564,45	+0,06	3,50
PUBLICIS GR	26,44	173,44	+2,92	0,20
REMY COINTRE	33,53	219,94	-1,21	0,90
RENAULT	44	288,62	+2,09	0,91
REXEL	67,65	443,75	-1,10	1,61
RHODIA	11,65	76,42	-1,60	0,40
ROCHETTE (LA	7,41	48,61	+0,14	0,18
ROYAL CANIN	136,60	896,04	+0,29	1,10
ROUGIER #	59	387,01	...	3,05
RUE IMPERIAL	21,19
SADE (NY)	2,15
SAGEM SA	48,70	319,45	-2,33	0,60
SAGEM ADP	34	223,03	+0,03	0,70
SANOFI-GOBAIN	171,50	1124,97	+2,21	4,30
SANVALPAR (NY)	3,05
SANOFI SYNTH	72,55	475,90	+1,47	0,44
SCHNEIDER EL	59,80	392,26	+0,34	1,60
SCOR	50	327,98	+0,60	1,70
SEITA	53,75	352,58	+2,97	1,90
SEIB	45,50	298,46	...	1,25
SELECTIBAIL	1,56
SIDEL	50,05	328,31	+0,10	...
SILIC	173,20	1136,12	-0,17	6,68
SIMCO	77,45	508,04	-0,51	2,60
SKIS ROSSIGN	15,70	102,99	...	0,23
SOCIETE GENE	65,50	429,65	+1,08	2,10
SODEXO ALI	53,20	348,97	+0,28	2,24
SOGEPARC (FI	0,50
SOMMER-ALIB	55,30	362,74	+0,55	1,52
SOPHIA	32,47	212,99	+0,53	1,52
SOPRA GROUP	56	367,34	...	0,62
SPR COMMUNI	81,85	536,90	+0,43	3
ST TELEPERFO	21,22	139,19	+0,52	0,15
STUDIOCANAL	14,50	95,11	...	0,54
SUCR.PITHIVI	419,60	2752,40	-1,27	11
SUEZ	38,05	249,59	+0,96	3,30
TAITTINGER	11,62
THALES	42	275,50	+3,50	0,62
TF1	31,25	204,99	+0,84	0,65
TECHNIP	163,50	1072,49	...	3,30
THOMSON MULT	30,27	198,56	+1,75	...
TOTAL FINA E	163	1069,21	+1,24	3,30
TRANSCIEL	36,60	240,08	+2,21	0,50
UBI SOFT ENT	41	268,94	+1,21	...
UNIBAIL	60	393,57	+1,52	5
UNILOG	72,95	478,52	+0,90	0,39
USINOR	11,79	77,34	-0,08	0,56
VALEO	48,80	320,11	+0,14	1,35
VALLAUREC	54,60	358,15	+1,11	1,30
VICAT	60,05	393,90	-0,25	0,95
VINCI	68,50	449,33	+0,74	1,65
VIVENDI ENVI	47	308,30	+1,08	0,55
VIVENDI UNIV	59,20	388,33	+2,07	...
WANADOO	5,14	33,72	-0,19	...
WORMS (EX.SO)	19,64	128,83	+0,61	0,50
ZODIAC	243	1593,98	+1,17	3,80

International	Cours en euros	Cours en francs	% Var. veille	Montant coupon (1)
ADECCO	53,55	351		

SPORTS L'équipe de France de basket doit rencontrer l'Allemagne en quarts de finale de l'Euro 2001, mercredi 5 septembre à Istanbul. Le vainqueur de cette rencontre obtien-

dra son billet pour le championnat du monde 2002. ● L'ALLEMAGNE s'est qualifiée lundi aux dépens de la Grèce (80-75), après avoir été menée de près de vingt points. Dirk

Nowitzki et Shawn Bradley, qui évoluent tous deux dans le championnat NBA, aux Dallas Mavericks, sont ses principaux atouts. ● L'ITALIE, tenante du titre européen, et la

Lituanie, troisième des Jeux olympiques de Sydney, ont été éliminées par la Croatie et par la Lettonie en barrages. ● ALAIN DIGBEU sera l'un des éléments essentiels du dispositif

français face à l'Allemagne. Écarté de l'équipe de France et privé de Jeux olympiques en 2000, il est rentré en grâce depuis l'arrivée d'Alain Weisz au poste de sélectionneur.

Alain Digbeu est devenu une pièce essentielle de l'équipe de France de basket

De retour de disgrâce et persuadé d'avoir été victime d'un malentendu, le joueur de Barcelone a su gagner la confiance d'Alain Weisz, l'entraîneur des Bleus, qui en a fait une pièce maîtresse de son dispositif et compte sur lui en vue du quart de finale de l'Euro 2001, mercredi, face à l'Allemagne

ANKARA

de notre envoyé spécial

L'équipe de France de basket-ball doit affronter l'Allemagne, mercredi 5 septembre à Istanbul, en quart de finale de l'Euro 2001. Pour l'emporter, et obtenir ainsi l'une des cinq places qualificatives pour le championnat du monde qui aura lieu dans un an à Indianapolis (Etats-Unis), les Bleus savent ce qu'il leur faut faire : reproduire, à peu de choses près, la même prestation que face à la Lituanie (76-65), dimanche à Ankara.

L'ailier Alain Digbeu, vingt-cinq ans, sera très certainement appelé à jouer un rôle important dans cette rencontre. Le joueur du FC Barcelone bénéficie de la confiance de l'entraîneur Alain Weisz : ce dernier n'avait-il pas dit et répété, avant de venir en Turquie, que « l'équipe de France ne réussira pas un bon Euro sans un bon Alain Digbeu au shoot » ? Homme aux propos raisonnés, Alain Weisz n'avait pas lancé cette affirmation par hasard.

La présence d'Alain Digbeu à l'Euro 2001 est l'histoire d'une revanche silencieuse. Le joueur refuse de s'exprimer sur l'épisode qui l'a écarté de l'équipe de France il y a plus d'un an et privé des Jeux olympiques de Sydney. L'affaire remonte, en fait, à l'Euro 1999, organisé en France. La sélection nationale est alors dirigée par Jean-Pierre

de Vincenzi et des tensions ont surgi dans les rangs. Tariq Abdul-Wahad, le premier Français à avoir joué en NBA, a constitué un petit groupe autour de lui, avec Alain Digbeu et Moustapha Sonko. Une rupture s'est créée avec le reste de l'effectif. Élevés dans le culte du basket-ball américain, Abdul-Wahad, Digbeu et Sonko sont des adeptes d'un jeu spectaculaire et instinctif, comme on le pratique outre-Atlantique. L'autre partie de l'équipe incline plutôt vers un basket européen adossé à des « systèmes de jeu ».

LES JEUX À LA TÉLÉVISION

Les jours de compétition se suivent et Alain Digbeu est peu utilisé par Jean-Pierre de Vincenzi. Sauf pour la demi-finale contre l'Espagne : après un panier à trois points, il est pris d'un accès de fureur et ne trouve rien de mieux que de lancer un regard exorbité à l'adresse de l'entraîneur des Bleus. « Sur le coup, je ne l'ai pas vu. Mais je sais ce que cela voulait dire : regarde, tu as eu tort de me faire jouer si peu », se rappelle Jean-Pierre de Vincenzi. Alain Digbeu l'ignore alors, mais il va traîner cette bravade comme un boulet. Un an plus tard, après une saison passée en grande partie sur le banc de touche du FC Barcelone, il n'est pas retenu dans le groupe appelé à participer aux Jeux olympiques. Tariq Abdul-Wahad non plus.



Alain Digbeu, le joueur de Barcelone, aura fort à faire face aux deux pivots allemands qui évoluent en NBA.

JACQUES DEMARTHON/AFAP

« J'ai suivi les Jeux à la télévision, chez moi, en Espagne. Avec beaucoup de frustration au début. Et puis la joie a pris le dessus. J'étais heureux pour ces douze compagnons qui avaient mal commencé le tournoi, qui étaient même devenus la risée de la France et qui ont finalement réussi à monter sur le podium », raconte Alain Digbeu.

Le remplacement de Jean-Pierre de Vincenzi par Alain Weisz, juste après les Jeux de Sydney, va sonner l'heure du rachat pour l'ancien ailier de Villeurbanne. Il est rappelé sous le maillot bleu dès le mois de février. Parallèlement, le FC Barcelone a décidé de lui faire davantage confiance, en lui accordant plus de temps de jeu, puis en l'intégrant dans son cinq majeur.

« CAPABLE DE JOUER CLASSIQUE »

Fils d'un ancien basketteur international de Côte d'Ivoire et d'une joueuse de handball, ce natif de Mâcon (Saône-et-Loire) a été gâté par la nature, qui lui a donné ce corps longiligne et cette musculature de héros grec, autant de dispositions qui ont façonné son jeu. Grand amateur de *dunk* (smash violent contre l'arceau) et de *alley-hoop* (panier de haut vol consécutif à une passe lobée), Alain Digbeu a été très vite catalogué comme un joueur de playground, ces terrains en extérieur où le basket se joue en toute liberté.

Le trait s'est trouvé accentué en 1997 lorsque les Atlanta Hawks l'ont choisi lors de la *draft* (système de recrutement des joueurs). Le joueur n'a toutefois pas rejoint la NBA. Alain Digbeu n'est pas loin de penser que son parcours sinuex est dû à un malentendu. « Ce n'est pas parce que vous êtes un basketteur au style spectaculaire que vous ne savez pas vous couler dans un basket traditionnel, dit-il. Je suis parfaitement capable de jouer classique. Je ne fais pas des *dunks* pour le plaisir de faire des *dunks*, mais parce que les conditions de jeu s'y prêtent. »

S'il n'avait pas noté une évolution, Alain Weisz n'aurait sans doute jamais rappelé l'ancien « grand espoir du basket français ». Depuis le début de l'Euro, l'entraîneur des Bleus n'en continue pas de moins de multiplier des entretiens individualisés avec Alain Digbeu afin de le « recadrer » et de l'extraire du « basket virtuel » dans lequel il se complait parfois. Le joueur se prétend, lui, « plus mature ». Il s'est aussi fait à l'idée qu'il n'ira peut-être jamais jouer aux Etats-Unis : « Pendant longtemps, je ne pensais qu'à la NBA. Maintenant, je préfère en parler comme d'un projet plutôt que comme une obsession. J'ai vingt-cinq ans. Il me reste au maximum dix ans à jouer. On verra où. »

Frédéric Potet

Résultats et programme

● Barrages

Lundi 3 septembre :	
Allemagne-Grèce	80-75
Croatie-Italie	65-57
Lettonie-Lituanie	94-76
Espagne - Israël	71-67

L'Italie était devenue championne d'Europe en France en 1999, et la Lituanie avait terminé 3^e des JO de Sydney en 2000.

● Les quarts de finale auront lieu à Istanbul.

Mercredi 5 septembre :

Turquie-Croatie

France-Allemagne

(les vainqueurs en demi-finale samedi, à Istanbul).

Judi 6 septembre :

Yougoslavie-Lettonie

Russie-Espagne

(les vainqueurs en demi-finale samedi, à Istanbul).

● Les matches de classement (5^e à 8^e place) vendredi et dimanche, à Istanbul.

● La finale et le match pour la 3^e place auront lieu dimanche à Istanbul.

Les cinq premières nations classées seront qualifiées pour le championnat du monde 2002.

Miraculée, l'Allemagne compte sur ses deux « Américains » pour mettre les Bleus sous l'éteignoir

ANKARA

correspondance

Les Allemands sont revenus de très loin pour obtenir le droit d'affronter la France, mercredi 5 septembre à Istanbul, en quart de finale du championnat d'Europe de basket-ball. Lundi soir, à Antalya, en match de barrage, cinq minutes avaient pourtant suffi à la Grèce pour faire perdre tout espoir au plus germanophile des amateurs de ballon orange : 15-0, un écart qu'on ne comble généralement pas face à une équipe de ce calibre. Et pourtant, la formation allemande, encore menée 47-31 à la mi-temps, a réussi l'impossible grâce à la fougue de son allier vedette, Dirk Nowitzki (25 points, 16 rebonds). Impérial au rebond dans la deuxième partie du match, le titulaire du cinq majeur des Dallas Mavericks a alimenté sans relâche ses partenaires en ballons et en énergie, ramenant la sélection germanique dans le sillage des Grecs à la 34^e minute. La nervosité des joueurs hellènes en fin de partie a fait le reste, à l'image de Theodoros Papaloukas, auteur de 5 échecs sur 6 tentatives aux lancers francs.

DEUX PIVOTS DES DALLAS MAVERICKS

On l'aura compris, le danger pour les Français viendra avant tout de Dirk Nowitzki, ce jeune homme de 23 ans qui ne s'est pas contenté, comme nombre d'autres joueurs européens évoluant en NBA, d'une place sur le

banc de touche, mais a su se rendre indispensable sur le terrain. Alain Weisz, l'entraîneur des Bleus, devra développer des trésors d'imagination pour faire taire ce talent, sous peine de connaître la même punition que l'Estonie et la Croatie au tour précédent (l'Allemand a marqué respectivement 33 et 31 points face à ces deux équipes). Mais comment défendre sur ce joueur plus grand (2,11 m) que Crawford Palmer, plus puissant que Stéphane Risacher et plus vif que Cyril Julian ?

Cette équation résolue, le chef d'orchestre de l'équipe de France devra encore se préoccuper de Shawn Bradley, qui — avec ses 229 centimètres — risque de causer de sérieux soucis sous les panneaux. Le deuxième membre allemand des Dallas Mavericks - de père américain et de mère allemande, il a obtenu sa naturalisation quelques semaines avant l'Euro 2001 - a subi une opération chirurgicale à la fin de la saison dernière et a « séché » l'essentiel de la préparation de la sélection germanique, ce qui explique peut-être sa discrétion sur les feuilles de statistiques. Sa présence devrait néanmoins passablement limiter le champ de vision des joueurs tricolores. Autre difficulté à surmonter pour ceux-ci : le public, déjà peu amène à leur égard (*Le Monde* daté 2-3 septembre), devrait offrir un soutien sans faille aux Allemands et à leur meneur de jeu d'origine turque Mithat Demirel.

Nicolas Cheviron

Amélie Mauresmo a précipité les adieux au Grand Chelem de Nathalie Tauziat

NEW YORK

correspondance

« J'ai une sensation de gâchis ! J'avais toutes les chances de gagner aujourd'hui et je n'ai pas su en profiter. »



TENNIS

Au sortir de son huitième de finale de l'US Open de tennis, perdu, lundi 3 septembre, contre Amélie Mauresmo, (6-0, 6-7 [1/7], 6-3), Nathalie Tauziat, 34 ans, pouvait se montrer déçue. Pour sa dernière apparition dans un tournoi du Grand Chelem, elle savait qu'elle était passée à côté de son match.

Comme souvent lors qu'il s'agit d'affrontements franco-français, cette rencontre a accouché d'une partie hachée et sans rythme. Et pourtant, l'opposition de style entre le tennis d'attaque de Nathalie Tauziat et le puissant jeu en fond de court d'Amélie Mauresmo promettait un spectacle de qualité. Nathalie Tauziat a été victime d'un sérieux retard à l'allumage, lors d'une première manche cauchemardesque où elle a cumulé quatorze fautes directes et six doubles fautes. « A ce moment-là, je servais mal, je me sentais mal, je ne retournais pas bien, je n'étais pas là », reconnaissait-elle après coup.

En face, Amélie Mauresmo affichait une confiance totale. Baladant sa compatriote avec son revers frappé, elle concluait la majeure partie de ses points en s'appuyant sur son puissant coup droit lifté. Dans le deuxième set, plus agressive et affichant une meilleure réussite sur sa première balle, Nathalie Tauziat contraignit enfin les frappes d'Amélie Mauresmo. Dépositaire d'un jeu en service-volée en voie d'extinction, elle perturbait le rythme de son adversaire et empochait la seconde manche au tie-break (7-1). Dans la manche décisive, la guerre des nerfs qui devait finalement sourire à la benjamine. Profitant d'une soudaine baisse de tension au service de son adversaire, Amélie Mauresmo la torpillait de redoutables retours de revers et mettait sans sourciller un terme à la carrière de Nathalie Tauziat en Grand Chelem sur sa deuxième balle de match.

La jeune femme atteint les quarts

de finale d'un tournoi du Grand Chelem pour la première fois depuis sa finale à l'Open d'Australie, en 1999. Elle y affrontera l'Américaine Jennifer Capriati. « C'est une joueuse qui a eu une superbe année et je n'ai rien à perdre, d'autant que je l'ai battue à Berlin, dit-elle. Je suis contente d'être dans une situation d'outsider, tout en me sentant prête à affronter des joueuses du Top 5. » Balbutiante depuis son Roland-Garros raté (élimination au premier tour), la Française semble sur le point de retrouver la forme qui lui avait permis de remporter quatre tournois en début de saison (Paris, Amelia Island, Nice et Berlin).

« RIEN DE DRAMATIQUE »

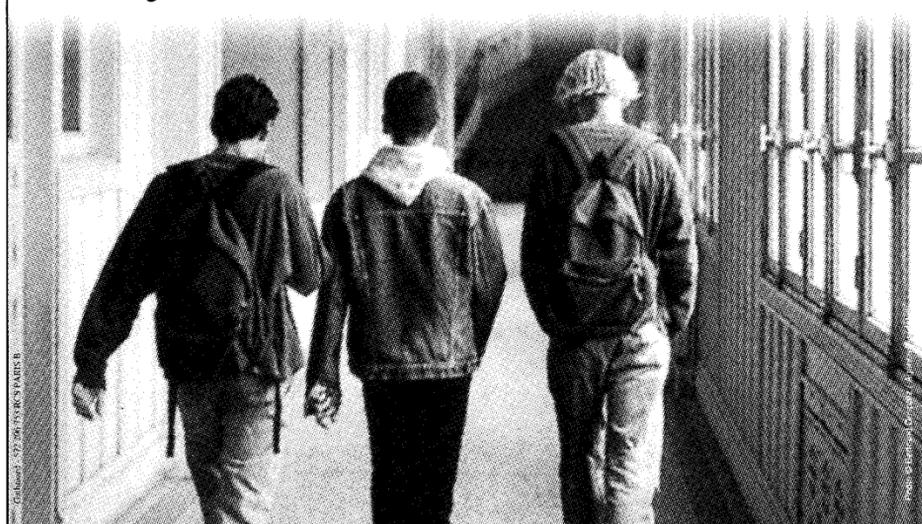
Pour Nathalie Tauziat, c'est une belle histoire, dont l'apogée aura été une place en finale de Wimbledon, en 1998, qui s'est terminée lundi. Frustrée d'avoir laissé passer sa chance, la doyenne du tennis français ne se montrait pas nostalgique pour autant : « Il n'y a rien de dramatique à disputer mon dernier tournoi du Grand Chelem. Il faut arrêter de me poser des questions là-dessus... Je suis contente d'avoir été battue par une Française pour mon dernier match à l'US Open. J'espère qu'elle va aller loin. »

Nathalie Tauziat n'en a pas pour autant fini avec le tennis ni même avec sa saison : « Mon objectif est de me qualifier pour les Masters de Munich, en simple et en double. » Si elle parvient à se qualifier pour cette compétition, qui débute le 29 octobre et dont elle a atteint par deux fois les demi-finales, en 1997 et en 1999, elle y retrouvera probablement Amélie Mauresmo, pour un passage de témoin déjà symboliquement amorcé à Flushing Meadows.

Pascal Giberné

■ Sandrine Testud, la troisième Française participant aux huitièmes de finale de l'US Open, a été sèchement battue (6-4, 6-0) par la tenante du titre, l'Américaine Venus Williams. En huitièmes de finale du tournoi masculin, l'Américain Pete Sampras a battu l'Australien Patrick Rafter (6-3, 6-2, 6-7 [5/7], 6-4) et retrouvera en quarts son compatriote Andre Agassi, vainqueur du Suisse Roger Federer (6-1, 6-2, 6-4).

Broyeuse ou accoucheuse ?



Philippe Meirieu
Stéphanie Le Bars
La machine-école

M folio
LE MONDE actuel
I N É D I T

Où allons-nous dîner ce soir ?

Derniers lieux à la mode : chez Jean-Luc Delarue au Korova ou au Nobu, chez Pierre Bergé à la Maison Prunier. Ou encore chez l'éternel Roger la Grenouille

UNE IMAGE d'Épinal. Six personnages en quête d'une soirée vraiment parisienne sont assis au soleil couchant à la terrasse proustienne de la Grande Cascade devant un magnum de Laurent-Perrier. On papote, on commente le départ du chef, Jean-Louis Nomicos, pour Lasserre. Ils sont à Paris pour « les collections », un événement qui rassemble la jet-set, où tout le monde connaît tout le monde. Les médias en ont fait la société idéale. Où ils vont, nous devons aller. C'est à leurs tables qu'il convient d'être.

Mais où dînent-ils ? Il est de multiples façons pour ces privilégiés de passer une soirée dans le Paris nocturne, pluriel, agité, multicolore. Paris, depuis toujours, offre tant de

Le monde du spectacle et des producteurs de TV, suivant le mouvement amorcé aux États-Unis, investit dans la restauration

ressources de plaisir à ses noctambules, hier aux snobs de la « high-life » ou du « gratin », à ceux de la jet-set aujourd'hui, que l'indécision est permise à cet élégant petit microcosme coopté, locomotives, top models, stars authentiques et aristocrates du bouchon ou du Gotha, de passage à Paris, entre l'île Saint-Louis et l'île Moustique, les Bahamas et le Triangle d'or, Gstaad ou Marrakech et le Ritz, où justement, Michel Roth, après deux ans passés chez Lasserre, fait un retour remarqué. Tourne autour d'eux le monde complexe et puissant des médias spécialisés qui ne nous laissent rien ignorer de leurs mœurs tant conjugales que culinaires, plus la nébuleuse spirale des « branchés », qui ne sont en fait qu'une clientèle de suiveurs, figurants volontaires ou bien parasites appointés. Ils font la claque et remplissent ces lieux éphémères, où l'on dîne, où l'on danse, où l'on

vit enfin. Futile ? Déjà un dialogue de 1949, saisi dans une chronique d'époque, nous donne la clé de cet engouement pour la galaxie jet-set, qui à l'époque n'existait pas encore sous ce nom, mais qui menait la danse dans le Paris de la IV^e République : « Nous pourrions peut-être essayer d'avoir une table à la Grenouille, suggère M. Paul-Etienne Dupont-Sommeil (X-Ponts 1934) à sa femme Anne-Sophie. Et risquer ensuite d'entrer dans l'une des caves de Saint-Germain-des-Prés ? »

Roger Spinhimy, patron de la Grenouille, restaurant créé en 1930, avait habitude ses clients à lui demander la permission d'amener un ami, car le cercle de famille était restreint. Picasso, qui habitait la même rue, y côtoyait Jean Rostand ; Rita Hayworth y rencontra le prince Ali-Khan, l'aviateur Antoine de Saint-Exupéry et Frédéric Joliot-Curie étaient des amis du patron, Marcel Thil et Cerdan, des habitués, sans oublier Mistinguett, Humphrey Bogart, Michèle Morgan ou Christian Dior.

Le plat de rigueur dans cette ancienne échoppe de cordonnier qui ressemble à un couloir, était les cuisses de grenouilles fraîches. Le reste du menu se lisait sur une ardoise accrochée au mur, au fond de la pièce, à l'aide de jumelles que les clients se passaient de table en table. Roger la Grenouille reste un spectacle de Paris, animé par Michael, figure tropézienne de la nuit. Mais la clientèle touristique aujourd'hui envoyée par les hôtels, n'est plus celle d'autrefois.

Futile encore, ce désir effréné des « fusion people » ou de des simples nuiteux de ne dîner que dans les lieux à la mode, si dérisoires soient-ils. Futile aussi, le besoin d'être reconnu par un cerbère vétilleux, hier à la porte de Castel, aujourd'hui aux Bains-Douches, au tout nouveau Cabaret ou bien rue de Ponthieu, chez Mathis.

Attendez-vous à savoir, comme disait Geneviève Tabouis, que Claude Challe ouvre le Nirvana Lar-

DESIGNS DESCLOZEAUX



ge à l'emplacement de la Villa Barclay avec salon de massage d'après-dîner ! Ils sont devenus rétros, comme déjà à l'Alcazar, chez Sir Conan, où l'on peut se faire masser le dimanche à l'heure du brunch ! Le monde du spectacle et des producteurs de TV, suivant le mouvement amorcé aux États-Unis, investit dans la restauration. Johnny Halliday s'est prudemment associé à Michel Rostang pour ouvrir, rue Balzac, une table dans le style new-yorkais. Jean-Luc Delarue dîne régulièrement chez lui, au Korova, et aussi chez Nobu, la dernière adresse à la mode de la rue Marbeuf dont il est actionnaire.

Nobu, ouvert depuis deux mois, est encore l'apanage des « happy few » avant l'arrivée prochaine des branchés. Dans le langage codé des grands de ce monde-là, on se donne rendez-vous chez Costes, pour désigner indifféremment l'hôtel de la rue Saint-Honoré, le café de l'Esplanade (aux Invalides) ou quelque autre enseigne des frères Costes, ces Auvergnats qui ont su conquérir la jet-set. Manger, pour certains, c'est dépassé. Un super mini-buffet, des mini-toasts, des semblants de grillades, une olive. La ligne, quoi ! Mais quelle ligne pour quel « after » ? Patience, attendons les racines de primevères du restaurant parisien de Marc Veyrat, celles « dont les arômes explosent en bou-

che. » En attendant, Pierre Bergé a rénové la Maison Prunier et propose trois sortes de caviar : français de la Gironde, vénitien de la Lagune, iranien de la Caspienne. De cuisine, point. La vraie mode, c'est un plat unique, pour un dîner pris, chez soi entre amis, avec bien sûr un journaliste de la presse people, sinon trash. Consultez votre hebdo favori pour la recette, selon que vous soyez Maison de France, ou bien tendance underground.

Sinon, relisez Grimod de la Reynière, dont ces sortes de dîners hilariants étaient la spécialité. Le nouveau, mais c'est vieux comme le monde ! On sait depuis Chamfort que « ceux qui ont plus de dîners que d'appétit, c'est le petit nombre ; et ceux qui ont plus d'appétit que de dîners, c'est le grand ! » Est-ce un trait de mœurs particulier à Paris ? Ce sabbat parisien au XIX^e siècle, des « merveilleux » du Directoire aux dandys anglophones du Second Empire est décrit magistralement déjà par Charles Baudelaire dans *Le Peintre de la vie moderne*.

La vie parisienne, c'est une recette incroyable : « Portez la lettre à Metella !, rugit le Brésilien de comédie, je veux m'en mettre jusque-là ! » Elle marche encore auprès des bobos aujourd'hui. Alors, où allons-nous dîner ce soir, Nobu ou Korova ? Et pourquoi pas chez Roger la Grenouille ?

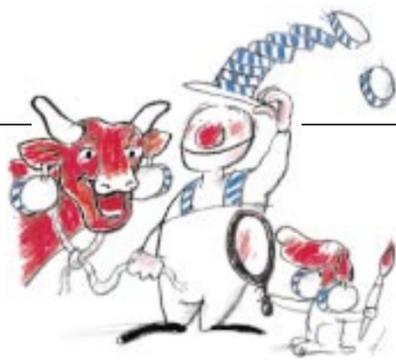
Jean-Claude Ribaut

★ Roger la Grenouille. 28, rue des Grands-Augustins. 75006 - Paris. Tél. : 01-56-24-24-34.

Le fromage fondu

Ah ! la France et ses prestigieux fromages ! Ce plateau de vedettes que les étrangers nous envient : le roquefort que Monsieur Bové défend bec et ongles, le camembert au lait cru dont les Japonais rêvent la nuit, le crottin de chavignol qui fait saliver jusqu'en Patagonie ! Il serait peut-être temps de réviser cette farandole de clichés. Hors d'Europe, ces belles spécialités fromagères ne font pas le poids face aux petites portions triangulaires de fromage fondu venues de l'Hexagone et qui réalisent à elles seules la majorité de nos exportations. Moins chic, mais plus conforme à la réalité.

Depuis quand fait-on fondre le fromage avant de le vendre ? Les premiers essais ont eu lieu en Suisse au début du XX^e siècle. Ce sont d'ailleurs trois Helvètes - Otto, Emile et Goefried Graff - qui implantèrent en 1917, et en territoire français, la première usine européenne de fromage fondu. Du Jura où ils se sont installés, l'un de leurs voisins, Léon Bel, affineur de comté, flaira la bonne affaire. Il débaucha donc l'un des frères Graff et lance en 1921 sa propre marque : la Vache qui rit. A cette époque où l'aventure coloniale bat son



plein, quelle meilleure idée que d'utiliser les meules d'emmental ou de comté pour les fondre en une pâte, qui, une fois conditionnée en vrac dans des boîtes métalliques, supportera les expéditions les plus lointaines, les climats les plus brûlants ? Guillaume Villemot et Vincent Vidal dans leur livre *La Chevauchée de la Vache qui rit* (éditions Hoëbeke), montrent l'une de ces premières boîtes rouges. Pour justifier l'innovation de ce « fromage moderne sans croûte », la vache représentée sur le couvercle a beau être hilare, elle y déclare très sérieusement : « Il n'est rien de donner son lait, lorsqu'on le sait bien employé ». Une profession de foi. A l'époque, ce fromage fondu qui se mange à

la petite cuillère (les portions n'apparaîtront qu'en 1924) est fabriqué à partir des fromages locaux, comté et emmental. Aujourd'hui, la Vache qui rit et ses confrères ont beau être élaborés en France, la majorité des pâtes pressées qui servent à leur fabrication proviennent de l'étranger où les tarifs sont plus compétitifs. C'est donc du Danemark, d'Angleterre, d'Irlande ou même d'Australie que débarquent cheddar et emmental qui constituent la base de la plupart des recettes. Après quatre-vingts ans d'existence, le goût de la Vache qui rit s'est émoussé comme les cornes du ruminant sur le couvercle de la boîte. Plus doux, plus crémeux qu'à ses débuts, le fromage fondu continue toutefois de faire recette : les Français en consomment chacun plus de 1 kilo par an. Moulée dans son emballage d'aluminium laqué, la Vache qui rit, malgré ses nombreuses imitations, reste la vedette incontestable de son secteur.

Guillaume Crouzet

★ Fromage fondu en portions la Vache qui rit. 10 F environ les douze portions (200 g). Fromage fondu en tranches Sveltesse. 6,50 F environ les dix tranches (120 g).

BOUTEILLE

AOC côtes-du-rhône villages



Cuvée Granges Rouges 1999
Domaine Chaume-Arnaud

Sur la rive gauche du Rhône, au sud de Valence, les chaînes montagneuses alpines font place aux dorsales rocheuses d'est en ouest. Le massif d'Uchaux se partage entre les collines boisées et un terroir argilo-sableux spécifique que le syndicat des vignerons a entrepris de faire reconnaître. A en juger par la production de Valérie Chaume-Arnaud, jeune vigneronne qui vinifie elle-même ses vieux carignans (20 %) et ses grenaches, sélection de vieilles vignes (80 %), avec des rendements de 40 hl/ha, on ne peut qu'encourager une telle démarche. Un soin particulier est apporté au travail du sol avec fumure organique et un mode de conduite par gobelet uniquement. Récolte manuelle avec tri sur la parcelle et emploi exclusif de levures indigènes. Résultat : une couleur puissante qui ne renie pas ses origines, mais aussi une élégance toute féminine, assez rare avec un tel encépagement ; des notes de fruits rouges, des tanins discrets et l'assurance d'un heureux vieillissement.

★ AOC côtes-du-rhône villages Cuvée Granges Rouges : 32 F (4, 88 €) la bouteille prix départ. Domaine Chaume-Arnaud, 26110 Vinsobres. Tél. : 04-75-27-66-85.

TOQUES EN POINTE

Bistrots chics

KOROVA

Une enseigne pour cinéphiles, la proximité des Champs-Élysées (et du Man Ray de Johnny Depp), un géant du petit écran et un roi de la nuit, voici donc Korova (nom du bar dans *Orange Mécanique*), le restaurant de Jean-Luc Delarue et Hubert Boukobza (propriétaire des « Bains », la célèbre boîte de nuit parisienne). Dès l'ouverture, le 23 octobre 2000, les « people » se pressaient sur le trottoir. Gros succès pour le décor années 1970 vaguement inspiré du film de Stanley Kubrick, lisse, tons pastel sur fond blanc. Cuisine provocatrice, mais sans excès. En guise d'apéritif, la carte propose un jus à la « vraie » tomate. Et insiste, « tomates de variété ancienne et mozzarella di bufala ». Une tomate d'avant l'INRA ? Quelques « snacks » : pastrami, saumon à la Russe, jambon ibérique. World food, mais pas de « fusion », le produit reste le produit. Quant au fameux poulet au Coca-Cola, qui a fait couler beaucoup d'encre, c'est avant tout un poulet fermier. Avec le plat du jour, pas d'hésitation, la cuisine traditionnelle reprend ses droits : grand aioli, pot-au-feu, tomates farcies. Excellents céviches aux pétoncles, crevettes et calamars, et vitello tonato à l'italienne. Epatants desserts de Pierre Hermé. Petits déjeuners et goûter l'après-midi.

★ Menu : 199 F (30,34 €). A la carte compter 350 F (53,36 €). 33, rue Marbeuf, 75008 Paris. Tél. : 01-42-25-78-09. Tous les jours. Voiturier.

NOBU

Les mêmes (Delarue, Boukobza), à deux pas du Korova, viennent de récidiver en ouvrant au début de l'été une annexe du restaurant new-yorkais en vogue, dans l'ancien Baumann Marbeuf. Nobu, c'est autant un concept qu'un chef renommé, du nom de Matsuhisa, d'origine japonaise, formé à la cuisine de son pays et à celle du Pérou, où il passa plusieurs années. Une rencontre insolite entre le sashimi et la brochette de cœur de bœuf dont raffolent les habitants de Lima. A Paris, l'exercice est acrobatique mais tout à fait réussi, si l'on admet de prendre un repas en musique, ponctué à chaque nouvel arrivant d'un cri de bienvenue, lancé à pleins poumons - et en japonais - par l'ensemble du personnel de salle. Un personnel d'ailleurs trié sur le volet, formé au Nobu de Londres, qui s'agenouille auprès de chaque table pour conseiller les néophytes et prendre la commande. Car la « fusion food » nécessite une initiation. La carte invite à « expérimenter l'essence de la cuisine du chef » dans un menu dégustation à partir de 600 F (91,46 €). Tiradito à la Nobu, tartare de sériol au caviar, sashimis de bœuf et de saint-jacques, édamame, bœuf toban yaki, autant d'appellations insaisissables qui s'inscrivent dans une palette de goûts insolites mais séduisants. Avec la brochette de poulet à la péruvienne sauce anticucho, et surtout le filet de sole sauce aux haricots noirs, on revient aux goûts de l'Amérique du Sud et de la cuisine asiatique. On boit du saké, de la bière. C'est le dépaysement garanti, et la certitude, pour quelques semaines encore, d'être au coude-à-coude avec les grands du monde du spectacle et de la nuit.

★ A la carte, compter 500 F (76,22 €) et plus. 15, rue Marbeuf. 75008 Paris. Tél. : 01-56-89-53-53. Tous les jours, sauf samedi midi et dimanche midi. Voiturier.

MAISON PRUNIER

Le célèbre restaurant ouvert en 1925 par Simone Prunier, la petite-fille du fondateur de celui de la rue Duphot (aujourd'hui Goumard), fut un des hauts lieux de la vie mondaine dans l'entre-deux-guerres et les années 1950. Il faillit fermer en 1989. Sa reprise par un groupe japonais, conseillé un temps par Jean-Claude Vrinat, avait retardé l'échéance. Pierre Bergé, qui exploite le caviar d'Aquitaine sous la marque Prunier, vient à son tour de faire quelques travaux et de rouvrir le chef-d'œuvre de l'architecte Louis-Hippolyte Boileau. Intervention discrète au rez-de-chaussée, où les éclairages sont très réussis ; plus étrange à l'étage, avec un décor nordique de bois, à la façon d'un sauna ou d'une isba. Finie la tradition du pied de mouton sauce poulet, qui enchantait Mauriac, on vient ici pour le caviar, à déguster « à la cuillère » avec des blinis ou bien avec des tagliatelles, des pommes de terre au four, en rosace de saumon ou avec un œuf en gelée à la Christian Dior. De cuisine point, ou peu, lorsque le plat du jour annoncé à l'automne est au rendez-vous. On peut également se contenter d'œufs de saumon, d'huîtres et crépinettes à la bordelaise ou de jambon ibérique. La vodka est française. La clientèle est pour le moment clairsemée, car la rentrée des « chics » ne se fait guère avant la mi-septembre.

★ Caviar de France : 655,96 F (100 €) la cuillère (35 g.) ; à la carte, compter 350 F (53,36 €) pour un grignotage (sans caviar). 16, avenue Victor-Hugo 75116 Paris. Tél. : 01-44-17-35-85. Fermé le dimanche.

Jean-Claude Ribaut

RUBRIQUE IMMOBILIÈRE/AGENDA
Tous les lundis datés mardis
TARIFS 2001

► **PARTICULIERS :**
FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : 590 F TTC / 89,94 €
- 4 Parutions : 840 F TTC / 128,06 €
121 F TTC / 18,45 € la ligne suppl.

► **ABONNÉS :**
FORFAIT 5 LIGNES
(25 caractères ou espaces par ligne)
- 2 Parutions : 520 F TTC / 79,27 €
- 4 Parutions : 714 F TTC / 108,85 €
117 F TTC / 17,84 € la ligne suppl.

☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

GASTRONOMIE
Publicités

Mangez.com
Le guide de la gastronomie sur internet

Renseign. Publicité :
☎ 01.42.17.39.63

PARIS 6^e
Vagenende
Maison classée, fondée en 1904
Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

PARIS 8^e
SHOZAN
Cuisine Franco-Japonaise
Formules déjeuner 165 F et 195 F
Menus dîner 395 F (découverte) 495 F (dégustation)
11, rue de la Trémolle (Voiturier le soir)
Rés. : 01.47.23.37.32

Restaurant de Haute Mer

le bar à huîtres

Malin
le menu "Homard"
38€ 249,26€

Toujours
les Huîtres séchées
à l'Île d'Oléron

MONTPARNASSE : 112, Bd du Montparnasse (M) Vavin • 01 43 20 71 01
St. GERMAIN : 33, Rue St Jacques (M) St Michel • 01 44 07 27 37
BASTILLE : 33, Bd Beaumarchais (M) Bastille • 01 48 87 98 92
http://www.lebarahuîtres.com

Emmanuel Carrère a traduit
l'Évangile de Marc avec l'exégète Hugues Cousin

la bible
www.la-bible.com

NOUVELLE TRADUCTION
20 écrivains
27 exégètes
73 livres en 1 volume

Une rentrée scolaire onéreuse et acidulée

Equiper ses enfants pour l'école coûte plus cher qu'en 2000. Sous l'empire des marques, les fournisseurs déclinent leurs produits dans des teintes acides sous un emballage transparent

LE MINISTRE de l'éducation nationale le conteste mais, selon les associations familiales, la rentrée scolaire 2001 va coûter cher aux parents. Selon la Confédération syndicale des familles (CSF), les frais devraient augmenter de 4,3 % (pour s'établir en moyenne à 1 963 francs, soit 299,26 €). Avec d'autres critères, Familles de France (FDF) confirme la tendance, en annonçant une augmentation de 4,6 % par rapport à 2000, même si l'étiage estimé de la hausse est moindre : 1 152 francs (175,62 €) en moyenne (voir *Le Monde* du 21 août 2001).

Raison de plus pour bien acheter, s'accorde à dire Brigitte Masure, secrétaire générale adjointe de CSF, et Catherine Lefrançois, chargée de mission à FDF, qui a piloté l'enquête de l'association. Eviter les pièges n'est pas si simple qu'il y paraît. Bien sûr, comme l'explique Catherine Lefrançois, « il faut faire jouer la concurrence entre les différents circuits de distribution ». Si les grandes surfaces et les hypermarchés semblent imbattables, il peut être plus intéressant « parfois » de « privilégier le petit détaillant ». La politique des hypermarchés est simple, c'est la « vente par lots ». Dix tubes de colle, dix stylos-billes ou mille copies sous emballage plasti-

fié. « La colle sèche, les stylos sont perdus avant d'être utilisés et jamais l'écolier n'aura l'utilité d'autant de feuilles de papier », ironise Brigitte Masure. L'économie prétendument réalisée se retourne ainsi en son contraire ; mieux vaut acheter moins mais mieux.

ÉVITER LE BAS DE GAMME

Car le deuxième piège est celui de l'achat trop bon marché, du *cheap*. « Il vaut mieux éviter le bas de gamme, les produits qui sont périmés avant même d'être utilisés où qui ne dureront pas », estime encore Brigitte Masure. Une opinion partagée par FDF, qui, dans un dossier très complet, avertit les parents : « Attention aux premiers prix ! Ils ont souvent une moindre longévité et il faudra les renouveler au plus vite, et au prix fort cette fois. » Compte aussi le moment des achats, la meilleure époque étant le mois d'août. C'est raté ? « Début septembre, note FDF, l'affluence est à son comble. Mieux vaut éviter les soirées après 17 heures et les samedis après-midi, dans la grande distribution. » Et puis il y a aussi l'inquiétante dérive de certains enseignants qui multiplient les demandes, sans souci pour le porte-monnaie des parents. Brigitte Masure et la CSF citent ainsi le cas de tel instituteur qui exige



DESSINS TCHIKIOTO

un protège-documents 60 vues pour des enfants de maternelle ou de tel autre qui demande à des enfants de cours préparatoire de posséder 18 cahiers ! Il ne faut alors pas hésiter à rencontrer le maître et à protester.

Le plus difficile est cependant de résister à l'envie de son écolier préféré, d'autant plus que fabricants, marques et distributeurs mettent la gomme sur le marché de rentrée, saisonnier s'il en est. « La rentrée peut être l'occasion d'une pédagogie de l'achat », insiste Catherine Lefrançois. L'achat doit être calibré, afin que l'enfant ne se retrouve ni surconsommateur — « Il faut lui expliquer que la réussite scolaire est plus importante que la frime » — ni « bouffon », disqualifié d'entrée aux yeux de ses camarades de classe par des fournitures trop hors du temps.

Un art difficile, qui demande de connaître les tendances du moment. La rentrée porte ainsi des couleurs acidulées et l'air est à la transparence. Articles en propylène translucide (des couvertures de cahier aux stylos-plumes), couleurs « toniques », décident du goût moyen. S'en écarter serait une faute.

HORS DES MURS DE L'ÉCOLE

Et il y a les marques. Les « licences ludiques », décalquées des succès de librairie (Harry Potter, Didd'l la souris, DDP et Poivre blanc) sont des incontournables, alors que Chupa Chups perd beaucoup de terrain. Malins cependant les parents qui préféreront le décor fantaisie à thème — animalier ou se rapportant aux sports de glisse, très en vogue —, proposés, par exemple, par Carrefour : un agenda 17 x 22 cm

leur coûtera 15,50 francs, quand le même, griffé Kookai, vaut 45 francs.

L'école n'étant pas tout, il faut aussi penser aux activités périscolaires, sport, culture, loisirs. Les associations laïques et confessionnelles offrent une gamme étendue d'activités (voir ci-après), mais on peut aussi s'adresser à la mairie, aux musées, aux directions régionales des affaires culturelles (DRAC), aux ludothèques, aux centres dramatiques nationaux pour l'enfance et la jeunesse (CDNEJ) ou aux centres de culture scientifique et technique. Besoin de documentation ou de renseignements d'ordre juridique, afin de s'assurer que votre enfant est en de bonnes mains ? L'association Jeunesse au plein air (JPA, 21, rue d'Artois, 75008 Paris) offre son centre documentaire (tél. :

01-44-95-81-25) et un service spécialisé dans le droit et la réglementation (tél. : 01-45-63-48-09). Reste la Toile. Une fois acheté l'ordinateur et trouvé le fournisseur d'accès (petit consommateur, on privilégiera l'accès gratuit ou le forfait mensuel tout compris), il faudra penser aux logiciels de filtrage (Cyberpatrol, Cybersitter, Norton Internet Security, ou bien des systèmes préinstallés : Internet Explorer ou Netscape) qui éviteront aux enfants certains sites dangereux. Autant d'atouts pour réussir la rentrée scolaire.

Marc Coutty

★ CSF, 53, rue Riquet 75019 Paris. <http://perso.wanadoo.fr/c.s.f.>
FDF, 28, place Saint-Georges, 75009 Paris, tél. : 01-44-53-45-90.

Bien choisir une assurance scolaire

EST-IL INDISPENSABLE de souscrire une assurance scolaire ? se demandent de nombreux parents qui savent que leur assurance « responsabilité civile » couvre les dommages causés par leur enfant. Selon les textes (Bulletin officiel de l'éducation nationale des 11 juin 1987 et 1^{er} septembre 1988), l'assurance scolaire n'est obligatoire que pour les activités facultatives (voyages, classes de neige ou de découverte) ; mais elle est « vivement conseillée pour les activités se déroulant pendant le temps scolaire à l'intérieur ou à l'extérieur de l'école ». Son principal intérêt est de prendre en charge les dommages subis par l'élève qui se blesserait lui-même, ou occasionnés par un responsable non identifié, lors d'une bousculade dans la cour de récréation par exemple.

Pour prévenir la désaffection des familles, les spécialistes de l'assurance scolaire ont diversifié leurs garanties. Des formules minimales à prix réduit coexistent avec des offres plus sophistiquées. Ainsi, la Mutuelle assurances élèves (MAE) dispose d'une gamme de quatre formules qui vont de la simple « Scolaire » à 51 F (7,77€) à la « 24 heures sur 24 Plus » (157 F, 23,93€). L'assurance proposée par la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP) en partenariat avec les Mutuelles du Mans (MMA) comporte trois formules, de 46 F à 128 F (7 à 19,51€). La différence réside dans la nature des garanties et le montant des plafonds d'indemnisation. L'assurance de base couvrira exclusivement les accidents causés ou subis pendant les activités scolaires et le trajet entre le domicile et l'école, tandis que la formule améliorée s'étendra à la vie privée. Certaines formules « plus » augmentent l'éventail des garanties : par exemple, à la MAE, l'enfant qui pratique un sport dans le cadre d'un club pourra être dispen-

sé de l'assurance spécifique liée à la licence. Cette mutuelle propose même une formule familiale qui prend sous son aile les parents de l'élève et tous les enfants à charge, cotalisés ou non — moyennant une cotisation annuelle de 516 F à 888 F (78,56 à 135,37€) selon le nombre d'enfants.

LA PROTECTION JURIDIQUE

Enfin, les assurances scolaires offrent des services (cours à domicile si l'élève est alité pour plusieurs mois) et multiplient les garanties spécifiques à la vie de l'écolier : bris d'instrument de musique, vol du cartable. Les MMA insistent sur la protection juridique : gestion à l'amiable ou judiciaire des litiges avec les autres élèves, coups et blessures notamment.

Avant de se décider, il faut comparer les prestations avec celles de son assurance responsabilité civile et évaluer l'intérêt d'une cotisation supplémentaire. Il faut lire attentivement les conditions des différents contrats et se renseigner sur les exclusions : on évitera ainsi bien des déceptions, comme cette mère de famille qui s'est rendu compte trop tard que la garantie s'appliquait à l'instrument de musique se limitait à la détérioration de celui-ci, mais ne couvrait ni la perte ni le vol. Les assurances scolaires excluent généralement les dommages résultant de maladies chroniques (asthme, diabète). Elles ne remboursent pas toujours les prothèses dentaires provisoires. Enfin, la prise en charge de l'élève immobilisé pour une remise à niveau peut intervenir dans un délai variable (d'une journée à trois semaines) et le nombre d'heures de cours est parfois limité.

Michaëla Bobasch

★ MAE, 9, rue Argenson 75008 Paris. Tél. 01-44-94-60-00.
PEEP, 89, boulevard Berthier, 75017 Paris. Tél. 01-44-15-18-18.

LES PARENTS ont vu dans les ordinateurs un bon moyen d'aider leurs enfants à apprendre leurs leçons. Les éditeurs de logiciels ne se sont d'ailleurs pas privés de jouer sur cette corde très sensible, insinuant que les élèves dépourvus de PC et de logiciels éducatifs risquaient de se trouver défavorisés.

Avec quelques années de recul, il apparaît pourtant que la possession ou non d'un ordinateur à domicile n'a pas d'influence sur les résultats. D'autant que la quasi-généralisation de ces machines dans les écoles permet désormais aux enfants de se familiariser avec l'outil informatique durant la classe. Inutile donc de culpabiliser si l'on ne dispose pas d'un

La discutable utilité des ordinateurs

ordinateur chez soi. A l'inverse il est vain de se donner bonne conscience en achetant des logiciels scolaires. Les quelques instants qu'un parent accorde à son enfant sont irremplaçables. « Ce qu'il faudrait, c'est une école des parents, avec des logiciels pour leur apprendre à apprendre, note Marie Plassard, institutrice, créatrice de mômes.net, l'un des meilleurs sites Internet destinés aux enfants. Même si pour certains exercices très répétitifs, comme les tables de multiplication, d'orthographe, tout ce qui nécessite un certain degré d'automatisme, le calcul mental, les CD-ROM éducatifs peuvent s'avérer efficaces », ajoute-t-elle néanmoins. Dans cette

optique, la série *Passeport* (construite comme les cahiers de vacances du même nom) peut être utilisée toute l'année, et les best-sellers de la série *Adi* et *Adibou* sont réputés. Mais les récompenses, à savoir les jeux présents sur le CD-ROM et auxquels l'enfant aura accès s'il a terminé ses exercices, ont leurs effets pervers. Ils incitent l'enfant à travailler ; mais ils le poussent à terminer au plus vite sans se préoccuper de la qualité de son travail. « Apprendre en s'amusant est un message racoleur ; ou on n'apprend rien, ou on travaille », confirme Jacques Béziat, instituteur en CP, auteur de nombreux articles sur l'utilisation des logiciels éducatifs dans le primaire.

Plutôt que de surcharger l'enfant, à son retour de l'école, avec des exercices scolaires venant s'ajouter à ceux déjà demandés par les enseignants, mieux vaut profiter des supports électroniques pour l'inciter à découvrir de nouveaux domaines, à enrichir sa culture. « Si un parent veut aider son enfant à lire, mieux vaut lui acheter une bande dessinée que trois méthodes de lecture », poursuit Jacques Béziat. Il en est de même sur support électronique. Certains jeux ont de très bons contenus culturels, comme les désormais classiques *Croisades* ou *Opération Teddy Bear*. Les encyclopédies forment aussi une bonne base de départ, comme les CD-ROM théma-

tiques. Il en existe de nombreux consacrés aux thèmes de prédilection des enfants : qu'il s'agisse des dinosaures, de l'étude du corps humain, de la découverte de l'Égypte, etc.

Si l'on dispose d'une bonne connexion, le recours à Internet s'impose. La navigation sur le réseau facilite la quête d'informations et apprend à cheminer dans un univers de connaissances, à organiser une recherche. Il serait impossible de citer les meilleurs sites tant ils sont nombreux. Quelques-uns proposent des listes de liens très bien faites, comme le déjà cité mômes.net ou cartables.net. Les organisateurs des Olympiades parisiennes de l'Internet, concours organisé par la Ville de Paris pour les enfants des écoles en 2000, ont également recensé des dizaines de sites très pertinents, scientifiques, historiques et politiques, plutôt destinés aux enfants en fin de primaire.

Des abonnements associant CD-ROM et liens vers Internet, comme *Hortus*, sont aussi une bonne solution pour pallier les difficultés liées à la lenteur des connexions.

Annie Kahn

★ Sites Internet : www.momes.net
www.cartables.net
www.cafepedagogique.net

Des CD-ROM pour tous les âges

- A partir de 3 ans : Théâtre de Minuit (Syrinx), 199 F, 30,30 €. Arc-en-Ciel (Emme interactive), 249 F, 37,95 €. La Boîte musicale (Studi) 190 F, 28,96 €.
- A partir de 4 ans : Passeport, une série par niveau (Hachette multimédia) 150 F, 22,86 €. Marine-Malice (Humongous Entertainment) 98,80 F, 15,09 €.
- Pour les 6-7 ans : Adibou

- (Coktel) 3 volumes, 359 F, 54,73 €. Opération Teddy Bear (Flammarion), 279 F, 43 €. L'Odyssée des Zombinis (Broderbound), 299 F, 45,58 €.
- A partir de 9 ans : Mon premier atlas super génial (Nathan/Havas interactive) 149 F, 22,71 €. Les Fabuleuses Machines de l'oncle Ernest (Lexis) 199 F, 30,34 €.



Monique Vuailat
J'ai connu sept ministres de l'Éducation nationale

A la tête du principal syndicat d'enseignants pendant 17 ans, Monique Vuailat juge les personnalités des sept ministres qu'elle a cotoyés et réfléchit à une école du progrès pour tous, sans langue de bois.

PLON

A La Villette, musiques du monde à la folie

LA FOLIE musique, un espace conçu pour les enfants en 1998 au sein de la Cité de la musique du parc de La Villette, à Paris, les enfants peuvent parcourir la terre entière, s'ouvrir à d'autres cultures, satisfaire leur curiosité, à travers les cinq cents instruments mis à leur disposition. Du gamelan indonésien au txalaparta (percussions basques), quelle que soit la formule, brève ou longue, les enfants, dans les ateliers, sont tout de suite mis en contact avec les instruments, « des vrais ». Les traces de doigts sur les vitrines du Musée de la musique au sein de la cité, attestent, selon Delphine de Bethman, responsable des activités pédagogiques au Musée de la musique, de ce besoin de les tenir dans leurs mains, de les manipuler, et surtout de l'envie d'en jouer. Ce que confirme Lamine, professeur-musicien sénégalais de percussions africaines : « Dès que les enfants entrent, ils ont envie de taper. »

« La musique passe par un vécu, une sensibilité avant de passer par la théorie »

En même temps qu'ils se familiarisent avec les instruments traités comme des « objets sonores avec un potentiel de sons », ils découvrent aussi une langue, en apprenant à nommer les instruments dans leur langue d'origine : kora (harpe-luth d'Afrique), bagana (lyre d'Afrique), ud (luth de Syrie), kemence (vièle de Turquie), gong (Asie), gender (métallophone d'Indonésie)... Ils définissent avec un naturel confondant le txalaparta : « Des planches et on tape dessus avec des makils. » Il y a une belle lurette que Fatoumata ne parle plus de « bâtons ».

Ouvrir les oreilles, fermer les yeux, « prendre le temps d'écouter une vibration jusqu'au bout », « aller lentement », « observer et reproduire un geste », rappeler que la voix, par la pratique du chant, est aussi un instrument, imaginer et entendre le vol d'un oiseau, apprendre les mots du vocabulaire musical (« ici, c'est des sons que nous maîtrisons, pas du bruit »), insister sur la qualité du son, telles sont quelques-unes des consignes délivrées en atelier.

Dans cette cité bâtie pour les enfants, vaste lieu d'éveil musical et d'ouverture au monde, les musiques de tradition orale sont reines. Percussions orientales, cubaines, brésiliennes, indonésiennes, bas-

ques ou encore africaines s'enseignent par la transmission de maître à élève. Gilles Delebarre aime à rappeler que « notre cerveau a la capacité d'enregistrer des tonnes de choses sans passer par l'écrit ». Argument partagé par Hélène Koempgen, responsable des activités pédagogiques à la Cité de la musique, qui ajoute que ce mode d'apprentissage ne veut pas dire « vite et facile ».

« Un des aspects du projet éducatif de la Folie, c'est de déceler les richesses des différentes civilisations au travers des pratiques musicales, explique Gilles Delebarre, qui enseignait déjà le gamelan à la Galerie sonore d'Angers. C'est toute une culture qui se transmet à travers l'apprentissage de cet instrument éminemment collectif ou des différentes disciplines de la Folie musique. »

« La musique passe par un vécu, une sensibilité avant de passer par la théorie », explique Stéphane Lecuyer, titulaire d'un diplôme universitaire de musicien intervenant (DUMI). Outre le fait de développer une capacité à s'émouvoir et une qualité d'écoute par rapport au matériau musical et par rapport aux autres, elle donne le sens d'« appartenir à une communauté d'êtres », remarque le directeur de la Folie musique. « On est capable d'identifier les débutants à leur manière d'écouter », insiste l'ethnomusicologue.

Cette « attention », cette « écoute » constituent l'essentiel pour « un enfant qui a pratiqué la musique, renchérit Hélène Koempgen. On est dans l'artistique, dans une relation au monde, une relation à l'autre, c'est vrai pour toutes les autres disciplines. » A la Folie comme dans l'ensemble de la Cité de la musique, le principe pédagogique est simple : laisser le temps à l'enfant de s'orienter vers tel ou tel instrument en lui ouvrant un éventail de choix. Quand il a trouvé « son » instrument, il n'a pas envie « d'en changer tous les trois mois », note Hélène Koempgen. Si une pratique musicale favorise l'épanouissement personnel, elle permet aussi d'« additionner des petits moments de bonheur ». « Le plaisir, conclut Stéphane, est un moteur essentiel, s'ils ont du plaisir, ils accepteront les contraintes. »

Catarina Mercuri

★ Cité de la musique, Folie musique, 221, avenue Jean-Jaurès 75019 Paris, tél. : 01-44-84-47-24. Inscriptions jusqu'au 17 septembre. Pour les enfants à partir de 6 ans. Les cours débutent le 2 octobre et s'achèvent le 30 juin (cours le mercredi et les mardi, jeudi, vendredi en soirée ; de 1 003,61 F à 1 502,14 F par an, 153 à 229 €).



Des associations pour le temps libre

A CÔTÉ des grandes structures municipales, régionales et nationales, de multiples associations proposent aux enfants et aux jeunes des activités sportives, culturelles, des loisirs ou des formes d'aide à la scolarité que les structures étatiques n'offrent pas toujours.

A but non lucratif, elles offrent toutes les garanties de sérieux et de sécurité.

● **Sport.** Union sportive de l'enseignement du premier degré - Union française des œuvres laïques d'éducation physique (USEP-UFOLEP), 3, rue Récamière, 75341 Paris Cedex 07, tél. : 01-43-58-97-71. Site : www.usep.org ou www.ufolep.org.

Fédération nationale Léolagrange (FNLL), 153, avenue Jean-Lolive, 93695 Pantin Cedex, tél. 01-48-10-65-65. Site : www.leolagrange-fnll.org ou www.leolagrange.org.

● **Activités culturelles.** Association française d'astronomie (AFA), 17, rue Emile-Deutsch-de-la-Meurthe, 75014 Paris, tél. : 01-45-89-81-44. Site : www.ciel-tespace.fr.

Centre d'entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA), 24, rue Marc-Seguain,

75883 Paris Cedex 18, tél. : 01-53-26-24-24. Site : www.cemea.asso.fr.

Fédération nationale des centres musicaux ruraux de France (FNCMR), 2, place du Général-Leclerc, 94130 Nogent-sur-Marne, tél. : 01-48-73-06-72.

● **Centres de vacances.** Ligue française de l'enseignement et de l'éducation permanente (LFEFP), 3, rue Récamière, 75341 Paris Cedex 07, tél. : 01-43-58-97-33. Site : www.laligue.org.

● **Centres de loisirs.** Fédération nationale des Francas, 10-14, rue Tolain, 75020 Paris, tél. : 01-44-64-21-70. Site : www.francas.asso.fr.

Confédération nationale des foyers ruraux (FNFR), 1, rue Sainte-Lucie, 75015 Paris, tél. : 01-45-78-01-78. Site :

http://mouvement-rural.org.

● **Accompagnement scolaire.** Association de la fondation étudiante pour la ville (AFEV), 26 bis, rue du Château-Landon, 75010 Paris, tél. : 01-40-36-01-01.

● **Scolarité des enfants malades.** Fédération générale des pupilles de l'enseignement public (PEP), 108, avenue Ledru-Rollin, 75011 Paris, tél. : 01-43-14-83-80. Site : www.pupilles.org.

● **Scolarité des enfants handicapés.** Association pour adultes et jeunes handicapés (APAJH), 26, rue du Chemin-Vert, 75541 Paris Cedex 11, tél. : 01-48-07-25-88. Site : www.apajh.fr.

● **Coopérative scolaire.** Office central de la coopération à l'école (OCCE), 101 bis, rue du Ranelagh, 75016 Paris, tél. : 01-44-14-93-30. Site : www.occe.asso.fr.

Shopping

■ **Ergonomique.** Il y a belle lurette que le sac à dos a remplacé le cartable, fauteur de scolioses, chez l'enfant. Mais cela ne suffisait pas et Rodelle (1 000 points de vente en France) a inventé le « WPS (Wheelspack system) anti-mal de dos », un sac à dos muni d'un système de roulement intégré, pesant moins de 1,5 kilo, dont les modèles se déclinent en différentes couleurs et sont adaptés à l'écolier de maternelle comme au collégien. Certains sont même conçus avec une coque allégée en PVC antichocs (de 349 à 399 F, 53,20 à 60,83 €). De fait, les cartables et sacs à dos à roulettes sont omniprésents dans les linéaires (depuis le sac de Siplec - marque Leclerc - à 179 F jusqu'au sac Lafuma à 500 F) et font fureur auprès des 6-10 ans.

■ **Indémorable.** Depuis que Charles Nusse, à l'époque patron de la papeterie Clairefontaine, a décidé de réaliser des cahiers pour les écoliers en misant sur la qualité en 1950, Clairefontaine est une sorte de petite madeleine proustienne pour des générations d'élèves. Le puriste choisira le cahier piqué (modèle traditionnel), vendu 7 F (1,25 €) en format A4 aux Galeries Lafayette, tandis que les « branchés » préféreront les cahiers de la gamme Lincolor, plus « tendance » grâce à des couvertures plastifiées aux teintes acidulées. Pour les tout-petits, Clairefontaine présente la gamme Souris. Quant à choisir un cahier de texte, pourquoi ne pas donner la préférence à celui qui propose l'association humanitaire Ecoliers du monde ? Il est diffusé exclusivement dans les hypermarchés Carrefour et sur le site de cette association qui se consacre au parrainage scolaire d'enfants en Afrique, Inde et Haïti (www.ecoliers-du-monde.org), au prix de 19,50 F ou 3 € (sur cette somme, 4 F sont reversés à l'association).

■ **Magique.** En quelques mois, les aventures d'Harry Potter, le jeune apprenti magicien, sont devenues le livre culte des 7-12 ans. Tout naturellement, le personnage de la très secrète J. K. Rowling plane sur une gamme étendue de produits, du taille-crayon (17 F, 2,59 € aux Galeries Lafayette) au cahier 40 pages, format A4, grands carreaux (même prix), en passant par le lot de deux boîtes de rangement en carton à monter soi-même (69 F, 10,52 €). La sortie du cinquième tome et du film en fin d'année pourrait bien assurer une pérennité aux produits dérivés.

■ **Translucide acidulé.** Les couleurs toniques et les produits translucides sont à la mode, difficile de les éviter pour les articles d'écriture (stylos-plumes Waterman, Stypen, Kipling, Inoxcrum, 80 F le premier, 37 F le dernier) comme pour tous les accessoires plus ou moins indispensables sur le bureau de l'écolier. L'adhésif Scotch se place sur un dévidoir translucide flashy vert bouteille ou bleu cobalt (6,70 F, 1,02 € chez Office Depot), et l'agrafeuse de poche Baby-Ray évoque, tant par ses couleurs que par sa forme arrondie et sa translucidité (17,34 F, 2,64 €), l'ordinateur iMac. Pour une rentrée sous le signe de la transparence et de la gaieté.

■ **Euroludique.** Le 1^{er} janvier 2002, l'euro débute sa carrière. JouéClub y a pensé et lance euroFamily, un jeu dont le but est de gagner de l'argent de poche et faire ses courses en euros. Pour gonfler sa tirelire - pas de secrets - il faut que l'enfant rende de petits services, selon quatre parcours différents truffés de bonnes et de mauvaises surprises. Au jeu est joint un document avec des informations précises sur l'euro, calendrier, pièces, pays membres, etc. (prix public conseillé : 99 F, soit 15,09 €).

■ **Pictural.** Maison fondée en 1720, Lefranc et Bourgeois offre différents kits de peinture, adaptés à tous les âges, du traditionnel coffret en bois « et sa peinture à l'huile » (720 F, 109,76 €) au sac à dos aquarelle, idéal « pour aller peindre dans les champs, capturer les couleurs de la nature » (350 F, 53,36 €). Pour les plus jeunes, le tableau chevalet, « un tableau double face rigolo avec des crayons de couleur géants en guise de pied » indispensable « pour jouer au professeur d'école, dessiner ou encore faire des exercices » (450 F, 68,60 €).

REUSSIR BACCALAURÉAT
 Terminale ES "pilote" orientée HEC ou Sciences Po. Stages de révision bac à Noël, février et Pâques Terminales et Premières.

HEC-ESSEC-ESCP/EAP
 Classes préparatoires annuelles "pilotes" voies S et E. Stages intensifs de pré-rentree, à Noël, février et Pâques.

MATH SUP - MATH SPÉ
 Classe Math Spé PC* "pilote" Stages intensifs de pré-rentree, février et Pâques.

SCIENCES PO
 Classes préparatoires annuelles "pilotes". Stages intensifs à Pâques ("bac+1") et en été ("bac+0").

MÉDECINE - PHARMACIE
 Stage de pré-rentree + Encadrement annuel.

DROIT - SCIENCES ÉCONOMIQUES
 Stages de pré-rentree, à Noël, Pâques + encadrement annuel.

ADMISSIONS PARALLÈLES
 • Bac+0 : Acces, Sésame, Pass, TÉMA.
 • Bac+2 : Tremplin, Profils, Passerelle.
 • Bac+3 ou 4 : HEC-ESCP/EAP, ESSEC, EM Lyon, Sciences Po, Tremplin, Profils, Passerelle.

CONCOURS PROFESSIONNELS
 • Expertise comptable : DECF-DESCF.
 • Avocat : CRFPA-EFB, Magistrat : ENM.
 • Concours administratifs : TACAA, IRA, ENA.
 • Journalisme : CFI, ESI, CELSA, IPI, CUEI.

IPESUP • PRÉPASUP
 16-18, rue du Cloître Notre-Dame 75004
 01 43 25 63 30 www.ipesup.fr
 Enseignement supérieur et secondaire privé

Six pieds trois pouces

CHAUSSURES ENFANTS
 Du 16 au 40

85, rue de Longchamp
 75116 PARIS

78, avenue de Wagram
 75017 PARIS

223, Bd Saint-Germain
 75007 PARIS

Galeries Lafayette Haussman
 75009 PARIS

Printemps Haussman
 75009 PARIS

45, rue Escudier
 92100 BOULOGNE

56, avenue du Roule
 92200 NEUILLY

ÉCOLES DE COMMERCE

L'AVENIR EST À CEUX QUI ONT UNE NOUVELLE FAÇON DE PENSER

RENTREE 2001 : PLUS DE 4000 ÉTUDIANTS ONT CHOISI DE SUIVRE LEURS ÉTUDES À L'ISEG.
 676 étudiants iségiens ont été diplômés en l'an 2000.
 Ils rejoignent une communauté de plus de 9000 anciens.

ISEG GROUPE

PARIS - BORDEAUX - LILLE - LYON - NANTES - STRASBOURG - TOULOUSE

Centre d'information des sept ISEG de France :
 ISEG PARIS - 28, rue des Francs-Bourgeois - 75003 - Tél. 01 44 78 88 88
 www.iseg.fr

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour combattre les criquets, les chercheurs proposent une force d'action rapide

Faute de moyens, les pays les plus pauvres, et donc les plus vulnérables, hésitent à affronter ces ravageurs dès leur apparition. Une erreur que le recours à des insecticides puissants permet de corriger à prix d'or. D'autres produits, biologiques, sont en cours de développement

Les pullulations de criquets sont un fléau vieux comme le monde. Sur les nombreuses espèces d'acridiens vivant sur Terre, une vingtaine sont des ravageurs féroces. Grâce au développement d'insecticides de

synthèse, on arrive maintenant au prix de campagnes coûteuses à contrôler en quelques années des infestations qui duraient auparavant dix à vingt ans. Le problème n'a pas disparu pour autant. En ce moment,

le Pérou, l'Indonésie, l'est de la Chine et le Kazakhstan sont atteints. La Conférence internationale sur les orthoptères, qui s'est tenue à Montpellier (Hérault) du 19 au 22 août, a été l'occasion de faire le point

sur les insecticides existants ou en cours de développement, et sur la façon de réduire les coûts des traitements. Les chercheurs sont en faveur de forces d'action rapide et comptent sur le développement des myco-

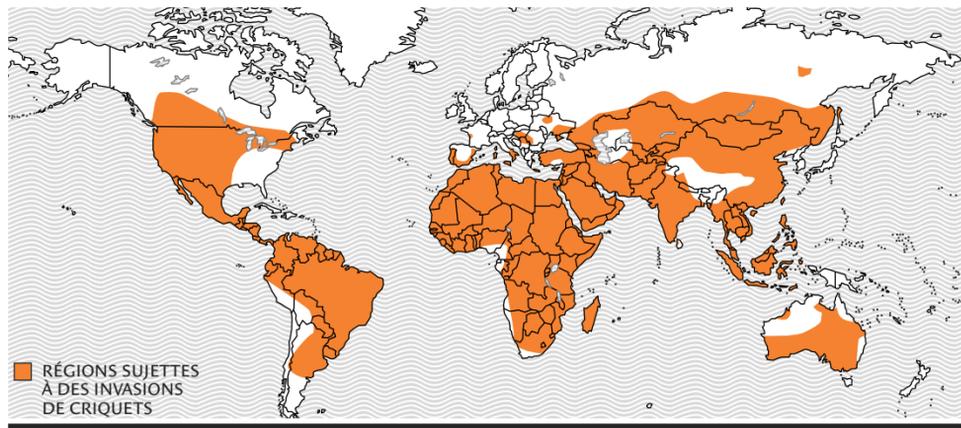
pesticides. Ces insecticides biologiques conçus à partir d'une souche de champignon (*Metarhizium anisopliae*) suscitent de grands espoirs, car ils sont moins toxiques pour l'environnement.

LES PULLULATIONS de criquets sont des calamités pour les pays qui les subissent. Les Anciens ont décrit leurs ravages, et la Bible en parle comme de la huitième plaie d'Égypte. Sur les nombreuses espèces de criquets, une vingtaine sont des ravageurs féroces qui ruinent principalement l'économie des zones tropicales et surtout celle des pays les plus pauvres.

Les plus redoutés sont le criquet pèlerin (*Schistocerca gregaria*), le criquet migrateur (*Locusta migratoria*), et le criquet nomade (*Nomadacris septemfasciata*). Pendant leur phase grégaire, ces insectes forment des essaims immenses d'une extraordinaire densité qui s'abatent sur les cultures pour les dévorer. Un kilomètre carré d'essaim peut contenir plus de 50 millions d'individus capables de consommer 100 tonnes de matière végétale fraîche chaque jour.

Ce fléau est toujours d'actualité, puisqu'il existe actuellement des pullulations importantes de criquets au Pérou, en Indonésie, en Chine et au Kazakhstan. La Conférence internationale sur les orthop-

Des invasions qui frappent plus de la moitié des terres émergées



On dénombre environ 12 000 espèces de criquets dans le monde. 500 d'entre elles peuvent causer d'importants dégâts à l'agriculture, et une vingtaine sont constituées de terribles ravageurs. Ce fléau se manifeste chaque année dans de nombreuses régions du monde, souvent dans les plus pauvres, et nécessite l'épandage d'énormes quantités d'insecticides. Actuellement, on trouve d'importantes pullulations de criquets au Pérou, dans l'est de la Chine, au Kazakhstan et en Indonésie.

Source : Cirad

tères qui s'est tenue à Montpellier (Hérault) du 19 au 22 août, a été l'occasion de faire le point sur les insecticides existants ou en cours de développement qui permettraient de combattre ces ravageurs et de réfléchir au meilleur moyen de réduire le coût des traitements

tout en mettant en place une prévention plus efficace.

« Les connaissances scientifiques concernant la lutte antiacridienne ont été considérablement améliorées. Ce n'est plus ce qui bloque. Ce dont nous avons besoin aujourd'hui, c'est d'une meilleure organisation

administrative et de décisions politiques », insiste Michel Lecoq, organisateur du colloque et responsable du laboratoire d'acridologie opérationnelle au Centre international de recherche agronomique pour le développement (Cirad, Montpellier).

Les travaux menés entre les années 1930 et 1950 ont en effet permis d'améliorer les connaissances sur les mœurs de ces orthoptères et de mettre au point un insecticide puissant, la dieldrine, un produit de la même famille que le DDT. Cet insecticide a, dès les années 1960, permis de mieux contrôler les invasions. On est capable aujourd'hui de traiter en quelques années des invasions qui auparavant duraient dix à vingt ans. Rassurés, les pays concernés – très sou-

une politique de prévention appuyée sur des structures légères, qui puisse mobiliser des fonds en deux ou trois mois, afin d'enrayer les invasions dès leur début », préconise Michel Lecoq. Une sorte de force d'action rapide qui permettrait de mieux tirer parti de la panoplie de moyens dont disposent maintenant les entomologistes pour lutter contre les acridiens.

SPORES DE CHAMPIGNON

La dieldrine, interdite en 1988 en raison de ses effets sur la faune, a été remplacée par d'autres insecticides de synthèse : des produits organophosphorés, des carbamates, des pyréthrinoides, et aussi des inhibiteurs de croissance comme le fipronil, qui serait très peu toxique pour les vertébrés.

Toutefois, les spécialistes de la lutte antiacridienne attendent beaucoup d'une nouvelle classe d'insecticide biologique : les mycopesticides. Constitués des spores d'un champignon – *Metarhizium anisopliae* – dont on a sélectionné des souches très pathogènes, ces produits se présentent sous la forme d'une solution huileuse qui se fixe sur la cuticule des insectes. En germant, ces champignons développent un filament mycélien qui envahit petit à petit tout le corps des criquets. Les effets se font sen-

Un appétit sans borne

Quand ils vivent dispersés et solitaires, les criquets ravageurs sont inoffensifs. Le danger arrive quand ils amorcent leur phase grégaire. Soit parce que les vents apportent sur de petites zones des adultes solitaires, qui s'ajoutent brusquement à leurs congénères autochtones. Soit parce que de fortes pluies favorisent la croissance de la végétation, et donc la reproduction de l'insecte. Il suffit alors de 500 criquets pèlerins ou de 2 000 criquets migrateurs adultes à l'hectare pour démarrer une « pullulation ». Dès lors, la couleur, la morphologie, la physiologie et le comportement de ces insectes subissent un complet changement.

Les criquets se regroupent alors en essaims énormes de dizaines de milliards d'individus et provoquent des dégâts considérables sur la végétation, les pâturages et les cultures. Il a même été observé que certains d'entre eux, particulièrement affamés, pouvaient dévorer la laine sur le dos des moutons. Au Sénégal, d'autres se sont attaqués au plastique des grilles antimoustiques plaquées sur les fenêtres des habitations.

vent les plus pauvres – ont tendance à considérer le problème comme résolu, et hésitent à maintenir une structure de surveillance jugée trop coûteuse et ne traitent alors le problème qu'une fois les ravageurs bien installés.

La dernière grande invasion de criquets pèlerins qui a déferlé sur l'Afrique en 1987 – après vingt ans de tranquillité relative – a frappé la quasi-totalité du continent. Elle a été jugulée en un an et demi et a coûté 300 millions de dollars fournis par la communauté internationale. En 1997, Madagascar fut touchée à son tour par une importante pullulation de criquets migrateurs qui a été dévastatrice, car la population a attendu avant de traiter les premiers essaims. L'invasion a tout de même été stoppée en trois ans. Coût : 50 millions de dollars. « L'idéal serait de mettre en place

tir au bout de sept jours, et la mortalité des insectes est maximale, voisine de 90 %, au bout de quinze jours.

Une première application de ce produit en vraie grandeur a été réalisée en Australie, en 2000, sur 10 000 hectares de terrain. Mais ce biopesticide, intéressant pour des opérations de prévention, n'est pas encore disponible partout. Aussi, la tendance actuelle de la lutte antiacridienne consiste à mixer les insecticides de synthèse et les produits naturels pour rentabiliser au mieux les avantages des uns et des autres. Leur épandage par avion peut en outre être amélioré par l'utilisation de systèmes d'information géographique embarqués et du système de positionnement GPS.

Christiane Galus

Le virus « Code Red » proviendrait d'une université chinoise

« ON PENSE que le virus Code Red a commencé à l'université de Canton, en Chine », a déclaré Keith Rhodes, membre de l'instance d'investigation du Congrès américain sur ce thème. Sans autres précisions sur cette origine, le rapport rendu public le 31 août précise que « Code Red peut réduire la vitesse d'accès à Internet et causer des dommages sporadiques mais étendus à tous les types de systèmes ». Le virus, qui est apparu le 19 juillet aux États-Unis et qui a conduit, entre autres, à la fermeture du site Internet du Pentagone pendant quatre jours, a connu des mutations qui ont augmenté le taux d'infection. Selon le cabinet de recherche américain Computer Economics, les virus auraient déjà coûté 10,7 milliards de dollars cette année contre 17,1 milliards de dollars pour l'ensemble de l'année 2000 et 12,1 milliards de dollars en 1999. Code Red aurait entraîné des frais de « nettoyage » de 1,1 milliard de dollars et des pertes de productivité estimées à 1,5 milliard de dollars. – (AFP, Reuters.)

DÉPÊCHE

■ VOLCANOLOGIE : l'Etna, qui a connu une intense activité à la mi-juillet, serait en train de changer d'identité. A en croire le volcanologue Pierre Schiano et son équipe (université Blaise-Pascal, Clermont-Ferrand) qui publie un article dans la revue britannique *Nature* du 29 août, les laves du volcan sicilien seraient aujourd'hui plus riches en basalte. L'Etna serait donc en train de devenir un volcan analogue à ceux des « arcs volcaniques insulaires » comme les Aléoutiennes ou les Kouriles. Cet imposant édifice a doublé en cinquante ans ses émissions de laves, soulignant récemment Claude Jaupart (Institut de physique du globe de Paris).

Du lundi au vendredi sur



Le journal
de 13 heures

présenté par
Daniel Bilalian

Une information
proche de vous

France 2,
partageons plus
que des images.



CINÉMA *L'Anglaise et le Duc* signale un double retour. Celui d'Eric Rohmer à l'histoire, celui de la Révolution française devant l'objectif d'un cinéaste français. Ce double événement suffirait à attirer l'attention sur *L'Anglaise et le Duc*. Il se trouve en plus que ce film est en tous points remarquable : dans sa technique de réalisation, dans son discours, dans son interprétation, dans son rapport entre le texte original, le Journal de l'aristocrate écossaise Grace Elliott, et le scénario qu'en a tiré Eric Rohmer. Sur ce point et bien d'autres, le cinéaste s'explique longuement. Le second fait marquant de la semaine, plus de trois mois après la cérémonie de clôture du festival de Cannes, est la sortie de *La Pianiste*, de Michael Haneke, qui occupait une bonne part du palmarès. La romancière autrichienne Elfriede Jelinek, auteure du livre dont est tiré le film, donne son sentiment sur cette adaptation. Enfin, un semaine après la sortie du très beau *Platform*, de Jia Zhang-Ke, notre correspondant à Pékin fait le point sur la crise du cinéma chinois.

► www.lemonde.fr/cinema

Deux modernes Hongrois filment l'Histoire

ON A RÉCEMMENT pu découvrir au Forum des images, grâce à la saison hongroise qui a lieu actuellement en France, deux des figures de proue du cinéma hongrois d'aujourd'hui, Béla Tarr et Peter Forgacz. Le distributeur Ciné Classic entre à son tour dans la danse, en proposant, sous le signe d'une non moins évidente radicalité cinématographique, une mini-rétrospective de six films en copies neuves, consacrée à deux cinéastes appartenant à la génération précédente : Miklos Jancso et Istvan Szabo. Le premier, né en 1921, commence sa carrière dès la fin des années 1940, avant de signer, en 1958, son premier long métrage, *Les cloches sont parties pour Rome*, où il paie ses dettes à l'esthétique du réalisme socialiste.

Mais c'est à partir de *Mon chemin*, en 1965, que Jancso va trouver sa voie originale, sous les espèces d'une transfiguration obsessionnelle et distanciée de l'histoire douloureuse de son pays et de la terreur imposée par les dictatures qui s'y sont succédées. La présente rétrospective illustre cette veine en quatre films : *Les Sans-Espoir* (1965), *Rouges et Blancs* (1967), *Silence et Cri* (1968), et *Psaume rouge* (1971). Le premier d'entre eux, sélectionné en compétition au Festival de Cannes, révèle son

auteur à l'attention du public international et fait de lui le représentant par excellence de la modernité cinématographique hongroise. L'action de ce film se déroule en 1860, et décrit la tentative d'éradication par l'armée autrichienne des foyers de résistance dissimulés dans la paysannerie hongroise.

ZOOM

Une petite rétrospective de six films est consacrée à Miklos Jancso et à Istvan Szabo

La guerre civile en Russie (*Rouges et Blancs*), ou, de nouveau, la résistance nationale au XIX^e siècle (*Silence et Cri*, *Psaume rouge*) feront tour à tour l'objet d'un traitement esthétique qui privilégie le décor naturel et le plan-séquence, la caméra passant insensiblement d'une action et d'un personnage à l'autre, dans de vastes mouvements d'une élégance sinuante. Courses-poursuites, soldats impavides et exécutions sommaires instal-

lent ainsi, sur le théâtre cruel de l'Histoire des nations et des classes, la dramaturgie épurée d'un western révisité par Bertolt Brecht et Karl Marx.

Non moins préoccupé par l'histoire de son pays, Istvan Szabo, né en 1938, s'inscrit dans le courant de ce qu'on a appelé « les nouveaux cinémas », et a été l'un des membres fondateurs des studios Béla Balasz. Des deux films qui sont ici présentés – *Père* (1966) et *Colonel Redl* (1985) –, le premier, qui obtint le prix de la mise en scène au Festival de Cannes, est à la fois le plus rare et le plus enthousiasmant. Mêlant documents d'archives et fiction, le film retrace, sur une période allant de la seconde guerre mondiale aux événements de 1956, la destinée tragique d'un père, tel que son fils, qui l'a à peine connu, entretient son souvenir et tel qu'il prolonge, d'une certaine manière, son combat contre l'oppression. Un film d'enquête en somme, lyrique et rageur, dans le sillage évident de la nouvelle vague.

Jacques Mandelbaum

★ La Hongrie vue par Miklos Jancso et Istvan Szabo. A partir du 5 septembre à l'Espace Saint-Michel, 2, place Saint-Michel, 75005 Paris. (Tél. : 01-44-07-20-49.)

RENCONTRE

Fabienne Moszer, responsable du sponsoring cinéma à Canal+

« Canal+ sponsorise le Festival du film américain de Deauville. En quoi consiste plus généralement le rôle de la chaîne cryptée dans les festivals de cinéma ?

– Il y a d'abord un axe professionnel. Nous devons aider les festivals de cinéma à se développer. Il y a 300 festivals de cinéma en France, et je reçois tous les gens qui montent un festival. Nous leur donnons ensuite de l'argent, ou des conseils. Canal+ est depuis cinq ans partenaire d'une trentaine de festivals parmi lesquels on peut citer Cannes, Deauville, Cognac, Gérardmer, Clermont-Ferrand, ou encore l'Étrange Festival, qui se tient à la Vidéothèque de Paris. Nous avons organisé avec ce dernier festival deux nuits Canal+ de manière à mieux affirmer notre présence, et à approfondir notre contact avec le public. Il y a ensuite un deuxième axe qui consiste à utiliser les festivals pour monter des opérations de proximité auprès de nos abonnés. Nous avons ainsi à Deauville un relais à l'antenne pour nos émissions, auquel il faut ajouter la télé du festival. Il nous semblait également important à Deauville d'ouvrir certains films au public, d'où l'idée de Ciné-plage avec *Tigre et dragon* et *Dans la peau de John Malkovich*, qui sont montrés gratuitement.

– Comptez-vous modifier à l'avenir les modalités de votre soutien en sélectionnant davantage les festivals où vous êtes impliqués ?

– L'idée est de se concentrer sur moins de festivals de manière à mieux faire fonctionner la synergie entre Canal.fr, les opérations des abonnés ou notre magazine de programmes. Le relais antenne est aujourd'hui une condition fondamentale avant de nous associer à un festival. Après Cannes, il y a désormais une antenne avec Gérardmer et Deauville.

– Le soutien à un festival peut-il avoir des incidences sur la programmation de la chaîne ?

– Quand les directeurs de festivals nous contactent, ils viennent voir la chaîne du cinéma. Nous avons besoin des festivals car ils sont le reflet de ce que sera l'antenne l'année suivante. Ils nous sont indispensables pour enrichir notre programmation. »

Propos recueillis par Samuel Blumenfeld

Dans le regard d'une belle étrangère, un monde s'effondre

L'Anglaise et le Duc. Les tableaux vivants d'Eric Rohmer mettent en scène le bouleversement révolutionnaire et défendent une haute idée du cinéma

Film français d'Eric Rohmer. Avec Lucy Russell, Jean-Claude Dreyfus, Caroline Morin, Charlotte Vey, Rosette, François Marthouret, Léonard Cobian, Alain Libolt, Marie Rivière, Daniel Tarrare. (2 h 05.)

Dessins et voix off, un petit appareillage pédagogique présente le lieu (Paris), le moment (la Révolution française, de la Fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, à la chute de Robespierre, le 27 juillet 1794) et les personnages principaux : Philippe d'Orléans, frère du roi, engagé aux côtés des révolutionnaires, et Grace Elliott, aristocrate écossaise installée à Paris, qui écrira les Mémoires dont est inspiré le film. Et puis, le petit dispositif éducatif s'anime. Les décors sont toujours peints, mais des acteurs s'y déplacent, s'y expriment. Il ne s'agit pas du vieux trucage qui ouvre tant de films historiques, où un fondu enchaîné passait de dessins d'époque à une reconstitution prétendument réaliste. Il s'agit d'un véritable décor d'époque, et qui prend vie.

Cette vie est aussitôt étonnamment vibrante. D'abord de la présence physique de « l'Anglaise », palpitante au double sens du terme, celui de la chair émue et celui du récit qui rebondit. A partir d'elle, le reste prend forme et mobilité. C'est le principe même du cinéma de Rohmer, depuis les premiers Contes moraux (*La Carrière de Suzanne* et *La Boulangère de Monceau*, en 1963) : il n'y a pas d'histoire – ni, ici, d'Histoire – objective, il y a le point de vue affirmé, explicite, de quel qu'un. De son rapport à ce qui l'entoure naît le récit (c'est précisément le sens que le cinéaste donnait au mot « moral » dans l'intitulé générique de ses six films). Et c'est donc à partir de cette aristocrate « progressiste » – dirait-on aujourd'hui –, favorable au changement mais terrifiée par ses conséquences (à la fois les excès sanglants de la Terreur et



Grace Elliott (Lucy Russell), une aristocrate écossaise à Paris, au moment de la Révolution.

la mise en crise de ses propres privilèges, pis, de sa vision du monde) que tout le film se met en mouvement : mouvement de foule, mouvements naturels des nuages dans le ciel et de l'eau dans le fleuve, mouvements du cœur et des sens.

Dans ce film, le cinéma, c'est le mouvement. Ce qui bouge, en revanche, n'est pas cinématographique, ne prétend par l'être, pour la simple raison que le cinéma n'existe pas au moment du récit. Ce sont les éléments visuels que l'Histoire a légués, matériellement (des tableaux, des gravures, des images d'Épinal) et fonctionnellement : des stéréotypes. Ils sont mis en branle par la perception qu'eut Grace Elliott des événements (ou qu'elle écrivit, plus tard, en avoir eu). C'est peu dire que sa vision est défavorable aux révolutionnaires : la foule y est caricaturalement vulgaire et brutale, les seuls bons pauvres sont les serviteurs restés fidèles à leur maître, les nobles d'abord acquis aux idéaux de la Révolution et qui, face

à la Terreur, rejoignent le camp des émigrés représentant l'honneur face à la dépravation grimaçante et agressive des sans-culottes.

Eric Rohmer se garde d'apporter la moindre nuance à ce tableau.

Sans doute en partage-t-il lui-même certains a priori. Mais surtout, il tire de ce parti pris la possibilité d'un grand film politique contemporain et d'une œuvre d'art magnifique. Sauf à croire que les

Le cinéma n'aime pas la Révolution

En dehors de *La Marseillaise*, de Jean Renoir, on constate « l'absence totale de films globalement favorables » à la Révolution française, comme le relève Marc Ferro en introduction à *Révoltes, révolutions, cinéma* (Centre Pompidou). Ce n'est pas le diptyque commandité depuis par le Comité du Bicentenaire (*La Révolution française : les années Lumière*, de Robert Enrico, et *La Révolution française : les années terribles*, de Richard Heffron) qui change grand-chose à ce constat.

Dans *La Révolution française* et le cinéma (Lherminier), Sylvie Dallet a décortiqué ce phénomène, soulignant à la fois la faible part que joue cet événement dans les sources d'inspiration des cinéastes, l'abondance de films étrangers et en particulier américains (de Griffith notamment), l'utilisation de ce décor historique pour des causes plus contemporaines, essentiellement anticommunistes. La Révolution française comme sujet de film s'avère « moins événement fondateur que puissant réactif : révélant l'historicité la plus présente, et opérant un incessant renouvellement des formes », comme le notent Jean-Claude Bonnet et Philippe Roger en préface à *La Légende de la Révolution au XX^e siècle* (Flammarion).

Grace Elliott, aristocrate écossaise, fidèle du duc d'Orléans et réactionnaire

ENCORE duc de Chartres – il ne prend le titre d'Orléans qu'à la mort de son père en 1785 –, le futur Philippe Egalité (1747-1793) passait pour l'un des meneurs de l'anglomanie mondaine. La fin de la guerre civile entre le Royaume-Uni et ses treize colonies nord-américaines, où l'intervention française s'était avérée décisive, donna une ampleur exceptionnelle au mouvement. Mœurs paisibles, variété des inventions et impeccable finition des produits manufacturés, tout ce que relevaient avec une fausse ingénuité ceux qui faisaient alors le voyage de Londres conduisait en sous-main à rappeler l'éloge des libertés et la sagesse du système politique du royaume de

George III, antithèse de l'absolutisme des Bourbons. Le prince dut attendre le règlement du conflit américain pour connaître les plaisirs londoniens de la liberté du simple particulier que son rang lui interdisait à Versailles comme à Paris, et braver ainsi son cousin le roi, très hostile à une nation coupable d'avoir fait décapiter son souverain (1649).

Si les conseillers politiques du duc d'Orléans ancreront jusqu'au cœur de la Révolution le prince dans la mouvance du parti whig emmené par le libéral Charles Fox, cette option politique ne doit rien à l'aristocrate écossaise Grace Darlymple Elliott. Elevée en Flandre, dans un couvent des environs de Lille, Grace

avait rencontré le prince bien avant son séjour londonien. Mariée très jeune au docteur Elliott, elle se laissa griser par la haute naissance des admirateurs que sa beauté lui valait. Une liaison qui fit scandale, une première retraite en France, un retour éclatant dans les milieux galants londoniens et une succession d'amants prestigieux : Lord Cholmondeley, puis sur le continent Artois et Chartres, avant, de retour en Angleterre, le prince de Galles lui-même, futur George IV, dont elle eut une fille. Amie fidèle du duc d'Orléans, elle n'en partagea pas le goût réformateur. Méfiante envers les passions idéologiques, elle est littéralement réactionnaire, comme l'illustre le por-

trait théâtral que dessine son *Journal de ma vie durant la Révolution*.

Journal of My Life During The French Revolution serait, à en croire la préface de l'édition originale, paru chez Bentley en 1859, trente-six ans après le décès de Grace. Une sorte de commande du roi George III, curieux des anecdotes savoureuses que sa compatriote rapportait à leur médecin commun. Rédigé en 1801, lorsqu'elle eut regagné l'Angleterre, ce texte dont la facture comme la sensibilité inclinent à retarder la date de composition, est probablement apocryphe. Les historiens l'ont utilisé pourtant, avec précaution, nombre de scènes, très mélodramatiques, échappant à tout découpe-

ennemis de la démocratie sont toujours à Coblenze, ou à préférer, pour le plus grand bénéfice médiatique, mimer un vieux sketch de la « guerre civile française », sans enjeu, il y a grand avantage, et grand bonheur, à considérer ainsi *L'Anglaise et le Duc* : non pas « malgré ses stéréotypes réactionnaires », mais avec eux.

Que met en scène Rohmer ? La révolution elle-même, comme une mise en scène. Sur quoi repose-t-elle ? Sur la transgression, la mise en crise des distances institutionnelles, le franchissement inattendu et dérangeant des frontières, des codes d'organisation de l'espace où s'inscrivait un monde en train de disparaître. Dès les premiers plans, Orléans, sans s'être annoncé (donc enfreignant les rituels en usage), fait irruption chez Grace, « qui n'a pas encore fait sa toilette ». Dès lors, toute l'action du film consistera en irrptions et franchissements – du plus anodin au plus tragique –, ruptures de limites.

Les barrières de Paris fermées et pourtant passées, le couvre-feu brisé, la maison où ne cessent d'entrer des intrus (le Duc sur un mode d'abord badin, presque boulevardier, puis plus grave, Champcenetz, le gouverneur des Tuileries traqué par le Comité de salut public, les gardes nationaux à plusieurs reprises). Le quant-à-soi de la voiture de l'Anglaise brisé par l'agression extrême de la tête de la duchesse de Lamballe au bout d'une pique, sa chambre à coucher où des importuns ne cessent de débarquer, son propre lit qu'elle transforme en cachette pour un fugitif, jusqu'à son corps, clairement menacé lorsqu'elle est arrêtée. Les odeurs de la promiscuité à la prison qu'elle tente encore de tenir à distance avec son petit sachet de lavande, le contact paradoxal avec la grosse aristocrate sur les genoux de qui elle s'assoit...

Tous ces épisodes, et d'autres, composent cette histoire de destruction systématique d'un ordre spa-

tial hiérarchisé, que ces aristocrates éclairés étaient prêts à améliorer à condition d'en conserver les principes. A travers le corps de Grace, admirablement mis en valeur, et en danger, par le jeu de Lucy Russell et la manière dont Rohmer filme, c'est un autre corps qui occupe métaphoriquement le centre du film : le corps du roi, objet de débats passionnés à l'écran, et dont la décapitation constitue l'acte symbolique irréversible de la Révolution.

RÉFRACTION DE L'HISTOIRE

Cette décapitation, l'Anglaise y assiste de trop loin pour la voir, elle est à la périphérie de la grande Histoire. Elle ne fait pas l'Histoire, elle la réfracte, et cette réfraction est le film même. A cet égard, et malgré l'originalité des solutions stylistiques trouvées à chaque fois, il est beaucoup moins intéressant de rapprocher *L'Anglaise et le Duc* des deux précédentes excursions de son auteur hors du monde contemporain (*La Marquise d'O* en 1976, *Perceval le Gallois* en 1978) que de le relier à l'ensemble de son travail. Sur tous les modes, l'œuvre de Rohmer a travaillé ce principe de déstabilisation de l'ordre admis par toutes sortes de hasards, incidents, pulsions, décisions irraisonnées – ou trop raisonnées. L'épure en est fournie par le sketch de Rohmer pour le film collectif *Paris vu par...*, *La Place de l'Étoile*, en 1965, où une rencontre dans le métro jouait le rôle dévolu ici au soulèvement de la Nation, et les feux rouges de Paris celui d'un ordre aristocratique qui s'effondre.

Ce dispositif – intenable dans d'autres registres, où il passera soit pour trop anodin, soit pour politiquement trop incorrect – n'est possible que sur le terrain de l'art. L'évidence de la beauté plastique et de la musicalité rythmique de sa mise en œuvre est indispensable à son accomplissement. C'est cette réussite esthétique qui porte les enjeux politiques contemporains du film. Pour résumer schématiquement, son ennemi n'est pas Marat ni Robespierre, mais *Loft Story*. C'est-à-dire un système de représentation fondé sur l'illusion d'une totale équivalence des images et des affects. Un univers où *Big Brother is watching you*, mais où *Big Brother et You* se confondent.

Le cinéma de Rohmer, comme de tout autre cinéaste digne de ce nom, procède du refus de cette drogue mortifère. La mise en scène repose sur l'établissement de distances, puis de rapports entre les êtres ou les groupes. Leur abolition, leur déni par ce qu'on a (improprement) appelé le « spectacle » représente la Terreur moderne. Celle que combat, à sa manière suprêmement élégante Eric Rohmer réalisant *L'Anglaise et le Duc*.

Philippe-Jean Catinchi

J.-M. F.

Elfriede Jelinek, romancière capturée à l'écran

LA MÈRE d'Elfriede Jelinek est morte à l'automne 2000, en plein tournage de *La Pianiste*. Elle avait presque 97 ans, depuis trois ans elle était tout à fait folle. Elles par-

PORTRAIT

L'écriture et son engagement politique lui ont permis d'échapper à la folie

tageaient à Vienne la même maison, dont la vieille femme, dans sa paranoïa finale, avait interdit l'entrée au mari de sa fille.

Sur le couple qu'elle a formé avec cette mère tyrannique, redoutable dans sa force comme plus tard dans sa faiblesse, Elfriede Jelinek n'a jamais été aussi explicite que dans *Die Klavierspielerin* (*La Pianiste*), publié en 1983, à trente-six ans - l'âge d'Erika, son héroïne. Et jamais plus ensuite elle ne s'exposera aussi crûment, même si son roman contraire en permanence le voyeurisme du lecteur par un travail minutieux sur la langue, un démontage impitoyable des clichés. Comme Erika Kohut, l'auteur a une solide éducation musicale, un père mort à l'asile de Steinhof, une mère qui a concentré toutes ses ambitions dans la réussite artistique de sa fille. A cette folie programmée, elle n'a pu échapper - à la différence d'Eri-

ka - que par l'écriture, et un engagement politique qui lui a souvent valu la hargne de la droite populiste.

Considérée comme l'un des auteurs les plus importants du monde germanique, Elfriede Jelinek a accumulé prix et reconnaissance littéraires. Son dernier roman, *Gier* (*Avidité*), figurait l'an dernier sur la liste des meilleures ventes, ses pièces de théâtre sont jouées en Allemagne comme en Suisse. Pas en Autriche, où elle maintient depuis février 2000 un strict boycottage afin de protester contre le gouvernement « noir-bleu ».

« EN PLEIN DANS LES YEUX »

Comment a-t-elle vécu la transposition à l'écran d'un texte à la fois si personnel et si élaboré ? « Je n'ai vu qu'un premier montage, à l'état brut, et je dois dire que j'appréhende un peu de découvrir la version définitive : un film vous frappe de plein fouet, en plein dans les yeux. » L'identification est d'autant plus forte qu'Isabelle Huppert, qu'elle connaît depuis le tournage de *Malina*, de Werner Schroeter (Jelinek avait alors travaillé à l'adaptation cinématographique du roman de sa compatriote Ingeborg Bachmann), « a une certaine ressemblance physique avec moi : la rousseur, la peau claire, nous avons les mêmes couleurs » souligne-t-elle de sa voix basse et

un peu traînante, si différente du débit souvent haché de la comédienne. Similitude entre elles aussi parce que Huppert est une actrice « intellectuelle », qui appartient à la « tradition très européenne » d'un jeu où l'on implique toute sa réflexion sur soi-même. Difficile en revanche de faire passer dans le film le travail démythificateur que l'écrivain accomplit par touches meurtrières sur « la haute culture de la musique dont l'Autriche s'est tant glorifiée : dans la littérature, on peut manier constamment l'ironie, dans un film on risque vite de tomber dans le grotesque ».

La Pianiste appartient pour Jelinek à la veine « littéraire » de Haneke, peu connue à l'étranger (il a aussi adapté pour la télévision *Le Château*, de Kafka, ainsi que Joseph Roth), qui conserve l'illusion de la fiction et « vit avant tout de la présence des acteurs ». C'est, à côté de Huppert, « pour moi aujourd'hui la plus grande », la surprise d'un Benoît Magimel tellement bon qu'il déséquilibre le film et relègue au second plan le couple mère-fille : « C'était inattendu, et en même temps logique, dans la logique de l'image comme dans celle de la société : cette domination éclatante du jeune premier, de l'homme jeune et beau sur la femme vieillissante, qui se trouve ainsi doublement vaincue. »

Joëlle Stolz



Les pièces de théâtre d'Elfriede Jelinek sont jouées en Allemagne comme en Suisse. Pas en Autriche, qu'elle boycotte afin de protester contre le gouvernement « noir-bleu ».

Eric Rohmer, cinéaste

« Seul l'art permet de voir le monde passé »

« Le film joue sur le mouvement entre faits historiques réels, reconstitués de manière méticuleuse, et le romanesque, l'aventure... »

L'histoire est inspirée de faits réels, même si on ne connaît pas le détail de ce qu'a effectivement vécu Grace Elliott. Elle a pu mentir, modifier des faits, en cacher d'autres, elle a très bien pu ne pas avoir assisté à certains événements qu'elle raconte. Je n'en sais rien, et cela ne m'intéresse pas. Ce qui m'a attiré est son texte tel qu'il existe, doté à la fois de la force d'authenticité d'une chronique et de la puissance fictionnelle d'un roman. C'est ce que j'ai essayé de porter à l'écran.

Cette double nature figure telle quelle dans le livre de Grace Elliott ?

Oui, et de plus il s'agit d'un texte déjà écrit comme un scénario. Je n'ai pas eu beaucoup de modifications à faire. J'ai eu à choisir, j'ai eu en particulier un petit travail à faire pour le début et pour la fin. Mais la plupart des scènes viennent directement du livre, sans avoir même besoin de modifier les dialogues, ce qui est rare avec les textes de cette époque.

Tous les dialogues du film viennent du livre ?

La plupart. J'ai ajouté quelques emprunts à d'autres textes d'époque, comme les Mémoires de Dumouriez ou la Correspondance du duc d'Orléans, et de très rares apports nécessaires au déroulement que j'ai écrits. Ce n'était pas difficile, tant le français d'aujourd'hui est proche de celui d'il y a deux cents ans. J'ai juste évité les tics de langage propres à l'une ou l'autre époque.

Avez-vous demandé une diction particulière à vos comédiens ?

La même que d'habitude : ne pas parler trop vite et articuler.

Au-delà des opinions de Grace Elliott, il y a un parti pris de votre part, clairement hostile, dans votre manière de représenter les gens du peuple.

Elle est témoin de choses horribles, elle rend compte des moments les plus violents. Je les ai même montrés d'une façon un peu édulcorée, ça aurait pu être plus violent, le cortège qui portait la tête de la princesse de Lamballe devait être beaucoup plus terrible, les descriptions d'époque sont atroces, c'est le corps entier coupé en morceaux et qu'on avait traîné, et d'autre part les gens plus ou moins avinés étaient peut-être plus sales, plus sanglants. Ce cortège était constitué d'éléments qu'on appellerait maintenant incontrôlés, des gens souvent sans emploi, qui cherchaient l'aventure, comme les casseurs aujourd'hui. Certains agissent ainsi par goût de la violence, d'autres par intérêt, il y a beaucoup de pillage à ce moment-là, des pillards qui étaient poursuivis par les gardes nationaux.

Comment avez-vous conçu le rapport entre une fiction, une histoire qu'on raconte à des gens, et l'Histoire avec un grand H ?

Mon objectif était de renforcer l'impression de vérité. Dans la mesure où je montre des toiles peintes, je voulais établir ce parti pris d'émblée. Ensuite, j'ai fait comme si mes personnages étaient des êtres picturaux, des êtres de tableaux, qui accèdent à la vie. Grâce à ce préambule, on y croit davantage, il justifie les décors, et que les personnages aient une façon d'agir un peu ancienne : on sait que ces gens viennent de tableaux, qu'ils sont attachés à leur époque, et ça permet de ne pas douter d'eux. On peut croire en eux parce que les caractéristiques de l'époque telles qu'on les connaît par les peintures leur sont attachées, et elles sont plus vraies que les caractéristiques que pour-

rait leur donner une reconstitution par la photographie.

Le recours aux tableaux s'explique par la possibilité de construire des personnages crédibles ?

Oui, mais cela s'applique aussi à l'espace : un espace peint, c'est-à-dire artificiel, mais rendant visibles la continuité et l'ampleur de l'espace réel qu'il figure, est plus vrai que l'espace fait d'éléments réels, photographiés, comme on fait souvent au cinéma, en les empruntant à des emplacements séparés et hétérogènes - un coin de rue ici, une fenêtre ailleurs, Paris prétendument reconstitué avec des images prises à Pézenas, Uzès ou au Mans... L'artificialité de la peinture a été dictée par la recherche de la vérité.

Vous condamnez tous les films historiques ayant eu recours à une reconstitution naturaliste ?

Non, mais j'ai voulu faire autre chose. Le rapport au lieu est important, dans le cas de Paris il y a deux cents ans il me semblait impossible de tricher. C'est important qu'on voit la place de la Concorde telle qu'elle était.

S'agit-il de la mise en œuvre des « trois espaces » (espace pictural, espace architectural, espace filmique) que vous aviez théorisés dans votre livre *L'Organisation de l'espace dans le Faust de Murnau* (Cahiers du cinéma) ?

J'y recourais d'une façon particulière, puisque dans mon film les espaces architectural et pictural sont confondus, dès lors que par le trucage la peinture devient architecture, tandis qu'au sens strict je renonce à l'espace filmique. De ce fait, je renoue avec l'esthétique des grandes fresques historiques du temps du muet, comme *Cabiria* ou *Intolerance*. Dans ce cas, la peinture m'a paru plus efficace que les outils proprement cinématographiques, comme le montage ou le champ-

contrechamp, qui ne m'auraient rien apporté.

Ce parti pris figuratif vous rapproche aussi de la référence à des archétypes, à un côté images d'Épinal. En même temps, il y a une évidente originalité, et une grande beauté qui émane de ces plans, beauté d'autant plus troublante que, du fait des trucages, vous ne la voyez pas au moment où vous la fabriquez.

J'ai une vision artistique du monde. Je pense que seul l'art permet de voir le monde passé, il y a plus de vérité dans un tableau que dans une photographie, à moins que celle-ci ne soit faite par un artiste. Pour moi, la beauté est sur le chemin de la vérité, elle n'empêche pas de voir la vérité, elle en est la condition.

Vous plaidez pour le tableau contre la photo, mais quand vous faisiez par exemple *Le Rayon vert* vous utilisiez des dispositifs d'enregistrement, aussi simples, aussi peu artificiels que possible.

La photo animée dans le cinéma, c'est l'art que je pratique. Si la photographie avait existé à l'époque de la Révolution, elle aurait montré des choses que la peinture n'a pas montrées, mais la stylisation du monde par la peinture apporte un ton, un esprit qui est celui de l'époque. Au contraire des historiens, je prétends qu'il faut voir le monde non avec nos propres yeux mais avec les yeux des contemporains. Cela engendre non pas la vérité, mais une vérité, à mon sens la plus précieuse. Je ne dis pas que tout le monde doit faire de même, mais je trouve que le style des peintures, la lumière des peintures recèlent une vérité, celle que je cherche. Peut-être pas une vérité historique, mais une vérité artistique. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

La fiction du retour à la terre

Une hirondelle a fait le printemps. Ce premier long métrage emprunte un sentier trop balisé

Film français de Christian Carion. Avec Michel Serrault, Mathilde Seigner, Jean-Paul Roussillon, Frédéric Pierrot. (1 h 43.)

Producteur de *La Haine* (1995) de Mathieu Kassovitz, Christophe Rossignon a quitté d'un même mouvement la banlieue et la société de production Lazennec, pour s'installer au vert et à son compte, en produisant le premier long métrage de Christian Carion, *Une hirondelle a fait le printemps*. Titre paradoxal, qui prend à rebours, pour un bon mot, des siècles de sagesse paysanne concentrés en une formule d'une

parfaite concision, alors que le film se veut une apologie de la tradition et du retour à la terre. *Une hirondelle a fait le printemps* prend racine dans le même terreau que *C'est quoi la vie ?* (1999) de François Dupeyron, entre la déploration d'une paysannerie qui disparaît, l'enthousiasme d'une vague écologique en plein essor, et la recherche inquiète d'un ressourcement identitaire dans une France qui, gagnée par la technologie et la mondialisation, ne se ressemble plus.

La rencontre improbable de deux personnages permet au réalisateur d'incarner son propos, et de le tirer vers le romanesque. Il s'agit de San-

drine (Mathilde Seigner), une citadine de trente ans qui décide de tout plaquer pour s'installer à la campagne, et d'Adrien (Michel Serrault), un vieux paysan au bout du rouleau, qui cherche à vendre sa ferme avant de prendre sa retraite à la ville. Celle-ci achètera donc son domaine à celui-là, qui exigera de demeurer un an sur place avant de partir. Ce contrat entre les deux personnages définit le propos du film, qui est celui de la transmission, ainsi que les obstacles qui vont se mettre en travers de ce chemin, en raison de la réticence que le vieux paysan, bourru et désabusé, éprouve de prime abord à l'égard de la jeune femme.

Le jeu qui s'ensuit entre eux emprunte une voie fictionnelle si balisée qu'on a peine à trouver de quoi stimuler le désir d'y croire. Plus encore, ce conventionnalisme psycho-dramatique rend caduque la tentative, pourtant honnête, de dépeindre cet univers sous des couleurs plus réalistes. Les indices de solitude des deux personnages, l'égoïsme du cochon, la mise bas du chevreau mort-né y restent ainsi lettre morte, barrant l'accès du film à ces références suprêmes que sont Jean Eustache (*Le Cochon*) ou Robert Bresson (*Mouchette*).

J. M.

La douleur de ne plus souffrir

La Pianiste. Dans le rôle d'Erika Kohut, Isabelle Huppert insuffle la vie à un récit de mort et d'abjection

Film autrichien de Michael Haneke. Avec Isabelle Huppert, Benoît Magimel, Annie Girardot. (2 h 10.)

En entrant dans ce film, on sent l'odeur de la mort. C'est l'idée du livre d'Elfriede Jelinek que de décrire l'existence d'une femme déjà morte en son for intérieur, professeur de piano à Vienne, quadragénaire, célibataire, vivant avec sa mère. Le dernier film de Michael Haneke, *Code Inconnu*, avait justement laissé la sensation d'un cinéma mortifère, avec sa rage de catégorisation des personnages et des situations, son système de mise en scène (de longs plans-séquences qui ont pour vocation d'épuiser chaque situation, jusqu'à ce que la plus petite parcelle de sens en ait été extraite) qui ne souffre aucune dérogation.

Et pourtant, très vite, *La Pianiste* est le théâtre d'une série de glissements, d'accidents, qui ramènent le film à la vie. Ce qui ne l'empêche pas de rester fidèle au désespoir, aux incursions jusqu'au cœur de l'abjection de l'œuvre originelle.

Erika Kohut (Isabelle Huppert) enseigne donc le piano, avec autorité et sans chaleur, à des jeunes gens et jeunes filles plus ou moins doués. Sa mère (Annie Girardot), lui voue une dévotion maléfique. La vieille femme, qui passe sa vie à regarder des séries télévisées, vit dans le souvenir des espoirs - aujourd'hui déçus - qu'elle plaça dans sa fille, qui n'a jamais réussi à devenir concertiste. L'une des premières scènes montre une bagarre sordide entre les deux femmes, la mère arrachant à la fille une robe qu'elle vient de s'acheter.

Au long de ces premières scènes, Michael Haneke ne se départit pas tout à fait de son penchant pour l'observation entomologique. Qu'il suive Erika dans ses activités pédagogiques ou dans ses excursions nocturnes dans les peep-shows viennois, qu'il la filme en train de dissenter sur Brahms ou reniflant les mouchoirs en papier abandonnés dans les cabines de visionnage, on ressent cette volonté farouche de détachement.

Mais cette fois, ça ne marche pas. La faute et le triomphe à Isabelle Huppert. Sans jamais s'écarter du personnage qu'a écrit Elfriede Jelinek (elle-même pianiste de formation ayant vécu très tard seule avec sa mère), l'actrice met en avant la souffrance insupportable qui mine Erika Kohut. Un parti pris d'autant plus difficile à tenir que le profes-

seur souffre d'abord de ne plus souffrir. Chacune de ses actions, les quolibets méprisants à l'intention des élèves, l'escalade dans l'abjection sexuelle, est une tentative de retrouver des sensations, de ressusciter la part d'elle-même qui a disparu dans la catastrophe que fut son enfance. On aurait pu imaginer un robot, Isabelle Huppert montre une bombe à retardement, un désastre affectif et psychiatrique qui menace en permanence d'éclater.

Le détonateur de la catastrophe a les traits de Benoît Magimel. Son Walter Klemmer, tout blond, charmeur et superficiel, pourrait presque passer pour autrichien s'il ne parlait français. S'il parlait allemand, les associations inévitables entre son physique, la langue et les idées qu'il défend (un élitisme germanique de bon aloi) deviendraient vite insupportablement démonstratives. Mais le risque que constituait le recours à un trio d'acteurs français pour conter une histoire très viennoise donne très vite des dividendes. Isabelle Huppert, Benoît Magimel et Annie Girardot se détachent nettement de l'arrière-plan sociologique que constituent les seconds rôles viennois (qui sont tous doublés dans la version présentée en France), et le décalage entre la langue et les situations procure un surcroît d'intensité aux relations infernales entre les trois personnages.

ALCHIMIE ENTRE LES ACTEURS

Tout comme la musique, dont Elfriede Jelinek se gausse avec érudition dans son roman, rentre par la fenêtre de la bande-son après avoir été chassée par la porte du scénario. C'est une chose que de moquer le sentimentalisme viennois et la place qu'y occupe Schubert. C'en est une autre que d'entendre pour de vrai *Sonate en la*. Michael Haneke en est si conscient qu'il a choisi dans le répertoire plusieurs morceaux qui furent par le passé des musiques de film (le Sextuor de Brahms dans *Les Amants*, de Louis Malle, la *Sonate en la* dans *Au hasard Balthazar*, de Robert Bresson). On y verra le signe d'une réconciliation du metteur en scène avec la liberté de la fiction.

Sans renoncer à ses longs plans séquence, Haneke ne les ferme plus tout à fait sur un sens unique, il laisse s'accomplir ces opérations d'alchimie entre les acteurs, le texte et la mise en scène qui permet de laisser à ce film terrible la part de mystère nécessaire à sa vision.

Thomas Sotinel

HORS CHAMP

■ La réalisatrice iranienne Tahmineh Milani a été libérée dimanche 2 septembre, après quelques jours de détention. Elle était accusée de soutenir des groupes contre-révolutionnaires et a été libérée après que le ministre adjoint de la culture et de l'orientation islamique chargé du cinéma, Mohammad-Hassan Pezeckh, se fut porté garant pour elle. Le président Khatami avait également protesté contre cette arrestation en fait provoquée par le contenu du dernier film de la cinéaste. *La Moitié cachée* évoque la liaison entre une femme et un rebelle après la révolution islamique de 1979. - (AFP).

■ La Résidence du festival a reçu la bourse pour de jeunes artistes du Praemium Imperiale. Dotée de 5 millions de yens (environ 46 000 euros), cette bourse, attribuée par la Japan Art Association, est décernée juste avant que les nouveaux résidents de la Cinéfondation du Festival de Cannes arrivent à Paris, le 1^{er} octobre, pour un séjour de six mois consacré au développement de leur premier ou second long métrage. Ces six cinéastes constituent la troisième promotion de la résidence de la Cinéfondation. Parmi eux se trouvent l'Argentine Lucrecia Martel, auteur du très remarqué *La Cienega* ainsi que le premier résident africain de la fondation, le Nigérian Newton Aduaka, réalisateur de *Rage*, couronné lors du prix de la meilleure première œuvre lors du dernier festival de Ouagadougou.

■ Le rédacteur en chef de *Variety* sera réintégré dans ses fonctions le 10 septembre après 21 jours de mise à pied. Peter Bart avait dû abandonner temporairement la direction de l'hebdomadaire professionnel américain après qu'un article du *Los Angeles Magazine* l'eut accusé d'avoir tenu des propos racistes et d'avoir tenté de vendre un scénario à un producteur de ses amis. Cahners Business Information, propriétaire de *Variety*, a annoncé que Peter Bart suivrait une formation en « diversité » et que le salaire qu'il aurait dû percevoir pendant sa mise à pied serait reversé à des organisations défendant la diversité ethnique.

Le cinéma chinois étouffé entre Hollywood et la bureaucratie

En Chine, la production cinématographique est en chute libre et le public se tourne massivement vers les films américains

PÉKIN

de notre correspondant

L'adhésion de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), attendue pour l'année prochaine, va-t-elle sonner le glas d'une industrie cinématographique chinoise - déjà fort mal en point - en inondant le marché de superproductions hollywoodiennes ? Le débat sature la presse. Il angoisse surtout les réalisateurs chinois, qui n'hésitent pas à pétitionner - à l'initiative de Xie Fei (*Les Femmes du lac des âmes parfumées*) - réclamant au gouvernement des mesures de protection tout en appelant à la fin de l'arbitraire bureaucratique qui plombe trop souvent la profession.

Le diagnostic de la crise du cinéma chinois, écartelé entre plan et marché, a été maintes fois dressé. Le nombre de tickets vendus est passé de 21 milliards en 1982 à 800 millions à peine en 1999. Suivant cette désaffection du public, quatre-vingts films seulement ont été produits en Chine en 2000, soit près de deux fois moins qu'en 1988 - l'année faste qui clôt l'âge d'or du réveil post-Révolution culturelle qu'avait illustré avec éclat la fameuse « cinquième génération » de cinéastes (Zhang Yimou, Chen Kaige...). Même constat pour les courbes du box-office : 108 millions de dollars de recettes l'an dernier, trois fois moins qu'en 1989, un effondrement qui place le marché chinois en queue du peloton asiatique. Les analystes estiment en général que la moitié des films perdent de l'argent. Seuls 20 % d'entre eux peuvent afficher des profits.

FINANCEMENTS ALTERNATIFS

Les studios du pays, une trentaine, ne peuvent plus compter sur les subsides de l'Etat et sont condamnés à dénicher des financements alternatifs pour survivre. Le studio de la province du Fujian ne tire de la production classique de films qu'un tiers de ses revenus. Il se finance désormais sur la production de téléfilms (un tiers) et la location de son matériel et de ses décors (un tiers). D'autres studios vivent de la réalisation de films



PATRICK ZACHMANN/MAGNUM

Les derniers feux de la « cinquième génération » : Gong Li sur le tournage de « La Jeune Maîtresse », de Chen Kaige, en 1996.

publicitaires ou en vendant leur « bannière », comme l'on dit, à des producteurs privés qui ne peuvent opérer sans la couverture d'organismes agréés par l'Etat. Côté offre, les oukazes imprévisibles du Bureau du film, qui dépend du département central de la propagande, découragent l'esprit de création. Nombre de talents sont passés à la publicité pour échapper au face-à-face humiliant avec des commissaires de la pellicule d'un autre âge.

Côté demande, le public se tourne vers d'autres divertissements apparus depuis le début des années 1990, au premier rang desquels les bars karaoké. Le plus déstabilisateur, toutefois, reste la prolifération des copies pirates, cassettes ou DVD qui, selon certaines estimations, amputeraient de 60 % les revenus de l'industrie. Ces fabriques illégales sont en général protégées par les bureaucraties locales sur lesquelles le pouvoir

central n'a guère de prise. Surtout, ces copies se vendent 5 yuans (0,7 euros) quand les tickets de cinéma coûtent 15 yuans (2,05 euros), un tarif élevé aux normes chinoises. A l'automne 2000, Zhao Guoqing, le patron d'une société de distribution privée de Chengdu, capitale de la province du Sichuan, a décidé de baisser les tickets de 15 yuans à 5 yuans à l'entrée de ses onze salles de la cité. Fureur de la tutelle pékinoise du cinéma, mais bonheur du public qui s'est bousculé aux guichets ! En dix jours, 127 000 personnes ont afflué dans les salles, contre 9 000 les dix jours précédents. La crise plonge ses racines dans le terroir chinois, cette incohérence d'un système mêlant bureaucratisme tatillon et mercantilisme sauvage, avant d'être provoquée par la concurrence d'Hollywood. L'arrivée des premiers films américains date de 1995. A l'époque, majors d'Hollywood et

autorités chinoises s'étaient entendues sur l'importation d'une dizaine de films par an sur la base de la formule des recettes partagées. Le succès fut foudroyant. La vague a culminé avec *Titanic*, qui détient depuis 1998 le record de recettes en Chine avec 44 millions de dollars. Le meilleur coup commercial chinois, *Be There or Be Square* (1999) de Feng Xiaogang - porte-drapeau du courant de cinéastes voulant rivaliser avec Hollywood sur son propre terrain (le divertissement) - n'a pas dépassé 4,5 millions de dollars.

Aujourd'hui, les films étrangers (autant dire américains) raflent 70 % du marché chinois. D'où l'anxiété d'une partie de la profession devant la perspective, inscrite dans l'accord sino-américain sur l'OMC, de voir ce quota de films grimper brutalement de dix à vingt dans l'année suivant l'entrée de la Chine dans l'organisation puis à cinquante-quatre ans

plus tard. « C'est ridicule ! s'inquiète Victor Li, un producteur privé. Comment voulez-vous que les réalisateurs chinois résistent alors qu'ils n'ont pas d'argent, qu'ils ne sont pas libres et qu'ils devront affronter les films les plus efficaces au monde ? »

L'effet d'Hollywood sur le marché chinois est pourtant ambivalent. S'ils infligent aux productions locales une incontestable concurrence, les films américains ont aussi permis de réconcilier public et cinéma. L'été 1995 - la première année hollywoodienne en Chine -, l'affluence a grimpé de 70 %. Les autorités, qui peuvent parfois bannir Hollywood, comme après le bombardement de l'ambassade chinoise à Belgrade par les avions de l'OTAN en mai 1999, tirent profit de ces surcroûts de recettes. « Une partie des revenus récupérés sur le box-office de ces superproductions leur permet de financer les films chinois, notamment les plus officiels », dit tout de go Luo Yan, comédienne et productrice indépendante.

MULTIPLEXES ULTRAMODERNES

L'entrée du loup yankee impose une refonte de structures archaïques qui va hâter une modernisation de l'outil industriel qui n'avait que trop tardé. La grande affaire va être la constitution de sept grands groupes de production audiovisuels, un à Pékin, Changchun, Canton, Xi'an, Chengdu et deux à Shanghai, afin de consolider un paysage éclaté en trente studios. De même, l'arrivée de capitaux étrangers dans le circuit de distribution (49 % au maximum d'une société) va permettre de remettre à neuf des salles dont la mauvaise tenue est largement responsable de la bouderie du public.

Des multiplexes ultramodernes cofinancés par l'américain Kodak ou le hongkongais Golden Harvest sont prévus dans les principales capitales provinciales. Le pari est que le public se réconcilie avec le cinéma national grâce à la médiation étrangère. Un grinçant résumé des contradictions qui travaillent la société chinoise.

Frédéric Bobin

Suspense historique passionnant, le dernier film d'Eric Rohmer est une merveille. Un moment de cinéma inoubliable.

★★★ STUDIO

Décidément, Eric Rohmer, aussi incorrigible que l'Anglaise, est un immense cinéaste.

LES CAHIERS DU CINÉMA

SELECTION OFFICIELLE - HORS COMPETITION - FESTIVAL DE VENISE 2001

ERIC ROHMER
L'ANGLAISE & LE DUC

JEAN-CLAUDE DREYFUS

LUCY RUSSELL

Les studios de Xian veulent revivre grâce à la privatisation

XIAN

de notre envoyé spécial

Les herbes folles ont envahi les ruelles du village de la dynastie des Tang. La peinture des kiosques s'écaille en pelures pourpres. En bordure de l'esplanade que surplombe le palais du premier empereur (Qin Shi-huangdi), les chariots de sa célèbre armée ont la toiture gondolée par les eaux et le vent, tandis que rouillent à proximité des chars d'assaut de la libération de 1949. Triste spectacle !

Les studios de Xian sont devenus une pauvre friche cinématographique. Un damier géant de décors fanés et de docks poussiéreux. Voilà ce qui reste du berceau de la « cinquième génération » (Zhang Yimou, Chen Kaige, Tian Zhuang-zhuang, Zhou Xiaowen...) qui, sous la houlette du mentor Wu Tianming, avait réinsufflé dans les années 1980 une belle jeunesse à un cinéma chinois à peine sorti du laminoir de la révolution culturelle. Seules réminiscences de l'épopée : un alignement de trophées trônant dans la bibliothèque vitrée de la salle de réunion.

« Nous venons de parcourir un chemin pénible. » Agé d'une quarantaine d'années, Zhang Pimin est un directeur investi d'un mandat stratégique : ériger Xian en laboratoire de remèdes à une crise qui, ici - comme à Changchun, Pékin ou Shanghai - s'est traduite par un effondrement de la création : quatre films produits l'an dernier contre une quinzaine durant la décennie 1980.

Ici, à Xian, la grande affaire, c'est la modernisation de l'outil de production via sa privatisation partielle. A l'instar de ce qui se passe dans bien d'autres industries du pays en voie de restructuration, la recette consiste à séparer le bon grain de l'ivraie. En clair, on redécoupe l'outil en créant en marge de la machinerie obsolète et lestée du « fardeau social » (écoles, logements, cliniques...), une nouvelle entité à laquelle on affecte les meilleurs actifs et, surtout, les meilleurs talents.

Cette nouvelle structure (« l'élite » dit M. Zhang) s'est constituée en juin 2000 à Xian en « société anonyme » ouverte à hauteur de 41 % à des capitaux privés, venus

principalement du secteur de l'immobilier et de l'industrie pharmaceutique. C'est une grande première en Chine. Vouée à être introduite en Bourse, cette entité-joyau est régie par des règles de management inspirées du libéralisme le plus cru. Les effectifs n'excèdent pas 130 personnes. Et l'ère du « bol de fer » est révolue. « Il n'y a plus de salaires fixes », dit M. Zhang. Les rémunérations sont fonction de la rentabilité. »

« C'est pour nous une révolution, commente le directeur, mais il faut que nous nous adaptions au système mondial de production »

Quant au « mammoth » de 1 200 salariés désormais inactifs et que l'on appelle en raccourci le « studio », son avenir alimente de vifs débats. Les partisans de la thérapie de choc proposent de le fermer sans autre forme de procès, proposant de construire un nouveau site à l'extérieur de la cité. Le directeur Zhang, « sous pression » de la masse des employés, y est hostile. Son projet est plutôt de faire racheter à terme le « studio » par la société anonyme une fois que celle-ci aura été valorisée en Bourse.

En attendant, il divise les effectifs par trois ou quatre. « C'est pour nous une révolution, commente le directeur, mais il faut que nous nous adaptions au système mondial de production. » Dans ce grand chambardement, Xian pose à l'avant-garde. Déjà le modèle attire des studios plus petits, tels ceux du Henan, du Ningxia ou du Gansu, qui veulent passer sous sa coupe. « Mais nous les faisons patienter, dit M. Zhang. Il nous faut d'abord terminer notre réforme intérieure. »

L'autre grand volet de cette réforme, c'est la recherche résolue de partenaires étrangers. Si ces derniers ne sont pas autorisés à entrer dans le capital de la société, ils sont néanmoins habilités à cofinancer la production de films. L'expérience n'est pas nouvelle : elle remonte au début des années 1980. Un ou deux films par an sont ainsi produits avec des soutiens américains, japonais, hongkongais, mais aussi... taïwanais. « Xian est le studio de Chine qui travaille le plus avec Taïwan », souligne M. Zhang. De tels partenariats soulagent les contraintes de rentabilité. « On divise par deux les coûts tout en multipliant par deux le marché », résume un proche du directeur Zhang.

Mais les bailleurs de fond ne se bousculent pas. « Il y a dix ans, c'est eux qui nous sollicitaient. Maintenant, c'est plutôt nous qui sommes en position de demandeur. » Le taux de refus est de 70 % à 80 %. Question de goût, de culture, de sensibilités... « C'est difficile de trouver des histoires susceptibles d'intéresser simultanément les publics chinois et occidentaux, explique Sun Yian, un scénariste. De nombreux films chinois très prisés en Occident n'intéressent absolument pas ici. » Le meilleur exemple est *Tigre et Dragon*, que les Chinois trouvent au mieux banal, au pire puéril.

A en croire Sun Yian, un terrain à explorer serait plutôt l'interaction Orient-Occident - avec ce qu'elle implique de malentendu -, une préoccupation gagnant en acuité en Chine à mesure que l'empire s'extravertit. Deux films récents, *Gua Sha (The Treatment)* de Zheng Xiaolong et *Pavilion of Women* de Yim Ho, puisent dans cette veine. Mais là encore, difficile de combler tout le monde. Les happy ends larmoyants de deux films collent mal aux exigences occidentales. Qu'importe, les scénaristes de Xian explorent aussi du côté des intrigues amoureuses et de la vie quotidienne (logement, chômage, corruption...). Un département a été spécialement créé pour « étudier le goût et la tendance du marché ». Une révolution, là aussi...

F. B.

Inrocks.com



SORTIE LE 7 SEPTEMBRE



France Culture

HORS CHAMP

■ **Michael Cimino a l'intention d'adapter *La Condition humaine*** d'André Malraux. Le cinéaste américain, qui n'a pas tourné depuis 1996 (*Sunchaser*) a affirmé au quotidien italien *La Repubblica* avoir obtenu l'autorisation de la Chine pour tourner à Shanghai, ainsi que des assurances quant à la participation financière et technique de l'industrie cinématographique chinoise. Selon Michael Cimino, Johnny Depp, John Malkovich et Alain Delon tourneront sous sa direction. Le réalisateur de *Voyage au bout de l'enfer* était à Venise pour présenter son premier roman, *Big Jane*. - (AFP.)

■ **La ceinture de sécurité n'est pas obligatoire à l'écran** selon une étude réalisée par un chercheur de l'université de Saint Louis (Missouri). L'étude, qui porte sur 200 films diffusés entre 1978 et 1998, montre que 30 % seulement des personnages hollywoodiens bouclent leur ceinture lorsqu'ils prennent le volant (contre 70 % des vrais Américains). Ce phénomène affecte jusqu'aux productions familiales comme *Goonies* ou *Chérie, j'ai rétréci les gosses*. - (AP.)

■ **Leonardo DiCaprio tournerait sous la direction de Steven Spielberg** dans *Catch Me if You Can*, le film que le metteur en scène d'*AI* (qui doit sortir en France le 24 octobre) mettra en chantier après *Minority Report*, auquel il met en ce moment la dernière main. *Catch Me if You Can* est l'adaptation de l'autobiographie de l'escroc Frank Abagnale Jr.

■ **Julie Andrews recevra un hommage à Saint-Sébastien**, lors du prochain festival, qui aura lieu du 20 au 29 septembre. L'interprète de *La Mélodie du bonheur* et de *Victor Victoria* vient de remporter un beau succès commercial aux Etats-Unis avec son dernier film, *Princesse malgré elle*, de Garry Marshall.

Etats-Unis : l'été des boudruches

Les grosses machines ont engrangé des recettes records immédiates avant de subir une chute de fréquentation vertigineuse

LOS ANGELES, de notre correspondant

Au long de l'été 2001, les *blockbusters* - ces bombes de gros calibre, littéralement, en fait les films programmés pour battre des records de recette - ont explosé, battant ces records pendant le premier week-end de leur exploitation, pour voir leur box-office se dégonfler à une vitesse sans précédent dans l'histoire de la distribution hollywoodienne. *La Planète des singes*, le film de Tim Burton, a rapporté 68,5 millions de dollars (75,5 millions d'euros) dans les jours qui ont suivi sa sortie, le 27 juillet, pour dégringoler de 60 % la semaine suivante. *Lara Croft : Tomb Raider*, réalisé par Simon West et mené énergiquement par l'actrice Angelina Jolie, est retombé de 59 %. *Jurassic Park III* a chuté de 56 %, et *American Pie 2*, de 53 %.

Legally Blonde, la comédie désopilante et bien ficelée d'un débutant, Robert Luketic, avec la surprenante Reese Witherspoon dans le rôle d'une future avocate blonde handicapée par sa couleur de cheveux, fait figure de *sleeper* (terme d'argot hollywoodien désignant les films qui accumulent de solides résultats sur une longue période). *Legally Blonde* a déjà rapporté plus de 86 millions de dollars à la MGM mais avait néanmoins vu ses recettes chuter de 46 % dès sa deuxième semaine d'exploitation. Or, jusqu'à l'été 2001, le déclin normal des recettes d'un film en deuxième semaine est estimé à 35 %. Les analystes de la distribution ignorent s'il s'agit d'un

phénomène d'été passager ou si désormais le marketing des studios doit compter sur ce que Hollywood surnomme déjà le « syndrome de la première semaine » ou *front loading*, qui concentre l'effort de marketing sur les premiers jours d'exploitation et prive, plus que jamais, un film de sa deuxième chance.

« NOUVELLE FORMULE »

« Je pense qu'il s'agit d'un phénomène estival, a déclaré Marc Shmuger, responsable du marketing d'Universal, au *Daily Variety*, qui ne se reproduira pas dans les mois à venir, mais nous assistons vraiment à une nouvelle formule. » Les dégringolades sont également proportionnelles à la stratégie de saturation des studios, qui décident de sorties massives pour l'été, dans plus de 3 000 cinémas, ce qui équivaut parfois à occuper plus de 5 000 écrans pour un seul film. Le marché international semble encore épargné par ces chutes rapides des recettes observées aux Etats-Unis. *Pearl Harbor* a vite plafonné aux Etats-Unis, mais a accumulé près de 430 millions de dollars à l'échelle internationale.

Malgré tout, le box-office américain de l'été 2001 est en progres-

sion de 10 %, par rapport à celui de 2000, et de 5 % par rapport à 1999, ce qui ne reflète pas une hausse des entrées mais l'augmentation du prix de vente des billets. Le studio Universal a remporté la meilleure part de ce marché estival avec 17,4 % de près de 3 milliards de dollars de recettes engrangées entre fin mai et fin août. La major rachetée par le français Vivendi doit ce succès à la popularité des *sequels* comme *Jurassic Park III*, qui a rapporté 173 millions en sept semaines, ou *American Pie 2*, le premier film de la saison à se maintenir en tête du box-office trois semaines d'affilée, avec 114 millions de dollars de recettes.

D'autres *sequels* ont bien marché cet été, comme *Rush Hour 2*, avec Jackie Chan, et la deuxième *Momie*. Mais même si Buena Vista a attaqué en rangs serrés avec le premier *blockbuster* de l'été, *Pearl Harbor* n'a pas tenu les promesses de son ouverture à plus de 70 millions de dollars et, avec Fox, Disney dépasse juste les 13 % de part de marché domestique, tandis que Warner Bros se tient au-dessus de 10 %.

Claudine Mulard

NOUVEAUX FILMS

ATTRACTION ANIMALE

■ La productrice d'un talk-show télévisé entreprend de conquérir le cœur de son colocataire après le départ de son petit ami. Armée d'une théorie révolutionnaire selon laquelle les hommes seraient des taureaux et les femmes des vaches, elle fait aussi de sa nouvelle cible un sujet d'étude sur les rapports complexes entre les deux sexes. Rien ne différencie *Attraction animale* d'une série télévisée, si ce n'est sa longueur et ses deux comédiens (Ashley Judd et Hugh Jackman), que l'on ne voit jamais sur le petit écran. Le modèle du film de Tony Goldwyn est clairement la série *Sex and the City*, et dans une moindre mesure *Friends*. Des dialogues insipides, des comédiens poussés vers le cabotinage, une fâcheuse tendance à transformer le film en sujet de société sur le stress urbain font d'*Attraction animale* une parodie de ses modèles télévisuels. Il n'en possède ni le rythme ni l'inspiration, il se contente seulement d'y rajouter de l'ennui. **S. Bd** Film américain de Tony Goldwyn. Avec Ashley Judd, Hugh Jackman, Greg Kinnear, Marisa Tomei. (1 h 37.)

DIVINE MAIS DANGEREUSE

■ Le premier film d'Harald Zwart ressuscite avec un certain bonheur, dans le cadre d'une comédie, le personnage de la femme fatale. Trois hommes - un barman, un avocat et un flic - rencontrent, le même soir, la femme de leur vie sous les traits de Jewel (Liv Tyler), qui va tour à tour les manipuler pour commettre, entre autres, un meurtre et des cambriolages. Bien au-dessus du niveau moyen des comédies américaines, manifestement écrit pour un public adulte avec un souci d'éviter la vulgarité du sitcom pour adolescents, *Divine mais dangereuse* se distingue par une structure étoilée où chacun des soupçons de Liv Tyler raconte son histoire à chaque fois démentie par les faits. Cette suite de témoignages compose un portrait savoureux de la bêtise masculine. Parmi les interprètes, impeccables, émerge Michael Douglas, également producteur du film, surprenant en vieux tueur à gages, émule d'Elvis Presley dernière période, avec une banane, une chemise ouverte et une chaîne en or. **S. Bd** Film américain de Harald Zwart. Avec Liv Tyler, Matt Dillon, John Goodman, Paul Reiser, Michael Douglas. (1 h 33.)

LES PIEDS SUR TERRE

■ Récemment, Chris Rock expliquait à l'animateur américain David Letterman comment, à la vision de *Le ciel peut attendre*, de Warren Beatty, lui était venu l'idée « qu'on pourrait en faire un très bon film ». Chris Rock est lui-même comique télévisuel. Au cinéma, on l'a vu dans *Dogma*, de Kevin Smith, et dans le quatrième épisode de *L'Arme fatale*. C'est un petit



D. R.



M. L. ARONOWITZ/20TH CENTURY FOX

En haut, Liv Tyler et Michael Douglas en tueur à gages au look d'Elvis Presley dans « Divine mais dangereuse ». Ci-dessus, la productrice du talk-show (Ashley Judd) d'« Attraction animale ».

homme frêle aux grands yeux veloutés, et il use à très bon escient de l'opposition entre son physique attendrissant et sa parfaite maîtrise des idiomes du ghetto. Il était donc logique qu'il s'emparât du gag sur lequel reposait le film de Warren Beatty (à ne pas confondre avec celui d'Ernst Lubitsch, qui repose sur un postulat tout à fait différent) : un homme meurt par erreur et est renvoyé sur Terre dans le corps d'un autre. Ici, un coursier noir qui se verrait bien comique professionnel se voit attribuer l'apparence d'un millionnaire blanc. Bêtement, Chris Rock, qui est également producteur du film, a confié la réalisation des *Pieds sur terre* aux frères Weitz, déjà responsables d'*American Pie*. Le film, qui devrait être aussi agile que sa vedette, se traîne de saynète en saynète, dont toute l'animation repose sur les frères épaules de Chris Rock, qui aura ainsi compris que l'adjonction de son jeune talent à une vieille idée ne suffit pas « à faire un très bon film ».

T. S. Film américain de Chris et Paul Weitz. Avec Chris Rock, Chazz Palmintieri, Regina King. (1 h 27.)

L'ANGLAISE ET LE DUC

■ Lire pages 28 et 29.

LA PIANISTE

UNE HIRONDELLE A FAIT

LE PRINTEMPS

■ Lire page 29.

LES VAMPIRES DU DÉSERT

■ La critique de ce film paraîtra dans un prochain numéro.

Les meilleures entrées en France

FILMS	Nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	Evolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 La Planète des Singes	2	819 072	749	▽ - 41 %	2 547 268
2 Rush Hour 2	1	654 421	564	-	654 421
3 Absolument fabuleux	1	534 167	591	-	534 167
4 Final Fantasy	3	159 097	527	▽ - 20 %	1 209 266
5 Jurassic Park 3	4	156 969	574	▽ - 15 %	1 787 123
6 Comme chiens et chats	3	123 643	449	▽ - 3 %	604 285
7 Shrek	9	113 439	430	△ + 30 %	3 461 590
8 La Répétition	2	69 063	200	▽ - 17 %	178 224
9 Scary Movie 2	6	65 813	288	▽ - 18 %	2 018 217
10 Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain	19	64 839	345	▽ + 5 %	7 434 422

* Période du mercredi 29 août au dimanche 2 septembre inclus

La France semble donc épargnée par l'étrange maladie qui frappe l'exploitation américaine : pour la deuxième semaine consécutive, *La Planète des singes* est en tête des entrées, échappant ainsi à la langueur de la deuxième semaine qui touche les films outre-Atlantique. Mark Wahlberg et les primates réussissent même à tenir à distance les deux duos qui font leur entrée cette semaine : Jackie Chan et Chris Tucker dans *Rush Hour 2* et Nathalie Baye et Josiane Balasko dans l'adaptation d'*Absolument fabuleux*. Sans doute à cause des indispensables révisions d'avant la rentrée, des films aussi anciens que *Shrek* et *Le Fabuleux Destin d'Amélie Poulain* voient par ailleurs leur score augmenter. Et les deux films sortis dans de petites combinaisons de salles, *Loin*, d'André Téchiné, et *Platform*, de Jia Zhang-ke, ont rencontré leur public. Le premier a réuni 43 000 spectateurs dans 69 salles. Et la longue (2 h 35) odyssée de la troupe culturelle de Fenyang a attiré 6 493 amateurs et curieux dans seulement dix salles.

Source : Ecran total

SORTIR

PARIS

Cinéma indépendant américain au Mac-Mahon

A l'occasion du Festival de Deauville, la salle historique du quartier de l'Etoile propose une sélection à la fois convenue et irréfutable des meilleurs films indépendants américains de ces dernières années. Des œuvres réellement dissidentes comme *Happiness*, de Todd Solondz, et d'autres films réalisés à l'ombre des grands studios (*American Beauty*, de Sam Mendes). Le 7 septembre à 20 heures, projection exceptionnelle de *Voyage au bout de l'enfer*, de Michael Cimino, en présence du réalisateur. Voilà pour la première semaine. A partir du 14 septembre, on pourra découvrir les films proposés cette année à Deauville, dont *Ghost World*, de Terry Zwigoff, tiré de l'une des meilleures bandes dessinées alternatives du moment et l'adaptation du *Bartleby* de Melville par Jonathan Parker. **Cinéma Mac-Mahon**, 5, avenue Mac-Mahon, Paris-17. M° Etoile. Du 5 au 18 (séances à 14 heures, 16 h 30, 19 heures, 21 h 30, du 5 au 14 ; puis 14 heures, 16 heures, 18 heures, 20 heures, 22 heures, du 15 au 18). Tél. : 01-44-09-09-09. 30 F et 40 F le film ; 150 F les cinq. **Les dictateurs font leur cinéma** Instrumentaliser le septième art au profit de sa propre gloire. Les Mao, Staline, Hitler, Mussolini, Tito, Franco... ont vite saisi l'intérêt qu'ils pouvaient tirer du support-film. De nombreux films historiques l'attestent.

La Cinémathèque française, au travers d'une carte blanche à l'historien Jean Tulard, propose pendant quelques jours une sélection de ces œuvres, souvent rares : *Pierre le Grand*, de Vladimir Petrov (URSS, 1937-1938) ; *La Reine Louise*, de Carl Froelich (Allemagne, 1931) ; *Les Cent Jours*, de Giovacchino Forzano (Italie, 1934)... **Cinémathèque française**, Grands Boulevards, 42, boulevard de Bonne-Nouvelle, Paris-10°. M° Bonne-Nouvelle. Du 5 au 9, horaires variables (19 heures, 21 h 30, 19 h 15, 16 h 30, 19 heures). Tél. : 01-56-26-01-01. 20 F et 31 F.

HAUTE-GARONNE

Maria Luisa Cantos On ne connaît pas la pianiste Maria Luisa Cantos sinon par le disque (Solstice) qu'elle a consacré à la musique pour piano de Joaquín Rodrigo, l'auteur de l'ineffable *Concerto d'Aranjuez*, étonnant tube planétaire. On ne vous garantit pas que vous ferez une découverte majeure en écoutant le *Prélude au coq matinal* du même Rodrigo, mais il est réjouissant de voir programmer côte à côte deux compositeurs espagnols ayant vécu à Paris, Rodrigo et Manuel de Falla, et Claude Debussy qui, selon Falla, sut être plus espagnol qu'un Espagnol dans ses pièces « ibériques ». **La Soirée dans Grenad** et dans *La Puerta del Vino*. Toulouse (Haute-Garonne). Cloître des Jacobins. 20 h 30, le 6. Tél. : 05-61-22-40-05. De 100 F à 180 F.

GUIDE

CINÉMA-FESTIVAL

Rétrospective Fritz Lang (v.o. sous-titrées) De *Cape et poignard* (1946) à *L'Ange des maudits* (1952) en passant par *Le Secret derrière la porte* (1947) ou encore *Les boureaux meurent aussi* (1942, version intégrale, scénariste Bertolt Brecht). **Action Ecoles**, 23, rue des Ecoles, Paris-5°. M° Maubert-Mutualité. Du 5 au 25 septembre. 14 heures, 16 heures, 18 heures, 20 heures, 22 heures sauf pour *Les boureaux meurent aussi* (14 heures, 16 h 30, 19 heures, 21 h 30). Tél. : 01-43-29-79-89. 30 F et 40 F.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

VERNISSAGES

Isabelle Huppert - Cannes 2001

L'actrice vue par la photographe Carole Bellaïche.

La Chambre claire, 14, rue Saint-Sulpice, Paris-6°. M° Odéon. De 13 heures à 19 heures, du mardi au samedi, du 5 au 22 septembre. Tél. : 01-46-34-04-31. Entrée libre.

Massimo Campigli (1895-1971)

Mona-Bismarck Foundation, 34, avenue de New-York, Paris-16°. M° Trocadero. Tél. : 01-47-23-38-88. Du 5 sep-

tembre au 13 octobre. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche, lundi et fêtes. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche. **La Boutique au coin de la rue** de Miklos Laszlo, mise en scène de Jean-Jacques Zillbmann. Théâtre Montparnasse, 31, rue de la Gaîté, Paris-14°. M° Edgar-Quinet. A partir du 5. 21 heures, du mardi au vendredi ; 17 heures et 21 heures, le samedi ; 15 h 30, le dimanche. Tél. : 01-43-22-77-74. De 38 F à 262 F. Jusqu'au 31 octobre. **Laurent Fiekelson Trio** Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1°. M° Châtelet. 21 h 30, le 5. Tél. : 01-42-33-22-88. 100 F.

RÉGIONS

Les Musicades Œuvres de Brahms, Mozart. Jean-Claude Penneret (piano), Joseph Silverstein (violon), Paul Coletti (alto), Rocco Filippini (violoncelle), Louise Pellerin, Guy Laroche (hautbois)... Lyon (Rhône). Théâtre des Célestins, 4, rue Charles-Dullin. 20 h 30, le 6 septembre. Tél. : 04-72-20-02-88. De 100 F à 180 F.

Grand Prix
Prix d'Interprétation Féminine
Prix d'Interprétation Masculine
Cannes 2001

MARIN KARMIZ, ALAIN SARDE, VÉLI HEDUSCHKA
présentent

Isabelle Huppert
Annie Girardot
Benoît Magimel

La Pianiste
un film écrit et réalisé par Michael Haneke

"Isabelle Huppert évidemment, irréfutablement, lumineusement"
Le Monde

"Un film sensationnel"
Libération

"Le sacre d'Isabelle Huppert et de Benoît Magimel"
Le Figaro

le 5 Septembre
Film interdit aux moins de 16 ans

www.mk2.com

EN VUE

■ La Chine ayant doublé sa production avicole en dix ans se lance dans le décryptage du génome du poulet.

■ **Renate Kuenast**, ministre allemande de la consommation et de l'agriculture, s'élève contre l'élimination à grande échelle des poussins mâles « qui ne pondront pas ».

■ Avant d'être piqué, **Ronnie Frye**, exécuté vendredi 31 août en Caroline du Nord pour le meurtre d'un propriétaire, abandonné par sa mère à l'âge de quatre ans, défendu par un avocat plaçant ivre à la barre, a demandé à la famille de sa victime : « Pardon pour mes péchés ».

■ Le nouveau code pénal de l'Etat mexicain de Chihuahua inflige des peines plus légères aux voleurs qu'aux voleurs de détail.

■ Consommant à Rome sa rupture avec **Maria Sung**, la Coréenne qu'il avait épousée le 27 mai dernier lors d'un mariage collectif de la secte Moon à New York, l'archevêque zambien **Emmanuel Milingo**, pressé de rentrer dans le giron de l'église, lui a laissé un chapelet.

■ Evoquant « ces moments d'épanouissement » offerts par l'accusé, « garçon débordant de tendresse » détenu pour « viols aggravés », le père **Hubert Barral**, alias « Béru », jugé devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône pour « non-dénonciation de crimes » commis par un pédophile hébergé dans son presbytère, prêche de son box : « Faire l'amour c'est faire Dieu ».

■ D'une boîte suspecte abandonnée dans un champ, ouverte avec précaution par les artificiers indiens qui la désamorçaient à la demande des villageois de Badipora au Cachemire, un bébé suçant son pouce est sorti.

■ Les chauffeurs de taxis londoniens ont trouvé sur leurs banquettes arrière 62 000 téléphones portables et 4 200 ordinateurs de poche depuis le 1^{er} janvier 2001.

■ « C'est une œuvre de grand répit », a commenté le pape qui assistait, jeudi 30 août, au Vatican à l'avant-première mondiale de *Quo Vadis*, mis en scène par le Polonais **Jerzy Kawalerowicz**, à la fin du film qui dure trois heures.

■ Trente missionnaires orthodoxes, arrivés après un voyage de 10 000 kilomètres à travers la Sibérie à bord d'un wagon-chapelle aménagé par les chemins de fer, samedi 1^{er} septembre en gare de Moscou, ont baptisé mille Russes au passage – soit un par verste environ.

■ **Khalmyrat Berdiev**, directeur des chemins de fer du Turkménistan, a été fauché par un train sur un passage à niveau.

Christian Colombani

La foire d'empoigne de Durban

L'hebdomadaire « The Independent on Saturday », parmi bien d'autres dans la presse sud-africaine, est sans pitié pour le spectacle que donne la réunion des ONG tenue en marge de la Conférence mondiale de l'ONU sur le racisme à Durban



peuple qui a le plus souffert, et pour obtenir que l'on parle d'eux dans la déclaration finale », écrit ce journal.

Les « intouchables », qui militent à Durban pour que l'ONU dénonce le système des castes en Inde, sont parmi les plus visibles. « Ils ont une organisation quasi militaire », notait un délégué européen. L'Independent on Saturday les décrit comme les « victimes les plus bruyantes » et constate

« droits communs », évidemment. En fait, le gouvernement n'a jamais maîtrisé les « accords de Matignon », qui se voulaient exemplaires. Il s'est fait déborder, par les mots et par les faits. Par les mots, en se laissant envahir par un vocabulaire ethnique et belliqueux (« le peuple corse », sa « colonisation », etc.) ; par les faits, en paraphant des textes visant à faire de l'île une exception en tout, au sein d'une République « une et indivisible ». Sous couvert de décentralisation, c'est l'indépendance que recherche, obstinément, les « nationalistes ». Cette ambiguïté pèse sur les accords (...).

L'HUMANITÉ

Paul Laurent

■ Evidemment, chacun évoque la parole des Corses, en faisant mine d'ignorer ce que tous les sondages de l'été ont confirmé : la très grande majorité d'entre eux condam-

ment la violence et ne veulent pas l'indépendance. Qu'attend-on alors pour leur donner le droit de s'exprimer ? N'ignorant pas les obstacles juridiques évoqués par Lionel Jospin que soulève une consultation par référendum, les communistes de l'île et le PCF préconisent à tout le moins une consultation « indicative », conduite en appui au processus engagé. (...) Le cadre de cette consultation est sûrement discutable, mais une chose est sûre, en appeler aux Corses eux-mêmes est aujourd'hui le seul moyen de desserrer l'étau dans lequel le processus de Matignon s'est enfoncé en faisant du couple Rossi-Talamoni les garants de sa réussite.

LCI

Pierre-Luc Séguillon

■ L'ancien ministre de l'intérieur a contre lui la logique de nos institutions, la pesanteur de la cohabitation, le poids de la démocratie

montrée du doigt. Selon l'hebdomadaire, il lui est reproché d'avoir détourné le programme pour focaliser les débats sur la question de l'esclavage et des réparations et sur celle du sionisme. « Quatre jours avant la conférence, le comité de pilotage a rejeté le programme de la commission, contraignant à revoir entièrement la copie. C'était le chaos », commente le journal.

PEU DE CHEFS D'ÉTAT

Le Jewish Report, autre hebdomadaire, est également très critique à l'encontre des ONG. « Le ton général du forum montre à quel point les

Palestiniens ont réussi à exploiter le thème de la conférence pour diaboliser Israël. » Pour le journal de la communauté juive sud-africaine, l'une des plus importantes du monde, « ni la lutte contre le racisme ni la promotion de la paix ne sont au programme des ONG ». Il note que les quelques délégués juifs qui ont tenté de prendre la parole lors de tables rondes ont été priés de se taire, quand ils n'ont pas dû quitter les lieux sur ordre du président de séance. Pas moins de cinq pages de ce journal format tabloïd – dont la « une » – sont consacrées à ce qu'il appelle le « détournement » de la conférence par les Palestiniens.

Le Star, quotidien conservateur parmi les plus lus du pays, rappelle qu'Israël, le Canada et les Etats-Unis n'ont pas envoyé de délégations de haut niveau à cette conférence pour protester contre l'inscription dans le programme des débats de la question israélo-arabe. Mais le journal note aussi que peu de chefs d'Etat se sont déplacés. Il estime que les Européens ont boudé la conférence pour éviter de devoir aborder la question des réparations que certains pays africains réclament en compensation de la traite des esclaves et du colonialisme. Tous les journaux soulignent en revanche que le fait que l'Afrique du Sud, pays qui fut longtemps le symbole du racisme et de la discrimination, accueille un sommet mondial sur ce thème, est une grande victoire pour le peuple sud-africain tout entier.

Fabienne Pompey

► www.lemonde.fr/durban

www.pol-editeur.fr/feuilleton/index.htm

Un feuilleton littéraire inédit en cent soixante-treize épisodes



publiées en ligne, l'auteur a écrit une deuxième partie, totalement inédite.

Rien de tel pour Martin Winckler, dont *Légendes* devrait sortir en mars 2002 dans une version identique à celle qui aura été publiée sur le Net : « *Légendes est un livre sur*

genre populaire classique qu'Internet permet de remettre au goût du jour : « *Quand j'écris un livre, je me pose toujours deux questions : quelle forme adopter, et comment les gens vont-ils me lire. Légendes est une expérience d'écriture inscrite dans une construction rythmée par le temps. Or le feuilleton est une forme liée au temps, puisque le lecteur est obligé de s'en tenir à ce qu'on lui donne chaque jour. Cette obligation temporelle à la lecture me séduisait. Exactement comme quand vous vivez, vous ne choisissez pas le rythme auquel les choses vous arrivent. De même pour la contrainte d'écriture : je ne peux pas retravailler les épisodes écrits. Ce qui me plaît car, encore une fois, c'est comme le passé, on ne peut pas revenir en arrière.* »

Paul Otchakovsky-Laurens considère avant tout cette expérience comme un outil de promotion pour le lancement du livre – mais aussi comme une preuve que, décidément, « la littérature se soumet à tous les supports ».

Emilie Grangeray

SUR LA TOILE

ÉTATS-UNIS

■ La Maison Blanche a ouvert un site Web illustré destiné à expliquer les activités du président des Etats-Unis aux enfants de cinq à douze ans. Les guides virtuels sont un chat, deux chiens et une vache. www.whitehousekids.gov

TRANSACTIONS ÉLECTRONIQUES

■ La société MinutePay vient de lancer en France un service de paiement par courrier électronique, qui permet notamment aux particuliers de régler des achats en ligne sans divulguer sur Internet ses coordonnées bancaires personnelles. Il sera gratuit pour les clients, tandis que les sites marchands devront payer une commission. Ce système est déjà utilisé couramment aux Etats-Unis. – (AFP.) www.minutepay.fr

ACCÈS BON MARCHÉ

■ Sony a interrompu la production de son e-Villa, petit terminal d'accès Internet simplifié moins cher qu'un PC classique, lancé au début de l'été. Tous les autres grands fabricants informatiques avaient déjà abandonné la fabrication de ce type de produit, qui n'a trouvé son marché dans aucun pays. – (Reuters.)

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour 173F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____

Adresse : _____

Code postal : [] [] [] [] Localité : _____

Offre valable jusqu'au 31/12/2001 en France métropolitaine pour un abonnement postal. 101MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal Le Monde.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031	ORGANISME CRÉANCIER : LE MONDE 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05		
TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER			
Nom _____			
Prénom _____			
N° _____ rue _____			
Code postal [] [] [] []	Ville _____		
NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)			

N° _____ rue _____			
Code postal [] [] [] []	Ville _____		
DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER			
Code Etablissement	Code Guichet	N° de compte	Clé RIB
[] [] [] [] [] [] [] []	[] [] [] [] [] [] [] []	[] [] [] [] [] [] [] []	[] [] [] [] [] [] [] []

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc. : Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99F/min)

Le Monde (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year *Le Monde* 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y., US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23145-2983 USA - Tél. : 800-428-3003

De si bons fils par Dominique Dhombres

LE REGISTRE de Mireille Dumas, c'est l'émotion. Elle était intense, lundi soir, fort tard, sur France 3, à écouter tous ces fils parler de leur père. Les deux meilleurs, si j'ose dire, étaient le doyen et le benjamin, José Giovanni et Bruno Mesrine, le vieil écrivain et le jeune magicien. José Giovanni avait les larmes aux yeux, et nous aussi, lorsqu'il a raconté son rendez-vous manqué avec son géniteur. Pour ceux qui dormaient déjà ou qui n'avaient pas eu l'occasion de pleurer la fois précédente (c'est une rediffusion, eh oui), il faut expliquer un peu. José Giovanni, qui affiche soixante-dix-huit ans au compteur, auteur de romans policiers et de scénarios de film qui sont devenus des classiques, a été condamné à mort après un braquage sanglant. Son père a obtenu la grâce présidentielle en

allant voir les familles des victimes et en leur arrachant des lettres de pardon. Pendant des années, ce père aussi sublime que discret a campé dans le bistrot en face de la Santé, parlant aux matons, essayant de savoir comment allait son fils. José Giovanni est sorti du trou au bout de onze ans et n'a appris ces démarches que beaucoup plus tard. Il n'a jamais été capable d'en parler avec son père (excellent Bruno Crémer jouant ce rôle). On comprend pourquoi ce vieux briscard du polar était au bord des larmes.

Bruno Mesrine, ce n'est pas mal non plus. Son père, Jacques Mesrine (prononcez Mérine, SVP, c'est un conseil de fils), a lui aussi été gangster après être né bourgeois. Il a même été l'ennemi public numéro un. Mais, longtemps, Bruno, élevé par ses grands-parents, a été tenu dans une ignorance totale. A l'école, à la rentrée, il écrivait « décédé » face à la ques-

tion : profession du père. Quand il a compris, il a rencontré son héros pour la première fois de sa vie, à la Santé lui aussi, dans un quartier de haute sécurité spécialement créé pour ce dernier et derrière une vitre. Il n'a jamais pu le toucher.

Bruno a été pilote d'hélicoptère (pour délivrer papa) avant de devenir magicien (pour vivre dans un monde irréel afin d'oublier les horreurs de la réalité). On a aussi pleuré un peu, mais moins bien (il se faisait tard), sur le vrai-faux fils d'Alain Delon. Les filles de Maurice Genevoix et Claude Allègre étaient trop bien élevées pour être suffisamment lacrymales. Elles étaient sympathiques. On n'en dira pas autant du père de Jordi. Quant à Mireille Dumas, on attend le bonheur de pleurer à nouveau un de ces soirs en sa compagnie. Les redifs de l'été sont finies (il était temps). La machine à émouvoir de France 3 va reprendre son rythme de croisière.

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00** Entre grande bouffe et malbouffe. Forum
- 22.00** Alimentation, du laboratoire à l'assiette. Forum
- 23.00** Les Secrets de l'eau de vie. Forum

MAGAZINES

- 20.50** Secrets d'actualité. Les femmes secrètes de la République. Christine Deviers-Joncour : « La putain de la République ». Mazarine : un secret d'Etat. M 6
- 0.05** Rock Press Club. Les Rolling Stones. Canal Jimmy
- 0.40** Zone interdite. Un été pour maigrir. M 6

DOCUMENTAIRES

- 17.50** Peter Lorre, acteur maudit. Ciné Classics
- 18.00** Civilisations. Les miraculeux canaux de Venise. La Chaîne Histoire
- 18.05** Odyssée sous-marine. Créatures merveilleuses. La Cinquième
- 18.25** Les Faiseurs de pluie. Planète
- 19.00** Biographie. Mikhaïl Gorbatchev. Chaîne Histoire
- 19.45** Les Mystères de l'Histoire. Stonehenge, l'éternel mystère. La Chaîne Histoire
- 19.55** Australie, le parc de Kakadu. Odyssée
- 20.15** 360°, le reportage GEO. Les Derniers Bisons. Arte

Le Monde TELEVISION

Arte

20.45 Un ticket de bains-douches Loin de l'approche misérabiliste en cours sur l'exclusion, ce documentaire de Didier Cros, qui traite avec une dimension cinématographique de l'intimité du corps comme combat ultime pour la dignité, frappe par la profondeur de son impact. Diffusée en novembre sur La Cinquième, primée deux fois, cette chronique d'un combat sans fin pour rester propre méritait d'être reprogrammée sur Arte.

- 20.30** Mineurs de Patagonie. Planète
- 20.30** 1915, les champs du souvenir. La Chaîne Histoire
- 20.45** La Vie en face. Un ticket de bains-douches. Arte
- 20.50** Le Musée du Prado. Velasquez, rêves d'un peintre de cour. Odyssée
- 21.00** L'Europe musicale du temps de la Renaissance et des réformes. [1/4]. L'Angleterre renaissante. Mezzo
- 21.40** Un regard sur la tradition japonaise. Nô, l'image parfaite. Odyssée
- 21.45** Emmanuel Le Roy Ladurie. [1/4]. Engagements. Histoire
- 21.50** Une infirmière en Albanie. Planète
- 22.10** Les Churchill. [2/3]. 1935-1945 : L'histoire et le destin. Odyssée
- 22.15** Biographie. Marco Polo, voyage à l'Est. La Chaîne Histoire
- 22.45** Bob Denard, corsaire de la République. [1/2]. Planète
- 22.45** Les Espionnes de guerre. Histoire
- 23.05** Thema. La Révolution des cœurs. Arte
- 23.10** Les Années 4 CV. Festival

SPORTS EN DIRECT

- 16.45** et 1.00 Tennis. US Open). Eurosport

MUSIQUE

- 19.25** Concerto pour violon d'Elgar. Avec Itzhak Perlman, violon. Par l'Orchestre symphonique de la BBC, dir. Guennadi Rojdestvenski. Mezzo

- 20.15** Brigitte Engerer interprète Chopin. Avec Brigitte Engerer, piano ; Olivier Charlier, violon. Mezzo
- 20.35** Mozart. Sonate pour piano en fa majeur KV 280. Daniel Barenboïm, piano. Mezzo
- 21.00** Rimski-Korsakov. *Sheherazade*. Avec Hans Kalafusz, violon. Par l'Orchestre symphonique du SDR de Stuttgart, dir. Sergiu Celidibache. Muzzik
- 21.30** William Byrd et les insubordonnés. Festival des Cathédrales de Picardie 2000. Par l'Ensemble vocal Clerk's Group, dir. Edward Wickham. Mezzo
- 21.55** Spivakov dirige... Rachmaninov et Tchaïkovski. Avec Dmitri Alexeev, piano. Par l'Orchestre symphonique Tchaïkovski de la Radio de Moscou. Muzzik
- 23.15** Parsifal. Opéra de Wagner. Enregistré en 1992. Par l'Orchestre de la Staatskapelle de Berlin, dir. Daniel Barenboïm. Mezzo

TÉLÉFILMS

- 20.30** Les Cendres de la gloire. Atom Egoyan. Festival
- 20.50** Le Justicier reprend les armes. Larry Sheldon. O. TF 6
- 22.10** Louis Renault, un visionnaire. Jean Larriaga. Festival

SÉRIES

- 18.55** Le Caméléon. Compte à rebours. O. M 6
- 21.40** Deuxième chance. The Second Time Around (v.o.). O. Téma
- 22.25** Le Damné. Faces. O. Série Club

FILMS

- 16.45** Le Temps de vivre. Bernard Paul (France, 1968, 105 min) O. Cinétoile
- 17.00** Mrs Dalloway. Marleen Gorris (GB - PB, 1997, 95 min) O. Ciné Cinémas 3
- 17.15** Corps à cœur. Paul Vecchiali (France, 1978, 135 min). Festival
- 18.05** Un si joli village. Etienne Périer (France, 1978, 115 min) O. Ciné Cinémas 1
- 18.55** Deux. Claude Zidi (France, 1988, 95 min) O. Ciné Cinémas 2
- 20.45** Dans la peau de John Malkovich. Spike Jonze (Etats-Unis, 1999, 109 min) O. Canal +
- 22.05** Les Oiseaux. Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1963, 120 min) O. Ciné Cinémas 2
- 22.10** L'Aventura. Michelangelo Antonioni (Fr. - It., 1960, v.o., 145 min) O. Ciné Classics
- 22.15** Mille milliards de dollars. Henri Verneuil (France, 1982, 130 min) O. Cinétoile
- 22.30** Rocco et ses frères. Luchino Visconti (Italie, 1960, 170 min). Paris Première
- 22.50** L'île aux baleines. Cleve Rees (GB, 1989, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3
- 23.30** L'Intrus. Clarence Brown (Etats-Unis, 1949, v.o., 90 min). TCM
- 0.30** Paramatta, bague de femmes. Detlef Sierck (Allemagne, 1937, v.o., 100 min) O. France 2
- 0.35** Kabale und Liebe. Martin Hellberg (Allemagne, 1959, v.o., 115 min) O. Ciné Classics



2.40 Amoureuse ■ Jacques Doillon. Avec Yvan Attal, Charlotte Gainsbourg, Thomas Langmann (France, 1992, 105 min) O. Ciné Cinémas 3

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

- 21.00** Hip hop, Rap, Tags, cultures de banlieues ? Forum
- 21.50** Guerre de l'audience, où va la télévision ? TSR
- 22.00** Hommage au poète, chantons Trenet. Forum
- 23.00** Musique sacrée, sacrée musique. Forum

MAGAZINES

- 13.05** C'est la vie. Divorçons, mais restons amis. TV 5
- 13.25** C'est mon choix. France 3
- 14.15** L'Eté d'« Envoyé spécial ». Brésil. TV 5
- 17.00** Les Lumières du music-hall. Trini Lopez. Charles Aznavour. Paris Première
- 18.15** Thalassa. Escalade en Norvège. TV 5
- 20.45** Les Mercredis de l'Histoire. Sigmund Freud, l'invention de la psychanalyse [1/2] : Les commencements (1885-1914). Arte
- 20.50** Combien ça coûte ? L'argent insolite des vacances. Invités : Michel Fugain ; Astrid Veillon ; Laurence Boccolini. TF 1
- 21.05** Strip-tease. Spécial enseignement. TV 5
- 22.30** Ça se discute. Belle-famille : cadeau ou fardeau ? France 2
- 23.20** Le Droit de savoir. Vacances sous haute surveillance. TF 1

DOCUMENTAIRES

- 17.10** Les Mystères de l'histoire. Dossiers secrets de J. Edgar Hoover. Chaîne Histoire
- 17.20** Musiques de James Bond. Planète
- 17.25** Les Foulées de la gloire. Histoire
- 17.30** Les Années 4 CV. Festival
- 17.35** La Dernière Eclipse totale. Odyssée
- 18.00** Un autre regard. Bénin, Espagne et Inde. Voyage
- 18.00** Histoire de France. L'horrible invention du docteur Guillotin. La Chaîne Histoire
- 18.05** Sri Lanka, le Pays des Éléphants. La Cinquième
- 18.10** Les Aventuriers de l'altitude. [3/6]. La tour de Moïse. Planète
- 18.20** Une histoire de la médecine. [8/8]. Médecine et médecines. Histoire
- 18.30** L'Actors Studio. Eil Wallach et Anne Jackson. Paris Première
- 18.45** Histoires d'avions. Les chasseurs russes. Planète
- 19.00** Connaissance. Paroles d'honneur. Les décorations passées en revue. Arte
- 19.00** Biographie. Confucius, les mots de la sagesse. La Chaîne Histoire

Le Monde TELEVISION

Planète

20.30 Le Roman d'un menteur Un document exemplaire réalisé par Catherine Erhel qui traite de l'affaire Jean-Claude Romand, ce faux chercheur qui mentit pendant dix-huit ans à ses proches et à son entourage, avant de tuer sa famille. Le film démonte les mécanismes de ce mensonge, alimenté par les témoins de cette vie à demi-fictionnelle. On ne sort pas indemne de cette vision. On finit par se mettre à la place des témoins dupés.

Paris Première

22.25 L'Ecume des villes : New York Soho, Chelsea, Times Square, Harlem... La réalisatrice Teri Wehndamish fait défiler les quartiers de Manhattan, comme autant de perles devenues la proie de la folie immobilière qui, désormais, fait sur-tout la part belle aux riches. Le documentaire prend le parti de ceux qui - artistes, musiciens, photographes - craignent que la ville ne devienne un « centre d'affaires aseptisé »...

France 3

23.00 Pour un autre monde Avant Gênes, il y eut Seattle, à l'automne 1999. Pierre Hodgson a suivi des militants opposés à la globalisation. Il a filmé pendant des mois plusieurs d'entre eux, de ceux qui réussirent, selon différents moyens, à bloquer la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce. Un documentaire qui démontre la créativité de cette contestation, à la fois joyeuse, artistique et civique.

FILMS

- 13.10** Tarzan, l'homme-singe. WS Van Dyke (Etats-Unis, 1932, 100 min). TCM
- 13.45** Un si joli village. Etienne Périer (France, 1978, 115 min) O. Ciné Cinémas 3
- 13.50** Pile ou face. Robert Enrico (France, 1980, 105 min) O. Ciné Cinémas 2
- 16.05** L'Aventura. Michelangelo Antonioni (Fr. - It., 1960, v.o., 140 min) O. Ciné Classics
- 16.20** Le Corsaire rouge. Robert Siodmak (Etats-Unis, 1952, 115 min). TCM
- 16.45** Le Septième Continent. Michael Haneke (Autriche, 1989, v.o., 105 min) O. Ciné Cinémas 1
- 18.15** La Grande Course autour du monde. Blake Edwards (Etats-Unis, 1965, 150 min). TCM
- 20.30** American Graffiti. George Lucas (Etats-Unis, 1973, 110 min) O. Ciné Cinémas 1
- 21.00** Tom Jones. Tony Richardson (Grande-Bretagne, 1963, 125 min) O. Cinétoile
- 22.10** Contre-enquête. Sidney Lumet (Etats-Unis, 1990, 130 min) O. Cinéstar 1
- 22.20** Série noire. Alain Corneau (France, 1979, 115 min) O. Ciné Cinémas 1
- 23.00** Les Frères Karamazov. Richard Brooks (Etats-Unis, 1958, 150 min). TCM
- 23.20** Le Secret de Roan Inish. John Sayles (Etats-Unis, 1994, 100 min) O. Ciné Cinémas 2



23.40 Le Masque de Dimitrios ■ Jean Negulesco. Avec Zachary Scott, Sydney Greenstreet, Faye Emerson (Etats-Unis, 1944, v.o., 105 min) O. Ciné Classics



- 1.00** Champ d'honneur. Jean-Pierre Denis. Avec Cris Campion, Pascale Rocard (Fr., 1987, 85 min) O. Ciné Cinémas 2
- 1.25** The Star. Stuart Heisler (Etats-Unis, 1952, v.o., 95 min) O. Ciné Classics
- 1.30** L'île aux baleines. Cleve Rees (GB, 1989, v.o., 100 min) O. Ciné Cinémas 3

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 17.25** Beverly Hills.
- 18.15** Exclufif.
- 18.55** Le Bigdil.
- 20.00** Journal, Tiercé, Météo.
- 20.30** Répondez-nous. Invité : Jean-Pierre Chevènement.
- 20.50** Esprits rebelles. Film. John N. Smith.
- 22.40** Le Secret du vol 353. Téléfilm. Mikael Salomon. [1 et 2/2] O.

FRANCE 2

- 17.45** Le Groupe.
- 18.15** Hartley, cœurs à vif O.
- 19.00** On a tout essayé.
- 19.50** Un gars, une fille.
- 20.00** et 0.05 Journal, Météo.
- 20.50** Le Ciel, les Oiseaux et... ta mère ! Film. Djamel Bensalah O.
- 22.25** Zonzon. Film. Laurent Bouhnik O.
- 0.25** Ciné-club. Cycle « Stars exotiques et chantantes ». Paramatta, bague de femmes ■■■ Film. Detlef Sierck (v.o.) O.

FRANCE 3

- 18.20** Questions pour un champion.
- 18.50** Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10** Tout le sport.
- 20.20** C'est mon choix ce soir.
- 20.55** La Carte aux trésors.
- 22.55** Métro, Soir 3.
- 23.25** On en rit encore !
- 1.15** La Case de l'Oncle Doc.

CANAL +

- 16.50** Liste d'attente. Film. Juan Carlos Tabio O.
- En clair jusqu'à 20.41
- 18.30** Les Simpson O.
- 18.55** + de cinéma.
- 19.30** Le Journal.
- 19.45** Le Zapping.
- 19.55** Les Guignols de l'info.
- 20.05** Burger Quiz.
- 20.45** Dans la peau de John Malkovich ■■ Film. Spike Jonze O.
- 22.35** La Légende du pianiste sur l'océan. Film. Giuseppe Tornatore (v.o.) O.
- 0.40** Les Autres Filles ■ Film. Caroline Vignal O.

ARTE

- 19.00** Archimède.
- 19.45** Météo, Arte info.
- 20.15** 360°, le reportage GEO.
- 20.45** La Vie en face. Un ticket de bains-douches.
- 21.35** Thema. Amour sans frontières. 21.36 Au-delà du Tibet Documentaire. Solveig Klassen. 23.05 La Révolution des cœurs. 23.45 Je te marierai mon fils Film. Yüksel Yavuz (v.o.).
- 1.10** Why Have You Left Me ? Film. Oleg Novkovic (v.o.).

M 6

- 16.05** M comme musique.
- 17.30** Mariés, deux enfants O.
- 17.55** Le Clown O.
- 18.55** Le Caméléon O.
- 19.54** Le Six Minutes, Météo.
- 20.05** Madame est servie O.
- 20.40** Caméra Café.
- 20.50** Secrets d'actualité.
- 22.50** A contre-courant. Téléfilm. Frank Kerr O.
- 0.40** Zone interdite. Un été pour maigrir.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30** Perspectives contemporaines. Percolateur blues, de Fabrice Melquiott.
- 22.10** Multipistes.
- 22.30** Surpris par la nuit.
- 0.05** Du jour au lendemain. Guy Goffette (Un été autour du cou).
- 0.40** Chanson dans la nuit.
- 1.00** Les Nuits (rediff.).

FRANCE-MUSIQUES

- 19.05** Le Tour d'écoute.
- 20.00** Un mardi idéal.
- 22.00** En attendant la nuit.
- 23.00** Jazz, suivez le thème.
- 0.00** Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

- 18.30** Classique affaires du soir.
- 20.00** Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Purcell, Haendel, Paisible.
- 20.40** XXII^e Festival Piano aux Jacobins. Alain Planès, piano. Œuvres de Haydn, Beethoven, Janacek, Dusapin, Debussy.
- 22.05** Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Weber, Brahms, R. Strauss, Mozart.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.55** Les Feux de l'amour.
- 14.45** Tequila et Bonetti.
- 15.45** Sylvia.
- 16.35** Passions.
- 17.25** Beverly Hills.
- 18.15** Exclufif.
- 18.55** Le Bigdil.
- 20.00** Journal ? Météo.
- 20.50** Combien ça coûte ?
- 23.20** Le Droit de savoir. Vacances sous haute surveillance.
- 0.35** TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 13.40** Derrick O.
- 14.45** Commissaire Lea Sommer O.
- 15.40** Mort suspecte O.
- 16.25** Un livre.
- 16.35** Premier rendez-vous.
- 17.10** Friends O.
- 17.40** Le Groupe.
- 18.10** Hartley, cœurs à vif O.
- 19.00** On a tout essayé.
- 19.50** Un gars, une fille.
- 19.55** et 20.45 Tirage du Loto.
- 20.00** et 0.35 Journal, Météo.
- 20.50** Une femme amoureuse. Téléfilm. Jérôme Foulon.
- 22.30** Ça se discute.
- 0.55** Vingt ans... à Moscou O.

FRANCE 3

- 13.25** C'est mon choix.
- 14.30** Les Monstres du labyrinthe. Téléfilm. Steven Hilliard Stern.
- 16.05** L'île fantastique.
- 16.55** C'est toujours l'été.
- 18.20** Questions pour un champion.
- 18.50** Le 19-20 de l'information, Météo.
- 19.50** Un gars, une fille.
- 20.20** C'est mon choix ce soir.
- 20.55** Le Métro de l'angoisse. Téléfilm. Felix Enriquez Alcalá O.
- 22.25** Météo, Soir 3.
- 23.00** Pour un autre monde.
- 0.30** La Loi de Los Angeles. Ecologiste à tout prix. 1.15 La main du démon.

CANAL +

- 13.30** La Grande Course.
- 14.00** H O.
- 14.25** Titus O.
- 14.45** Bush, président O.
- 15.20** 2267, ultime croisade O.
- 16.45** Blanc comme l'enfer. Téléfilm. Michael Switzer O.
- En clair jusqu'à 20.05
- 18.15** Divers et variés.
- 18.55** + de cinéma.
- 19.30** Le Journal.
- 19.45** Le Zapping.
- 19.55** Les Guignols de l'info.
- 20.05** Football. Championnat d'Europe d'espoirs. France - Espagne.
- 22.50** Spécial Deauville. Guinevere ■ Film. Audrey Wells (v.o.) O.
- 0.30** Midnight +.
- 1.25** Loin de Berlin ■■ Film. Keith McNally (v.o.) O.

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.45** Le Journal de la santé.
- 14.00** Les Enjeux de la planète.
- 15.00** Les Géants du siècle.
- 16.00** Feux d'artificiers.
- 16.55** C'est le goûter ! Les Frères Flub.
- 17.05** Alf.
- 17.35** 100 % question 2^e génération.
- 18.05** Sri Lanka, le Pays des Éléphants.
- 18.58** Météo.
- 19.00** Connaissance. Paroles d'honneur.
- 19.45** Météo, Arte info.
- 20.15** 360°, le reportage GEO.
- 20.45** Les Mercredis de l'Histoire. Sigmund Freud, l'invention de la psychanalyse [1/2] : Les commencements, 1885-1914. Ariane à Naxos. Opéra en un prologue et 1 acte de Richard Strauss.
- 21.45** Musica : Spécial Salzbourg. Ariane à Naxos. Opéra en un prologue et 1 acte de Richard Strauss.
- 23.55** Profil. Alvaro Mutis.
- 1.00** La Lucarne. Nous les garçons.

M 6

- 13.35** M 6 Kid O.
- 17.00** E = M 6 découverte.
- 17.30** Mariés, deux enfants O.
- 17.55** Le Clown O.
- 18.55** Le Caméléon O.
- 19.54** Le Six Minutes, Météo.
- 20.05** Madame est servie O.
- 20.40** Caméra Café.
- 20.50** Passion mortelle. Téléfilm. Claude-Michel Rome O.
- 22.35** Once & Again. Mise au point O. 23.30 Une porte s'ouvre O.
- 0.25** Wolff, police criminelle. Trois amis O.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.30** Personne n'est parfait.
- 20.30** Fiction 30. Les Animaux domestiques, de Dominique Carleton.
- 21.00** Mesures, démesures.
- 22.10** Multipistes.
- 22.30** Surpris par la nuit.
- 0.05** Du jour au lendemain. Catherine Clémenson (Intime connexion).
- 0.40** Chanson dans la nuit.

FRANCE-MUSIQUES

- 18.00** Le jazz est un roman.
- 19.05** Le Tour d'écoute.
- 20.00** Concert. Kenneth Gilbert, clavecin. Œuvres de Couperin.
- 21.40** Festival de Salzbourg. Ariane à Naxos. Opéra en un acte avec prologue de Richard Strauss. Par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Christoph von Dohnanyi, André Jung (le majordome), John Bröcheler (le maître de musique), Susan Graham (le compositeur), Jon Villars (le ténor - Bacchus).

RADIO CLASSIQUE

- 18.30** Classique affaires soir.
- 20.00** Les Rendez-vous du soir. Œuvres de Chopin, Francomme, Berlioz.
- 20.40** Arminio. Opéra en trois actes de Haendel. Par Il Compiesso Barocco, dir. Alan Curtis, Vivica Genaux (Arminio), Bernadette Greevy (Tusnelda), Dominique Labelle (Sigismondo).
- 23.10** Les Rendez-vous du soir (suite). Œuvres de Ravel, Debussy, Poulenc.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- O Tous publics
- Accord parental souhaitable
- Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- Public adulte
- Interdit aux moins de 16 ans

HLM de Paris : la cour d'appel devait se prononcer sur la régularité de la procédure du juge Halphen

L'entourage de Jacques Chirac misait sur une annulation des éléments impliquant le chef de l'Etat

LA CHAMBRE de l'instruction de la cour d'appel de Paris devait statuer, mardi 4 septembre, sur la régularité de la procédure du juge Eric Halphen sur les HLM de Paris, dans laquelle Jacques Chirac est directement mis en cause. L'entourage du président de la République misait beaucoup sur cette décision, espérant qu'une nouvelle annulation des éléments impliquant directement le président de la République dans l'enquête sur le financement du RPR permettrait d'interrompre le cours de cette affaire jusqu'à l'élection présidentielle. Attendue mardi matin à 9 heures par l'ensemble des avocats du dossier, la décision a été reportée *in extremis* de quelques heures par la présidente de la juridiction, Martine Betch, sans qu'aucune explication ne soit donnée à ce report inattendu.

Le parquet général avait requis l'invalidation des actes accomplis par le juge au cours des derniers mois, incluant parmi les pièces contestées les éléments impliquant le président de la République : la cassette de Jean-Claude Méry, l'ancien financier occulte du RPR, les accusa-

tions portées par l'ex-directeur adjoint des HLM de Paris, François Ciolina et, au passage, la convocation de M. Chirac en qualité de témoin lancée par le juge Halphen au mois de mars.

Soulevée par les avocats de deux hommes d'affaires mis en examen – et suivie de fort près par les conseillers du président –, la contestation procédurale portait à la fois sur la régularité des actes effectués par le juge d'instruction de Créteil (Val-de-Marne) depuis la saisie de la cassette de Jean-Claude Méry, l'ancien financier occulte du RPR, ainsi que sur l'appel formé contre l'ordonnance par laquelle M. Halphen s'était déclaré « *incompétent* », le 25 avril, pour prolonger ses investigations sur des faits susceptibles de mettre en cause le chef de l'Etat. Dans cette ordonnance, le magistrat avait relevé l'existence d'« *indices rendant vraisemblables que Jacques Chirac ait pu participer, comme auteur ou complice, à la commission des infractions* » révélées par son instruction et invoqué la compétence de la Haute cour de justice pour poursuivre ses investigations. Sur chacun de ces

deux fronts, l'avocat général Dominique Planquelle avait abondé dans le sens des avocats, contestant la licéité des actes du juge depuis la saisie de la fameuse « *cassette Méry* ».

Dès avant ces réquisitions, communiquées au début du mois de juin (*Le Monde* du 14 juin), l'Elysée avait enregistré avec satisfaction l'annonce de la suspension de l'instruction par la cour d'appel. Ordonnée le 2 mai par le président de la chambre de l'instruction, Jean-Paul Laurens, dans l'attente de l'arrêt à venir sur la régularité de la procédure, cette décision avait interdit au juge Halphen de clore son enquête aussitôt après la mise en cause publique du président à laquelle elle avait abouti. Dans ses réquisitions, Mme Planquelle rappelait qu'au moment de la saisie de l'enregistrement vidéo des confessions de l'ancien financier occulte du RPR, l'instruction avait déjà été suspendue une première fois sur l'ordre de la cour d'appel. Elle précisait qu'au terme d'une circulaire de la chancellerie, seuls des « *actes urgents* » peuvent être diligents en pareille situation, pour conclure : « *Il est patent qu'aucun des actes accom-*

plis [durant la période considérée] ne peut être considéré comme entrant dans la catégorie des actes visés par la circulaire ».

Les réquisitions insistaient en outre sur le fait que la validation de l'essentiel de sa procédure, le 10 octobre 2000, par la cour d'appel avait conduit le magistrat de Créteil à ressaisir l'enregistrement pour relancer ses poursuites, mais sans attendre que cette validation ait acquis un caractère définitif – plusieurs pourvois en cassation ayant d'ailleurs été formés contre cet arrêt. La magistrate estimait, en conséquence, que l'instruction devait, à ce stade encore, être considérée comme suspendue. S'agissant de l'« *ordonnance d'incompétence* », elle relevait que la loi faisait « *obligation au juge* » de solliciter l'avis du parquet avant de se prononcer sur sa propre compétence, et qu'en l'absence de cet acte, la validité de l'ordonnance était « *entachée* » d'irrégularité.

Hervé Gattegno

► www.lemonde.fr/chirac-affaires

Huit Occidentaux en jugement à Kaboul

Ils sont accusés de prosélytisme chrétien

KABOUL

de notre envoyée spéciale

Le procès pour prosélytisme chrétien intenté à huit étrangers de l'organisation humanitaire chrétienne allemande Shelter Now International (SNI), détenus depuis un mois à Kaboul, devait s'ouvrir mardi 4 septembre devant la Cour suprême d'Afghanistan.

Mais les modalités de la procédure restaient obscures, mardi matin, y compris pour les diplomates présents depuis une semaine dans la capitale afghane afin d'assister leurs ressortissants – deux Américaines, deux Australiens et quatre Allemands. Selon un officiel taliban du ministère des affaires étrangères, le procès pourrait consister en une séance au cours de laquelle l'acte d'accusation serait lu, les « *preuves* » exhibées et le verdict rendu.

Le seul précédent connu est le procès des sept employés, dont deux Français, de l'organisation humanitaire française Action contre la faim, en mars 1997, soit six mois après que les talibans aient pris Kaboul. Accusés de « *conduite*

immorale », les deux expatriés avaient passé vingt-six jours en prison et avaient été expulsés après une petite heure d'audience devant la Cour suprême ; les cinq Afghans avaient été condamnés à quarante-cinq jours de prison. Dans le présent procès, le verdict final reviendra de toute façon au chef suprême des talibans, Mollah Mohammad Omar.

La situation sera très différente pour les seize Afghans, employés de SNI, arrêtés en même temps que les huit Occidentaux. Selon le ministre des affaires étrangères, Wakil Ahmad Mutawakil, ces Afghans seront jugés séparément. Lundi, le vice-ministre de la promotion de la vertu et de la prévention du vice, Abdul Haï, a affirmé que « *les crimes pour les Afghans sont beaucoup plus graves* ».

Certains d'entre eux, soupçonnés de s'être convertis ou d'avoir enseigné le christianisme, sont passibles de la peine de mort.

Françoise Chipaux

► www.lemonde.fr/afghanistan

Première production de cellules de sang à partir de cellules souches

UNE ÉQUIPE de biologistes américains travaillant au sein de l'université du Wisconsin à Madison a révélé, mardi 4 septembre, avoir réussi à produire des cellules sanguines à partir de cellules souches issues d'un embryon humain. Cette première mondiale est publiée dans le prochain numéro des *Proceedings of the National Academy of Sciences*. Elle ouvre de manière très concrète de nouvelles perspectives médicales en fournissant une méthode permettant de disposer de produits sanguins pouvant être utilisés à des fins thérapeutiques. Elle relance aussi aux Etats-Unis la controverse ouverte depuis la décision du président George W. Bush d'encadrer de manière très stricte, pour des raisons éthiques, le financement fédéral des recherches sur les cellules souches embryonnaires.

L'équipe américaine explique en substance avoir pu, à partir d'une lignée de cellules souches indifférenciées prélevées sur un embryon humain, guider la différenciation de ces cellules qui se sont transformées de manière à pouvoir donner nais-

sance aux différentes lignées (globules rouges, globules blancs et plaquettes) composant le sang humain.

« *C'est la première fois que quelqu'un a réalisé ce que nous souhaitons tous pouvoir être fait, à savoir cultiver, à partir de cellules souches, des cellules pouvant être utilisées pour des transfusions sanguines* », a déclaré le professeur William Miller, de la faculté de médecine de l'université du Wisconsin. « *Si vous pouvez amener ces cellules souches aussi loin que cela, il doit être possible, avec des techniques plus perfectionnées, de produire de vastes réservoirs de cellules.* »

Cette nouvelle démonstration de la maîtrise in vitro de la plasticité des cellules souches embryonnaires humaines témoigne de la rapidité des avancées dans ce nouveau secteur de la recherche en biologie qui s'est fixé pour objectif de fonder une nouvelle médecine, dite régénératrice, capable de lutter contre des diverses affections dégénératives aujourd'hui encore incurables.

Jean-Yves Nau

DÉPÊCHES

■ **RUSSIE : la Russie a refusé, « sans fournir d'explication », de délivrer un visa de transit au dalaï-lama** qui voulait se rendre en Mongolie, a affirmé lundi 3 septembre un porte-parole du chef religieux des Tibétains en exil, Ngavang Guelek, accusant la Chine d'être derrière ce refus. Le Prix Nobel de la paix devait se rendre du 3 au 17 septembre en Mongolie, où vit une forte communauté bouddhiste. La visite prévue du dalaï-lama en Russie, dans la République de Touva (Sibérie orientale) et dans d'autres Républiques où les bouddhistes sont majoritaires, d'ici à la fin de l'année, n'aura sans doute pas lieu à cause du rapprochement entre Moscou et Pékin, selon la même source. – (AFP.)

■ **TURQUIE : selon des chiffres publiés par l'Institut d'Etat des statistiques (DIE) en Turquie et cités par le quotidien anglophone *Turkish Daily News* dans son édition du 3 septembre, le produit intérieur brut (PIB) a diminué de 11,8 %, soit la contraction la plus grave depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Par ailleurs, la presse turcophone indique que, depuis la crise économique de novembre 2000 et février 2001, 600 000 personnes ont perdu leur emploi.**

■ **BOTULISME : des germes de botulisme ont été découverts** dans des cadavres de cygnes et de poissons du lac de Créteil, ce qui entraîne l'interdiction de pêcher sur ce plan d'eau, a annoncé lundi 3 septembre la préfecture du Val-de-Marne. Le botulisme est une grave intoxication, souvent mortelle, causée par une toxine sécrétée par le bacille botulique. Le bacille est présent dans le sol, les eaux et les organismes de nombreux animaux. La toxine peut se développer dans des conserves mal préparées.

■ **CYCLISME : le Suisse Roland Meier (Team Coast), premier coureur sanctionné pour usage d'érythropoïétine (EPO), a écopé d'une suspension de huit mois ferme avec effet du 20 août 2001 au 19 juillet 2002, a-t-on appris lundi 3 septembre. Déclaré positif lors d'un contrôle inopiné, le 18 avril, après la Flèche wallonne, ce coureur de 33 ans, professionnel depuis 1993, a été suspendu la semaine dernière par l'autorité pénale indépendante en matière de dopage de la Fédération suisse. Il a été condamné également à une amende de 4 000 francs suisses (16 000 francs, 2 638 euros environ) et au paiement des frais.**

■ **FOOTBALL : Pascal Nouma, l'attaquant français du Besiktas Istanbul, a signé un contrat de trois ans avec l'Olympique de Marseille. La commission juridique de la Ligue nationale de football (LNF) doit se réunir mardi 4 septembre pour déterminer si ce contrat peut être homologué : les dirigeants marseillais ne l'ont posté qu'au lendemain de la clôture de la période des transferts, n'ayant pas trouvé de bureau de poste ouvert dans la soirée du vendredi 31 août. En cas de non homologation, l'OM pourrait faire de Pascal Nouma son « joker ».**

NE RESTEZ PAS SUR VOTRE FIN

UN
UN
UN

AU MENU DU DVD :

UNE FIN ALTERNATIVE
UN MAKING OF D'1 H 20
DES ANALYSES MULTI-ANGLES
DEUX DVD D'INTERACTIVITÉ
DÉLECTABLE...

UN COFFRET COLLECTOR
SIGNÉ RIDLEY SCOTT
LE 4 SEPTEMBRE

PLUS FORT QUE LE FILM : LE DVD

HANNIBAL

www.wantedhannibal.com



DAIMONT COLUMBA TRETTER HEIM JERO
SERIE LE MEILLEUR DU DVD



PORTRAIT
Joëlle Palmieri dirige le site penelopes.org, fait par des femmes et pour tout le monde.
P. V

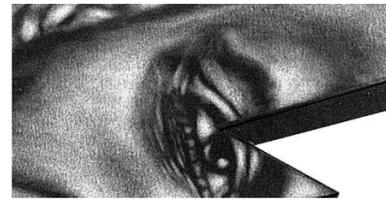
ENTREPRISES

Avec la réduction des investissements en capital-risque, l'innovation se ralentit. Les financements se limitent au perfectionnement des outils.
P. VI



CYBERCULTURE

Onze ans après son lancement en France, la Game Boy de Nintendo revient avec un modèle pour les 15-35 ans.
P. VIII



CITOYEN

Créé à l'initiative du G8, un groupe d'experts préconise un plan d'action en neuf points pour réduire la fracture numérique.
P. VII

ENTREPRISES

Entre 2000 et 2004, le marché de la sécurité informatique aura triplé aux Etats-Unis.
P. VI

19
milliards de dollars

ENQUÊTE

Social: que change la nouvelle économie?

Les entreprises de la nouvelle économie ont bouleversé le triptyque « patron, salariés, syndicats ». Durablement?

POUR leur retour de vacances, les travailleurs de l'Internet auront peut-être l'impression d'y voir plus clair: webmasters et autres webdesigners pourront désormais se référer à la convention collective Syntec, le syndicat professionnel de l'informatique. Celle-ci devrait leur être étendue, si le gouvernement valide l'accord.

Jusqu'à présent en effet, le plus grand flou régnait autour de ces nouveaux métiers: où fallait-il les mettre? Cette première esquisse de rangement va permettre de fixer

une grille salariale, ainsi que les formations correspondantes. Un début de normalisation, en quelque sorte, sur un secteur qui, jusque récemment, a semblé fonctionner avec ses propres règles, en dehors de toute considération pour les mœurs en vigueur dans la « vieille » économie: sous l'impulsion des start-up, le triptyque classique « patron, salarié, syndicat » s'est rapidement transformé en « tous patrons, "stock-optés", et surtout pas de syndicats ». Quatre ans après l'avènement de l'Internet grand public,

et près de dix-huit mois après le e-kraich, quelles sont les traces laissées par la déferlante « nouvelle économie » sur les relations sociales? L'innovation technologique a-t-elle été accompagnée d'une réelle innovation sociale?

Aux Etats-Unis, qui ont vu naître le mouvement, on ne compte plus les licenciements ni les fermetures de dotcom. D'une manière plus générale, « la notion de stabilité de l'emploi est morte », explique au « Monde interactif » Robert Reich, professeur d'économie politique à la Brandeis University, ancien ministre du travail de Bill Clinton. « Nous sommes en train de passer à une société à deux niveaux, composée des "have more", ceux qui ont le plus, et des "have less", ceux qui ont le moins. C'est une très mauvaise nouvelle pour notre nation, pour notre démocratie, et aussi pour notre économie. »

En France, le mot start-up a perdu de sa superbe, et il est désormais de bon ton d'en rire dans les dîners en ville. Le modèle mis en place a montré qu'il n'était malheureusement pas imperméable aux plans sociaux ni aux conflits, alors que les relations de « copinage » en vigueur au sein des jeunes pousses auraient pu en laisser l'illusion avant la chute du Nasdaq.

Si celles qui ont passé les turbulences deviennent « adultes », et instaurent des organes de représentation du personnel, tout n'est pas forcément fait pour permettre leur bon fonctionnement. C'est en tout cas le constat dressé par l'inspectrice du travail chargée du « Silicon Sentier » parisien. Pour autant, les salariés de la Netéconomie ne se sont pas précipités auprès des syndicats pour défendre leurs droits. Dans ce milieu où le sens collectif fait défaut, « il est plus facile d'être militant Attac en dehors de l'entreprise que militant syndical en son sein », estime Noël Lechat, secrétaire général de la fédération CGT des sociétés d'études. Seuls 1% à 2% des travailleurs de la Netéconomie seraient syndiqués, si l'on en croit les professionnels du secteur.

Quant à celles qui recrutent – elles existent! –, elles doivent s'adapter. Les postulants posent leurs conditions: des stock-options, d'accord, mais assorties d'un bon salaire, un accord 35 heures en bonne et due forme, des tickets-restaurant... Bref, un environnement qui fleurit bon l'économie traditionnelle. A l'inverse, on peut se demander ce que les cadres passés par la nouvelle économie, de retour dans des entreprises classiques, empor-

tent dans leurs bagages. S'il est encore trop tôt pour le dire, faute de recul, le mode de fonctionnement propre aux jeunes pousses – hiérarchie plate, codes vestimentaires souples, réactivité – a cependant esaimé au sein des grands groupes, comme en témoigne le phénomène des « spin-off », ces filiales au fonctionnement autonome. Le passage dans une start-up est valorisé sur un CV, s'accordent en tout cas à reconnaître les chasseurs de têtes, qui y voient autonomie et créativité.

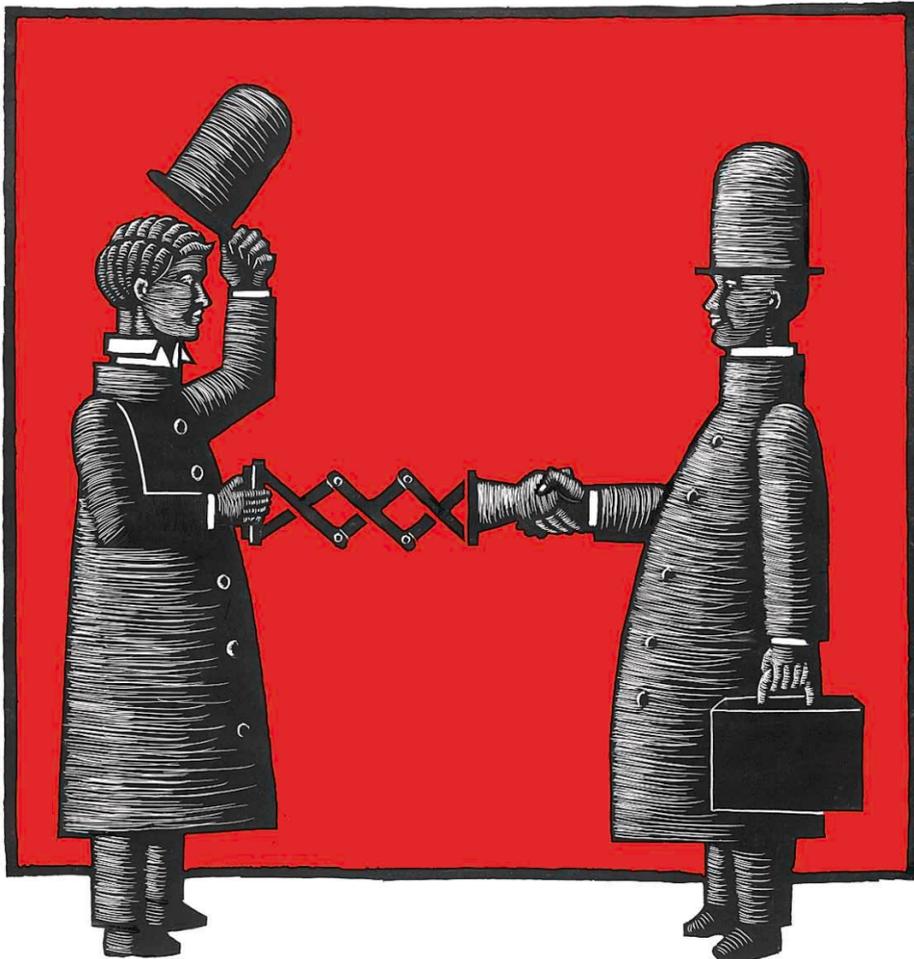
Difficile de voir clair dans ce bouillonnement. Pour Ivan Béraud, secrétaire général du syndicat Beter-Pub CFDT, « on ne construit pas des relations sociales sur quelque chose qui n'existera plus dans dix ans sous sa forme actuelle ». S'il est une certitude aujourd'hui dans cette grande nébuleuse qu'est la nouvelle économie, c'est qu'elle n'a pas fini de changer la société.

Laurence Bernaert



Robert Reich, ancien secrétaire américain au travail, analyse les mutations liées à la nouvelle économie.
Entretien.

Lire page III



PHILIPPE GRAMMANT-COPOULOS

Les syndicats se servent des outils électroniques pour tenter de rallier de nouveaux adhérents. Mais un no man's land juridique entoure l'utilisation des nouvelles technologies dans les relations sociales dans l'entreprise.

Prochain rendez-vous du Monde ECONOMIE

le lundi
10 septembre*
Retrouvez-nous pour un spécial
"INGÉNIEURS"

emploi.lemonde.fr
la chaîne emploi du site Le Monde.fr

* daté mardi 11 septembre.

Les syndicats cherchent la voie

Les organisations syndicales tentent de s'implanter dans les entreprises de la nouvelle économie. Dans leur panoplie, intranet et courrier électronique figurent en bonne place. Mais les salariés sont encore peu réceptifs.

« **PENDANT un an, nous avons fonctionné à fond dans l'esprit "start-up", c'est-à-dire sans compter nos heures, sans nous soucier de l'application des 35 heures, avec pour carottes un titre ronflant de manager et des stock-options. Maintenant, elles ne valent plus rien, et il ne nous reste plus que nos yeux pour pleurer.** » Ce constat, dressé par David, ex-employé d'une start-up aujourd'hui disparue, ils sont nombreux à pouvoir le reprendre à leur compte aujourd'hui. « **A l'époque, on ne parlait que de levées de fonds mirifiques, les perspectives de développement étaient prometteuses. Pourquoi nous serions-nous inquiétés de respect du droit du travail et de défense de nos intérêts?** », poursuit David.

Seulement voilà, le e-krach intervenu au printemps 2000 a annoncé la fin de l'euphorie dans les sociétés de la nouvelle économie. Et les salariés du secteur ont découvert à leurs dépens qu'ils n'étaient pas à l'abri de tensions ni de licenciements, des mots que l'on croyait réservés à l'économie « traditionnelle ». « **Les attitudes ont changé du jour au lendemain avec la chute du Nasdaq. Tant que tout allait bien, tout le monde était copain, et puis là, on découvre un copain qui balance les autres et les vire par courriel. Cela a modifié la donne** », analyse Michel

Lamy, secrétaire national, chargé de l'économie au sein de la CFE-CGC.

Sans transition, on a ainsi vu éclore des conflits parfois durs : grèves de la faim chez Club-Internet et Wanadoo, occupation des locaux et interventions musclées chez le city guide d'origine espagnole Lanetro ou, plus récemment, chez Ibazar... Si les méthodes sont radicales, les revendications, elles, sont classiques : elles portent sur les conditions de travail et sur les salaires. Ces notions, les syndicats les connaissent bien.

Pour autant, alors que la situation s'y prêtait, les salariés, jeunes dans la plupart des cas et sans culture sociale, ne se sont pas précipités pour adhérer à un syndicat. Si l'on en croit un sondage publié en février dernier par Opinion-Way pour *L'Expansion*, ils sont même encore très réticents : seuls 8 % des salariés de jeunes pousses interrogés feraient confiance à une organisation syndicale pour défendre leurs droits, contre 38 % qui compteraient d'abord sur eux-mêmes et 24 % qui s'adresseraient en priorité à la direction de leur entreprise...

« **Les syndicats se rendent compte qu'ils ne sont pas intégrés chez nous. La raison ? Ils ont un discours ringard, fondé sur la lutte antagoniste** », estime Sylvain Forestier, président de Croissance Plus, une association



qui regroupe les dirigeants de 180 entreprises de la nouvelle économie. « **Dans nos sociétés, le sentiment d'appartenance est fort; il n'exclut d'ailleurs pas le conflit. Il faut également prendre en compte des carrières très fractionnées, un phénomène relativement nouveau en France. Aujourd'hui, la moyenne est de quatre ans dans une même société. Or, tout le discours syndical est fondé sur celui de la fonction publique, où l'on reste trente ans dans une seule boîte.** »

Dans un secteur qui se structure et atteint peu à peu une certaine maturité, les relations sociales restent par conséquent à construire. Alors, chacun fourbit ses armes en fonction de sa sensibilité et de sa connaissance du secteur. Les centrales se heurtent à une première difficulté : le manque de visibilité des start-up, qui ne sont regroupées au sein d'aucun organisme fédérateur officiel. D'ailleurs, preuve que les syndicats ont du mal à les cerner, les fédérations qui gèrent les salariés de la nouvelle économie sont différentes d'une centrale à l'autre : Télécoms chez SUD-PTT, à la CFTC et chez FO ; sociétés

d'études à la CGT. Quant à la CFDT, elle a pris une longueur d'avance en baptisant « **syndicat CFDT de la nouvelle économie** » sa branche Betor-Pub, issue de la publicité et du conseil, forte aujourd'hui de quelque 3 000 adhérents.

Du côté de la CGC, on reste prudent, comme l'explique Michel Lamy : « **Le monde éclaté des start-up, c'est une nébuleuse dans laquelle on est en train de mettre les pieds. C'est toujours très lourd en temps de s'implanter dans une entreprise où au final on n'aura peut-être que cinq adhérents. Pour nous, la nouvelle économie n'est pas prioritaire, mais elle n'a pas de raison d'être laissée à part.** »

La nécessité de mieux cerner les problématiques du secteur a conduit les syndicats à mener des séries de rencontres : des groupes de travail ont ainsi été créés entre, d'une part, Croissance Plus et, de l'autre, la CGT et FO. La CFTC a rencontré une trentaine de DRH ou PDG de sociétés, ce qui fait dire à Marc Maouche, secrétaire général adjoint de la fédération télécoms, qu'il s'agit davantage d'un « **travail de fourmi** ». Quant à la CFE-CGC,

elle a pris contact avec Silicon Sentier, une association qui a pour vocation de promouvoir les entreprises de la Netéconomie. « **Nous ne sommes pas encore dans un système de mise en place en tant que tel. Nous pouvons comprendre qu'ils aient des besoins spécifiques, mais nous ne voulons pas être un syndicat de complaisance. Tout cela prend du temps** », explique Michel Lamy.

Et même lorsque le contact avec les salariés est direct, les résultats sont décevants : SUD-PTT a participé en novembre 2000 à une distribution de tracts dans les entrepôts d'Amazon dans le Loiret. Si l'opération a été bien perçue et largement médiatisée, elle ne s'est concrétisée par aucune adhésion. « **Un coup comme ça ne suffit pas**, analyse Marie-Thérèse Deleplace, secrétaire fédérale de SUD-PTT télécoms. **Une implantation syndicale ne peut résulter du volontarisme d'un appareil. Il faut aussi une volonté de l'intérieur.** » Pour la susciter au sein de la nouvelle économie, les syndicats ont encore un travail de longue haleine à accomplir.

Laurence Bernaert

Distribution de tracts

Midi. Siège social de Yahoo!, dans le 17^e arrondissement de Paris. Françoise, militante CGT, vient de s'installer devant les locaux, un paquet de tracts à la main. Sujet de la distribution en ce beau jour de juillet : « **Les heures supplémentaires sont-elles obligatoires?** » Depuis le mois de mai dernier, toutes les semaines, Françoise fait la tournée des sociétés de la nouvelle économie et des centres d'appels : Multimania, Ubisoft, ou Téléperformances ont eu droit à sa visite. Elle a même été embauchée pour cela, à mi-temps. Sa fonction a un nom précis : elle est développeuse en ymicalisation. Son recrutement au sein de la CGT correspond à un plan de travail sur trois ans qui vise à permettre à la centrale de s'implanter plus facilement dans ces entreprises.

Midi trente. Les employés Yahoo! sortent déjeuner. Françoise, souriante aux lèvres, tend une série de tracts. En voyant le logo CGT, un jeune homme esquisse un sourire. « **Très peu de personnes jettent les tracts, précise-t-elle. L'objectif, c'est d'abord de susciter le dialogue. Il est trop tôt pour dire si ces actions ramènent des adhésions.** »

Le dialogue social s'emmêle dans le Réseau

UN MESSAGE électronique lapidaire : les salariés français de Marks & Spencer apprennent ainsi, en avril dernier, leur licenciement. Un site, jeboycottanone.net, menait dans le même temps campagne contre la fermeture annoncée des usines LU. Le Réseau serait-il en train de devenir l'outil à la mode d'un dialogue social brutal et le nouveau terrain d'expression des luttes salariales ?

Le mouvement prend forme dans la nouvelle économie. Fin 1998, Ubifree, premier syndicat virtuel français, emprunte les voix d'Internet pour dénoncer les conditions de travail en vigueur chez l'éditeur de jeux vidéo Ubi Soft. Depuis, les grandes confédérations lui ont emboîté le pas. Toutes possèdent aujourd'hui leur site Web. La CFDT y a mené sa campagne pour le passage aux 35 heures. L'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA) y distille des conseils pour aider ses adhérents à monter leurs sites au niveau des entreprises. Et la Confédération française de l'encaissement (CFE-CGC) propose un kit de connexion à ses intranets.

Car, non seulement les syndicats utilisent le Réseau pour diffuser des messages politiques ou mobiliser leurs troupes, mais ils s'invitent désormais sur les intranets des entre-

La conquête par les salariés d'un espace d'expression électronique dans l'entreprise ne va pas sans heurts

prises. Ainsi, chez France Télécom, les syndicats disposent d'un « **tableau d'affichage électronique** » sur l'intranet de la société. « **C'est un outil supplémentaire pour informer les salariés**, explique Patricia Chappuis, secrétaire générale de SUD-PTT, en partie chargée des nouvelles technologies. **L'information des salariés est le point de départ pour démocratiser l'entreprise, installer un rapport de force et se mobiliser.** »

C'est peut-être ce qui inquiète Denis Meis, chargé des relations sociales chez France Télécom, qui reconnaît volontiers que « **les organisations syndicales sont plus réactives que [la direction] avec ce type d'outils, car plus légères** » et que leur utilisation pose « **un vrai problème d'occupation du champ social et de communication dans une entreprise**

de 100 000 salariés ». Dès lors, pour quoi avoir ouvert l'intranet aux organisations syndicales, mis un ordinateur à disposition de chacune d'entre elles et assuré la formation à ces outils de deux personnes par syndicat ? Par simple souci de renforcer le dialogue social dans l'entreprise ? « **L'intranet reste un produit professionnel pour l'entreprise, rappelle Denis Meis, qui effectue chaque matin sa ronde sur les sites syndicaux. Il compte plus de 100 sites qui doivent être de qualité, car nous sommes la "Net Compagnie". A travers eux, ce sont aussi nos produits que nous vendons.** »

Si les entreprises commencent à favoriser l'émergence d'intranet « **syndicaux** », c'est qu'elles peuvent donc également en tirer profit. Ainsi, le groupe Atos a-t-il élaboré une charte de la communication sociale électronique qui autorise notamment les délégués du personnel à envoyer des tracts syndicaux par courrier électronique. « **La charte n'est pas seulement un geste de notre part envers les syndicats, concède Corinne Eber, à l'origine de l'expérience et actuel directrice de cabinet du président d'Atos. C'est aussi un raisonnement économique.** » En effet, pour une société qui compte près de 11 000 salariés dans toute la France, leur diffuser

l'information via intranet représente une économie substantielle. Corinne Eber y voit même un second avantage : « **En mettant l'information sur l'intranet, les partenaires syndicaux ne peuvent plus nous reprocher de ne pas diffuser l'information de façon homogène et transparente. Nous améliorons le rapport de confiance que les partenaires sociaux entretiennent avec nous.** »

DES SYNDICATS SUR LISTE NOIRE ?

Reste que la conquête par les partenaires sociaux de ces espaces d'expression dans l'entreprise ne va pas sans heurts. Fin mai 2001, les salariés de Steria, une importante SSII, découvrent que l'accès à certains sites dits activistes leur est interdit. Sur la liste noire, la CGT côtoie le Hezbollah ou ETA ! « **Il n'y a aucun filtrage syndical à Steria** », se défend Jean-Claude Chantreau, directeur des relations des partenaires sociaux de la SSII. Il invoque « **un bogue dans le dispositif de filtrage.** »

Sauf que ce n'est pas la première fois que la confédération est dans le collimateur de la direction pour son usage du Réseau. Deux mois plus tôt, son délégué syndical, Hocine Chemlal, recevait un avertissement pour avoir envoyé un courriel aux salariés de l'entreprise dans le cadre des élections professionnelles. « **La**

diffusion générale de tracts syndicaux par courrier électronique est interdite dans l'entreprise », se contente de justifier Jean-Claude Chantreau. Faux, répond la CGT qui a saisi les prud'hommes. Hocine Chemlal espère que le jugement – rendu en mars prochain – créera une jurisprudence dans « **le no man's land juridique qui entoure l'utilisation des nouvelles technologies dans les relations sociales dans l'entreprise** ». Car, si, dès avril 2000, les syndicats soumettaient aux députés un projet de loi sur l'utilisation du courriel dans le cadre de l'action syndicale en entreprise, leur requête reste pour l'heure lettre morte.

Ils ne se font toutefois pas d'illusions : Internet ne révolutionnera pas les pratiques sociales dans l'entreprise. François Sauterey, administrateur du Réseau associatif et syndical (RAS), structure d'accès à Internet qui sert de base arrière à de nombreux syndicats et associations, et a notamment hébergé – jusqu'à son interdiction – le site jeboycottanone.net, avertit : « **Certaines structures se sont leurrées en pensant que l'on pouvait créer des militants virtuels et ne militer que sur le Réseau. Internet n'est qu'un élément de plus dans la structure militante.** »

Stéphane Mandard



« Pas de révolution managériale »

assure le cabinet d'audit et de conseil Mazars dans une étude réalisée auprès de 604 entreprises britanniques, françaises, hollandaises et espagnoles entre avril et mai 2001. Ainsi, en France, 63 % des dirigeants sondés reconnaissent que la nouvelle économie n'a pas favorisé les rapports directs avec leurs collaborateurs.

82 %

C'est le nombre de Français qui considèrent que la nouvelle économie est effectivement un nouveau secteur d'activité qui va se développer durablement (source : enquête Canal Ipsos, avril 2001).

« **Si l'entreprise marche, les salariés veulent les dividendes. Si elle ne marche pas, ils veulent des filets de sécurité. C'est alors que les syndicats peuvent en profiter pour s'installer.** »

Alain d'Iribarne, économiste au Laboratoire d'économie et de sociologie du travail, CNRS.

« La notion de stabilité de l'emploi est morte »

La nouvelle économie a engendré des changements inéluctables dans le monde du travail, où précarisation et inégalité sont devenus les maîtres mots aux

Interview

Etats-Unis. C'est le constat dressé par Robert Reich, ancien secrétaire d'Etat américain au travail.

Selon vous, l'économie américaine repose désormais sur un système d'innovation. La nouvelle économie innove-t-elle également en matière de relations sociales ?

Non. Les relations sociales américaines sont restées bloquées au vieux modèle conflictuel. Trop de managers américains ont décidé qu'ils ne voulaient pas de syndicats, et feront presque tout pour éviter leur création ou pour étouffer ceux qui sont déjà en place. Avec, comme conséquence, le rapide déclin du taux de syndicalisation. En 1995, 35 % des travailleurs américains étaient syndiqués. Aujourd'hui, moins de 10 % des travailleurs du secteur privé sont syndiqués et le pourcentage ne cesse de baisser. Je pense que les entreprises commettent une grave erreur. Les syndicats peuvent jouer un rôle important dans la communication avec la direction. Sans eux, des travailleurs mécontents peuvent aller jusqu'au sabotage industriel ou au procès.

Vous expliquez, dans votre dernier ouvrage (*), qu'un emploi stable, ça n'existe plus. Rester plusieurs années dans une même entreprise peut même être mal perçu sur un CV. Le phénomène est-il irréversible ? Pourquoi ?

Tant que la priorité d'une société sera de maximiser la valeur de ses actions pour ses actionnaires, les entreprises ne pourront pas être fidèles à leurs employés et leur assurer la stabilité. La notion de fidélité est morte, parce que les actionnaires ne connaissent pas ce mot, et parce que ce sont eux désormais les rois.

Dans ces conditions, le terme d'« employé » a-t-il encore un sens ? Quel sera le statut des gens qui travaillent ?

Aux Etats-Unis, la plupart des gens se considèrent encore comme des « employés », mais une part croissante de leurs revenus dépend des bénéfices de leur société et de leur propre contribution à ces bénéfices. Ils reçoivent un pourcentage sur ce qu'ils vendent, ou selon

leur productivité, ou encore en fonction du nombre de clients qu'ils ont servis. En d'autres termes, bien qu'ils soient encore techniquement des « employés », leurs revenus sont moins prévisibles qu'auparavant. Sans oublier bien sûr qu'ils peuvent être mis à la porte du jour au lendemain. Si l'on pousse la logique jusqu'au bout, presque tous les travailleurs aux Etats-Unis vont devenir des *free agents*, des « agents libres », sans sécurité de l'emploi ni de revenus.

Cette situation d'extrême flexibilité est-elle subie ou assumée par les travailleurs ?

Certains travailleurs trouvent des avantages aux nouvelles opportunités qui découlent de cette extrême flexibilité. Cela est particulièrement vrai des personnes qui ont un niveau d'éducation élevé, qui disposent d'un bon réseau de connaissances et qui ne sont pas effrayées par la perspective de travailler entre 60 et 100 heures par semaine. Mais un nombre grandissant de travailleurs américains se sentent débordés et stressés par cette flexibilité. Bien entendu, la plupart d'entre eux n'ont pas le choix. Les lois américaines du travail laissent aux employeurs le soin de fixer les salaires et d'embaucher ou de débaucher comme ils le souhaitent.

La société que vous décrivez est particulièrement inégalitaire. Quel avenir pour les exclus de la nouvelle économie ?

Morne... Les Etats-Unis ont désormais le taux d'inégalité le plus important concernant le revenu et la richesse de tous les principaux pays postindustrialisés, plus important même que les Etats-Unis l'ont vécu au cours des soixante-quinze dernières années. Nous sommes en train de passer à une société à deux niveaux, composée des *have more*, ceux qui ont le plus, et des *have less*, ceux qui ont le moins. C'est une très mauvaise nouvelle pour notre nation, pour notre démocratie, et aussi pour notre économie.

Comment les syndicats sont-ils perçus dans les entreprises de la Netéconomie ? Quel rôle peuvent-ils jouer ? Comment les individus peuvent-ils défendre leurs intérêts ?

Les syndicats n'existent pas dans les dotcom. Les employés doivent défendre leurs intérêts par eux-mêmes. Une fois de plus, cela ne pose pas de problème aux élites éduquées, ce qui, après tout, est le



ED QUINN / SABA / REA

■ **ROBERT REICH**
cinquante-quatre ans, a été ministre du travail sous Bill Clinton de 1993 à 1997, avant – fait inhabituel – de démissionner pour se consacrer à sa famille. Il est aujourd'hui professeur d'économie politique à la Brandeis University, à côté de Boston, et auteur de plusieurs livres, dont le dernier, *Futur parfait* (*), décrit les mutations liées à la nouvelle économie.

cas de la plupart des travailleurs de ce secteur. Pour les autres, la situation est beaucoup plus compliquée.

L'Etat a-t-il un rôle à jouer, aux Etats-Unis comme en Europe ?

C'est la question clé. Depuis les années 1980, les lois existantes – salaire minimum, temps de travail limité... – ont été affaiblies. Or, non seulement les travailleurs ont besoin de ces lois, mais ils ont besoin de nouvelles protections pour la nouvelle économie. L'Etat peut faire beaucoup de choses. Il peut aider les citoyens à s'adapter à la nouvelle économie d'une manière humaine : fournir une éducation et une formation adéquates, mettre en place une couverture sociale qui maintient les prestations familiales malgré les turbulences de la nouvelle économie... Mais il y a une problématique plus large. L'idée centrale du capitalisme américain, c'est

qu'une entreprise n'existe que pour maximiser la valeur des actions de ses investisseurs. Lorsque vous avez accepté cette idée, le contrat social commence inévitablement à se déliter. Les capitaux peuvent bouger et s'adapter bien plus facilement que les gens et les communautés ne peuvent le faire. Le capital peut essentiellement dire aux gens et aux communautés : si vous ne faites pas fructifier nos investissements, nous irons voir ailleurs. Quelle réponse apporter ? L'Europe peut exercer une puissante force de compensation au capitalisme américain. Elle compte 300 millions d'habitants, dont le pouvoir d'achat, le niveau de vie et le potentiel d'investissement atteignent facilement celui des Etats-Unis. L'Europe pourrait dire au capital global : si vous voulez investir chez nous, vous devez respecter les besoins et les normes sociales. Un groupe établi en Europe ne peut pas exister dans le seul but de maximiser la valeur des actions de ses actionnaires. Il doit également exister pour ses employés, ses consommateurs, ses communautés et son environnement.

La nouvelle économie à l'euro-péenne a-t-elle un particularisme social ?

Oui. Les Européens disposent toujours d'un degré de cohésion sociale, que les Américains n'assument plus, si nous l'avons jamais fait. L'individualisme est profondément ancré dans la société américaine. Notre Déclaration d'indépendance parle de « vie, liberté et poursuite du bonheur ». Il n'y est pas fait mention de solidarité sociale ou d'égalité. La Révolution française, elle, parlait de « liberté, égalité, fraternité ». La version américaine de la nouvelle économie est très individualiste. Beaucoup de personnes passent d'un job à un autre, d'un projet à un autre. Même sur leur lieu d'habitation, ils ne restent pas longtemps. La version européenne de la nouvelle économie devrait être différente.

Le caractère mondial de la nouvelle économie a-t-il un impact sur les relations sociales ?

Olivier Zilberstein

Bien sûr. Un impact majeur. Aujourd'hui, une entreprise peut facilement sous-traiter à d'autres sociétés dans le monde pour toutes sortes de services et de composants. La géographie a de moins en moins d'importance. Cela signifie que les travailleurs ont moins de pouvoir. A moins, bien sûr, qu'un groupe de nations établisse des conditions sur l'investissement global chez eux, comme je l'ai suggéré pour l'Europe.

L'utilisation de nouveaux outils comme l'e-mail, l'intranet, la formation par les outils Internet peut-elle donner naissance à de nouvelles relations sociales ?

Oui. Les entreprises peuvent utiliser Internet pour tenir leurs employés mieux informés de leur évolution. Quelques petites sociétés donnent à leurs employés des parts de leurs bénéfices et les informent des bénéfices sur une base hebdomadaire. Les sociétés montrent aussi à leurs employés leurs structures de coût et impliquent leurs collaborateurs dans la manière de réduire les coûts via l'innovation. L'e-learning est potentiellement très important. Les meilleures sociétés mettent à jour les compétences de leurs travailleurs, combinant la formation sur le lieu de travail, avec des modules de formations disponibles en dehors du Net.

Si vous étiez au gouvernement aujourd'hui, que changeriez-vous dans les relations sociales au sein de la nouvelle économie ?

Pour moi, une économie forte n'est pas une fin en soi. Il s'agit simplement d'un moyen d'apporter aux gens de meilleures vies. Le succès d'une économie ne devrait pas être jugé uniquement sur la rapidité de sa croissance, mais également par la qualité de vie des gens qui y participent : leur sécurité, leur sens de l'efficacité, sans oublier l'équité avec laquelle les bénéfices sont distribués. Les relations sociales doivent être modifiées quelque peu pour tenir compte des nouvelles réalités de l'économie. Après tout, la nouvelle économie n'est plus fondée sur une production de masse stable, standardisée, avec des volumes élevés. Elle est fondée, rappelons-le, sur l'innovation. Donc, des classifications rigides de métiers et des réglementations qui découragent l'innovation sont probablement de mauvaises idées. Et plutôt que des revenus fixes, il est peut-être plus sensé de donner aux travailleurs une part des bénéfices.

Certains de vos compatriotes ont désapprouvé votre démission du gouvernement Clinton en 1997 pour vous occuper de vos enfants. Pour eux, le fait de travailler « dur » est important. Ce genre de réaction est-il symptomatique de la relation au travail des Américains ?

J'ai démissionné parce que je ne voyais plus ma famille. J'avais perdu le contact avec mes deux fils adolescents. Beaucoup de personnes ont trouvé étrange qu'un homme démissionne de son poste au sein du cabinet présidentiel pour être un bon père. D'autres étaient en colère, estimant que je devais rester en place pour mon pays. Mais mon devoir envers mes enfants, et moi-même, était plus fort. Oui, les Américains travaillent tout le temps. Nous nous définissons par notre travail. Plus nous travaillons, plus nous en tirons de la fierté. C'est fou.

Propos recueillis par Laurence Bernaert

(*) *Futur parfait*, Robert Reich, Editions Village mondial, avril 2001.

interactif.lemonde.fr/enquetes

Les syndicats américains tentent une percée

Sonnés, les salariés de la nouvelle économie commencent à s'organiser

LA PHRASE fut, un temps, érigée en symbole des relations sociales dans la nouvelle économie. Elle vient des Etats-Unis, évidemment, et est signée Jeff Bezos, le créateur et omnipotent patron d'Amazon.com. « *Chez nous, aimé à répéter le libraire en ligne, pas besoin de syndicats, puisque chaque employé est également propriétaire de l'entreprise.* » Longtemps, les stock-options ont en effet assuré la paix sociale. Leurs très lucratives perspectives promettaient une juste compensation aux sacrifices

par ailleurs consentis : salaires minimaux, heures supplémentaires, renoncement aux vacances et week-ends. Les stock-options pour seul dialogue social : l'exemple venait d'en haut – Microsoft notamment – et risquait de faire tache d'huile dans tout l'univers de la nouvelle économie.

Oui, mais voilà : si la logique pouvait éventuellement tenir lorsque les actions d'Amazon étaient au fait – à plus de 110 dollars pièce –, à moins de 10 dollars (9,43 \$ le 29 août) la théorie devient pour le moins bancale. Et les « propriétaires » font grise mine. Chez Amazon comme ailleurs. Les nouvelles du Nasdaq (la Bourse américaine des sociétés technologiques), les plans de licenciements quotidiens, les faillites et fermetures n'incitent, il est vrai, guère à l'optimisme.

Du coup, les syndicats reprennent vigueur dans les entreprises high-tech. D'autant plus qu'ils en avaient souvent été carrément ex-

clus. Chez Amazon, par exemple, la direction ne s'est jamais encombrée de diplomatie pour faire expulser des employés tentant de distribuer de la littérature syndicale. A la fin de l'année dernière, le *New York Times* avait publié un document interne expliquant aux cadres comment lutter contre l'émergence syndicale. Chez Etwon.com, la méthode est aussi expéditive : l'an dernier, le site de commerce électronique a purement et simplement licencié des employés qui venaient de signer une pétition pour la formation d'un syndicat.

Mais les employés, donc, ne se laissent plus faire. Dans le sillage de ceux d'Amazon, les travailleurs des dotcom tentent de s'organiser. Des syndicats comme Washtech se sont d'ailleurs spécialisés dans ce domaine, établissant à l'occasion des alliances à l'étranger. La puissante AFL-CIO (American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations – regroupement de

68 syndicats de tous secteurs, 13 millions de membres, www.aflcio.org) cherche par ailleurs à mobiliser les deux grandes composantes du salariat américain de la nouvelle économie, les employés du tertiaire et les travailleurs des technologies de l'information. Déjà bien implantée dans l'univers des télécommunications, CWA (Communications Workers of America), associée pour l'occasion à IBEW (International Brotherhood of Electrical Workers), a l'an dernier fait plier Verizon, l'opérateur télécom américain. Suite à une grève très dure, les employés de Verizon ont obtenu notamment que les représentants du personnel occupent une plus grande place dans la vie de l'entreprise. Forte de ce succès, CWA tente désormais de s'implanter aussi bien chez les géants du secteur high-tech (IBM, Microsoft) qu'au sein des start-up de la Silicon Valley.

634 512

C'est l'effectif employé dans les entreprises françaises des TIC (technologies de l'information et de la communication), industrie et services, hors audiovisuel, selon l'enquête annuelle d'entreprise 1999 du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. Dans cet effectif, 37 % sont cadres, mais seulement 4 % ouvriers qualifiés et 2 % ouvriers non qualifiés.

LE DROIT DU TRAVAIL À L'ÉPREUVE DES NTIC

- Internet
- Intranet
- Télétravail

Le Droit du travail à l'épreuve des NTIC de Jean-Emmanuel Ray

Un panorama des règles applicables aux nouvelles technologies.

Editions Liaisons, mai 2001.

Prix : 125 F (19,06 €)

Internet Intelligence

avec les Meilleurs Spécialistes et une grande école d'organisations

médias numériques

management de projet

information stratégique

pour le Développement des Ressources Humaines

Formation des Responsables : 22 septembre 2001

Admission : immédiate/voir selon places

Jeudi 6 septembre 2001 18 heures 14h - 20h

Tel. : 01 43 92 90 25 - www.ia.com

La start-up, poisson pilote

L'ESPRIT start-up a-t-il contaminé l'organisation des grands groupes français? Les cadres de la nouvelle économie qui rejoignent l'ancienne un à un aujourd'hui ramèneront-ils dans leurs bagages ces valeurs que sont la relative absence de hiérarchie, le bouillonnement des idées et la souplesse dans les codes vestimentaires? Le recul manque, nécessaire à des études en «immersion» de longs mois dans les entreprises traditionnelles, pour trancher. Et les phénomènes de «contamination» déjà observables risqueraient de ne pas supporter la récession qui s'annonce.

«Le phénomène start-up a fait redécouvrir aux entreprises les vertus de l'isolat, structure de gestion de projet indépendante, très efficace pour négociateur des ruptures technologiques», avance tout d'abord Frédéric Fréry, directeur du programme MBA de l'ESCP-EAP et, par ailleurs, spécialiste du management des ruptures technologiques. La plupart des groupes ont en effet choisi de négocier leur virage sur Internet en lançant leur propre jeune pousse, souvent sur le modèle de celles qui marchaient parfois sur leurs plates-bandes. Ainsi de eTF1, de @Carrefour, de Lagardère Active Broadband, de PPR Interactive... D'autres ont choisi de tâter de la start-up en investissant, via une filiale société de capital-risque ou un incubateur, dans des dossiers qu'elles jugeaient utiles à leur métier de base. Ainsi de Valeo Ventures, Air Liquide Ventures, Schneider Electric Ventures, EasyEnergy de EDF...

«DESTRUCTION CRÉATRICE»

Le principe de l'«isolat» n'est pas neuf, et l'exemple avancé est souvent celui d'IBM, qui a déjà eu recours au procédé, à la fin des années 1970, pour réussir son passage du monde des grands systèmes à celui du PC. Car, «en interne, les chargés de mission sur un projet qui restent en cause le métier de l'entreprise sont dépassés par le quotidien, surtout s'ils travaillent, comme c'est trop souvent le cas, avec des équipes de projet à mi-temps. Ou alors, les moyens dont ils disposent suscitent trop de jalousies en interne. Il faut aussi qu'ils sortent de la culture dominante, pour oublier les formidables produits de leur société et inventent autre chose», assure Frédéric Fréry.

Les méthodes de travail de la nouvelle économie s'invitent dans les grandes entreprises



Comment la petite structure, dot corp ou essaimage, influe sur la grande? Certainement par la valorisation de «l'entrepreneuriat» chez les salariés des entreprises. C'est en tout cas le discours chez France Télécom. Bernard Lorig, directeur de la mission essaimage (38 dossiers de start-up instruits depuis sa création, en 1998), précise : «C'est pour cela que nous avons choisi de mettre en place une école d'entrepreneurs, qui forme les candidats à l'essaimage au management et à la gestion. C'est aussi pour cela que les porteurs de projet restent dans leur laboratoire ou leur bureau tant que la jeune pousse n'est pas lancée, histoire que leurs collègues s'intéressent à leur parcours et soient peut-être tentés de les imiter.» Mais les allers-retours

entre l'essaimée et le grand groupe sont de faible importance, rapport à la taille des structures en présence. Ainsi, EasyEnergy, chez EDF, compte cinq jeunes pousses incubées à l'été 2001. Elle ne donnera donc objectivement la possibilité qu'à une poignée de chercheurs parmi les 2 500 que compte EDF R & D, de partir un jour dans la Silicon Valley (siège de l'incubateur) travailler pour elle.

du programme Innover et Entreprendre de l'ESCP-EAP, avance, prudemment, un autre élément de contamination. «Les systèmes de motivation ont changé. Les chefs de service ont compris qu'il fallait donner une autre latitude aux hauts potentiels. Souvent, dans les groupes, on les forme pendant dix ans à plusieurs postes de l'entreprise avant de leur confier une responsabilité importante. Peut-être auront-ils davantage

En revanche, diffuser à toute la grande structure l'esprit de «destruction créatrice» des jeunes pousses est un non-sens pour Frédéric Fréry. Il insiste : «La start-up se définit précisément et par essence comme une activité en démarrage. Elle est un état intenable pour une grande structure qui a besoin de hiérarchie et de routine pour suivre son cours. La jeune pousse ne peut de toute façon pas tenir le rythme et, au bout de quelques années, elle réintègre d'elle-même des éléments de hiérarchie dans sa structure. Réinventer le présent tout le temps, c'est beaucoup trop anxiogène.»

A l'heure où les grands groupes commencent à réduire la voilure de leurs investissements en ligne, Olivier Basso, directeur scientifique

tendance à tout de suite leur proposer la conduite d'un projet. Ces jeunes ont montré l'année dernière toute la dynamique dont ils étaient capables.» Il croit aussi que les entreprises qui ont eu le plus peur de perdre leur matière grise, certains grands cabinets de conseil, ont proposé des offres «travail-environnement de loisir», en jouant la surenchère par rapport aux start-up. «Il faut voir comment ces propositions vont résister, maintenant que les salariés refluent de la nouvelle économie vers l'ancienne», conclut-il.

Cécile Ducourtieux

interactif.lemonde.fr/enquetes

Le top des réseaux

A chacun son organisation

www.croissanceplus.com

Croissance Plus, association de dirigeants d'entreprises de la nouvelle économie, propose sur son site quelques projets, concernant notamment la distribution des stock-options aux employés.

www.multimania.com/betor

Le Betor-Pub, syndicat CFTD de la nouvelle économie, propose actualités et informations, notamment sur les 35 heures, et un intranet réservé aux membres.

www.cgc.fr

La CFE-CGC propose des documents au format PDF concernant des thèmes liés au travail. Le site propose également dans sa rubrique «espace jeunes» des liens pour la recherche de stages ou d'emplois.

www.force-ouvriere.fr

La CGT-FO présente sur son site des reportages, enquêtes et dossiers touchant à divers thèmes. Cependant, la nouvelle économie est rarement au programme.

www.union-network.org

L'Union Network International regroupe 900 syndicats de 140 pays. Ce syndicat mondial lutte notamment pour les droits en ligne des travailleurs.

www.soc-etudes.cgt.fr

La fédération CGT des sociétés d'étude comprend notamment les salariés techniques de la nouvelle économie. Documents sur le travail en ligne, les centres d'appel, ou encore les nouveaux outils.

www.sudptt.fr/telecoms/index.html

SUD-PTT présente l'actualité et des documents relatifs à France Télécom et à La Poste, notamment sur le passage aux 35 heures.

Trois questions à...

Jean-Pierre Le Goff

1 Vous êtes sociologue au laboratoire de sociologie du travail Georges-Friedmann (Paris-I CNRS) et auteur des Illusions du management aux éditions La Découverte. La nouvelle économie est-elle en train d'accoucher de nouvelles relations sociales?

Il faut faire la part des choses entre des évolutions structurelles de l'organisation du travail et du management, qui sont tout à fait réelles, et la part de l'investissement fantasmatique de la société dans ces réalités-là. Les start-up de la nouvelle économie condensent tout un imaginaire: un modèle type de l'organisation du travail et du management largement fantasmatique qui dessine à la fois la figure d'un individu qui serait totalement performant à longueur de temps et d'un collectif qui serait complètement horizontal. Ce modèle croit pouvoir réconcilier le marché, le plaisir et la collectivité engagée de façon fun et cool dans le travail. Tout le monde serait à égalité dans un petit collectif fonctionnant sur le mode copain-copain où tout le monde tutoie tout le monde, où il n'y a plus de signes distinctifs des hiérarchies et du pouvoir, où on prend le sandwich sur un quart de table ensemble... Un collectif horizontal composé d'individus également compétents et impliqués pareillement dans le travail quel que soit leur salaire, leur responsabilité et leur place dans la hiérarchie. Tout le système hiérarchique serait gommé.

2 Pour vous, la réalité des start-up est bien différente de ce rêve managérial?

Le réel est plus complexe que ces clichés-là. Pourquoi? Parce qu'il y a toujours des inégalités de compétences qu'on ne peut pas évacuer magiquement et parce que certains ont de fait plus de responsabilités que les autres. Des modèles qui fonctionnent au fusionnel terminent tôt ou tard par produire des éclatements. Et cela peut être d'autant plus pervers et despotique que, dans ces modèles fusionnels, la hiérarchie est déniée: on dit qu'elle n'existe pas, mais elle est toujours présente. A un moment donné, tout le monde n'est pas dans le même bateau, tout le monde ne s'engage pas pareillement dans l'aventure. Qu'il y en ait un ou plusieurs qui aient plus de responsabilités que les autres, commandent et organisent, c'est logique. Mais il faut reconnaître cette répartition des rôles, sinon on le paie tôt ou tard. Il y a une sagesse pratique qui s'apprend par l'expérience.

Là où il n'y a pas de références très nettes, là où la hiérarchie et le pouvoir se font invisibles, mais existent toujours, là où il n'y a pas une référence claire à une dimension institutionnelle, on peut avoir l'impression de «décoller», d'appartenir à une entreprise formidable avec une bonne ambiance, mais tôt ou tard la leçon du réel arrive.

3 Comment cette «leçon du réel» se manifeste-t-elle?

L'entreprise n'est ni la famille ni le groupe de copains sympas. Elle a une logique spécifique qui est de produire des biens et des services destinés à la vente sur le marché avec des objectifs de qualité et de productivité. Les rapports humains dans l'entreprise sont liés à cette finalité et régis par une instance tierce, le droit du travail. L'imaginaire des start-up s'est trouvé confronté aux contraintes du réel, de la logique productive et de ses exigences propres. A ce moment-là, il faut remettre du formalisme, réintroduire un minimum de hiérarchie et une organisation qui soient plus visibles. De fait, c'est ce qui peut se produire aujourd'hui suite aux déboires des start-up. Mais, cet imaginaire continue de fasciner et on n'en a pas fini avec lui.

St. M.

Propos recueillis par Stéphane Mandard

Sur le Sentier des relations sociales

LE «SILICON SENTIER». Il n'est pas loin le temps où la presse rebaptisait et célébrait ce quartier du 2^e arrondissement de Paris, entre les places de la Bourse et de la Ré-

Récit

publique, où les start-up se sont mis en tête de chasser les derniers marchands de sape qui, hier encore, y régnaient en maîtres. Sur les relations sociales à l'intérieur de ces dot.com de la nouvelle économie, en revanche, silence radio. Karine Duquesnoy, l'inspectrice du travail en charge de ce secteur, a accepté de lever le voile sur les coulisses des travailleurs du Web.

Premier constat de l'inspectrice qui sillonne le Sentier depuis plus d'un an, les jeunes pousses tendent à rentrer dans le rang. «Nous sommes face à des entreprises de plus en plus comme les autres», précise-t-elle. Et de citer la mise en place de structures de gestion du personnel dans les start-up qui concernent un nombre représentatif de salariés. «Les directeurs des ressources humaines sont plus expérimentés qu'avant, car ils proviennent souvent de l'économie traditionnelle et appli-

Karine Duquesnoy, inspectrice du travail, explore les coulisses de la nouvelle économie

quent ses méthodes. Je pensais que j'allais devoir mener des actions musclées pour mettre en place des instances représentatives. Si c'est parfois le cas, des entreprises me contactent elles-mêmes pour savoir comment organiser des élections.»

Côté salariés, les mœurs changent également. En mars 2000, le prédateur de Karine Duquesnoy s'étonnait auprès du «Monde interactif» que «personne ne [venait] se plaindre!». Aujourd'hui, les employés de la nouvelle économie n'hésitent plus à franchir la porte de la permanence de l'inspectrice du travail. «Maintenant que des plans sociaux s'abattent sur les entreprises de la nouvelle économie, les salariés ressentent le besoin de se structurer et d'être représentés.»

Autant de signes qui ont fait croire à Karine Duquesnoy que les start-up «devenaient adultes». Mais l'inspectrice n'a pas tardé à déchanter: «On affiche des horaires, mais on ne les respecte pas. Quant aux contrats de travail, beaucoup de personnes sont recrutées avec des salaires en dessous de ce à quoi elles pourraient prétendre dans d'autres entreprises.» Car beaucoup de jeunes pousses ont agité la carotte des stock-options pour embaucher au rabais. Or, prédit la jeune femme, «les entreprises qui vont permettre à leurs salariés de les liquider ne seront pas nombreuses. Ces derniers commencent à se rendre compte qu'ils se sont investis sans compter, mais qu'ils risquent de ne voir venir ni la reconnaissance ni l'argent.»

La vague de licenciements qui s'abat sur les jeunes pousses révèle d'autres entorses au droit du travail. «J'ai vu des plans sociaux à la procédure bâclée, raconte l'inspectrice. Un patron m'a même fait comprendre qu'il n'avait pas de temps à perdre avec le code du travail.» Car, si des organes de représentation du personnel commencent à être mis en place, tout n'est pas fait pour permettre leur bon fonctionne-

ment. «Les réunions mensuelles légères avec la direction sont rarement tenues, constate Karine Duquesnoy. J'ai déjà reçu des demandes de licenciement contre des représentants du personnel, quand ce ne sont pas des pressions pour empêcher l'élection d'un employé jugé indésirable.» Des pratiques managériales qui n'ont rien à envier à celles des grandes entreprises. «L'esprit "tout le monde copain" a fait long feu. Si quelqu'un se présente sans l'ancienneté requise ou qu'il y a le moindre problème, ça se termine souvent devant le tribunal d'instance!»

Reste que si les «patrons cool» ne s'embarassent plus forcément de «l'esprit start-up» pour gérer leurs ouailles, les salariés fonctionnent toujours sur le mode de l'affect. «Il est plus difficile de demander des comptes à un directeur que l'on tutoie», résume Karine Duquesnoy, à qui des salariés en conflit avec leur direction ont déclaré: «Si l'on entre dans un schéma formel du type lettre recommandée, ce sera perçu comme une déclaration de guerre ouverte, comme une véritable trahison!»



Jean Gadrey
Nouvelle économie, nouveau mythe?

Nouvelle économie, nouveau mythe?

de Jean Gadrey

L'auteur bat en brèche les mythes liés aux nouvelles technologies Flammarion Essais, 2000. Prix: 90,25 F (13,76 €).

10 750

C'est le nombre d'entreprises innovantes qui ont été créées ex nihilo dans le secteur des TIC en l'an 2000 en France, selon le ministère de l'économie, des finances et de l'industrie.

«Certaines structures se sont leurrées en pensant que l'on pouvait créer des militants virtuels et ne militer que sur le Réseau. (...) Internet n'est qu'un outil dans les mains d'une minorité.»

François Sauterey, administrateur du Réseau associatif et syndical (RAS).

AFL-CIO

Le site de l'AFL-CIO, fédération de syndicats de travailleurs américains regroupant 13 millions de syndiqués, contient des témoignages sur les rudes conditions réservées aux travailleurs du secteur américain des TIC.

■ www.aflcio.org/articles/neweconomy/index.htm

Extension du domaine du féminisme

Joëlle Palmieri, fondatrice des Pénélopes, croit en l'économie solidaire et en un féminisme résolument social

NE DITES PAS à Joëlle Palmieri qu'elle est une Chienne de garde. Elle vous répond aussitôt que son action et celle de ses Pénélopes ne se limitent pas à des coups médiatiques mais s'inscrit dans la durée. Ne lui dites pas non plus que le site qu'elle a fondé voilà déjà quatre ans n'est qu'un décalqué sur le Web de la presse féminine. « C'est la pire injure qu'on puisse nous faire ! Pour le comprendre, il suffit de lire l'un de nos éditoriaux. »

Difficile en effet de comparer penelopes.org avec la quasi-totalité des titres féminins. Pas de pages de mode, de test sexe ou de fiches de régime, mais des informations multimédias, faites par des femmes pour « favoriser toutes activités assurant l'échange, le traitement, la mise à jour, la centralisation et la diffusion de ces informations en faveur de toutes les femmes du monde. »

Conçu comme un média d'opinion à destination de tout le monde « et pas uniquement à l'attention des féministes », le site fonctionne grâce à la bonne volonté d'une quinzaine de personnes en France et d'un réseau de correspondantes à l'étranger. « Nous faisons des sujets sur les femmes, mais aussi sur l'économie, la société, avec un traitement différent des médias traditionnels. Nous avons eu, par exemple, des infos avant tout le monde sur la guerre en Tchétchénie ou en Serbie. » Chaque mois, les Pénélopes produisent ainsi plus d'une centaine d'articles, du reportage sur une coopérative québécoise luttant contre l'exclusion aux brèves sur la situation des femmes dans certains pays.

MILITANTE ANTIMONDIALISATION

Depuis 1997, Joëlle Palmieri a donc fait de la Toile un espace de militantisme féminin. Et même si elle reconnaît que les Pénélopes manquent encore cruellement de moyens, force est de reconnaître qu'avec plus de 40 000 pages vues par semaine le site recueille aujourd'hui les premiers fruits d'un formidable travail de collecte et de mise en forme de l'information. « Si on fait le bilan de ces premières années, ce qui me surprend le plus, c'est la qualité des informations que nous récoltons grâce à notre réseau de bénévoles. On sent que ce sont des personnes qui se font plaisir à écrire, même si c'est souvent avec très peu de moyens et parfois dans de mauvaises conditions. »



Dans son bureau du 13^e arrondissement de Paris, entre un bouclage et un déplacement à Arles pour l'université d'été du mouvement Attac, Joëlle Palmieri est intarissable sur les sujets qui la passionnent. Au cœur de ses activités, le féminisme bien sûr, mais aussi la communication, les nouvelles technologies et la lutte contre la mondialisation libérale. Quatre thèmes que cette militante de quarante-deux ans associe dans son quotidien pour faire avancer la cause des femmes. « Parce que nous sommes féministes, nous sommes exclues ou maltraitées par les médias traditionnels. A partir de ce constat, deux solutions s'offrent à nous. Soit se plaindre, soit prendre les choses en main. Dans cette dernière optique, Internet est apparu comme l'outil incontournable. »

Mais le Web ne fait pas tout. Joëlle Palmieri en est bien consciente, elle qui voudrait positionner les Pénélopes comme une agence de presse. « Nous avons les informations et le réseau, mais il est très difficile de vendre notre contenu. » Au quotidien, la vie de Joëlle Palmieri s'organise donc entre son métier de chef de projet pour l'Apress (Association pour la promotion de l'économie sociale et solidaire) et le travail d'écriture pour le site.

Depuis longtemps militante féministe, Joëlle Palmieri a vite compris que l'info « c'est le nerf de la

guerre ». Aussi bien pour faire passer des idées que pour asseoir la crédibilité de son engagement. Une règle de base mise en application tout au long d'un parcours qui l'a vue passer de la Banque de France à une coopérative de photocomposition. « Après des études d'informaticienne scientifique, j'ai travaillé sur des modèles monétaires pour la Banque de France. C'est là que j'ai pu comprendre l'économie libérale et le keynésianisme. J'étais au cœur de la bête en quelque sorte ! Au même moment, j'étais aussi militante syndicale à la CFDT. Puis, dans les années 1980, je me suis retrouvée dans une coopérative qui s'est vite transformée en agence de communication. C'est là que j'ai appris le métier. »

COMMUNIQUER AUTREMENT

Vingt ans plus tard, Joëlle Palmieri se bat encore pour que le féminisme cesse de faire peur. Son souhait : qu'il soit de nouveau perçu comme un véritable mouvement social et politique. Ses armes n'ont pas changé. La communication encore et toujours. « Je crois que les féministes communiquent mal, qu'elles n'ont pas conscience de la nécessité d'informer l'ensemble des publics. »

Avec l'économie sociale, elle a trouvé une nouvelle extension à son combat : la critique féministe de la communication libérale. « C'est vrai qu'aujourd'hui nos projets se cristal-

lisent autour de l'Apress, dont les Pénélopes sont membres fondatrices. » Pourquoi l'économie solidaire ? Parce que, avec elle, les Pénélopes trouvent des moyens alternatifs d'exister. Au lieu de rentrer dans le système et de créer, par exemple un journal papier avec de la publicité, Joëlle Palmieri et son équipe misent sur une autre approche de la communication. « Après l'expérience avec CanalWeb de l'émission "Cyber-femmes" [aujourd'hui terminée], nous avons réfléchi à une télévision nomade, transportable. Une sorte de média mobile qui n'appartiendrait à personne et que les gens pourraient s'auto-approprier en y collaborant. L'idée n'est bien sûr pas de tuer le métier de journaliste. Ce que nous souhaitons, c'est déconstruire la communication occidentale, libérale et uniforme, vouée à la consommation, pour en élaborer une autre, plus à même de favoriser la démocratie. »

Un projet de communication « neutre et universelle » qui passe aujourd'hui par le Web, mais qui pourrait bien prochainement sortir du cadre de la Toile.

Guillaume Fraissard

www.penelopes.org

interactif.lemonde.fr/portraits

A bon droit

Des projets pour la CNIL

LA COMMISSION nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a le vent en poupe. En décembre 2000, l'article 8 de la Charte des droits fondamentaux, proclamée solennellement à l'occasion du Conseil européen de Nice, consacrait les principes de la protection des données personnelles, déjà inscrits dans le droit français depuis la loi du 6 janvier 1978 et dont cette commission est la gardienne. Au début de l'été, le rapport d'activité de la CNIL, remis au premier ministre le 7 juillet, nous apprenait que l'année 2000 avait été marquée par un bilan « plus que satisfaisant ». En effet, au cours de cette année, la Commission a été saisie de près de 6 000 plaintes et demandes de conseils, soit une augmentation de 60 % sur les cinq dernières années. Le nombre de demandes de vérification, tendant à s'assurer qu'un fichier contenant des données personnelles avait ou non fait l'objet d'une déclaration préalable, a également augmenté de 60 %.

Le rapport d'activité de la CNIL révèle encore l'apparition de nouveaux domaines d'intervention : les enquêtes ont ainsi mis en lumière que des organismes de crédit à la consommation se prétaient à la pratique dite de « l'itotypage

négalif », consistant à refuser un crédit à toute personne d'un même espace géographique, au motif que son adresse correspond à celle d'un quartier à risque.

La CNIL, qui a également insisté sur la remise récente d'un rapport d'ensemble concernant « Internet et les mineurs », rappelle à cette occasion que « la rapidité des échanges, l'interactivité, voire l'aspect ludique du réseau Internet (...) peuvent faire des mineurs l'instrument idéal, du fait de leur goût du jeu ou leur crédulité, pour collecter des données personnelles toujours plus nombreuses et plus précises sur leur environnement familial, social, économique ».

Au-delà des préoccupations récentes soulignées par ces rapports, chacun s'accorde à relever que le système français, mis en place dès 1978, est aujourd'hui devenu un modèle du genre. Non seulement « tous les pays de l'Union européenne (...) se sont dotés au fil des ans d'une loi proche de la nôtre et d'une autorité de contrôle indépendante », mais encore la directive européenne du 24 octobre 1995 sur les données personnelles s'inspire très largement de la loi française. A cet égard, dès le 18 juillet 2001, la garde des sceaux a présenté en conseil des ministres

un projet de loi destiné à transposer dans notre droit cette directive, avec un retard remarqué. C'est l'occasion de dépeussier la loi du 6 janvier 1978, autour de trois axes majeurs. Le premier consiste dans le renforcement des droits fondamentaux des personnes, dès lors que des données les concernant font l'objet d'un fichier : informations nominatives, voix, image, empreintes génétiques, etc. Le deuxième axe prévoit la consécration de la CNIL comme l'autorité administrative indépendante chargée du contrôle de la mise en œuvre de la loi. Elle se voit attribuer des pouvoirs de contrôle accrus, ainsi qu'un pouvoir de prononcer des sanctions administratives, et notamment des amendes.

Enfin, le dernier volet de ce projet vise à une rationalisation des formalités préalables exigées pour la création d'un traitement automatisé de données à caractère personnel. Le projet devrait être soumis au Parlement avant la fin de l'année et adopté en 2002.

Alain Hazan, avocat à la cour

www.premier-ministre.gouv.fr
www.cnil.fr

Agenda

Networld-Interop

Du 18 au 20 septembre

Quelque 600 exposants ont rendez-vous au Salon Network-Interop, le moment fort de la rentrée en matière de réseaux et de télécoms. Au programme, des conférences sur la sécurité dans les entreprises, les applications vidéo, le commerce mobile ou les places de marché. Paris, porte de Versailles
■ www.interop.fr

Seconde conférence internationale de l'OMPI

Du 19 au 21 septembre

La propriété intellectuelle et le commerce électronique sont au cœur de la conférence de l'Organisation mondiale pour la propriété intellectuelle, qui se tiendra pendant trois jours à Genève et qui sera retransmise en direct sur le Web. Parmi les ateliers proposés, « dénominations commerciales sur l'Internet », « protections des données personnelles » ou encore « patrimoine culturel ». Genève
■ ecommerce.wipo.int/index-fr.html

KM Forum

Les 25 et 26 septembre

Ce salon dresse le bilan et les perspectives du Knowledge Management, c'est-à-dire de la gestion des connaissances. Le colloque veut ainsi accompagner la transformation des entreprises qui créeront, grâce à ces techniques, de nouvelles fondations, culturelles et opérationnelles, dans les entreprises. Environ 1 200 décideurs seront ainsi réunis autour de thèmes tels que les portails d'entreprise, les intranets documentaires, ou encore les bases de données Internet. Paris, Palais des congrès
■ <http://www.groupeimm.com/kmforum>

Apple Expo 2001

Du 26 au 30 septembre

Le plus grand rassemblement Macintosh d'Europe se tient comme chaque année à Paris. Au programme, la présentation de nouveaux produits, avec, en vedette, le nouveau système d'exploitation Mac OS X. De nombreuses conférences sur les thèmes privilégiés d'Apple, tels que la création numérique et l'éducation, seront données durant ces cinq jours. Paris, porte de Versailles
■ www.apple-expo.com

Rencontres Arts électroniques de Rennes

Les 24 et 25 octobre 2001

Sous le thème de l'art numérique, la manifestation va rassembler pendant deux jours des passionnés, artistes ou spectateurs. Elle se veut un état des lieux de la diffusion et de la production des arts et des nouvelles technologies. L'association rennaise Station Arts électroniques est à l'origine de cet événement qui a connu sa première édition en 1995. Rennes, auditorium le Tambour
■ www.uhb.fr/culture/station

Comdex Fall

Du 12 au 16 novembre

Le plus important salon américain sur les nouvelles technologies. Bill Gates (Microsoft), John Chambers (Cisco), Kunitake Ando (Sony) seront présents ainsi que 2 300 autres entreprises. Parmi les événements de la semaine, les conférences sur le m-commerce, des ateliers portant sur les stratégies et les outils les mieux adaptés au développement d'une société dans le secteur. Las Vegas
■ www.key3media.com/comdex

Linux Business Expo

Du 12 au 16 novembre

En parallèle au Comdex, le salon consacré à Linux et aux logiciels libres présentera les dernières tendances du secteur, ses applications et les moyens de l'intégrer à l'entreprise. Des conférences et des démonstrations ponctueront cet événement qui durera cinq jours. Las Vegas, Sands Expo and Convention Center
■ www.key3media.com/linuxbizexpo

Forum XML Integration e-business

Les 20 et 21 novembre

La quatrième édition de ce forum devrait permettre d'approfondir les connaissances sur les applications liées à l'XML, de comparer les différentes solutions et de découvrir les innovations en la matière. Le salon présente entre autres 21 études de cas provenant de plusieurs secteurs d'activité, et un cycle spécial d'applications destiné à donner des bases solides pour la mise en œuvre d'un projet XML. Paris, Palais des congrès.
■ www.technoforum.fr

Rencontres de la jeune création numérique

Du 21 au 24 novembre

Pendant quatre jours, et pour la troisième fois consécutive, Valenciennes ouvre ses portes à la jeune création numérique européenne. Dix pays participeront à des conférences, à la création d'animations et à des laboratoires expérimentaux. Valenciennes
■ www.youngcreation.net

Journées internationales de l'Idate

Les 22 et 23 novembre

Sur le thème des hauts débits, ces journées se donnent pour mission de faire le point sur les technologies existantes et les acteurs en présence. Les conférences aborderont des sujets tels que la rentabilité des investissements dans le haut débit, l'environnement réglementaire ou l'état réel du développement de ces technologies. Montpellier.
■ www.idate.fr

Internet World Expo

Du 27 au 29 novembre

Le salon stratégique de l'e-business s'adresse aux décideurs et managers opérationnels ou fonctionnels dans les entreprises. 70 conférences aborderont des thèmes variés, comme la sécurité des transactions, l'utilisation du Web dans un plan marketing ou encore la gestion des relations clients. Paris la Défense (CNIT)
■ www.internetworldfrance.com

Une sélection de Caroline Halazy

L'innovation technologique en perte de vitesse

IL Y A SEIZE MOIS, Andy Hertzfeld fondait la société Eazel, aux perspectives alors prometteuses. L'idée était de simplifier le performant mais complexe sys-



tème d'exploitation Linux pour le rendre utilisable sur un PC par tout un chacun. Andy Hertzfeld a un superbe CV (il a été l'un des principaux concepteurs du système d'exploitation du premier Macintosh) et avait déjà créé une autre start-up. L'an dernier, il a levé 13 millions de dollars. Mais en mai, Eazel a dû mettre la clé sous la porte, faute de capitaux. « Il était très pénible de voir s'éparpiller une équipe d'aussi talentueux programmeurs », explique Andy Hertzfeld. D'autant que je suis sûr que nous aurions pu obtenir de très bons résultats si nous avions pu travailler une année de plus. »

Aurait-il eu raison? Personne ne le saura jamais. Dans tous les secteurs, les exemples de technologies à fort potentiel ayant disparu avant d'avoir fait leurs preuves se multiplient. Bien sûr, bon nombre de ces jeunes sociétés en faillite méritent leur sort. « Mais là, on jette l'eau du bain, le bébé, et même la baignoire », regrette Bill Joy, directeur scientifique de Sun. Après avoir atteint le record de 100 milliards de dollars l'an dernier, les investissements des sociétés de capital-risque ont chuté au premier trimestre à 11,8 milliards, soit une tendance annuelle de 47 milliards. Certes, si le rythme actuel se maintient, ces sociétés investiront cette année presque autant qu'en 1999.

FINANCEMENTS À LA BAISSÉ

Mais la situation actuelle est plus inquiétante qu'il n'y paraît. Si les investissements de capital-risque continuent de ralentir dans les dix-huit mois à venir, ils pourraient bien chuter de leur niveau annuel de 47 milliards à 25 milliards. Pis encore, la plupart de ces investissements ne serviront pas à lancer de nouvelles entreprises, mais plutôt à maintenir en vie des start-up existantes. Au premier trimestre, 28 % des investissements de sociétés de capital-risque ont été versés à des entreprises qui réalisaient leur premier tour de table, contre 33 % l'an dernier. La baisse durable des investissements de capital-risque « risque d'anéantir les bonnes idées, d'épuiser les fonds d'amorçage et de décourager les investisseurs », prévoit Lewis M. Branscomb, professeur émérite à Harvard. Et il ne faut pas compter sur la Bourse comme alternative de financement: cette année, seules quatorze entreprises ont été introduites, soit dix fois moins que l'an dernier à la même époque.

Faute d'une baisse des investissements de capital-risque, la recherche high-tech se ralentit

Ce ne sont pas seulement les dollars qui se font rares: les entrepreneurs motivés sont également en voie de disparition. A l'heure actuelle, créer une start-up relève plus du suicide professionnel que de la fortune assurée. Cette année, 3 % seulement des diplômés de l'école de commerce Sloan School du Massachusetts Institute of Technology (MIT à Boston) entrent dans des start-up du secteur technologique, contre 11 % l'an dernier.

Quelles seront les conséquences de cette déconfiture des start-up sur l'innovation? Après quelques années de créativité débridée, c'est le marasme. Cette pénurie de nouvelles idées est-elle passagère ou durable? Qui financera les prochains grands progrès technologiques? Et qui se risquera à les commercialiser? Les réponses à ces questions n'ont rien de rassurant. Le financement ne devrait se débloquer qu'au compte-gouttes pendant au moins encore un an et demi. Et lorsque la vanne des investissements se rouvrira, il faudra attendre encore deux ans avant que les nouvelles technologies ainsi financées soient commercialisées.

« La réduction des investissements est temporaire », calcule Ron Conway, un investisseur de la Silicon Valley. Mais dans le secteur high-tech, dix-huit mois, c'est long. » La dernière fois que les investissements des sociétés de capital-risque ont chuté de 50 %, au début des années 1990, il a fallu attendre 1996 pour que de nouveaux produits suffisamment innovants apparaissent, conduisant les entreprises à augmenter leurs investissements technologiques.

L'impact sur l'économie sera profond. Les investissements massifs dans les nouvelles technologies ont largement contribué aux gains de productivité à l'origine du boom économique américain des années 1990. Pendant la seconde moitié de cette décennie, la croissance annuelle de la productivité a atteint 3 %, doublée par rapport aux deux décennies précédentes. Voilà qui a propulsé la croissance économique au niveau exceptionnel de 4,3 % par an. A contrario donc, la chute de la productivité de 1,2 % au premier trimestre (le plus mauvais chiffre des huit dernières années) est un très mauvais signe.

L'innovation n'est pas complètement arrêtée. Les universités et laboratoires publics poursuivent leurs efforts de recherche. Parallèlement,



les rares entreprises qui en ont les moyens s'empressent de consacrer davantage de fonds à la recherche, afin de devancer leurs concurrents en difficulté. Sun augmente cette année de 21 % son budget de recherche et développement. Chez Intel, la hausse est de 10 % et de 14 % chez Microsoft. « Notre avenir dépendra des technologies que nous mettons au point actuellement », affirme Rick Rashid, vice-président de la recherche chez Microsoft.

FRILOSITÉ DES CAPITAL-RISQUEURS

Reste que c'est surtout dans les jeunes pousses, financées par le capital-risque, que se développent les innovations. L'an dernier, lorsque les investissements des capital-risqueurs ont atteint 100 milliards de dollars, ils représentaient 55 % des sommes allouées à la recherche et au développement aux Etats-Unis, d'après la National Science Foundation and Venture Economics. En outre, les sociétés de capital-risque font preuve d'une grande efficacité lorsqu'il s'agit de commercialiser de nouvelles idées. Au total, Josh Lerner, professeur à la Harvard Business School, estime que le capital-risque produit de trois à cinq fois plus d'innovations que le financement provenant des

entreprises ou des universités, « qui font de la recherche trop théorique ».

Des secteurs entiers voient leur émergence entravée par la frilosité des capital-risqueurs. L'exemple des loueurs de solutions logicielles par Internet (Application Service Providers ou ASP en anglais) est significatif. Il y a deux ans, ces entreprises ont suscité l'intérêt des sociétés de capital-risque en proposant une idée nouvelle: grâce à Internet, elles permettraient aux entreprises d'externaliser l'intégralité de leur informatique. Les grandes entreprises se réjouissaient déjà à l'idée de réduire énormément coûts et complications technologiques. Après avoir octroyé l'an dernier 1,6 milliard de dollars aux ASP, les sociétés de capital-risque n'ont accordé au premier trimestre que 121 millions. D'après des analystes du Gartner Group, plus de la moitié des 500 ASP financés ces dernières années devraient faire faillite cette année.

C'est le cas de NotifyMe Networks, une start-up qui, en dix-huit mois d'existence, avait levé 14 millions avant de fermer ses portes en mai, faute de fonds. Elle permettait à des entreprises d'envoyer des informations de leurs fichiers clients à un service géré par NotifyMe, qui pouvait ainsi faire connaître les

dernières nouvelles et offres de l'entreprise à ses clients par téléphone, SMS ou courriel. Le service de réservation aérien Sabre avait engagé NotifyMe à l'essai pour prévenir les passagers des vols retardés ou annulés et le service de livraison NextJet pour permettre à ses clients de localiser les colis.

Même recul dans le secteur du point-à-point (peer-to-peer ou P2P), une technologie qui permet de mettre en réseau les millions de PC à travers le monde pour échanger des données et effectuer de gigantesques tâches. En 2000, les sociétés de capital-risque ont investi 300 millions de dollars dans une centaine d'entreprises de P2P, avant de réduire considérablement le montant des investissements cette année. Vous souvenez-vous des inventions qui étaient censées vous aider à faire vos courses sur Internet depuis votre réfrigérateur? Ou de la possibilité de télécharger vos morceaux de musique préférés d'un site Web à un lecteur installé à votre poignet? Tout cela n'est plus d'actualité. Les innovations qui semblaient proches il y a quelques mois risquent de ne pas se matérialiser avant dix ans. C'est l'accès à haut débit qui risque d'être le plus durement touché. Parce que les

connexions haut débit à Internet ont été commercialisées plus lentement que prévu, beaucoup d'investisseurs se sont méfiés. Une génération entière d'entreprises a été acculée à la faillite dans les secteurs des « divertissements » en ligne, des technologies audio et de vidéo streaming (en continu).

Le ralentissement de l'innovation n'est pas seulement lié à la vague de faillites de jeunes sociétés. Puisque la concurrence des start-up est moindre, les entreprises bien établies ne se sentent plus obligées de mettre au point autant de nouveaux produits et services. Depuis que plusieurs sites de musique en ligne ont fermé et que Napster a été muselé par les tribunaux américains, la plupart des grandes maisons de disques ont révisé à la baisse leurs ambitions de vente en ligne de musique.

SIMPLES PERFECTIONNEMENTS

Tout n'est pas pour autant négatif sur le front de l'innovation. Quelques secteurs gardent les favoris des investisseurs, tels les semi-conducteurs, les technologies de stockage de données et d'équipement optique destinés aux réseaux de télécommunication à haut débit. En s'appuyant sur les recherches de l'université Stanford, la société californienne Lightbit, qui met au point des systèmes de commutation entièrement optiques, a trouvé de l'argent. « Il faudra peut-être attendre deux ou trois ans avant que cette technologie soit mise en pratique, mais elle nous paraît tout à fait viable », explique Todd Brooks, associé de Mayfield, l'un des investisseurs de Lightbit dans la Silicon Valley et l'une des sociétés de capital-risque actuellement les plus actives. IBM poursuit aussi ses recherches dans le secteur des superordinateurs et des puces. « S'il est bien géré, un centre de recherche ne se plie pas aux fluctuations de l'économie », explique Paul Horn, directeur de la recherche chez IBM.

Il reste que la plupart des investisseurs se limitent au simple perfectionnement de produits et de services, notamment dans les logiciels de logistique, de la sécurité sur Internet et des logiciels de réseaux mobiles. Après les excès de ces dernières années, il est normal que l'on fasse de nouveau preuve de plus de prudence. Mais il serait dangereux de réduire les investissements de façon trop brutale ou importante.

Heather Green
et Jim Kerstetter

★ La page « Entreprises » est réalisée par les rédacteurs du « Monde interactif » et de « Business Week/e.biz ».

★ Traduit de l'anglais par Chantal Dussuel

La sécurité informatique mise sur l'intrusion

De nombreux cabinets d'audit se sont développés en proposant de tester la résistance des intranets aux intrus

UN BOND de 11 %. C'est, en un an, l'augmentation du nombre de délits d'intrusion dans les réseaux de 538 entreprises et institutions américaines interrogées par le CSI (Computer Security Institute) dans le cadre de l'édition 2001 de son enquête annuelle sur la sécurité et la criminalité informatique. L'an dernier, un quart des responsables interrogés avaient relevé une ou plusieurs intrusions dans leur système d'information. Ils sont, aujourd'hui, largement plus d'un tiers (36 %).

Pire: sur les 378 millions de dollars de perte imputables à la criminalité informatique et comptabilisés par le CSI au cours de son enquête, plus de 150 millions, attribués à des « vols d'informations propriétaires », proviennent directement de ces immixtions illégales.

Sombre, le constat est toutefois de nature à réjouir toute une catégorie d'acteurs de la nouvelle économie. Depuis trois ans, les cabinets d'audit spécialisés dans le « test intrusif » fleurissent et semblent avoir de beaux jours devant eux. Forrester Research estime que les dépenses des entreprises en matière de sécurité informatique auront triplé entre 2000 et 2004. Dans trois ans, selon le bureau d'études américain, le marché de ce secteur culminera, aux seuls Etats-Unis, à 19 milliards de dollars (144 milliards de francs).

Expressément mandatés, ces cabinets d'audit mènent contre les serveurs de leurs clients des attaques en tous points semblables à celles que pourraient lancer des pirates informatiques. Mais non sans précautions. « Avant de procéder aux tests d'intrusion, la définition du périmètre d'intervention, avec le client, est un important préalable », souligne Luis Delabarre, directeur de mission à Thales Secure Solutions, filiale de conseil en sécurité informatique du groupe Thales (ex-Thomson CSF). Il s'agit alors de savoir jusqu'où nous allons pouvoir aller: on peut seulement détecter les failles du système; on peut aussi aller au bout du processus et modifier un fichier ou l'environnement dans le

quel on est parvenu à s'introduire. » Il peut également s'agir de « récupérer le drapeau », c'est-à-dire se procurer un document interne à l'entreprise cible.

Dès lors, on comprend mieux certains réflexes communs à tous les auditeurs. « Avant l'attaque, confie l'un d'entre eux, la première chose à faire est de vérifier que l'adresse IP de l'ordinateur cible appartient bien à notre client. Il arrive parfois qu'on ait de mauvaises surprises. » Sous le couvert de l'anonymat, certains cabinets d'audit avouent avoir eu maille à partir avec des entreprises ayant fourni des adresses IP ne correspondant pas à leurs serveurs.

Gênant, d'autant que la confirmation est parfois complexe à obtenir de la part des intéressés. « Il arrive que seules deux ou trois personnes au sein de l'entreprise cible soient mises au courant, explique Olivier Mandel, ancien auditeur chez Ernst & Young, à Atlanta. En général, dans ces cas précis, il nous est même permis de recourir à des méthodes dites d'« ingénierie sociale ». » Sans que les salariés et les responsables informatiques de l'entreprise visée en soient avertis, les auditeurs peuvent alors tenter de récupérer, par des moyens sans rapport avec l'informatique, des

codes d'accès au réseau. « Souvent, confie Olivier Mandel, il suffit de passer un simple coup de fil à un employé, de se faire passer pour le service informatique et de lui demander son mot de passe! »

En France, ces mandats « carte blanche » semblent rares. Et beaucoup d'entreprises rechignent à prêter le flanc à un audit de sécurité sans limites bien établies. La raison en est simple: elle tient à la confidentialité des données auxquelles pourront avoir accès les auditeurs au cours de leurs tests. La récente création (en février 2001) par Thales de sa filiale dédiée à la sécurité informatique n'est, en ce sens, pas anodine. Pour un groupe concentrant de nombreuses activités liées à la défense nationale, disposer d'une structure de tests intrusifs filialisée, sans avoir à recourir à un tiers, semble plus tranquillisant.

GARANTIR L'INNOCUITÉ DES TESTS

Pour les auditeurs indépendants, la survie passe donc par la précaution. Surtout pour ce qui touche au recrutement de leurs collaborateurs. Joël Rivière, fondateur et PDG de Lexsi, une société d'audit créée en 1999, en fait son cheval de bataille. Lui-même ancien directeur du département informatique de l'Institut de recherche criminelle de

la gendarmerie nationale, il compte parmi ses collaborateurs d'anciens responsables du ministère de la défense. Une garantie pour ses clients, explique-t-il. En 1999, trois cabinets d'audit indépendants - Edelweb, CF6 et Apogée Communication - avaient même fondé la FPTI (Fédération des professionnels des tests d'intrusion), dont la charte déontologique devait assurer les clients potentiels de l'innocuité de ces tests.

Aux Etats-Unis, foie de telles précautions. Taille du marché et pénurie d'informaticiens contraignent les sociétés d'audit à transiger. Là-bas, rapporte Olivier Mandel, il arrive que certains hackers franchissent la frontière tenue qui les sépare des auditeurs. Chose improbable en France où la totalité des sociétés d'audit disent ne jamais recruter d'anciens pirates informatiques.

Des problématiques étrangères, toutefois, à quelques acteurs de ce marché. Certaines sociétés d'audit, à l'image de Qualys, développent des robots qui, sans intervention humaine, miment des attaques, pointant ainsi les failles du système. Il n'y a donc pas, à proprement parler, d'intrusion humaine dans les serveurs du client.

Un atout de poids. Car, de surcroît, les experts en intrusions sont rares. En France, confirme Hubert

Tournier, responsable du pôle intrusion chez Deloitte Consulting, « le personnel compétent est assez difficile à trouver ». « D'autant que les compétences recherchées ne s'acquièrent pas en école », explique-t-il. Récemment, plusieurs filières d'études supérieures en sécurité informatique ont toutefois été créées.

A n'en pas douter, les auditeurs sécurité ont un bel avenir. Evolution constante des environnements informatiques, nouveaux logiciels et nouvelles failles, multiplication des transactions électroniques, autant de facteurs qui devraient préserver l'audit de sécurité de tout « e-krach ».

De plus, le test d'intrusion n'est, pour ces jeunes sociétés, qu'un produit d'appel et un outil technique. Toutes misent sur le conseil aux entreprises, la formation et la sensibilisation de leurs salariés, et sur la veille technologique pour accroître leur activité. La palette de services associés aux tests intrusifs est vaste. Car une fois les brèches dévoilées, encore faut-il les colmater. Et c'est là une bonne part du travail.

Stéphane Foucart

interactif.lemonde.fr/
netéconomie

Fracture numérique: le G8 s'ouvre à la société civile

En juillet dernier, à Gênes, un groupe d'experts a remis au G8 son plan d'action pour mettre les technologies au service des pays du Sud

JUILLET 2000. Alors réuni à Okinawa, le G8 consacre non seulement une charte à la « société de l'information », mais instaure aussi un Groupe d'experts sur les nouvelles technologies de l'information (Geant en français, Dot force en anglais). Sa composition est originale: une quarantaine de personnes représentant les Etats membres du G8 et des organismes internationaux comme la Banque mondiale ou l'Unesco, mais également le secteur privé, le monde associatif et certains pays en développement. Sa mission est de taille: préparer, pour le sommet de Gênes de juillet 2001, des propositions destinées à réduire la « fracture numérique » entre le Nord et le Sud.

Ce groupe d'experts travaille d'arrache-pied et remet, en avril 2001, aux sherpas du G8, un « plan d'action » qui détaille en neuf points les stratégies – nationales et internationales, publiques et privées – à suivre pour lutter contre ladite fracture et mettre les technologies de l'information et de la communication au service du développement des pays pauvres.

Juillet 2001. Le travail du Geant fait l'objet d'un communiqué lapidaire dans lequel les huit grands, claquemurés à Gênes, se contentent de « ratifier le rapport de la Dot force ». Echech cuisant?

AUCUN MOYEN FINANCIER

« Le G8 a renvoyé à plus tard tout engagement concret des Etats », regrette Valérie Peugeot, de Vecam (Veille européenne et citoyenne sur les autoroutes de l'information et du multimédia), qui représentait le secteur associatif français au sein du Geant. Une déception que ne partage pas le secrétaire exécutif de la Dot force, Bruno Lanvin, manager à la Banque mondiale: « Les leaders du G8 sont allés plus loin que ce qu'on attendait d'eux. Ils ont choisi d'endosser la totalité du rapport, et d'apporter leur caution au plan d'action qui en constitue la partie active. » Reste qu'aucune décision financière n'a été prise pour se donner les moyens d'appliquer le fameux plan.

« Le G8, entité politique sans secrétariat, structure ni budget, n'a ni la vocation ni le pouvoir d'allouer des ressources financières à tel ou tel projet, se défend Bruno Lanvin. En revanche, les organismes d'aide publique, les organisations internationales, les entreprises privées et les ONG qui font partie de la Dot force



peuvent le faire. » La réunion du G8 à Montréal les 9 et 10 octobre prochain, assure le secrétaire de la Dot force, devrait ainsi identifier les « champions » qui seront le mieux à même d'apporter à chaque point d'action les ingrédients – compétence, expérience et ressources financières – nécessaires à leur mise en œuvre. Des intentions louables qui n'empêchent pas Valérie Peugeot de douter quant à la suite qui sera donnée au travail du Geant. « L'ONU vient de créer sa propre task force sur les enjeux de la fracture numérique. Saura-t-elle se saisir de ce que l'on a fait ou va-t-elle accoucher d'un énième rapport? »

Un abandon qui serait d'autant plus regrettable que, de l'avis même de la représentante de Vecam, le plan d'action du Geant comporte des « avancées sur des questions considérées comme stratégiques par les associations qui travaillent sur les enjeux de développement et des technologies de l'information ». Ainsi, il formule des propositions sur la diversité culturelle sur le Web, le recours aux logiciels libres, les points d'accès associatifs à Internet, l'indisociabilité entre connectivité et formation ou l'association systématique des pays du Sud à toute négociation sur les enjeux des technologies de l'information, avec les moyens matériels que cela implique.

Mais si Valérie Peugeot qualifie – pour toutes ces conquêtes – le rapport de « magnifique », elle le juge également « terrible » en raison de l'absence de notions aussi fondamentales que celles de service public ou de taxation/tarifification. « Comment garantir que les réseaux atteignent les plus isolés et les plus démunis lorsque les câblo-opérateurs ne sont soumis à aucun cahier de charges de service public? », s'interroge la militante. « Les termes "service universel" – version édulcorée et maastrichtienne du service public – ont fini par apparaître dans le rapport de la Dot force, sans qu'une ligne ne soit dite sur les moyens de mettre en œuvre ce qui n'apparaît ici que comme un objectif à horizon indéfini.

Quant à la taxation/tarifification [des noms de domaine ou de la Netéconomie], elle n'a évidemment pas droit à l'honneur d'une citation. Mot interdit entre tous, en terre de libéralisme, il semble pourtant la clé de voûte d'une politique de solidarité redistributive (deux autres mots inconnus du rapport) en matière de TIC. »

Mais pouvait-il en être autrement dans une instance qui émane des principaux gardiens de l'ordre économique mondial? Pourtant, et il faut au moins reconnaître ce mérite à l'initiative du G8, le Geant, par son ouverture au secteur non marchand, quoique limitée à 8 membres sur un total de 42, semble manifester une volonté d'associer la société civile à la gestion des affaires du monde. A moins qu'échaudés par la

montée en puissance du mouvement antimondialisation libérale de Seattle à Porto Alegre, les « huit » aient voulu étouffer la contestation dans l'œuf en invitant à leur table le secteur « non lucratif » (terme choisi par le G8 qui dépasse largement le cadre associatif)? « Le choix de ces acteurs "non lucratifs" en dit long sur leur appartenance à un tiers secteur indépendant », glisse en guise de réponse Valérie Peugeot. A côté de Vecam, seule association de la Dot force, on retrouvait notamment une grosse fondation américaine experte en TIC proche de l'ancien gouvernement démocrate, ou un organisme public canadien de développement Nord-Sud.

Malgré toutes ses imperfections, le Geant semble tout de même

entrouvrir la voie à un nouveau processus participatif. « Mettre ensemble dans une structure informelle, des bureaucrates, des représentants des pays en développement et industrialisés, des acteurs économiques et des membres de la société civile, est une formule inhabituelle dans le mode de fonctionnement du G8 qui débureaucratise les débats, témoigne un membre de la Dot force rodé à la pratique des institutions internationales. On pourrait imaginer étendre ce type de structure pour lutter contre des problèmes comme le sida, dès lors qu'à l'instar de la fracture numérique ils ne sont pas trop politiques et restent très ciblés. »

Toutefois, comme le note Valérie Peugeot à l'aune de son expérience au sein de la Dot force, « il ne suffit

pas d'être invité à une table de discussion pour entrer dans un processus de démocratie participative. Reste à inventer les conditions démocratiques de ce dialogue ».

Tirant les conclusions du mécontentement social de Gênes, les dirigeants du G8 ont affiché en juillet dernier leur volonté de « promouvoir des solutions innovantes fondées sur un large partenariat avec la société civile ». La lutte contre la fracture numérique sera peut-être le premier terrain d'expérimentation d'un nouveau modèle de gouvernance mondiale en gestation.

Stéphane Mandard

■ www.dotforce.org
■ www.vecam.org/dotforce.htm

Tribune

Mondialisation: Internet gêne(s)

LE 22 JUILLET dernier, alors que les premiers manifestants antimondialisation libérale commençaient à quitter Gênes, la police italienne se lançait à l'assaut, avec une sauvagerie rarement égalée, du Media Center du Genoa Social Forum (GSF). Mis à la disposition du GSF par les autorités italiennes, ces locaux faisaient office de salle de presse pour plusieurs médias indépendants diffusant leurs informations sur le Réseau: Indymedia, Carta, RadioGap (Global Audio Project) et Samizdat... Les auditeurs de RadioGap ont ainsi pu suivre en direct sur le Web l'intervention policière, juste avant que le matériel ne soit complètement détruit par les forces de l'ordre. Quelques secondes plus tard, cette information était diffusée sur l'IRC (Internet Relay Chat) d'Indymedia et largement relayée par tous les sites du Réseau.

Compte tenu du nombre de policiers mobilisés et des moyens utilisés, cette opération ne peut décemment pas être considérée comme une bavure. Il s'agissait à l'évidence d'une volonté délibérée de détruire cette salle de presse, privant ainsi les antimondialisation d'une de leurs sources privilégiées d'informations. S'agissait-il de détruire des preuves mettant en

évidence l'implication de la police dans les violences qui se sont déroulées tout au long des manifestations? De faire taire ces médias indépendants qui auraient pu témoigner, après le départ des journalistes, de la répression qui allait s'abattre sur Gênes? D'une simple revanche? Les motivations de cette descente de police sont encore très floues.

Constellation de médias indépendants et autoproclamés, réseau de témoins in situ et anonymes utilisant leur téléphone portable pour poster des messages sur des listes de diffusion d'ampleur mondiale, nébuleuse de photographes amateurs, prenant parfois des photos compromettantes, Internet gêne... Les événements de Gênes ont montré une fois de plus que les activistes étaient passés maîtres dans l'utilisation des technologies de l'information et de la communication: sur deux ou trois listes de diffusion francophones seulement, des centaines de messages ont été postés, des milliers de photographies, des dizaines de reportages vidéo ou d'émissions de radio ont été diffusés.

Les hackers eux-mêmes sont entrés dans le bal en remplaçant les pages d'accueil de certains sites d'institutions italiennes par la photo

de Carlo Giuliani, tué par un policier au cours des affrontements, ou en mettant en ligne des scripts de sit-in virtuel pour bloquer des serveurs. Comme le rappelait Indymedia sur son site, « dans le face-à-face qui nous oppose au silence de la presse et aux brutalités policières... », ces nouveaux outils sont devenus « l'arme fatale et subversive des activistes » du monde entier.

Une question reste néanmoins en suspens: pourquoi ne pas avoir prolongé jusqu'au bout la logique réticulaire d'Internet? En concentrant sur le terrain et en un même lieu la majorité des sources d'information, les activistes s'exposaient au risque d'une descente de police. Même si les serveurs ne se trouvaient pas physiquement dans la salle de presse, n'aurait-il pas été plus rationnel de les décentraliser au maximum pour regrouper ensuite l'information, à l'arrière en quelque sorte, sur un réseau de sites miroirs, installés dans différents pays? Erreur organisationnelle ou défaut de matériel qui ne se reproduira certainement plus...

Olivier Blondeau

■ olivier.blondeau@freescape.eu.org

Les nouvelles technologies au service du développement

LA TECHNOLOGIE est un moteur de l'amélioration des conditions de vie des pays pauvres et pas seulement une de ses résultantes. Tel est, en substance, le message que martèle le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) dans son Rapport mondial 2001 sur le développement humain. Public visé: les organisations tiers-mondistes qui redouteraient encore que « l'engouement pour la technologie ne détourne l'attention des donateurs ainsi que les ressources consacrées aux objectifs de développement plus traditionnels ». Celles-là mêmes, sans doute, qui, à Okinawa lors du sommet du G8 de juillet 2000 qui consacra une « charte sur la société mondiale de l'information », mettaient le feu à un ordinateur portable en scandant: « Les ordinateurs, ça ne se mange pas! »

« Croire qu'il existe une technologie magique pour remédier à l'analphabétisme, aux maladies et aux crises économiques prouve que l'on ne comprend rien à ce qu'est véritablement la pauvreté, relativise Mark Malloch Brown, l'administrateur du PNUD. Pourtant, si les acteurs du développement ignorent délibérément l'explosion de l'innovation technologique dans les domaines de l'alimentation, de la médecine et de l'information [...], cela reviendrait à refuser aux pays pauvres des opportunités qui pourraient leur permettre de s'engager sur la voie du développement. »

Dans son Rapport mondial 2001, le PNUD parie sur les innovations pour lutter contre la pauvreté

« Pour convaincre les derniers réticents, le rapport rappelle que « la technologie a toujours été un outil

puissant au service de la lutte contre la pauvreté ». Et de citer l'invention du vaccin, des plantes résistantes à la sécheresse et de l'imprimerie. Une étude publiée en 1999 par la Banque mondiale estime ainsi que le progrès technologique est responsable de 40 à 50% de la baisse de la mortalité enregistrée entre 1960 et 1990, alors que l'augmentation du revenu n'en serait responsable que pour 20 à 25%.

Selon le Rapport, la technologie mérite aujourd'hui une attention renouvelée car « les percées récentes réalisées en génie numérique, génétique et moléculaire accroissent les moyens de [l']utiliser pour venir à bout de la pauvreté ». Il ne fait pas de doute que les biotechnologies représentent, avec tous les risques qu'elles charrient en matière de manipulation génétique (le PNUD est favorable à l'extension des cultures transgéniques pour augmenter la productivité des agriculteurs du Sud) ou de clonage thérapeutique, un réel espoir de lutter plus

efficacement contre les problèmes de malnutrition ou les pandémies.

En revanche, on peut se demander en quoi « les technologies de l'information et de la communication sont un outil sans précédent dans la lutte pour en finir avec la pauvreté au XXI^e siècle ». Réponse du PNUD: elles éliminent les obstacles au savoir (avec Internet, les pauvres peuvent accéder à l'information), à la participation (les citoyens se servent du Réseau pour demander des comptes à ceux qui les gouvernent) et aux opportunités économiques (les pays en développement ont la possibilité d'exporter plus, de créer des emplois corrects et de diversifier leur économie).

CONVERSION DES CRÉANCES

Mais pour que les pays en développement puissent tirer avantage des nouvelles technologies, encore faut-il qu'ils y aient accès, sous peine de voir la « fracture numérique » (à peine plus de 5% de la population mondiale sont des utiliza-

teurs d'Internet et 88% d'entre eux habitent les pays industrialisés) venir creuser davantage le fossé qui sépare le Nord du Sud. Or, dans son rapport 2001 sur l'emploi dans le monde, le Bureau international du travail note que « les disparités qui caractérisent la diffusion et l'utilisation des nouvelles technologies risquent d'élargir "la fracture numérique" ».

D'où la préconisation par le PNUD d'une série de mesures pour réduire les inégalités d'accès aux nouvelles technologies et mettre ces dernières « au service des besoins des plus criants des pauvres ». Le rapport propose ainsi la conversion d'une partie des créances des pays en développement en fonds de recherche technologique et en appelle à « une utilisation équitable des droits de propriété intellectuelle et industrielle » regrettant que le système actuel « perme[te] en particulier à des intérêts privés d'accaparer des innovations d'origines indigènes et collectives ». Ainsi, l'industrie

pharmaceutique américaine se réfugie-t-elle derrière le droit de la propriété intellectuelle pour interdire l'accès à ses médicaments à des millions de malades du sida des pays du Sud. C'est sans doute ce qui fait conclure aux rapporteurs du PNUD que le marché n'est « pas suffisant pour créer et diffuser les technologies nécessaires à l'éradication de la pauvreté » et que les Etats doivent s'appuyer sur des politiques publiques nationales et internationales d'envergure en matière de recherche et développement.

Quant à savoir si les préconisations du PNUD seront suivies d'effets, deux siècles et demi après l'invention de l'ampoule électrique, 2 milliards d'individus, soit le tiers de la population mondiale, ne bénéficient toujours pas de l'électricité.

St. M.

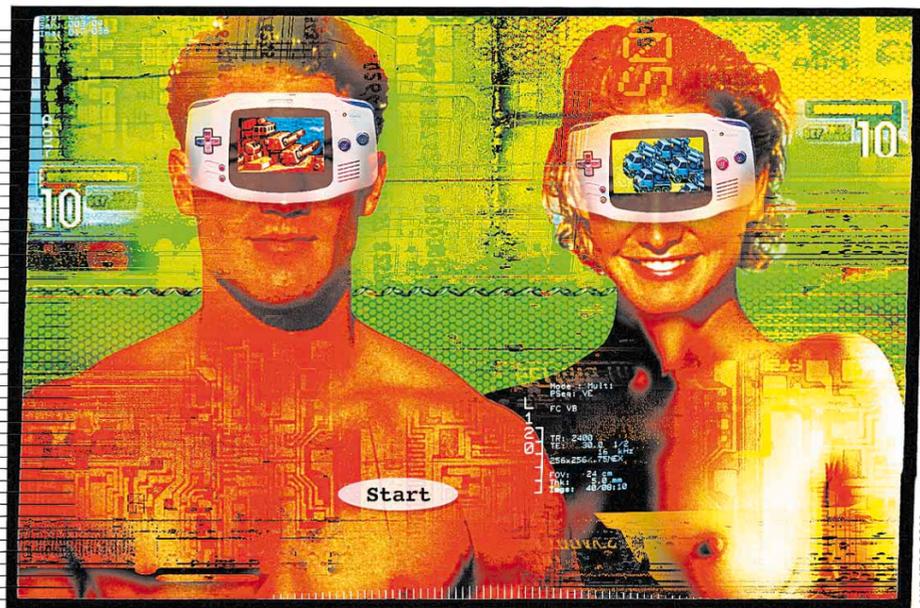
interactif.lemonde.fr/webcitoyen

La Game Boy passe à l'âge adulte

La nouvelle console portable de Nintendo s'affiche en couleurs, avec des performances faites pour attirer la génération des 15-35 ans

« PRESQUE plus fort que le sexe ». Pour commercialiser sa nouvelle console Game Boy Advance (GBA), Nintendo n'y va pas par quatre chemins. Après des années de communication axée essentiellement sur des personnages enfantine qui ont assuré son succès mondial (Mario, Zelda), le japonais change de stratégie et opère une petite révolution en ne s'adressant plus directement au public des cours de récré mais bien à la génération des 15-35 ans. L'effet Sony et ses publicités musclées pour la PlayStation sont entre-temps passés par là. D'où ce slogan coup de poing, épilogue d'un spot publicitaire tourné à Ibiza, la capitale des fêtes nocturnes, dans lequel la Game Boy Advance se retrouve au centre des ébats amoureux d'un trio d'adolescents.

On ne s'étonnera pas dès lors que Nintendo France ait choisi un célèbre club parisien et la présence de plusieurs stars du show-biz pour organiser la soirée de lancement de son nouveau bébé en juin dernier. Avec le ferme espoir de faire de la Game Boy Advance l'objet high-



tech « tendance » qu'étudiants et adultes glisseront dans leur sac ou leur poche.

Avec ses 120 millions d'unités vendues dans le monde et une longévité unique dans cet univers où la durée d'une machine dépasse rarement les six ans, la Game Boy profite donc de son douzième anniversaire pour faire sa mue. Et ses concepteurs n'imaginent pas un seul instant que sa phase adulte sera moins glorieuse que son enfance. « C'est déjà bien parti », constate Laurent Fischer, responsable marketing des consoles portables chez Nintendo France. En moins de deux mois, 200 000 consoles se sont vendues en France. Aux Etats-Unis, la

barre du million d'unités vient d'être franchie et le Japon devrait atteindre son objectif de 5 millions de GBA écoulées d'ici à Noël.

Plus important que les chiffres, l'âge des acheteurs. Là encore, l'opération séduction sur les joueurs âgés de plus de quinze ans semble en passe de réussir, même s'il est encore trop tôt pour disposer d'études extérieures complètes. Laurent Fischer: « Il nous fallait casser l'image enfantine associée à la Game Boy. Il nous fallait séduire les joueurs qui ont découvert le jeu vidéo avec la PlayStation et des jeux de voitures ou de baston. Au vu des premiers résultats nous sommes, je crois, en passe de réussir notre pari. »

Pour reconquérir les plus grands, longtemps effrayés par le déferlante Pokémon et par le manque de jeux « virils » chez Nintendo, la Game Boy Advance met en avant ses atouts technologiques. Un processeur 32 bits qui remplace le 8 bits de la version précédente, un look miniature réussi, le son stéréo, un écran couleur haute résolution affichant plus de 500 couleurs simultanément et une autonomie annoncée de 15 heures en marche. Autre nouveauté intéressante, la possibilité de jouer à quatre avec une seule cartouche grâce à un câble spécial. Le tout pour 799 francs (121,81 €). Seul gros reproche que l'on puisse faire à cette petite borne d'arcade de poche, la visibilité sur l'écran. La GBA ne dispose en effet pas d'un écran rétro-éclairé à la différence de l'ancienne console portable de Sega, la Game Gear. Question d'au-

tonomie des piles et de coût de fabrication, selon Nintendo. Il est donc nécessaire d'être devant une source de lumière suffisante et de ne pas avoir trop de reflets sur la glace protectrice si l'on veut jouer correctement.

Dans quelques mois, la Game Boy Advance sera compatible avec la Game Cube, la future console de salon de la marque japonaise commercialisée en novembre aux Etats-Unis. On sait déjà par exemple que la GBA pourra être utilisée comme manette de jeux ou comme écran de contrôle supplémentaire. « Ces avancées technologiques, analyse Laurent Fischer, nous permettent aujourd'hui d'offrir aux joueurs des jeux plus proches de ceux que l'on voit sur les consoles de salon. » En clair, on devrait retrouver sur la nouvelle machine autre chose qu'une multitude de déclinaisons de Pikachu et consorts.

Pour le moment, la part belle est faite aux jeux maison (Mario Kart, F Zero), mais de nombreux éditeurs tiers adapteront, dans les prochains mois, leurs catalogues de jeux à la petite portable. Street Fighter et surtout Doom, deux jeux cultes pour les amateurs de combat, vont ainsi faire leur apparition sur GBA. Et nul doute que la possibilité de jouer en réseau à quatre à l'un de ces titres finira de donner à la Game Boy Advance ses lettres de noblesse dans le monde des joueurs adultes. Presque meilleur que le sexe? Réponse prochainement.

Guillaume Fraissard

Quelle concurrence ?

Hormis le Japon et les pays asiatiques, où plusieurs machines se partagent les miettes laissées par la Game Boy, force est de constater que Nintendo est bien seul sur le créneau des consoles mobiles. Sony absent de ce segment, le danger Sega et SNK (avec la Néo-géo pocket) semble définitivement écarté. De son côté, Microsoft envisage, selon plusieurs rumeurs, de lancer sa propre console mobile en cas de succès massif de sa prochaine Xbox. D'ici là, Nintendo devra peut-être affronter la concurrence des téléphones portables et autres assistants numériques de poche.

Une récente analyse publiée par ARC Group, un éditeur d'études sur la progression des nouvelles technologies dans le monde, montre qu'en 2006 850 millions de personnes s'adonneront au plaisir du jeu mobile. Si, aujourd'hui, le Serpent et les échecs sont les plus connus des jeux sur téléphones portables, l'avenir s'annonce, selon l'étude, radieux pour des titres plus complexes et plus interactifs. A condition toutefois que les réseaux à hauts débits voient bien le jour d'ici à 2006.

Les premiers jeux de la nouvelle console

Courses de karts ou de voitures, skate-board et aventures sont au menu

MALGRÉ son jeune âge, la Game Boy Advance ne sera pas une machine dépourvue de jeux. Loin de là. Près de 150 titres sont en effet attendus dans les prochains mois, et il y en aura pour tous les goûts. Dès le 14 septembre 2001, Nintendo proposera une version GBA de Mario Kart, son drôle de jeu de voiture. Les connaisseurs de l'univers Nintendo savent à quel point une partie de course sur Mario Kart peut vous tenir rivé devant l'écran pendant des heures.

Pour les néophytes de Mario Kart donc, surtout ne pas se laisser rebuter par les décors et les personnages très dessins animés chers à la marque. Le jeu n'est pas une simulation de courses réalistes à la manière de Gran Turismo mais bien un jeu délirant au cours duquel vous devrez utiliser toutes sortes de stratagèmes pour terminer dans les trois premiers et passer ainsi au circuit suivant. En retard? Le champignon vous permet d'accélérer durant quelques secondes. Un générateur vous aide à envoyer l'ennemi



Dans les prochains mois, plus d'une centaine de jeux seront disponibles sur la Game Boy Advance.

dans les pelouses. Parfaitement jouable, cette adaptation sur console portable est d'une étonnante maniabilité, et il ne faut pas plus de quelques minutes pour s'approprier les boutons de commande et partir vers la pole position.

Pour les indémodables de la simulation « réelle », GT Advance Championship Racing (THQ) offre une bonne séance de rattrapage avec ses modes championnat ou course contre la montre. Dommage toutefois qu'il faille deux cartouches pour jouer à deux et que l'on ne puisse pas modifier son bolide grâce à l'achat de pièces détachées au fil des courses.

Autre type de sport, le skate-board avec Tony Hawk's Pro Skater 2 (Activision). Classique du genre, cette version GBA s'avère aussi agréable à jouer que sur les autres consoles. Bien sûr, il faut s'entraîner un peu avant de maîtriser les figures et s'adapter à une visibilité des obstacles et autre tremplins pas toujours évidents mais, une fois la console bien en mains, le jeu devient plus facile. Le mode Carrière ravira les joueurs qui aiment se fixer des objectifs dans leur progression.

Côté aventures et jeux de plateforme, la Game Boy Advance n'est pas en reste. L'insaisissable Rayman fait

ainsi une apparition remarquée avec Rayman Advance (Ubi Soft), qui offre l'adaptation de sa toute première aventure. Le jeu tire parfaitement profit des capacités graphiques de la machine. Impressionnants, les décors valent à eux seuls de se pencher sur ce titre. Côté déroulement de l'action, rien à dire. Le joueur avance en terrain connu et balisé, avec des niveaux en cascades, des bonus à décrocher et des bestioles à libérer. Des heures de jeu en perspective.

Plus sombre mais également plus palpitant, Castlevania: Circle of the Moon (Konami) voit le retour d'un jeu déjà ancien (1987). Dans ce nouvel épisode fortement inspiré des précédents, vous devrez, armé de votre fouet et de votre courage, affronter les hordes de vampires du comte Dracula. A vous de déjouer les pièges, d'engager les petits cœurs rouges et de trouver les cachettes secrètes. Mais Castlevania est aussi un véritable jeu de rôle au cours duquel vous pourrez faire évoluer votre personnage grâce aux points d'expérience et aux ustensiles récupérés çà et là. La quête n'en est que plus captivante, même si certains mondes sont réellement très sombres pour cette console sans rétro-éclairage.

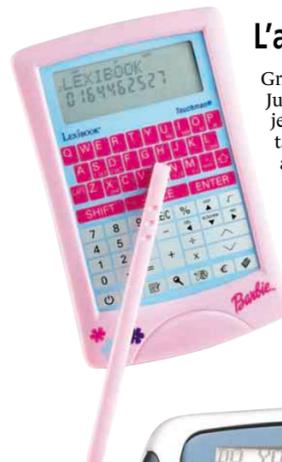
G. F.

interactif.lemonde.fr/
cyberculture

Une rentrée high-tech

L'agenda

Griffé Barbie, le Touchman de Lexibook Junior est l'assistant personnel des jeunes écolières. Équipé d'un écran tactile et d'un stylo pour accéder aux différentes fonctions (calendrier, horloge, alarme et calculatrice), cet agenda inclut un répertoire de 160 fiches. La fonction code secret protège vos données des regards parentaux indiscrets!
Prix: 159 F (24,24 €).
www.lexibook.com



Le traducteur

Dictant à voix haute la traduction (français et anglais), le traducteur vocal C661 d'Oregon Scientific mémorise les vingt phrases que l'élève utilise le plus souvent. Capacité: 2 000 mots et 1 200 phrases par langue (français, anglais, allemand, espagnol, italien, portugais, néerlandais). Horloge, alarme et arrêt automatique après trois minutes de non-fonctionnement. Prix: 299 F (45,58 €).
www.oregonscientific.fr



Le cartable

Neuf manuels pour 1,2 kg, telles seront les capacités du cartable électronique de Vivendi Universal Publishing. En test dans des classes de troisième (Moreuil, Strasbourg, Boulogne-Billancourt, Vivonne, les Landes), cet écran tactile au format A4 contient actuellement l'Histoire-Géographie (Nathan), les Sciences (Bordas) et Le Petit Larousse 2000. Incluant Windows et Internet Explorer, il peut être mis en réseau et en liaison avec un vidéoprojecteur. Films, schémas animés, liens hypertextes facilitent théoriquement l'apprentissage. La nouvelle version inclut, pour l'élève, la prise de notes et la réalisation d'exercices à l'aide d'un stylo et, pour l'enseignant, la personnalisation des contenus. Prix envisagé: 8 000 F (1 219,59 €).
www.vivendiuniversalpublishing.com/education.html



Le bloc-notes

A l'aide d'un crayon à la fois stylo à bille et stylo, l'étudiant écrit à l'écran ou tape sur le clavier virtuel du bloc-notes électronique Seiko SmartPad 2 posé sur sa tablette numérique. Les données sont transférées instantanément, sous forme de fichier graphique, par l'intermédiaire d'un émetteur-récepteur à infrarouge, à tout PDA compatible (Palm III, Vizor, Sony Clea). Présenté dans un étui à fermeture Eclair. Prix du bloc-notes: 1 790 F (272,88 €).
www.seikosmart.com

Une sélection d'Agnès Batifoulier

Le Monde INTERACTIF

16-18, quai de la Loire, 75019 Paris.
Tél.: 01-53-38-42-60. Fax: 01-53-38-42-97.
E-mail: hitech@lemonde.fr

Directeur de la publication: Jean-Marie Colombani.
Directeur général: Bruno Patino.

Rédacteur en chef: Bertrand d'Armagac.

Secrétaire général de la rédaction: Claudine Boeglin.

Rédaction: Olivier Zilberstein, chef de service (Enquête).

Pierre Bouvier (site Internet), Cécile Ducourieux (Entreprises), Stéphane Foucart (Techniques), Guillaume Fraissard (Cyberculture, Portrait), Gaëlle Macke (Entreprises), Stéphane Mandard (Citoyen), Corinne Manoury (Techniques), Catherine Rollot (Métiers).

Édition: Olivier Hervieux.

Réalisation: Nathalie Le Déru, Alex Monnet, François Montintin.

Révision: Olivier Houdart, Martine Rousseau.

Publicité: Le Monde Publicité. Directeur général: Stéphane Corre. Caroline Séjournant, directrice de clientèle (01-42-17-39-56), Philippe Raër (01-42-17-38-58).

Impression: Le Monde Imprimerie.

Les articles extraits de BUSINESS WEEK traduits et reproduits dans ce numéro sont la propriété de The McGraw-Hill Companies, Inc. ©2001. Tous droits réservés. Articles translated and reprinted in this issue from BUSINESS WEEK are copyrighted 2001 by The McGraw-Hill Companies, Inc. All rights reserved.

interactif.lemonde.fr